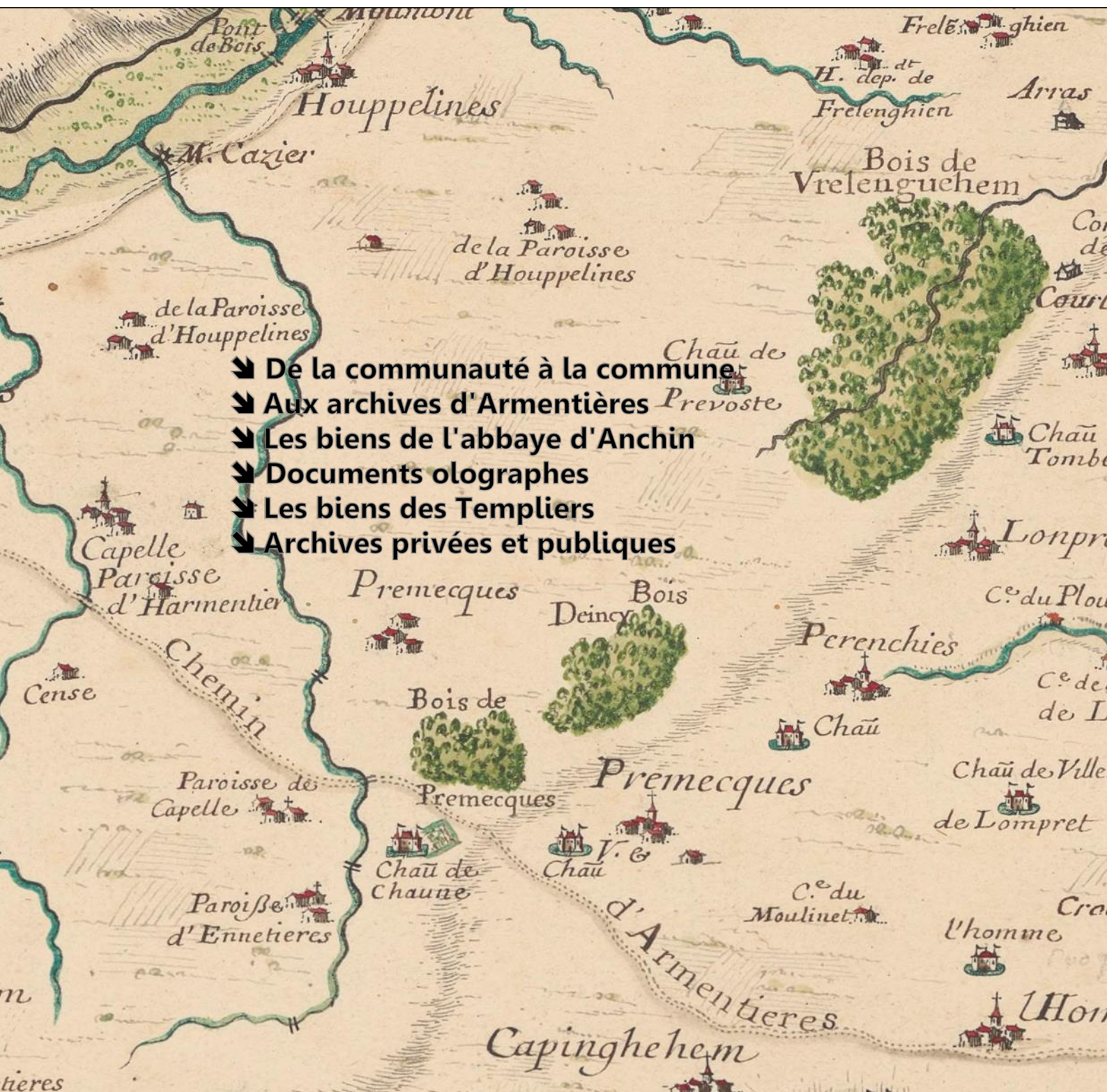




SOMMAIRE

Castelo-Lillois n°62 mars 2023

Edito.....	3
Si tu ne peux pas aller droit devant...	
De profundis	4
DE SURMONT-POTTEAU	
De la communauté.....	5
A la commune	
Suppléer	15
Archives d'Armentières	
Abbaye d'Anchin.....	40
Ses biens en la châtellenie de Lille	
Testaments et actes olographes	62
Conservés à Lille – Par Paul DENIS du Péage	
La Haye dite du Temple	79
A Lomme et environs	
Archives privées et publiques	81
Partagées	
Un Lillois pendu.....	96
Pour désertion et vol	



Si tu ne peux pas aller droit devant...

Qui ne s'est jamais retrouvé face à un ancêtre au-delà duquel il n'a rien pu trouver faute de documents subsistants ou d'informations dans ceux retrouvés ? Il lui reste toutefois un espoir : contourner l'obstacle. Mon ancêtre Charles ne veut pas livrer l'identité de son père. Mais si son frère Robert n'était pas aussi récalcitrant ? Les archives paroissiales n'existent plus mais de nombreuses autres existent encore, à commencer par celles des paroisses environnantes qui feront peut-être apparaître cet ancêtre ? Si tu ne peux pas atteindre directement ton objectif : passe par le côté...

C'est ainsi que seront exploitées des archives déposées à Armentières, alors que l'absence de documents dans les paroisses des environs est manifeste. A propos de paroisses, je reviendrai sur ces ancêtres de nos communes actuelles.

Les propriétés de l'abbaye d'Anchin et des Templiers nous ouvriront la porte de plusieurs communes de la châtellenie de Lille. De même que des documents olographes conservés aux Archives Départementales du Nord.

Le partage des informations trouvées étant à la base de cette revue, je vous partagerai ces documents privés consultés de droite et de gauche, y compris les miens. Car tout ce qui n'est pas partagé est perdu. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous inviter à me communiquer une copie de ceux que vous pourriez vous-même détenir afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

Bonne lecture,
Christophe YERNAUX

N'oubliez pas d'utiliser le moteur de recherche de votre lecteur de fichiers PDF
pour retrouver un nom ou un lieu dans cette revue

Cette revue est à télécharger gratuitement sur :
<http://www.lillechatellenie.fr>

MESSIEURS



ET DAMES,
à L'OBIT SOLEMNEL de Dame
MARIE-MARGUERITE
POTTEAU,

Veuve de Messire ROBERT-FRANÇOIS DE SURMONT,
Chevalier, Seigneur de FONTAINE, WARWANNE, &c. décédée le 20
Mars 1764, qui se célébrera Samedi 24 dudit mois, à dix heures, dans l'Eglise Paroissiale
de Saint Sauveur, où son Corps est inhumé.

Et à CELUI qui se célébrera Lundi 26 dudit mois, dans l'Eglise des RR. PP. Capucins,
à la même heure.

Un DE PROFUNDIS, s'il vous plaît.

Les Dames sont priées de s'assembler
dans la Chapelle de Notre-Dame de
Congres, à côté du Chœur, où les Messes
se feront pendant l'Obit, pendant dix
jours, à commencer Mardi 27 Mars,
Depuis dix heures et demie jusqu'à douze.

De l'Imprimerie de J. B. HENRY, Grand-Place, proche la rue de Tantenmonde.

LES PAIRS SEONT DISTRIBUES :
Monsieur Gloguier, curé de la rue de Tantenmonde. 500.
Charles-Louis-Joseph Croquet, curé de la rue de Tantenmonde. 500.
François-Lambert, curé de Tantenmonde.
Pierre-Joseph Dubélique, curé de la rue de Tantenmonde.
Adam, curé de Saint-Catharine.
Antoine-Joseph Dubélique, curé de la rue de Tantenmonde.
Jean-Baptiste Duquesne, curé de la rue de Tantenmonde.
Antoine Duquesne, curé de la rue de Tantenmonde.
Antoine Trévis, curé de la rue de Tantenmonde.
Daniel-Pierre Dubélique, à la rue de Tantenmonde.
Nicolas-Marie, curé de la rue de Tantenmonde.
Dilemfort, curé de l'Abbaye.
Balthazar-Joseph Bonnet, curé de la rue de Tantenmonde.
Monsieur Croquet, curé de la rue de Tantenmonde.
Jean-Baptiste Léprieux, curé de Saint-Génès.

De la communauté à la commune

Discontinuité – En relisant l'introduction de l'article que j'ai écrit et publié dans le précédent numéro de cette revue concernant l'obligation de verser les archives communales au district de Lille en 1794, je me suis aperçu qu'il s'agissait d'une version de travail de ce texte. Quelques formulations auraient dû être modifiées et des exemples donnés. Ce que je corrige ici en partie.

En termes de surface les communes actuelles sont bien héritières des paroisses ou de regroupement de paroisses lorsqu'elles se trouvaient au sein de mêmes fortifications. Les seigneuries quant à elle débordaient des limites paroissiales et étaient multiples au sein d'une seule paroisse. Leurs limites ne correspondaient donc en rien avec celles des communes d'aujourd'hui.

La paroisse comme référence légale sous l'Ancien Régime

La référence juridique et officielle de la communauté fut bien la paroisse jusqu'à la Révolution comme le montrent les actes de rémission, notariés, de loi et autres textes officiels dans lesquels la mention du lieu de résidence ou d'un évènement (lorsqu'on n'utilise pas une formule raccourcie comme "demeurant à Avelin"), est toujours formulée en rapport avec la paroisse ou la communauté (paroissiale) et non pas la commune : demeurant à Ancoisne, paroisse d'Houplin, à Gamans paroisse de Loos etc.

Dans l'arrêt du Parlement de Flandre de 1785 encore¹ concernant le droit de glanage, il est toujours fait mention des "*bans d'août des baillis et autres officiers des seigneurs et paroisses du ressort de la cour*" et, plus loin, à destination de ceux qui vont glaner dans d'autres lieux que celui de leur résidence : "*Fait défense à tous les habitants sans distinction d'âge ni de sexe, de glaner hors des limites du territoire de leurs paroisses respectives*".

Compétences communales et communes

Les compétences des communes actuelles sont : l'état civil, les élections, l'enseignement primaire, l'entretien de la voie communale, l'aménagement et protection de l'ordre public, les permis de construire et les plans d'urbanisme, l'entretien des écoles publiques (maternelle et primaire) propriétés des communes, parfois un centre communal d'action sociale (C.C.A.S.).

Outre le service des élections qui n'a aucune raison d'être sous l'Ancien Régime, tous ceux qui auront fréquenté les archives trouveront dans cette liste des compétences qui furent celles des paroisses : l'état civil, l'enseignement, et l'action sociale à travers les bureaux de bienfaisance qui ont succédé aux tables des pauvres.

¹ A.D.59 – E 2996 signalé par Alain MORTREUX dans Petite histoire de la Pévèle n°6 de 2021

Si la tenue des registres paroissiaux de baptêmes, confirmations, mariages et sépultures est du ressort direct du curé et de ses assistants, les deux autres secteurs sont gérés à la fois par le curé, le seigneur de la seigneurie à clocher ou son bailli et quelques membres de la communauté paroissiale qu'on nomme ministres des biens des pauvres ou *pauvrisseurs* dans le dernier cas. A ne pas confondre avec les *marglisseurs* ou *marguilliers* qui gèrent les biens propres de l'église paroissiale.

Ce ne sont alors pas deux mondes : l'un civil et l'autre religieux qui s'y rencontrent par la force des choses, parce qu'une administration ainsi conçue a été exigée par un pouvoir central, mais c'est la paroisse qui a le souci des plus pauvres qui convoque des membres de sa communauté pour gérer la situation puisqu'elle concerne tout le monde. Cette gestion par la communauté n'empêchera pas parfois des conflits d'ego...

L'école communale est, elle aussi, gérée de cette manière mais les *pauvrisseurs* sont remplacés par des notables qui font généralement partie des mêmes familles que les *pauvrisseurs*. La paroisse exerce ces compétences parce que c'est sa vocation (d'autant que la classe est le lieu de la catéchèse et de la morale) et parce que seul son territoire d'action transcende celui des multiples seigneuries afin de servir la communauté dans son ensemble.

Le service des permis de construire ou d'urbanisme n'existe pas. Tout au plus doit on mentionner le changement d'affectation d'une propriété à son seigneur lorsqu'on y construit une maison, qu'un pré devient un labour etc. Mais c'est uniquement afin de faire éventuellement varier le montant de la rente seigneuriale en fonction de la nouvelle valeur du terrain.

Les conflits de voisinage à la campagne sont réglés par la justice seigneuriale du lieu pour peu que les voisins en question habitent sur la même seigneurie.

L'entretien de la voie communale est surveillé par les hommes des seigneurs. Ce sont eux qui, en mars (les bancs de mars) et en août, organisent la visite des chemins, fossés et cheminées sur l'étendue de leur territoire et imposent les amendes en conséquence. De nombreux procès témoignent de conflits entre seigneurs lorsqu'un visiteur s'est avisé de sortir de son domaine. Il n'existe toutefois pas de service de voirie, chaque riverain est tenu d'entretenir les chemins qui longent ou traversent les biens qu'il occupe et plus particulièrement les fossés indispensables si on veut pouvoir utiliser ces chemins généralement constitués de terre. Les cheminées sont également visitées afin d'éviter les incendies. C'est surtout le cas là où l'habitat est concentré, donc peu à la campagne. On remarquera d'ailleurs que les maisons y deviennent mitoyennes à mesure qu'on abandonne le chaume comme couverture. La baisse du risque d'incendie donne de l'audace aux propriétaires...

L'aménagement est une donnée pratiquement absente sous l'Ancien Régime sauf lorsque la province y met son nez, en particulier pour faciliter les communications et transports, on se soucie peu de l'esthétique de l'ensemble. Chaque seigneur est maître chez lui, même sur la grand place et son marché.

L'ordre public est également une attribution des seigneurs. Chacun a ses propres juges et sergents. Là aussi : gare à celui qui viendrait par exemple arrêter un justiciable là où il n'a aucune compétence ! Il existe bien des sergents de la Gouvernance de Lille ou de la Prévôté de Lille dont le secteur d'action est celui de la châtellenie toute entière mais ils doivent demander l'autorisation d'agir au bailli de la seigneurie sur laquelle ils ont mission d'intervenir.

On le voit bien : à la campagne aucune des compétences actuelles des communes n'est à charge d'une organisation équivalente unique sous l'Ancien Régime. Lorsqu'elles existent, elles sont réparties entre la paroisse et les seigneuries du village.

Ambiguïtés et collaborations

Parfois les termes utilisés sont ambigus : *échevin*, *commune*. A Lille par exemple on crée la *bourse commune des pauvres*. Termes qui peuvent donc prêter à confusion. Cette dénomination ne vient pas du fait qu'on y trouve les pauvres de la commune mais parce que les différentes paroisses de Lille mettent en commun les ressources dont elles disposent pour aider les pauvres. Ce qui est d'ailleurs indispensable sous peine de risquer que chacun aille, là aussi, glaner de l'aide dans chaque paroisse de la ville. C'est bien la bourse qui est commune et non pas la commune qui a une bourse...

Autre terme ambiguë : le *village* qui pour nous aujourd'hui revêt la même identité qu'une commune de petite taille. Or, sous l'Ancien Régime, on trouve ce terme dans la formulation : "*seigneurie qui est village à clocher*" lorsqu'on parle de la seigneurie sur laquelle se trouve l'église. A l'exclusion donc de toutes les autres seigneuries de la commune d'aujourd'hui. Le village c'est donc uniquement le bourg, les maisons rassemblées autour de l'église et anciennement du château (*burg*).

Curé et laïcs gèrent ensemble le service d'aide aux pauvres aussi loin qu'on puisse remonter. C'est vrai à Lille comme dans les villages. Le seigneur principal du village étant souvent le plus grand pourvoyeur de fonds à cet usage, c'est naturellement que cette institution verra ledit seigneur ou ses représentants s'y impliquer davantage. Mais déjà, depuis longtemps, les comptes paroissiaux aussi étaient rendus en présence du curé et du seigneur du clocher.

Les comptes sont présentés par les marguilliers au curé, au seigneur qui possède la seigneurie sur laquelle l'église paroissiale est construite, à défaut son bailli ou *lieutenant* (qui "*tient lieu*" en son absence). Si cette alliance paroisse-seigneur est parfois contestée par l'une ou l'autre partie, elle est pourtant plus ou moins naturelle.

Pour en revenir au terme *échevin* (qui veut dire *juge*) et à celui de *bailli*, ils sont également utilisés au sein de la Gouvernance du bailliage de Lille qui enregistre les actes officiels (comme un notaire) et juge en appel les sentences seigneuriales rendues dans toute la châtellenie de Lille. Sans donc qu'il y ait un rapport avec une seigneurie ou un village en particulier. Ces termes seuls ne peuvent donc pas être utilisés pour démontrer l'existence d'une organisation à un niveau qui serait forcément communal même si on nomme toujours "échevins" les adjoints au bourgmestre des communes actuelles de Belgique car leurs fonctions et compétences aujourd'hui sont totalement différentes de celles d'alors.

Quand fait-on appel à la communauté sous l'Ancien Régime ?

En dehors de la gestion des pauvres et de l'enseignement assurés par la paroisse, il existe deux raisons qui peuvent amener une communauté paroissiale à se rassembler : la gestion d'un bien commun et la sollicitation de la Province.

La communauté peut avoir un bien commun, pour le bien de tous : un pâturage, un marais (à ne pas confondre avec les marais communs à plusieurs paroisses) etc. Auquel cas il faut assembler les notables afin d'élire des représentants qui vont le gérer. A noter que ce n'est pas parce que le bien est commun qu'il ne relève pas d'une seigneurie. Mais toutes les paroisses n'ont pas un bien commun.

Lorsqu'il est nécessaire d'engager des frais pour faire fondre une nouvelle cloche pour l'église par exemple, alors que les fonds paroissiaux sont insuffisants, ce sont le curé, le bailli du seigneur à clocher et les principaux manants qui contractent un emprunt et en garantissent le remboursement sur leurs propres biens. Aucun conseiller communal actuel ne garantira les emprunts de la commune sur ses propres deniers !

Les revenus sont parfois insuffisants pour le remboursement et il convient alors de lever une taille des faux frais ou mauvais dépens sur toute la communauté. L'intendant montre alors les dents car lui seul est autorisé à lever les tailles.

Enquête à propos des emprunts contractés par les communautés en 1770 (C Suppl 186) :

Annœullin. Nous certifions que notre communauté a été obligée de lever à intérêt pour la reconstruction en neuf de la chapelle et maison vicariale du hameau de Don dépendant de notre communauté, une somme de 15500 florins qui n'a point été jusqu'à présent possible d'en faire le remboursement.

Linselles. La communauté des franchises en son particulier est chargée d'un emprunt de 12000 florins en capital que la table des pauvres dudit Linselles a avancée aux dites franchises, au cours annuel de 60 florins, du consentement de feu M. d'HAFFRENGUE, subdélégué de M. L'intendant. La généralité des communautés de Linselles tant franchise que châtelainie, est chargée d'une rente héritière portant originairement 1400 florins au profit d'Antoine CHOMBART par lettres du 7 décembre 1649 dont les pauvres de Linselles ont acquis droit par transport du 8 août 1692 et remboursée en partie à 800 florins 10 patards. Avec participation des communautés à l'insuffisance des revenus de la table des pauvres contre quoi il n'y a pas eu d'arrangement pour le remboursement de ladite rente.

Pont à Vendin. 2400 florins à la fondation du bouillon de la collégiale St Pierre de Lille avec retard de 18 années.

Roncq. A droit d'ancienneté à l'église de Roncq d'une rente héritière de 1000 florins.

Lorsque la Province donne en 1752 une compensation à la non jouissance des marais communs avec Templeuve, Fretin, Péronne et Ennevelin aux habitants du hameau d'Ennetières, paroisse d'Avelin, il est nécessaire d'élire des représentants "le peuple assemblé à cet effet au son de la cloche en la manière accoutumée", car il n'en existe pas de permanents (C Suppl 184).

Le principal solliciteur d'une communauté toute entière c'est la Province. Lors des enquêtes fiscales en vue d'établir la répartition de l'impôt royal par exemple. Mais il n'est pas nécessaire pour cela d'établir des représentants officiels. Il suffit d'aller demander son avis au curé, au principal seigneur ou son bailli et aux notables du village. Par contre leur établissement va se révéler nécessaire lorsqu'un travail particulier va être demandé à la communauté.

Exemple d'une structure qui n'est ni seigneuriale ni paroissiale

Un texte extrait du registre paroissial de Mérignies et publié dans le Castelo-Lillois n°27 p139 nous éclaire au sujet de ce que certains confondent avec l'élection d'un ancêtre de nos municipalités.

Le 17^e de mars 1658 jour de dimanche ensuyvant les vespres paroissiales après convocation faite, furent choisis et esleuz en plaine assemblée dans l'église de Mérignies Anthoine HERBAULT, Martin VILLETTE, Jan FICHELE, Jan DESCLOCQUEMAN, Amand CAMBIER et Mathieu FACQ tous paroissiens du dit Mérignies et demeurant, scavoit les dits HERBAULT, VILLETTE et FICHELE sur la jurisdiction de Lille et les dits DESCLOCQUEMAN, CAMBIER et FACQ sur la jurisdiction d'Arthois pour conjointement avec le bailly du dit Mérignies et celui du Bois Verdries quand bon luy sembleroit adminichtrer les affaires du dit village touchant les contributions et (aultres envoyer delfranchere?), tous lesquels ont fait et presté le serment sur les saints évangiles de soy bien et deuement acquicter de leur charge et de garder le droit de l'un et de l'aultre. Le tout fait pardevant le Sr Anthoine DU BOSQUIEL licencier es droix, escuyer, Sr du dit du Bosquel, Foissardrie etc. demeurant au dit Mérignies ad ce député de la part de Madame Marguerite VANDERMEERE vesve douairière du dit Mérignies et aussy pardevant Vinchant HENNEBUCQ bailly du dit Bois Verdries, Gaillardrie etc. demeurant en la cense du dit Gaillardrie sur la jurisdiction d'Arthois. Moy pasteur du dit Mérignies soubsigné aussy y présent tesmoin. Philippe CAUDRELIER

[Signature illisible]

mots illisibles

On y remarque ce que je signalais dans le Castelo-Lillois précédent, à savoir que l'assemblée a lieu au soir dans l'église à défaut d'autre lieu spécifiquement créé (comme ce sera par contre le cas dans de gros villages ou des villes) alors que la communauté aurait pu se réunir dans l'une ou l'autre grange. Réunion dans l'église donc, bien que le sujet de la réunion soit purement profane. Il n'y a pas ici de séparation de l'Eglise et de l'Etat avant la date : l'église d'un côté, la mairie de l'autre... Puisque la communauté est paroissiale, elle tient naturellement ses assemblées dans l'église sans que ça pose de problème à qui que ce soit, prestation de serment sur les évangiles compris.

La motivation de cette réunion est clairement établie. A savoir l'élection de trois membres vivant sur la partie de la paroisse qui est terre des Etats de la Flandre Wallonne et de trois sur la partie des Etats d'Artois. C'est donc en raison de leur appartenance à un *gouvernement* (*Etat* ou *province*, peu importe le vocable) qu'ils sont choisis et non pas pour leur appartenance à un village. Un village n'aurait en effet que faire que ses échevins appartiennent à l'une ou l'autre juridiction pour peu qu'ils la représentent. Trois membres pour répondre aux injonctions des Etats de la Flandre Wallonne et trois autres à celles des Etats d'Artois. Ces six élus ne travailleront donc pas ensemble et uniquement lorsque la province qui les concerne sollicitera les uns ou les autres.

On remarquera la présence (ou du moins sont-ils représentés) du seigneur du clocher (la Dame de la seigneurie de Mérignies tenu de la Flandre Wallonne) et du représentant du seigneur de la Gaillarderie (tenue du comté d'Espinoy donc d'Artois). Ce sont les deux seigneurs majeurs de chaque gouvernement parmi tous ceux qui sont seigneurs dans la paroisse de Mérignies.

On trouve en effet sur l'étendue actuelle de la commune de Mérignies les seigneuries et fiefs de : Mérignies, la Marque, Lannoy, l'Escondit, le Bosquel, Petit et Grand Molpas, Drumez, Valutte, Petit, Grand et Quint de Rupilly, Haverskerque, la Croisette, Waresquel, la Froissarderie, le Dauphin pour ce qui est tenu de la Flandre Wallonne, Gaillarderie, Verderie, Bois-Madame et Borlivet pour ce qui est tenu de l'Artois, chacune ayant donc un seigneur. Sans compter la seigneurie d'Assignies dont la plus grande partie se trouve sur la paroisse de Tourmignies mais également en partie à Mérignies.



Albums de Croÿ – Tome XII – Crédit Communal de Belgique – Jean-Marie Duvosquel – Mérignies vers 1603

Les compétences de ceux qui sont élus lors de l'assemblée en question sont particulièrement réduites : il s'agit uniquement de gérer les demandes de contributions des deux gouvernements. Autrement dit les 20° et autres impôts que le roi demande aux provinces de lever et qu'elles répercutent sur les terres qui dépendent d'elles au prorata de leur richesse (d'où les enquêtes fiscales récurrentes mentionnant les terres tenues d'autres provinces). Il faut donc créer un vis-à-vis à ces gouvernements. Ce qui n'entre pas dans les objectifs des gestionnaires paroissiaux dont le domaine est bien celui de la paroisse mais toute entière et non pas une partie, ressortissant d'un Etat en particulier. Ni dans les compétences des baillis et échevins des différents seigneurs de la paroisse qui sont limités à leur seule seigneurie, donc à une partie seulement de la paroisse qui ne coïncide pas avec l'ensemble des territoires ressortissant des dites provinces qui, eux, englobent plusieurs seigneuries. On crée alors un groupe de gestionnaires spécifique à la demande, avec des compétences très réduites et au fonctionnement intermittent.

A Mérygnies rien (comme un marais ou un rempart) ne justifiait l'existence préalable d'un organe de gestion d'un bien commun à tous les paroissiens. D'ailleurs ici il s'agit bien de deux organes et non pas d'un seul. Donc même si cet organe de gestion de biens communs avait existé il n'aurait pas correspondu aux besoins. A Mérygnies donc, seules les impositions des deux provinces vont motiver ces créations et leur renouvellement en collaboration (pour chaque groupe) avec le représentant (le bailli) de la seigneurie majeure tenue de chacune des provinces. Les "affaires du village" (village comme un élément que les autorités peuvent interpeller) nécessitaient la création de ces organismes aptes à y répondre et à agir, chacun selon ses droits et devoirs et son taux d'imposition car tout ceci n'est pas identique dans les deux provinces.

On ne peut donc ni parler de représentation de la communauté puisqu'il ne s'agit que d'une partie tenue de l'un ou l'autre Etat, ni de la création d'une autorité supra-seigneuriale puisqu'au contraire ces élus sont encadrés par des représentants seigneuriaux. D'autant que le texte précise bien que ces élus collaboreront avec le bailli de l'une ou l'autre seigneurie uniquement lorsque celui-ci le jugera bon. Ça ne ressemble donc en rien à des prémices d'une administration communale...

A noter que dans le texte il n'est pas fait mention d'élections d'échevins mais de gestionnaires. Le terme "échevin" n'est pas exclusivement réservé à l'organisation seigneuriale comme nous l'avons vu plus haut, il est compatible avec divers organismes. Ainsi ceux qui gèreront les impôts de la province auraient très bien pu se faire appeler "échevins" puisqu'ils auront à juger de la répartition de cet impôt et le réclamer. En général on préfère utiliser d'autres termes, en particulier lorsqu'il s'agit de finances. Ainsi on parle de pauvrisseurs et non pas d'échevins lorsqu'il s'agit de gérer les biens des pauvres ou de marguilliers pour la gestion des biens de l'église.

L'activité de ces élus n'est donc pas permanente mais limitée au moment des injonctions des provinces lorsque l'un des baillis leur demande leur collaboration. Ils ont pour charge de répartir les impôts (asseoir les impôts) et de les lever (sic). On est donc beaucoup plus proche du choix du personnel d'un centre des impôts que de l'élection d'une municipalité... Municipalité dont la levée des impôts n'a d'ailleurs jamais été une attribution.

Le cas des villes et de Lille en particulier

Il ne faut pas confondre l'organisation de la ville avec le Souverain Baillage et la Gouvernance de Lille qui sont des juridictions émanant de l'autorité du souverain pour administrer toute la châtellenie de Lille.

Les villes ayant par nature une population nombreuses, les échevins de la Loi peuvent se permettre (avec l'autorisation de leur seigneur et maître) d'emprunter (rentes sur la ville à Lille ou Armentières par exemple), en particulier parce qu'elles ont les moyens de rembourser. Mais ce fait n'est pas très caractéristique. On trouve aussi dans les villages les notables qui passent contrat devant notaire pour effectuer certains travaux utiles à l'usage de tous, à commencer pour fondre des cloches, travaux pour lesquels ils empruntent également de l'argent à des particuliers à titre privé collectif (garantie sur leurs propres deniers et non pas sur ceux (hypothétiques) d'une communauté).

On attribue trop facilement spécifiquement à l'organisation échevinale des villes ce qui est en fait souvent l'apanage de tous les échevinages seigneuriaux des campagnes : inspection des ponts et chaussées, enregistrement d'actes ayant une valeur légale, de rentes héréditaires, hypothèques, successions, tribunaux, appaiseurs, sergents, gestion des orphelins et de leurs biens etc. Ces villes exercent leur capacité à établir des actes légaux et à juger comme le font toutes les seigneuries. C'est au nom de leur pouvoir échevinal, seigneurial, qu'elles le font là aussi. Rien d'original donc : les gestions d'une ville ou d'une seigneurie sont identiques et pour cause... Seules leurs capacités diffèrent. Les villes étant davantage sollicitées par des affaires communes ont besoin davantage d'œuvrer en ce sens.

La ville n'est pas la commune

À l'origine de l'organisation échevinale des villes il y a une seigneurie principale qui va parfois essayer directement ou par l'intermédiaire de son seigneur, d'acquiescer les autres seigneuries s'étendant sur la ville afin de rendre ses pouvoirs les moins contestables possibles entre ses quatre murs.

Dans les actes échevinaux d'Armentières les échevins distinguent bien la ville de la paroisse. Preuve s'il en est que les deux sont distinctes, la ville (leur donnant certains droits et des privilèges sur ses habitants) moins étendue que la paroisse.

A.M.Armentières - FF60 acte 198 du 22/03/1627

... demeurant lesdits CORNILLOT et Antoine BEHAGLE en la ville d'Armentières, lesdits LELEU et BOUCHERY en la paroisse d'Armentières.

Création d'échevinage de la ville qui n'est donc ni plus ni moins qu'une émanation de celui de la seigneurie en question sur l'étendue de laquelle elle a autorité et non au-delà. On le voit bien là où la création de la bourgeoisie est "récente", là où les textes de création sont donc connus (à Comines par exemple). Création accordée par le seigneur de Comines, d'Armentières, de Lille... Ce dernier ayant la particularité d'être le comte de Flandre, roi de France ou d'Espagne qui aura d'autant plus de facilité à imposer sa loi que tout exercice de la justice émane du souverain.



En 1734 à Comines le sergent de la ville qui exhibait fièrement la verge de justice (signe de son autorité qui était également un instrument pour mesurer les surfaces des terres) lorsqu'il exerçait sa fonction, devait la baisser lorsqu'il passait sur les terres de l'évêque de Tournai, autre seigneur sur le territoire de Comines, donc lorsqu'il se trouvait hors de sa juridiction.

Note dans les Archives Communales de Comines GG 53

La vie commune

L'organisation des villes, contrairement aux campagnes, va nécessiter très vite la mise en place d'une organisation commune qui ne pourra pas être celle des paroisses. Ne serait-ce que pour la gestion des fortifications, la sécurité et la défense de la ville qui ne sont pas à l'époque confiées à des services d'Etat, mais également la cohésion urbanistique ou la répartition des impôts entre les habitants à la demande du roi.

La bourgeoisie

Au sein de ces villes se créent des associations. En premier lieu une bourgeoisie avec ses membres de droit et par adhésion. Tout habitant de la paroisse n'est pas bourgeois de fait. Au sein de cette association le principe d'égalité domine. Principe qui tombe bien sûr lorsqu'un bourgeois est en conflit avec un non-bourgeois ! Ils ne sont alors plus à égalité. Elle n'est pas territoriale : on y admet des membres qui n'habitent pas la ville. On peut comparer la bourgeoisie à l'embryon de la franc-maçonnerie : entraide, soutien financier etc.

Les corporations

D'autres associations qu'on appelle des corporations, souvent placées sous le contrôle (plus ou moins accepté et vécu) des échevins de la ville, complètent cette vie en communautés : brasseur, vieswarriers, orfèvres, porteurs au sac etc. Ce sont donc là aussi des associations ayant comme justification à leur existence une profession commune et non pas un territoire.

Montée en puissance

Les bourgeois des villes, le temps passant et les conflits divers apparaissant, se firent reconnaître de plus en plus de droits au dépend de l'organisation seigneuriale, en particulier à Lille.

La charte de Lille dite des 17 articles datée de 1340 dans laquelle le roi de France remet au point les droits et devoirs des uns et des autres, indique que Lille est ville de loy, avec corps et commune, cloque (cloche), scel, coutumes et franchises.



C'est sur ces franchises accordées par le souverain que va se bâtir et s'affermir la ville (en fait la bourgeoisie puisque les échevins de la ville sont forcément des bourgeois).

C'est ainsi que puisqu'ils sont organisés en corps, en association, en fraternité, les bourgeois seront déclarés intouchables, ne pouvant être jugés par autres que leurs pairs les bourgeois. C'est en gros le même principe que toutes les terres franches qui existaient enclavées dans la châtellenie (Blaton, Haubourdin etc.). Mais au lieu qu'il s'agisse de terres franches il s'agit de personnes.

Les limites du pouvoir

Néanmoins mêmes des choses : les biens meubles et catteux (terres, bâtiments), sont affirmés par le roi comme partie intégrante du bourgeois et donc non saisissables. Mais voici déjà que se dessinent les limites du pouvoir des bourgeois en la matière : ça ne concerne ni les fiefs qui sont, par nature, directement tenus d'un seigneur ni les biens tenus des différentes franchises, ni ceux qui se trouvent hors de la châtellenie de Lille.

Les conflits de juridictions sont nombreux avec le chapitre saint Pierre de Lille par exemple, l'un des seigneurs les plus puissants dans Lille, établi par les comtes de Flandre lui aussi. On se bât sur l'utilisation des murs que la ville estime faire partie des fortifications alors que les chanoines les percent. Mais la justice reconnaît au chapitre la propriété des murs en 1506 puisqu'ils font partie de son enclos depuis toujours¹. En 1523 on doit définir clairement qui est le propriétaire de chaque mur entourant la ville. La construction de fortifications aux nouvelles limites de la ville mettra fin à ce conflit là puisqu'elles ne passent plus désormais par l'enclos canonial.

Le Magistrat de Lille n'a pas non plus d'autorité pour juger lors de l'affrontement de l'un des siens avec un noble et doit porter ces litiges là devant le Parlement de Flandre.

Il faudra également attendre que Charles Quint déclare en 1537 que toutes les justices de la châtellenie de Lille sont tenues de mettre en application les sentences des échevins de Lille et qu'à défaut le *prévôt* (qui est le représentant du roi) mettra à exécution celles-ci. En effet les échevins de Lille pouvaient jusque là proclamer autant de bannissements de la châtellenie qu'ils voulaient, il suffisait simplement au banni de se réfugier hors de la partie de la ville tenue par les échevins pour y échapper. Au passage le roi égratigne le droit d'asile des franchises (pour peu qu'elles dépendent de sa souveraineté...).

D'ailleurs face aux droits des autres seigneurs de la ville, la bourgeoisie n'a bien souvent que la possibilité d'avertir, d'élever une protestation ou d'aller au besoin en armes récupérer son bourgeois là où il est assigné à comparaître même à la campagne. Si cette intimidation reste sans effet, elle interpelle le *rewart* qui est son protecteur (*rewart* signifiant *gardien*), qui interpelle à son tour le bailli du châtelain de Lille ou directement le châtelain, et lui-même le comte qui seul a le pouvoir nécessaire pour agir, comme souverain des différents seigneurs de son comté.

*"La ville n'avait en effet aucun pouvoir de le faire dans la châtellenie. Il faut que les agents du pouvoir central viennent à son secours et lui apportent l'autorité qui lui manque"*².

¹ *Aux origines de Lille : La collégiale Saint-Pierre*, Jean-Denis CLABAUT, C&S éditions, 2003, p88

² Albert CROQUEZ, *Histoire de Lille*, 1939, Tome II p 12

L'intérêt commun

Bref les bourgeois font les gros yeux et protestent. Le souverain qui a besoin d'eux pour conserver ses villes (une ville perdue = tout le secteur perdu) en général donne l'ordre à ses agents sur place d'agir en son nom en pleine souveraineté. Car si le Magistrat n'a pas le pouvoir d'agir, le souverain, lui, l'a.

Par ailleurs les bourgeois s'organisent en milices qui assurent (à défaut de garnison) la sécurité de la ville contre les invasions. De plus qui dit ville avec un Magistrat qui a grande autorité dit développement économique harmonieux et donc impositions fructueuses. C'est un bon calcul mutuel de la part du roi et des bourgeois qui, eux, se rendent indispensables au souverain qui peut difficilement leur refuser ce qu'ils demandent...

Principe qui n'est une réalité que dans les villes dont le seigneur principal est également souverain, ayant donc l'autorité nécessaire pour faire appliquer ses décrets quels qu'ils soient. Beaucoup moins efficace et valable pour les villes dont le seigneur principal n'est qu'un subalterne du roi qui doit lui-même lui demander la grâce d'exercer son autorité en faveur de la ville.

Le Magistrat de Lille va donc, avec le temps, obtenir adroitement des pouvoirs supplémentaires de la part de son roi au point qu'il sera nécessaire de redonner des limites à ses compétences judiciaires qui ne diffèrent pas par exemple de celles des seigneurs hauts justiciers de la châtellenie de Lille (Cysoing, Comines, Wavrin, Phalempin et Seclin) qui ont également le droit d'exercer la haute justice. La limite ultime étant la connaissance des cas royaux : atteintes à des officiers royaux et autres crimes de lèse-majesté par exemple. Les condamnations à mort n'étaient pas un privilège spécifique au Magistrat lillois, celui d'Armentières par exemple exerçait le même.

Ces privilèges, franchises accordées aux bourgeois devenus échevins de la ville, Magistrat et Loi sont fragiles. Pour preuve : à chaque avènement d'un nouveau souverain ils lui demandent de prêter serment de garantir ceux-ci.

Hier et aujourd'hui

Rien ne subsistera de cette organisation des échevinages de la ville lors de la création des communes, à commencer par la bourgeoisie. La défense des villes, le notariat et les jugements relevant dès lors de l'autorité de l'Etat. Seul l'urbanisme restera encore une attribution commune dans une certaine mesure. Gestion de l'urbanisme qui n'existait d'ailleurs que dans les villes fortifiées.

On ne peut donc pas dire qu'il y ait eu continuité entre la gestion commune de l'Ancien Régime et la création des communes, même à Lille.

Voir aussi le Castelo-Lillois n°44A version 2 du 31/08/2021 - *Vademecum* – page 55 section 3B et page 205 section 11H.

Suppléer

Archives d'Armentières

Voisines – Certaines communes sont sinistrées au niveau de leurs registres paroissiaux. C'est principalement le cas dans les Weppes, le long de la frontière qui fut un front durant la première guerre mondiale. Il s'agit alors de tenter de suppléer cette absence par les archives des communes voisines.

Bien sur la première guerre mondiale n'est pas le seul facteur expliquant la disparition d'archives précieuses. D'autres conflits et catastrophes plus ou moins naturelles mais aussi la négligence en sont également responsables. Mais parfois une commune voisine a conservé des archives dans lesquelles des voisins comparaissent.

L'idée pour combler les lacunes est la même qu'en généalogie : je ne trouve pas le père de mon ancêtre Charles mais je sais que son frère était Robert. En cherchant des informations concernant ce Robert je trouve qu'il est fils de Louis, qui est donc également le père de Charles...

Ainsi donc il convient de consulter les archives des communes sœurs qui conduiront peut-être au père. Nieppe, Erquinghem sur la Lys et bien d'autres ont pour voisine Armentières qui servira d'exemple ici.

Les archives d'Armentières permettent de remonter au XVI^{ème} siècle sans trop de difficultés. Il existe bien sur les registres paroissiaux qui peuvent mentionner des étrangers comme parrains-marraines avec (parfois) la mention d'un lien de parenté avec l'enfant ou ses parents. Mais encore les archives notariales remontent-elles à 1611. Celles-ci sont en cours de dépouillement par Bernard DALLENE et le résultat publié par le G.R.R.N.¹.

Il existe également diverses archives aujourd'hui communales dont celles de la série FF (justice) dans laquelle on retrouve les actes passés devant les échevins de la ville. Il ne s'agit que de copies d'actes qui étaient délivrés en original sur parchemin muni du sceau de l'échevinage. La fin de ces actes comportant habituellement la date de passation n'est pas reprise. Les actes se terminent par un "etc.". Seule importe aux échevins la date d'enregistrement de l'acte devant eux. Date indiquée en haut de la première page et donc parfois sur une partie du document aujourd'hui détruite. La source de ces copies d'actes est souvent un acte passé devant notaires qui implique un déshéritement, adhéritement ou l'hypothèque (hostigement) d'un bien. On trouve également des nominations de tuteurs comme devant les échevins de n'importe quelle seigneurie. Mais aussi des entrées en bourgeoisie plus spécifiques aux villes.

†Fabrice DE MEULENAERE avait publié dans divers bulletins de la revue *Nord Généalogie* quelques informations extraites d'actes choisis dans chaque liasse. Chaque liasse concernant une année. Voici l'analyse complète des 198 actes de l'année 1627 dont 47 avaient été brièvement analysés par Fabrice.

¹ Période 1611-1630 pour l'instant dans les *Travaux et Etudes Généalogiques*. Voir le site : ggrn.fr

Vous constaterez que les étrangers à Armentières ne sont pas majoritaires, ce qui est assez logique puisque les actes enregistrés concernent des biens sur l'étendue d'Armentières et pas au-delà. Mais tout de même...

La numérotation de ces actes a été ajoutée par mes soins, elle n'est pas mentionnée sur ceux-ci qui se trouvent en vrac dans la liasse.

Archives communales d'Armentières - FF 60 - Liasse 7 - Année 1627

A.M.Armentières - FF60 acte 1 du 27/03/1627 (2)

Antoinette SIX veuve de François LELEU et Péronne SIX sa sœur, ancienne fille à marier d'Armentières, vendent sur leurs biens à Marguerite SABLE veuve d'Antoine DUMOULIN, 37£ 10s de lettre de rente héritière par an au rachat de 600£. Hostigement d'une maison à Armentières rue du Brusle tenant à la maison de la veuve Henri BOLDIN le jeune.

A.M.Armentières - FF60 acte 2 du 29/01/1627 (4)

Furent commis tuteurs d'Antoine, Jean, Antoinette, Chrétienne, Marie de Martine HEMELRICQ enfants mineurs de feu Jean HEMELRICQ et de Jeanne SIX qui fut sa seconde femme : Antoine et Philippe SIX, oncles desdits enfants.

A.M.Armentières - FF60 acte 3 du 14/05/1627 (5)

Fut commis tuteur avec Vincent DHARDUIN à Jean et André DELECROIX enfants de Jean et de Françoise DARDUIN : François DESAINS beau-frère aux dits mineurs.

A.M.Armentières - FF60 acte 4 du 16/07/1627 (6)

Péronne SIX, ancienne fille non mariée de feu Jean SIX, et Chrétien LELEU fils de feu François d'Armentières, vendent sur leurs biens à Jacquemine BACLER fille non mariée de feu Noël BACLER d'Armentières, 12£ 10s de lettre de rente héritière par an rachat de 200£. Hostigement d'une maison rue du Brusle à Armentières. Le même jour ladite SIX décharge ledit Chrétien de ce qu'il pourrait devoir. En marge : Rente rachetée le 14 mai 1629 par lesdits à ladite.

A.M.Armentières - FF60 acte 5 du 02/07/1627 (8)

Antoine et Philippe SIX tuteurs d'Antoine, Jean, Antoinette, Chrétienne, Marie et Martine HEMELRYCQUE enfants mineurs de feu Jean HEMELRYCQ et de Jeanne SIX sa femme d'Armentières, pour faire solution de paiement à François LAGACHE, bourgeois d'Armentières et notre confrère en Loi de 2400£ que ledit défunt et sa femme lui devaient à cause de prêt, ils créent une lettre de rente héritière de 150£ par an au rachat de ladite somme. En marge : Remboursée par Gilles LAGACHE, tuteur desdits enfants de feu Jean et de feu Jeanne SIX, sa femme en dernières noces, la moitié de la dette et 7 mois 5 jours d'arriérages le 7 février 1637. Autre ajout en marge : Demoiselle Isabeau COLPART veuve dudit François LAGACHE a reçu dudit Gilles l'autre moitié et les arriérages le 24 mars 1640.

A.M.Armentières - FF60 acte 6 du 01/05/1627 (10)

Jean DESRUMAUX, Mathis COCQUEL et André LE PIPPRE tuteurs judiciairement commis aux enfants de feu Jean DESRUMAUX qu'il eut de Jeanne DESAINS sa femme, présentement femme en secondes noces de Nicolas CHARLES fils de Nicolas, se sont accordés devant notaires le 30 avril dernier avec ladite veuve concernant la brasserie où ledit DESRUMAUX est mort. Pour éviter procès entre eux il est convenu de vendre ladite maison pour payer les dettes et ensuite répartir le reste en deux parts égales. Autorisation de vendre aux enchères par le roi Philippe IV.

A.M.Armentières - FF60 acte 7 du 12/06/1627 (13)

Antoine et Philippe SIX tuteurs d'Antoine, Jean, Antoinette, Chrétienne et Martine HEMELRICQ, enfants mineurs de feu Jean et de feu Jeanne SIX, obtiennent le droit de vendre aux enchères par le roi Philippe IV, les biens desdits mineurs pour payer les dettes.

A.M.Armentières - FF60 acte 8 du 07/06/1627 (14)

François DESAINS, teinturier et Marie DELECROIX sa femme d'Armentières, vendent à Jean, André et ladite Marie DELECROIX, enfants de Jean et de Françoise DE HARDUIN, Vincent DE HARDUIN tuteur desdits Jean et André mineurs acceptant, 50£ de lettre de rente héritière par an au rachat de 800£.

A.M.Armentières - FF60 acte 9 du 02/07/1627 (16)

Antoine et Philippe SIX tuteurs d'Antoine, Jean, Antoinette, Chrétienne et Martine HEMELRICK, enfants mineurs de feu Jean qu'il eut de feu Jeanne SIX en secondes noces, se présentent devant Jean DE WATERLET écuyer, Sr de Caneghem, bailli d'Armentières pour faire enregistrer l'autorisation de vendre des biens donnés par Philippe IV. Audition de témoins : Pierre et Jacques SIX, oncles desdits mineurs qui confirment la nécessité de vendre.

A.M.Armentières - FF60 acte 10 du 05/02/1627 (18)

Furent commis tuteurs de Nicolas PUISSOT fils de feu Antoine (ou PAISSOT) qu'il eut d'Isabeau STROBBE sa femme en premières noces : du côté paternel Antoine PUISSOT, cousin germain des dits mineurs et du côté maternel Gilles DELEMOTTE, parrain dudit mineur.

A.M.Armentières - FF60 acte 11 du 13/01/1627 (19)

Devant le Souverain Bailliage de Lille. Florent LAMBIN, manouvrier à Houplines nomme procureurs spéciaux Jean LAMBIN l'aîné, drapier à Quesnoy sur Deûle et Julien LELONG, drapier à Houplines, Josse HACHE et Jean MOTHEZ, procureurs postulants à Lille pour vendre ses biens.

A.M.Armentières - FF60 acte 12 du 26/01/1627 (21)

Jean DELERUELLE dit de Bos se fonde en plainte sur les biens délaissés par le trépas de François VERBLOET vivant hôte de la *Rouge Croix* à Armentières pour avoir paiement de 90£ à cause de vente de rondelles et autres.

A.M.Armentières - FF60 acte 13 du 31/01/1627 (22)

Saisi d'un hostile à faire drap, une lame étoffée etc. chez Cornille DELAOUTRE à la requête de Pierre LE CANDELIER et Antoine WICART.

A.M.Armentières - FF60 acte 14 du 12/01/1627 (23)

Simon BAUCHET, notaire et Péronne ROUZE sa femme d'Armentières, pour faire solution de paiement à Barbe FAUVARCQUE veuve de Pedro DEL RIO et auparavant de Michel DELEFORTRIE d'Armentières de 2600£ qu'elle leur a donné pour retenir une lettre de rente héritière par la vente par eux faite ce jour à ladite veuve de la maison ci-après hostigée, étant ladite somme restant des deniers principaux de la vente, ils créent une lettre de rente héritière de 162£ 10s par an au rachat de ladite somme avec hostigement de ladite maison rue de l'Atre. Note en marge : Ladite veuve a reçu dudit 650£ à déduire le 16 février 1628. Autre ajout : Remboursée le 22 janvier 1632.

A.M.Armentières - FF60 acte 15 du 12/01/1627 (25)

Pierre ROMON fils et héritier de Melchior ROMON, passementier à Armentières, vend à Claude PECQUEUR, sergent à Armentières, les 2/3 de la moitié d'une maison rue du Moulinet à Armentières à l'encontre de l'acheteur qui en a la moitié acquise des ministres des pauvres d'Armentières et des enfants de feu Antoine DE LIGNY qui ont l'autre tiers de la moitié.

A.M.Armentières - FF60 acte 16 du 12/01/1627 (27)

Antoine DARTHOIS fils de feu Josse, monteur de chardons à Armentières, reconnaît devoir à Michel LONGUEPEE fils de feu Noël, tondeur de grandes forces à Lille, 168£ 19s initialement dus à François VANOYE le jeune pour la vente de marchandise de draperie et dépenses de bouche dont ledit LONGUEPEE a acquis droit. A rembourser à Pâques communiaux prochaines. Hostigement d'une maison rue de la Briqueterie à Armentières. Avec livraison de marchandise de chardons audit LONGUEPEE et à Nicolas LONGUEPEE son frère.

A.M.Armentières - FF60 acte 17 du .././1627 (29)

Clais FLOOR (Nicolas), marchand brasseur et Marie MALBEZIN sa femme auparavant veuve d'Adrien LESTIENNE d'Armentières, reconnaissent devoir à Robert DESPLANCQUES, marchand à Béthune, 17082fl 9 patards à cause de vente de grains vendu audit LESTIENNE et à ladite Marie durant sa viduité puis audit FLOOR pour être utilisés dans leur brasserie, à rembourser en plusieurs fois, de trois mois en trois mois. Hostigement d'une choque de maisons et brasserie au quartier du Bas Rens (sic – Rang) à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 18 du 04/01/1627 (31)

Jacques COCHET fils de feu Mathurin, caudrelier à Armentières, vend à Jean DE BEAUMONT, marchand caudrelier à Lille, Jacques BARBRY procureur spécial dudit DE BEAUMONT acceptant, une maison acquise par décret et depuis réédifiée de nouveau au front du vieux rivage à Armentières tenant à la taverne de l'*Anneau d'Or* appartenant à Philippe VASTAPIN acquise de Thomas LHERMITTE.

A.M.Armentières - FF60 acte 19 du 07/01/1627 (33)

Furent commis tuteurs de Marie DELEBECQUE fille de Pierre qu'il eut de Jeanne LECOURT sa première femme : du côté paternel Jean DELEBECQUE, oncle de ladite fille et du côté maternel Jean LECOURT, aussi son oncle. Le même jour Pierre DELEBECQUE, marchand de toile à Armentières d'une part, Jean DELEBECQUE fils mineur dudit Pierre qu'il eut de Jeanne LECOURT sa première femme d'autre part. Pour entretenir paix avec sadite fille, ledit père partage les biens de la maison mortuaire de sa dite mère : 800£ et la décharge des dettes. Il hostige une choque de deux maisons au coin des rue d'Arras et de Notre-Dame à Armentières et une maison rue des Agneaux.

A.M.Armentières - FF60 acte 20 du 04/01/1627 (35)

Sont nommés tuteurs de Jacques, Pierre, Péronne et Marguerite GARCHETTE, enfants mineurs de Jean GARCHETTE, marchand de beurre à Armentières qu'il eut de feu Catherine BASTIEN sa femme : du côté paternel Jacques WELLECOMME, cousin desdits enfants, et du côté maternel Pierre BASTIEN leur oncle. Puis partage des biens de la maison mortuaire : 2400£ faisant chacun 600£ et la décharge des dettes. Hostigement d'une choque de maisons **rue de Glatigny alias des Pourcheaux** à Armentières, la moitié d'une autre choque sur le marché, une lettre de rente héritière de 1400£ obligeant Denis BRETON et Gillette BALDE sa femme à présents terminés (morts) devant échevins d'Armentières le 29 novembre 1606 hostigeant une maison sur le marché appartenant à présent à la veuve de Jacques BARIZEL le jeune, fille dudit feu Denis BRETON.

A.M.Armentières - FF60 acte 21 du 30/06/1627 (37)

Pierre RICQUART marchand orfèvre à Armentières et Françoise STEELANT sa femme, reconnaissent vendent à Jean DEUSART fils de feu Jean, marchand à Armentières, 75£ de lettre de rente héritière par an au rachat de 1200£, rachetable en deux fois. Pierre COUSTENOBLE, marchand tanneur et Marie FORCHEVILLE sa femme d'Armentières se portent caution. Ajout en marge : Remboursée le 30 décembre 1627.

A.M.Armentières - FF60 acte 22 du 30/06/1627 (39)

Pierre COUSTENOBLE marchand tanneur de cuirs et Marie FORCHEVILLE sa femme d'Armentières, vendent sur leurs biens à Jean DIEUSART fils de feu Jean, marchand à Armentières, 312£ 10s par an de lettre de rente héritière au rachat de 5000£, rachetable en cinq fois.

A.M.Armentières - FF60 acte 23 du 22/06/1627 (41)

Antoine LE GRUSON fils de feu Daniel d'Armentières pour lui et fort de Jacques DE GRUSON son frère, ensemble ledit Antoine et Eustache COCQUEL tuteurs de Daniel DE GRUSON fils mineur dudit feu Daniel qu'il eut de feu Jeanne COCQUEL sa seconde femme, déclarent que le 28 mai de cet an comparant devant Jacques VANDEWALLE, notaire, ils ont vendu aux enchères à Nicolas DE HANE, maître charpentier à Armentières, une maison à Armentières rue des Espaignartz pour 11050£, pour quoi ils se déshérent.

A.M.Armentières - FF60 acte 24 du 28/06/1627 (43)

Furent commis tuteurs de Francine ROBAULT fille mineure de feu François ROBAULT qu'il eut de Christofline LIPPINS : Bernard et Mahieu ROBAULT, oncles paternels de ladite mineure.

A.M.Armentières - FF60 acte 25 du 28/06/1627 (44)

Henri LENGART, cordonnier à Armentières et Marie DELEMOTTE sa femme, vendent à Jean SENESCHAL, cordonnier à Armentières, 18£ 12s de lettre de rente héritière par an au rachat de 300£, hostigeant leur part dans une choque de maisons à Armentières au marché, une autre choque de deux maisons rue des Espaignars et une maison rue de la Briqueterie. En marge : Annulée par André QUYCKE et Catherine DUBOIS sa femme ayant droit par transport comme reprise en une autre lettre de rente héritière du 6 juillet 1640 obligeant ledit LENGART et sa femme.

A.M.Armentières - FF60 acte 26 du 21/06/1627 (46)

Philippe DE GORRE, Pierre DESAINS et Jean LIENARD, ministres des pauvres d'Armentières, vendent à Grégoire MOREL, foulon à Armentières, le quart d'une maison rue du Plat à Armentières tenant aux hoirs Pierre CORRION et Jeanne LEROY sa femme, appartenant aux pauvres comme administrateurs des biens et personne d'Anne SEUWIN à l'encontre de l'acheteur, de Gilles SEUWIN et Caipronne (?) SEUWIN.

A.M.Armentières - FF60 acte 27 du 21/06/1627 (48)

Jean LE BOURGEOIS Sr de Lobel de **Marquillies** d'une part, Jacques BUENS fils de feu Guillaume d'Armentières d'autre part. Pour mettre fin au procès entre eux avec saisie des biens du second devant les échevins d'Armentières pour avoir paiement de 1000£ reconnus dus par acte devant Jacques DE GRAVE, notaire le 29 décembre 1626. Moyennant 876£ à prendre sur les biens saisis sous forme d'une lettre de rente héritière de 54£ 15s par an, ledit procès est mis à néant.

A.M.Armentières - FF60 acte 28 du 21/06/1627 (50)

Jean Baptiste CHARNIEL, hôte à l'*Ecu de Bourgogne* à Armentières d'une part, Jacques BUENS fils de Guillaume d'Armentières d'autre part. Pour mettre fin au procès entre eux et mise faite sur les biens du second pour avoir payement de 800£, moyennant 704£ de lettre de rente héritière à 44£ par an, le procès est mis à néant.

A.M.Armentières - FF60 acte 29 du 22/06/1627 (52)

Philippe DE GORRE, Jean LIENART et Pierre DESAINS ministres des pauvres d'Armentières vendent à Clément BOURSETTE fils de Jean d'Armentières, une petite maison à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 30 du 15/06/1627 (54)

Furent commis tuteurs de Gilles, Jeanne et Marie CRACIN enfants mineurs de feu Catherine ROUSSEL qu'elle eut de Thomas CRACIN son mari : Pierre ROUSSEL, grand-père et Antoine COCQUEL, cousin des dits mineurs. Puis formature par leur père : 1000£ faisant 303£ 6s 8d chacun, leur entretient, alimentation, école, foi catholique.

A.M.Armentières - FF60 acte 31 du 15/06/1627 (56)

Furent commis tuteurs de Joachim, Jacques, Antoine et Jeanne PRONNIER enfants mineurs de feu Michel PRONNIER qu'il eut de vivante Jeanne LHERMITTE sa femme : Jean LEENE et Pierre SCAY beaux-oncles desdits mineurs. Puis formature : 3200£ faisant 800£ chacun etc. avec hostigement d'une maison rue des Tripiers à Armentières et d'un lieu manoir sur 12c à Armentières en la Sec Rue.

A.M.Armentières - FF60 acte 32 du 17/06/1627 (58)

Furent commis tuteurs d'Antoine, François, Jacques, Jeanne et Marie BEUSCHE, enfants mineurs de feu Gilles BEUSCHE qu'il eut de vivante Marie DE LE COEULLERIE sa femme : Mathis COCQUEL et André LE PIPPRE. Puis formature : 600£ chacun etc. Hostigement d'une choque de deux maisons avec jardin à Armentières rue du Plat.

A.M.Armentières - FF60 acte 33 du 31/12/1627 (60)

Jacques BUENS fils de feu Willems (Guillaume) d'Armentières reconnaît devoir à Jacques DE GRAVE, greffier criminel d'Armentières, Hubert LHERMITTE marchand tanneur et Jacques VANDEWALLE, notaire à Armentières, 966£ à cause de ce qu'ils ont pris à leur charge en l'acquit dudit BUENS à diverses personnes pour quoi ils font procéder à la vente des profits et revenus pour cent ans un jour d'une maison rue de Lassus, somme que le premier comparant promet de leur rembourser d'ici mi-mars 1628 avec hostigement de quatre vaisselles, l'une d'argent doré, trois d'argent. En marge : Remboursé le 27 novembre 1628.

A.M.Armentières - FF60 acte 34 du 18/06/1627 (62)

Maître Henri COMMERE, chirurgien à Armentières vend au profit des pauvres d'Armentières représentés par Philippe DE GORRE, Jean LIENARD et Pierre DESAINS, ministres, 100£ de lettre de rente héritière par an au rachat de 1600£, la somme provenant du rachat d'une lettre de rente héritière due par Jean DE TURCQ (?) légatée par feu Demoiselle Marguerite MOREL à ladite pauvreté, avec hostigement d'une choque rue du Brusle à Armentières. En marge : Rachetée par ledit COMMERE le 22 juin 1629.

A.M.Armentières - FF60 acte 35 du 18/06/1627 (64)

Demoiselle Barbe FAUVARCQUE veuve de Pedro DEL RIO et auparavant de Michel DELEFORTRIE d'Armentières déclare que le 28 août dernier devant les échevins d'Armentières, elle a donné entre vifs à la table des pauvres d'Armentières, une pièce de terre à labour à Warneton tenue de la Srie du Hem de 5c 22v tenant à la ruelle de la cense du Hem, mais le seigneur du Hem fait de la difficulté de consentir à l'amortissement. Elle donne donc ladite pièce à Philippe COCQUEL et Jeanne GRUGEON sa femme de Warneton. Désirant faire la donation initiale, elle charge ledit COCQUEL et sa femme de vendre ladite pièce aux enchères pour en donner le résultat aux pauvres moins 24£ pour eux. Ce qui est accepté par les ministres de la table des pauvres moyennant estimation par eux et gens s'y connaissant et l'impossibilité de charger la pièce d'hypothèque par ledit COCQUEL et sa femme.

A.M.Armentières - FF60 acte 36 du 18/06/1627 (66)

Demoiselle Barbe FAUVARCQUE veuve de Pedro DEL RIO et auparavant de Michel DELEFORTRIE d'Armentières donne à Philippe COCQUEL, laboureur et Jeanne GRUGEON sa femme de **Warneton**, 5c 22v de labour à Warneton tenus du Hem aux conditions prévues à l'acte précédent.

A.M.Armentières - FF60 acte 37 du 18/06/1627 (68)

Jacques LAIGNEL, marchand brasseur à **Marck lez Calais**, vend à Bernardin DUPUICH (DUPUIS), marchand à Armentières, une choque de maison rue de l'Atre à Armentières devant sous-rente à la chapelle Notre-Dame en l'église d'Armentières et d'une lettre de rente héritière envers les pauvres et moyennant 12£ à la femme du vendeur.

A.M.Armentières - FF60 acte 38 du 09/12/1626 (70)

Antoine GRUISON et Eustache COCQUEL, tuteurs de Daniel GRUISON fils mineur de feu Daniel et de Jeanne COCQUEL ayant le tiers d'une maison rue des Espaignarts à Armentières, et le tiers d'une lettre de rente héritière de 26£ 5s par an au rachat de 420£ obligeant Jean LEHUT (?) brasseur à Armentières et Jacqueline LHERMITTE sa femme, tiers d'une autre de 18£ 15s par an au rachat de 300£ obligeant François DEVOS, marchand tanneur à Armentières, succédés audit mineur par le trépas de Marie GRUISON sa sœur, à l'encontre dudit Antoine GRUISON et Jacques GRUISON ses frères qui sont en passe de vendre leurs parts, demandent au roi l'autorisation de la vendre, ce qui leur est accordé.

A.M.Armentières - FF60 acte 39 du 04/05/1627 (73)

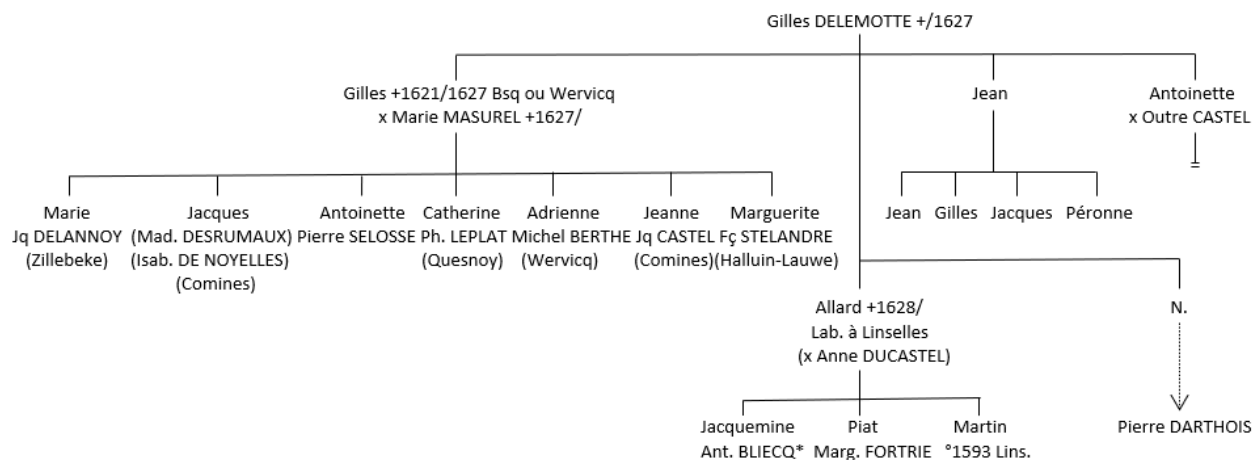
Comme Antoine BEHAGLE et Jacques BOCQUILLON, curateurs commis aux biens vacants par le trépas de Guillaume WATTEPATTE vivant drapier à Armentières, ont présenté à Jean DE WATRELET écuyer, Sr de Caneghem, bailli d'Armentières et aux échevins, l'autorisation par lettres patentes du roi de vendre, on interroge les dits commis avec Pierre PELLE, amis acquis de ladite mineure qui affirment la véracité du contenu des dites lettres obtenues. Les échevins autorisent la vente aux enchères pour les deniers être employés aux dettes et profit de ladite Chrétienne WATTEPATTE.

A.M.Armentières - FF60 acte 40 du 04/05/1627 (75)

Comme Antoine BEHAGLE et Jacques BOCQUILLON, curateurs commis aux biens vacants par le trépas de Guillaume WATTEPATTE et Pierre PELE fils de feu Claude, maître foulon à Armentières déclarent que le 11 mai dernier devant Simon BAUCHET, notaire, ils ont vendu aux enchères à Nicolas CHARLES, lieutenant de bailli d'Armentières, les 3/4 d'un héritage au quartier du Bas Rang à Armentières tenant à la montée d'eau du moulin à chaudrons et à la maison dudit feu Claude PELE, à l'encontre des enfants de feu Bauduin DELESTREE et de feu Marguerite PELE moyennant un mur à faire.

A.M.Armentières - FF60 acte 41 du 04/05/1627 (79)

Jean et Charles DELEMOTTE pour eux et forts de Jacques DELEMOTTE, tous trois enfants de feu Jean DELEMOTTE, Jacques DELEMOTTE fils de feu Gilles pour lui et fort de Jacques DELANNOY et Marie DELEMOTTE sa femme, Pierre SELOSSE et Antoinette DELEMOTTE sa femme, Philippe LEPLAT et Catherine DELEMOTTE sa femme, Michel BERTHE et Adrienne DELEMOTTE sa femme, Jacques CASTEL et Jeanne DELEMOTTE sa femme et François STEELANDRE et Marguerite DELEMOTTE sa femme, lesdites Marie, Antoine, Catherine, Adrienne, Jeanne et Marguerite filles dudit feu Gilles et sœurs dudit Jacques, Martin DELEMOTTE fils et procureur spécial d'Allard DELEMOTTE par procuration devant les hommes des franchises de Blaton et Linselles, vendent à Henri LENGART fils de feu Antoine, cordonnier à Armentières, les 3/4 d'une maison rue de la Briqueterie à Armentières à eux par le trépas d'Antoinette DELEMOTTE vivante veuve d'Outre CASTEL, leur tante morte sans hoirs en ligne directe, à l'encontre de Pierre DARTHOIS, devant une rente de 500£ à la veuve Gilles DELEMOTTE. En marge : Le 27 juillet 1628 Allard DELEMOTTE, Jean DELEMOTTE pour lui et Jacques, Gilles et Péronne DELEMOTTE ses frères et sœur, Jacques DELEMOTTE fils de feu Gilles pour lui et ses frères et sœur reconnaissent avoir été payés par ledit Henri LENGART de 231£ restant.



* A.C.Linselles FF24 : Contrat de mariage en 1621, témoin Gilles DELEMOTTE son oncle de Bousbecque.

D'après les recherches de Régis NOLF

A.M.Armentières - FF60 acte 42 du 01/05/1527 (82)

Devant les hommes de fief des franchises du Blaton et Linselles. Allard DELEMOTTE fils de feu Gilles, laboureur à **Linselles** établi Martin DELEMOTTE son fils demeurant chez lui comme procureur spécial pour se déshériter au profit d'Henri LENGART, cordonnier à Armentières, de la portion d'une maison à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 43 du 12/05/1627 (85)

Toussaint DESBARBIEUX Sr des Prés et François GRENU LE PIPPRE, exécuteurs testamentaires de feu Demoiselle Jacqueline LHERMITTE à son trépas veuve de Josse CUIGNET déclarent que ledit feu CUIGNET a donné à Sœur Marie CUIGNET fille de feu Bernard, religieuse professe au couvent des Sœurs Grises hospitalières d'Armentières, les profits et revenus d'une lettre de rente héritière de 23£ par an obligeant Jean DUTHOIT l'aîné en laquelle rente Dominique DELECROIX appert originellement être obligé vers Jacques CAPPON par lettres devant les échevins d'Armentières le 12 août 1538, pour en jouir sa vie durant. Comme ladite Jacqueline LHERMITTE par son testament déclare qu'advenant le trépas de ladite Sœur Marie, elle laissera au couvent la moitié de la rente et l'autre moitié à ses héritiers, les comparants remettent la moitié de la rente entre les mains de Sœur Péronne DUPRET, maîtresse dudit couvent.

A.M.Armentières - FF60 acte 44 du 12/05/1627 (86)

Toussaint DESBARBIEUX Sr des Prés, fils de Toussaint et de feu Demoiselle Marie LHERMITTE qui fut fille d'Antoine LHERMITTE et ledit Antoine fils de feu Jean LHERMITTE, et François GRENU LE PIPPRE exécuteurs testamentaires avec ledit Toussaint DESBARBIEUX Sr de Salomé et Jean DELANNOY Sr des Plantis, de feu Demoiselle Jacqueline LHERMITTE fille dudit feu Antoine, à son trépas veuve de Josse CUIGNET vivant demeurant à **Lille**, ledit Sr des Prés aussi procureur spécial dudit Sr de Salomé son père et fort dudit DELANNOY, pour accomplir ledit testament passé devant maître Jacques BRIDOU, notaire à Lille le 30 janvier 1627, qui ordonne de donner **1200fl pour servir à l'instruction de douze pauvres enfants fils ou filles d'Armentières tant en la crainte de Dieu que lecture et écriture, coudre et autres ouvrages convenables chez les Sœurs Grises d'Armentières** desquels enfants ses héritiers auront choix. S'accordent avec Sœur Péronne DUPRET, maîtresse, Sœur Jeanne SCOUTETEN, mère marthe, Sœur Marie CUIGNET et Sœur Claire DESRUELLES dudit couvent, moyennant une lettre de rente héritière donnée des échevins d'Armentières le 23 avril 1580 de 700£ obligeant la ville d'Armentières au profit de Jérôme [Détruit] transportée par Pierre DESAINS et Catherine HENNION veuve dudit Jérôme à Christophe MERCHIER époux de ladite feu Jacqueline LHERMITTE et audit DESBARBIEUX de Salomé époux de ladite Demoiselle Marie LHERMITTE devant Jacques DE GRAVE, notaire, le 3 juin 1592 dont ledit MERCHIER a transporté la moitié à Clément HESPEL, greffier civil d'Armentières par acte devant ledit DE GRAVE le 2 octobre 1596 dont ledit de Salomé a acquit droit devant Guillaume DUBOIS, notaire, le 16 novembre 1607. Une autre lettre de rente héritière du 26 novembre 1613 de 500£ obligeant la paroisse d'Armentières et manants en leurs noms privés au profit de Clément HESPEL depuis assignée à ladite Jacqueline par partage des biens dudit HESPEL et par feu Demoiselle Cécile (?) GRENU sa femme auparavant veuve d'Antoine LHERMITTE. Une autre lettre de rente héritière du 5 novembre 1615 de 700£ obligeant ladite paroisse et manants au profit dudit HESPEL assignée à Demoiselle Jacqueline LHERMITTE et au Sr de Salomé à cause de sa feu femme par ledit partage devant Philippe CASTEL, notaire. Ces deux dernières venues audit Salomé et l'autre à ladite Jacqueline par arrière partage devant Roland DE BEAUMARETZ, notaire à Lille. Liste des enfants choisis par le Sr des Prés au nom desdites Marie et Anne ses sœurs : Catherine VANDICLE fille de François, Marie DELECAUCHIE fille de Nicolas, Marie BARBRY fille de François, Péronne BEUVET (BENNET) fille de Jean, Catherine MAHIEU fille de feu Roland, Marguerite LENOIR fille de feu Pierre, Marguerite COCQUEL fille de feu Gilles, [Détruit] ROUGE fille de Jean, (blanc) HOYEL fille de Pierre, Marie PLAISANT fille de Jacques, Marie DETZ fille de Nicolas et Chrétienne FLAMENT fille de feu Pierre.

A.M.Armentières - FF60 acte 45 du 18/06/1627 (88)

Furent commis tuteurs d'Antoine POLLET fils mineur de feu Gilbert qu'il eut de Catherine LHERMITTE sa femme à présent alliée avec Pierre DE GRAVE : Mathieu POLLET grand-père et Claude DESCRETONS bel-oncle dudit mineur du côté paternel, Jean et François LHERMITTE, oncles dudit mineur du côté maternel.

A.M.Armentières - FF60 acte 46 du 13/05/1627 (89)

Hester DELERUYELLE veuve de Christophe BOIDIN (ou Chrysole BOIDIN ?) d'Armentières, vend sur ses biens à Pierre HENNIART, marchand à Armentières, une lettre de rente héritière de 6£ 6s par an au rachat de 100£ à deux rachats égaux avec hostigement d'une maison rue de la cour de Lassus.

A.M.Armentières - FF60 acte 47 du 14/05/1627 (91)

François CHARLES maître maçon à Armentières vend sur ses biens à Pierre HENNIART, marchand drapier à Armentières, une lettre de rente héritière de 6£ 5s par an au rachat de 100£, hostigeant une choque de maisons rue des Agneaux à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 48 du 15/05/1627 (93)

Jeanne SALOMEZ veuve d'Aaron LEROY d'Armentières, vend à Clément BOURSETTE fils de Jean d'Armentières, une maison rue Notre-Dame à Armentières tenant à la maison d'Antoine CORNILLON fils de feu Jacques.

A.M.Armentières - FF60 acte 49 du 20/05/1627 (95)

Antoine BEHAGLE et Jacques BOCQUILLON curateurs commis aux biens vacants par le trépas de Guillaume WATTEPATTE vivant drapier à Armentières, vendent aux enchères à Jean CLAUS, marchand à Lille au nom de la veuve Antoine RAMBART, une maison acquise par ledit défunt de Pierre DELEMONTAGNE rue de la Briqueterie à Armentières et une foulerie avec usines et trois autres petites demeures au quartier du caufour occupé par Pierre HENNEL, haboutant à une ruelle nommée la ruelle Hennel menant de la rue du caufour à la Lys et encore la moitié d'une foulerie et usines à l'encontre de Pierre PELE et les hoirs de feu Bauduin DELESTREE au Bas Rang.

A.M.Armentières - FF60 acte 50 du 21/05/1627 (97)

Antoine LE NOBLE époux de Catherine RAMERY fille de feu Philippe et de Catherine LEMAIRE d'Armentières, vend à Maximilien LHERMITTE fils de feu Jacques d'Armentières, 1/5^e d'une maison sur la rue venant du cimetière vers le nouveau rivage à l'encontre de Wallerand, Charles, Florence et Marguerite RAMERY frères et sœurs de ladite Catherine.

A.M.Armentières - FF60 acte 51 du 28/05/1627 (99)

Madeleine RENAUD veuve de Guillaume HOUAINE (HORAIN, HOVAINE, HOVYNE ?) d'Armentières vend sur ses biens à Guy BOIDIN fils de feu Antoine, boulanger à Armentières, 40s par an de lettre de rente héritière au rachat de 32£, hostigeant une petite demeure rue des Agneaux à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 52 du 28/05/1627 (100)

Jean PATERNE fils de feu Jacques d'Armentières, reconnaît que par contrat anténuptial passé devant Jacques VANDEWALLE, notaire, le 24 mars 1627 avec Chrétienne DE FIVES à présent sa femme, il a été conditionné s'il mourait avant elle sans enfants, elle aurait la jouissance sa vie durant d'une choque de maisons rue d'Arras à Armentières tenant à Jean CORNILLON fils de Jean et une autre demeure à l'arrière qu'il a acquis de la veuve Mahieu PINCHON, et elle remporterait ses vêtements et bijoux venant de son chef ainsi que les meubles qu'il laisserait à sa mort, farine, blé, lin, toiles et autres avec les accoutrement et bijoux du défunt, marchandises de tuiles et lattes et 15£ de gros par an. Désirant l'assurer de cela, il hostige ladite choque de maisons, une autre choque à trois demeures rue de la Belle Croix à Armentières et une maison rue d'Erquinghem à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 53 du 31/05/1627 (102)

Comme Jean BOURSETTE tuteur avec Pierre PREMESQUES de Jean et Pierre BOURSETTE enfants mineurs d'Antoine BOURSETTE qu'il eut de feu Chrétienne DESAINS, Jean DELECOURT tuteur avec Pierre MOUTON de Jean ADAM fils mineur de feu Roger ADAM et Antoine DUTHOIT tuteur avec Vincent DILLIES d'Alexandre, Michel et Balthazar BATTEUR enfants mineurs de feu Jean BATTEUR ont présenté lettres patentes du roi les autorisant à vendre à Nicolas CHARLES, lieutenant de bailli d'Armentières, après confirmation par lesdits Jean BOURSETTE, Jean DELECOURT et Antoine DUTHOIT de la vérité de ladite nécessité de vendre, les échevins d'Armentières les autorisent à vendre leurs parts dans deux parties de prés aux enchères.

A.M.Armentières - FF60 acte 54 du 04/06/1627 (104)

Catherine DELEBECQUE veuve de Jean SALENGRE et auparavant de Thomas MALBESIN, et Jacques MALBESIN son fils, vendent sur leurs biens à Jacquemine DELEBECQUE veuve de Jean HERBY d'Armentières assistée d'André et Jean HERBY ses fils, 31£ 5s de lettre de rente héritière par an au rachat de 500£ pour quoi ils hostigent une maison rue d'Arras à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 55 du 15/05/1627 (106)

Jean BOURSETTE et Pierre PREMESQUES tuteurs de Jean et Pierre BOURSETTE enfants mineurs d'Antoine BOURSETTE qu'il eut de feu Chrétienne DESAINS, Jean DELECOURT et Pierre MOUTON tuteurs de Jean ADAM fils mineur de feu Roger ADAM et Antoine DUTHOIT et Vincent DILLIES tuteurs d'Alexandre, Michel et Balthazar BATTEUR enfants mineurs de feu Jean BATTEUR, Laurent BRIE et Martin LIBAN tuteurs de Jeanne BATTEUR fille mineure de feu Michel BATTEUR, tous lesdits mineurs petits-neveux de feu Marguerite RAMBOUT morte à Armentières sans hoirs, leur grand-tante, obtiennent lettre patente du roi pour vendre aux enchères un biens des dits mineurs.

A.M.Armentières - FF60 acte 56 du 07/06/1627 (109)

Jean COUSTENOBLE, laboureur et Péronne HENNION sa femme d'Armentières, vendent sur leurs biens au profit de Jacquemine BACLER fille non mariée de feu Noël BACLER d'Armentières, 37£ 10s de lettre de rente héritière par an au rachat de 600£.

A.M.Armentières - FF60 acte 57 du 07/06/1627 (111)

Charles et Florence RAMERY et Pierre DE SAILLY époux de Marguerite RAMERY, lesdits RAMERY enfants et héritiers de feu Philippe RAMERY qu'il eut de feu Catherine DELEMAIRE sa femme, vendent à Maximilien LHERMITTE, hôte à Armentières, une maison en la rue menant du cimetière vers le rivage à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 58 du 04/03/1627 (113)

Antoine BEHAGLE et Jacques BOCQUILLON curateurs commis aux bien vacants délaissés par le trépas de Guillaume WATTEPATTE vivant drapier à Armentières trouvant la maison mortuaire chargée de beaucoup de dettes et ayant laissé une fille nommée Chrétienne WATTEPATTE qui est simple d'esprit, ayant doute que ladite maison mortuaire soit insolvable, le magistrat d'Armentières a jugé bon de les commettre curateurs pour vendre une maison rue de la Briqueterie, une choque de maisons avec ouvroir de foulerie en la ruelle dite Hennel et la moitié d'une maison front du Bareng (sic). Obtiennent autorisation de vendre aux enchères du roi.

A.M.Armentières - FF60 acte 59 du 19/04/1627 (116)

Noël DUBOIS fils de feu Simon, laboureur à Radinghem, époux d'Antoinette LAIGNEL, nièce et héritière de feu Agnès LAIGNEL sa tante, vend aux enchères à Jean BUISINE fils de feu Fiacre, laboureur à Armentières, une maison rue du Plat à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 60 du 19/04/1627 (118)

Jonas VANDAMME et Jean DUMETZ tuteurs de Jean et Josse FACE, enfants mineurs de feu Jean qu'il eut de Marie VANDAMME sa femme à présent alliée avec Michel HAVRICQ, déclarent que le 17 mars devant Jacques VANDEWALLE, notaire, ils ont vendu aux enchères à Chrétien CHEVALIER, marchand drapier, une portion de 24 pieds de large et 130 pieds de profond au pourpris de la maison occupée par ledit HAVRICQ appartenant aux dits mineurs rue au Sac à Armentières et précisent les conditions de construction d'une maison.

A.M.Armentières - FF60 acte 61 du 16/04/1627 (120)

Jacques FLAMENT fils de feu Jacques, rapointeur à Armentières reconnaît devoir à Pierre DOMMESSENT fils de feu Pasquier d'**Haubourdin** et Charles DELEBECQUE fils de feu Nicolas d'Armentières, 200€ à cause de la vente d'un harnais de tonderie avec toutes ses appendances, quatre rondelles de chardons, avec Catherine MANNET fille de feu André, sa tante d'Armentières que se constitue caution, à payer la moitié d'ici deux ans et l'autre demi an après. Hostige une maison rue Belle Croix à Armentières tenant aux hoirs de feu Jeanne LECOMTE à son trépas veuve de Noël JOURDIN.

A.M.Armentières - FF60 acte 62 du 20/04/1627 (122)

Jacques DESPIERRES fils de feu Thomas d'**Erquinghem sur la Lys**, vend à Jean DEMAÏN, marchand brasseur à Armentières, le quart d'une petite maison hors la porte d'Erquinghem au quartier du Crachet à l'encontre de l'acheteur pour un quart et de Claude PECQUEUR pour l'autre moitié.

A.M.Armentières - FF60 acte 63 du 20/04/1627 (124)

Guillaume ROTRU tuteur seul de François et Marie LE PIPPRE, enfants mineurs et héritiers de feu François LE PIPPRE a vendu aux enchères le 15 mars à Gabriel VAN WESBUS, marchand à **Lille**, une maison sur le marché d'Armentières chargée de sous-rente au profit de l'église d'Armentières et une aux pauvres qu'a en bail Marguerite LE PIPPRE, sœur consanguine des dits mineurs à condition de les décharger des rentes. Dénégation.

A.M.Armentières - FF60 acte 64 du 21/04/1627 (126)

Furent commis tuteurs de Jean, François et Catherine DESREUMAUX enfants mineurs de feu Jean DESREUMAUX qu'il eut de Jeanne DESAINS sa femme : du côté paternel Jean DESREUMAUX grand-père des mineurs, et du côté maternel Mathis COCQUEL et André LE PIPPRE, beaux-oncles des dits mineurs. Le 29 décembre 1627 ledit COCQUEL a été **déporté de la tutelle à raison de la grande dissension et aigreur qu'il a avec Nicolas CHARLES** ayant épousé ladite Jeanne DESAINS.

A.M.Armentières - FF60 acte 65 du 23/04/1627 (127)

Chrétienne PARTEUR veuve d'Antoine HANCQUART, Pierre HANCQUART, Daniel FLEURY, père et tuteur de ses enfants qu'il eut de feu Antoinette HANCQUART sa femme, Florent LAMBIN, père et tuteur de ses enfants qu'il eut de feu Catherine HANCQUART sa femme et Tobie LEBLANC fils de feu Jean et de feu Chrétienne HANCQUART qui fut sa femme, lesdits HANCQUART enfants et héritiers dudit feu Antoine, déclarent qu'il est vrai que Marguerite DELEBECQUE dernièrement veuve de Louis DELEBECQUE a donné à Claire HANCQUART aussi fille desdits feu Antoine et Claire PARTEUR, 200€ à prendre sur la succession pour être consignés entre les mains de Louis DELEBECQUE, oncle de ladite Claire et depuis remis 92€ 10s accordé au profit de ladite Claire par ledit feu Jacquart pour avoir joui de ladite somme jusqu'en 1617 dont il a encore ensuite joui pour quoi il lui donne 12€ 10s en rente héritière par an au rachat des dits

200£. Ajout en marge : David DELEBOE ayant droit par transport de ladite rente, reconnaît avoir reçu de Louis POUVILON en l'acquit de Jean TAHON époux de Chrétienne FLEURY, Robert LIEBERT époux de Marguerite FLEURY et Daniel (sic), lesdits du surnom FLEURY enfants de Daniel et de feu Antoinette HANCQUART fille et héritière de feu Chrétienne PARTEUR obligée, le principal rachat de ladite rente (pas de date).

A.M.Armentières - FF60 acte 66 du 26/04/1627 (129)

Antoine BEUVET fils de feu Antoine d'Armentières qui est reçu bourgeois d'Armentières moyennant le serment.

A.M.Armentières - FF60 acte 67 du 27/04/1627 (130)

Péronne BAELDE veuve avec enfants de Pierre COMMERE, marchande à Armentières, vend à maître Henri COMMERE, chirurgien, son fils d'Armentières, une choque de maisons rue du Brusle à Armentières pour 7500£ moyennant paiement par une lettre de rente héritière et 1200£ obligeant feu Pierre COMMERE au profit de Pierre DESTIEU (?) que l'acheteur a acquise de Jean DUBRON époux de Demoiselle Antoinette DE BERTAULT dit de Hollande fille et héritière de feu Antoine DE BERTAULT qui l'avait acquise dudit feu Pierre DESTIEU, item 1200£ au profit des enfants de Marc HACHART, item 2400£ en rente au profit de l'acheteur par deux lettres données des auditeurs du bailliage de Lille le 24 mai 1622 [AML : 12199 acte 49] et 7 mai 1626 [A.D.59 : 2 B 11 / 11A acte 190] et le reste payé ce jour.

A.M.Armentières - FF60 acte 68 du 15/11/1627 (132)

Nicolas BOIDIN fils de feu Pierre, marchand drapier à Armentières ayant acheté à Jacquemine COCQUEL veuve avec enfants de Toussaint TURPIN, deux maisons à Armentières rue des Agneaux à charge d'une lettre de rente héritière de 400£ obligeant Georges DE WOORM époux de Demoiselle Marguerite GRENU passée devant les échevins d'Armentières le 4 décembre 1596, reconnaît ladite rente exécutoire.

A.M.Armentières - FF60 acte 69 du 12/11/1627 (133)

Jacques LEROY bourgeteur à **Lille**, vend à Claude LIENART, échoppier à Lille, une petite maison à Armentières à front de la ruelle Monvoisin au quartier de la rue de Notre-Dame à charge d'une sous-rente au profit de chapelle Notre-Dame.

A.M.Armentières - FF60 acte 70 du 12/11/1627 (134)

Pierre CAULLIER fils de feu Pierre, maître foulon à **Houplines**, vend à Pierre LAIGNIEL fils de feu Jean, marchand wantier à Armentières, la moitié d'une maison et ouvroir de foulerie et la moitié des usines et officines au quartier de la rue d'Erquinghem à Armentières tenant à la ruelle vulgairement appelée la *ruelle Bauduin LE KEULCH*.

A.M.Armentières - FF60 acte 71 du .././1627 (135)

Henri COUSTENOBLE commis avec Jacques BRIDOUL aux biens délaissés par le trépas de Jeanne LECOMTE veuve avec enfants de Noël JOURDAIN, vend aux enchères à Adrien (?) LE BECQUE (? plus loin on parle dudit CUVELIER) fils de feu Denis, une maison à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 72 du 03/12/1627 (138)

Noël et Marie NOTEBART, Jacques HULLIN, Gilles DESMOTTES et Vincent LIENART, ministres des pauvres d'Armentières ayant à leur charge Françoise et Catherine NOTEBART, lesdits NOTEBART frère et sœurs, enfants de feu Jacques NOTEBART et de feu Marie DUBOIS non chargés de tuteurs, vendent à Roland NOTEBART leur frère à Armentières, les 4/5° d'une petite maison à l'encontre de l'acheteur rue du Plat à Armentières sous l'obligation de leurs biens et les dits ministres des biens de la pauvreté.

A.M.Armentières - FF60 acte 73 du 03/12/1627 (140)

Antoine DETZ, Jean FLAMENT et Jeanne DETZ sa femme demeurant en l'échevinage d'Armentières, lesdits DETZ enfants de feu Gilbert DETZ et de feu Isabeau BEHAGLE, vendent à Pierre PICAVET fils de feu Jean, laboureur à **Frelinghien**, les 2/3 de 3c 17v deux quarts (sic) de verge de 25v au cent de labeur à **Prêmesques** tenant à la terre de Jacques BEHAGLE à l'encontre de Jacques LE TIERCH et Antoinette DETZ sa femme avec en paiement partie de règlement de dette.

A.M.Armentières - FF60 acte 74 du ../11/1627 (142)

Philippe MARTIN fils de feu Martin, Martin coutelier à Armentières (sic), lequel vend à Roland MARTIN son fils mineur qu'il eut en premier mariage de feu Chrétienne LEFEBVRE, avec l'acceptation d'Antoine LEBEL et Jacques DUTRIEZ ses tuteurs, la somme de 5£ 15s de lettre de rente héritière par an au rachat e 92£ 5s avec hostigement d'une maison à Armentières, la quatrième part de six de la maison occupée par ledit Philippe MARTIN rue d'Erquinghem, moitié d'une maison appartenant audit Philippe, ses frères et sœurs et la sixième part d'une autre maison. Ajout en marge : Jean SANDRE époux d'Antoinette DESAINS mère-grande et héritière de feu Roland MARTIN et Isabeau CASTEL veuve de Philippe MARTIN, reconnaissent avoir reçu de Gilles DESMOTTES, marchand à Armentières, le principal rachat de ladite rente le 17 mars 1645.

A.M.Armentières - FF60 acte 75 du ../11/1627 (144)

Antoinette DOEUILLY veuve de Josse HURLUPIN d'Armentières vend sur ses biens à Chrétien et Pierre CHEVALIER frères, marchands à Armentières, 18£ 15s de lettre de rente héritière par an au rachat de 300£ avec hostigement d'une maison rue d'Arras à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 76 du 19/11/1627 (146)

Jean PARET fils de feu Jean, charpentier à Armentières pour faire solution de paiement à Jean LAMBIN fils de feu Nicolas, drapier à **Quesnoy sur Deûle** et à Charles et Marie LAMBIN enfants de feu Jacques LAMBIN et de feu Catherine LHERMITE de 600£ pour la vente par ledit Jean LAMBIN et ledit Charles LAMBIN tant pour lui que fort de ladite Marie, sa sœur, d'une maison rue du Plat, crée une lettre de rente héritière de 37£ 10s par an au rachat de ladite somme.

A.M.Armentières - FF60 acte 77 du 19/11/1627 (148)

Jean LAMBIN fils de feu Nicolas, drapier à **Quesnoy sur Deûle** et Charles LAMBIN fils non marié de feu Jacques LAMBIN et de feu Catherine LHERMITE, ledit Charles pour lui et fort de Marie LAMBIN sa sœur, vendent à Jean PARET fils de feu Jean, charpentier à Armentières, une maison rue du Plat à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 78 du 10/12/1627 (150)

Furent commis tuteurs de Pierre LEBLANCQ fils mineur de feu Philippe LEBLANCQ et de Péronne WALLE sa femme en secondes noces : Pierre LEBLANCQ fils de feu Pierre, cousin paternel dudit mineur et Pierre WALLET (sic), oncle maternel.

A.M.Armentières - FF60 acte 79 du 24/12/1627 (151)

Antoine et Samuel MEURILLE frères et héritiers avec autres de feu Jean MEURILLE leur frère, vendent à Betreumieux LEDUC, couvreur de tuiles à Armentières, les 2/3 d'un cinquième de la moitié d'une maison en la rue des Glatigny à Armentières à l'encontre de l'acheteur et d'autres.

A.M.Armentières - FF60 acte 80 du 24/12/1627 (153)

François BARBRY fils de feu François, hôte à Armentières, reconnaît devoir à Robert LEPERS dit de le Voye, marchand teinturier à Armentières, 40£ pour pareille somme que Jacques BUENS fils de feu Guillaume était redevable audit Robert à cause de la vente de quatre aulnes de satin noir par instrument devant Simon VAUCHET, notaire, le 26 mars 1626, lequel instrument est cassé, à remboursé le 15 février 1628.

A.M.Armentières - FF60 acte 81 du 23/12/1627 (154)

Antoine DUMEZ, hôte au faubourg d'Armentières à La Grenade, hors la porte d'Erquinghem, et Catherine LEBLEU sa femme ont été reçu bourgeois d'Armentières après serment. Suite à quoi, n'ayant enfants, ils se ravestissent l'un l'autre de tous leurs biens meubles.

A.M.Armentières - FF60 acte 82 du 20/12/1627 (156)

Furent commis tuteurs de Pierre DAUCHY, fils mineur de Jean DAUCHY et de feu Marie CAULLET : Pierre DIEUSSART oncle de ladite mineure du côté paternel et Gilles LHOIR, son grand-oncle allié maternel.

A.M.Armentières - FF60 acte 83 du 17/12/1627 (157)

François LHERMITE fils de feu Guillaume, marchand drapier à Armentières vend à Jacques BACCART, receveur d'Armentières au profit de haute et puissance dame Madame Marie DE LENS, comtesse douairière D'EGMONT, baronne des deux Obignies etc., une maison en l'échevinage d'Armentières rue Belle Croix tenant par derrière au jardin de Gillette CUVELIER veuve de Jacques DE GRAVE.

A.M.Armentières - FF60 acte 84 du 17/12/1627 (159)

Laurent VANOYE époux de Marie DE GRUISSONS (Rayé : fille de feu Antoine) d'Armentières d'une part, Paul DUMOULIN dit Vermeullen (?) époux de Florence MANAR et Antoinette MANAR fille non mariée de feu Vaast MANAR (Vaassin) d'Armentières d'une part. Ayant ledit François vendu aux seconds une maison rue du Plat à Armentières et les seconds au premier une maison en ladite rue tenant à Cécile BLONDEL veuve de Samson DELARE, valident la permutation.

A.M.Armentières - FF60 acte 85 du 07/04/1627 (161)

Furent commis tuteurs de Catherine VAN ZANDE fille de Pierre qu'il eut de feu Françoise DE PERNE sa femme : Pierre DESAINS Fils de feu Jean, son parrain et cousin paternel et Pierre DESREVEAUX son bel-oncle maternel. Puis Pierre VAN ZANDE fils de feu Cornille, custodier à Armentières d'une part, Pierre DESAINS fils de feu Jean avec Pierre DESREVEAUX tuteurs de Catherine VAN ZANDE fille dudit Pierre et de feu Françoise DE PERNE d'autre part. Formoture de 100£.

A.M.Armentières - FF60 acte 86 du 07/04/1627 (162)

Demoiselle Anne DE SUCCA veuve de Jean DE MORIN (MORINO) vivant écuyer, Sr de Schoonvelde à Armentières reconnaît avoir reçu le principal et arriérage du Sr Benoît DE SUCCA, licencier es lois, son frère de Liège (à l'acceptation de Simon BAUCHET, notaire en cette ville en son nom) à qui elle vend une lettre de rente héritière de 700fl de Brabant par an évaluation de Liège obligeant le baron DE PETERSEN au profit des héritiers de feu le Sr Guillaume DE SUCCA, père des dits Benoît et Anne depuis le 20 août 1614. Avec Bernard DE MORIN son fils, écuyer, Sr de Groenstraete.

A.M.Armentières - FF60 acte 87 du .././1627 (164)

Pierre DELEBECQUE fils de feu Mahieu, marchand à Armentières vend à Eustache CALET fils de feu Jean, chapelier à Armentières, une maison en l'échevinage d'Armentières rue des Agneaux, chargée d'une lettre de rente héritière au profit de Marguerite BENNET veuve d'André LE PIPPRE avec hostigement de ladite maison et d'une autre en la même rue.

A.M.Armentières - FF60 acte 88 du 13/04/1627 (166)

Jean WANTIER époux de Marie WILLEMS, présentement à Armentières, vend à Philippe CORNILLLOT fils de feu Bauduin, son beau-frère, tondeur de grandes forces à Armentières, un héritage vide en la cour vulgairement appelée *la court Herlio* de 42 pieds, assigné à ladite WILLEMS par partage des biens de feu Grard WILLEMS et feu Péronne BOUCHERY ses père et mère par le trépas dudit Guillaume (sic) son père.

A.M.Armentières - FF60 acte 89 du 26/10/1627 (167)

Furent commis tuteurs de Michel et Cornille BOONE enfants mineurs de feu Cornille et de Péronne HAESKES sa femme à présent sa veuve : Martin HERBAUT, leur bel-oncle paternel et Clément HANNOT, leur bel-oncle maternel. Puis formature de 50£ chacun.

A.M.Armentières - FF60 acte 90 du 26/10/1627 (169)

Nicolas CHARLES et Jeanne DESAINS sa femme auparavant veuve avec enfants de Jean DESREUMAUX, Jean DESREUMAUX l'aîné, Mathis COCQUEL et André LE PIPPRE tuteurs de Jean, François et Catherine DESREUMAUX enfants mineurs dudit feu Jean, ont vendu aux enchères le 20 septembre dernier devant Jacques DE GRAVE et Jacques VANDEWALLE, notaires à François DUMOULIN, marchand à Armentières, une choque de maisons et brasserie en la rue menant du cimetière au nouveau rivage à Armentières. Surenchères par Mathias DE FOURMESTRAUX, marchand à Lille puis Pierre HENNIART, marchand drapier à Armentières. Adhéritement le 29 octobre à Pierre HENNIART.

A.M.Armentières - FF60 acte 91 du 27/10/1627 (172)

Bernard DE MORIN écuyer, Sr de Groenstraete, Pulsdouve etc., maître conseiller en loi, vend sur ses biens à François LAGACE fils de feu Gilles, notre confrère en loi, 150£ de lettre de rente héritière par an au rachat de 2400£.

A.M.Armentières - FF60 acte 92 du 29/10/1627 (173)

Marc HOUSOIE procureur spécial de Sainte ROUSSEL veuve d'Antoine WICCART d'Armentières par acte devant Jacques BARBRY, notaire, ratifie l'obligation suite à la vente de bière, et pour sureté du payement des 270£ au profit de Jean LEEN, il hostige la taverne de L'*Aigle Noir* appartenant à ladite veuve sur le marché d'Armentières. Acte de procuration joint.

A.M.Armentières - FF60 acte 93 du 29/10/1627 (176)

Antoine LEBEL et Philippe MARTIN curateurs commis aux biens de feu Philippe BASTIEN et feu Françoise MARTIN sa femme, ont vendu aux enchères devant Nicolas CORNET, notaire, le 20 septembre dernier à Pierre BASTIEN fils de Jacques, clanteur à Armentières, une maison rue de la Belle Croix à Armentières à charge du bail de François MARTIN et moyennant 6£ à Hélène BASTIEN fille mineure desdits défunts et d'une lettre de rente héritière due à Sébastien CARON par lui acquise de Pierre CUIGNET et une autre vers ledit CARON en laquelle sont originellement obligés lesdits Philippe BASTIEN (Rayé : et sa femme) et comme pleige dudit, feu Martin MARTIN vivant coutelier au profit de Jean DUTHOIT.

A.M.Armentières - FF60 acte 94 du 05/11/1627 (178)

Messire Antoine DE VARNES chevalier, Sr du Bois Grenier, Rolanderie, Mez etc. vend à François LAGACHE, notre confrère en loi, 2c de pâture au bout du couvent des Capucins à Armentières à prendre dans plus grande pâture moyennant trois pains de sucre.

A.M.Armentières - FF60 acte 95 du 05/11/1627 (180)

Jean LECLERCQ fils de feu Eustache, à présent à Armentières déclare avoir émancipé Marie LECLERCQ sa fille âgée de 23 ans qu'il eut de Catherine PIETER sa femme.

A.M.Armentières - FF60 acte 96 du 06/11/1627 (181)

Maître Jacques BRIDOU et Henri COUSTENOBLE, curateurs des biens délaissés par Jeanne LECOMTE à son trépas veuve avec enfants de Noël JOURDAIN, vendent aux enchères à François LE GILLON écuyer, Sr de Hagrinzart, une maison qui est le lieu mortuaire de ladite veuve rue de la Belle Croix à Armentières. Puis surenchère par Charles DUMORTIER et Jean CUVELIER dernier enchérisseur.

A.M.Armentières - FF60 acte 97 du 06/11/1627 (183)

Maître Jacques BRIDOU et Henri COUSTENOBLE curateurs des biens délaissés par Jeanne LECOMTE veuve avec enfants de Noël JOURDAIN, vendent aux enchères à Jean LIENART, marchand tanneur à Armentières, une choque de maisons rue du Brusle à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 98 du 12/10/1627 (186)

Antoine LEBEL et Philippe MARTIN d'Armentières, curateurs des biens délaissés par le trépas de Philippe SEBASTIEN et Françoise MARTIN sa femme morts à Armentières, ladite maison mortuaire chargée de beaucoup de dette, obtiennent lettre patente du roi pour vendre une maison rue Belle Croix chargée de rentes.

A.M.Armentières - FF60 acte 99 du 22/10/1627 (189)

Gilles CHARLET fils de feu Jean, passementier à Armentières vend à Jacques ROUZEE fils de feu Jacques, son beau-frère, marchand à Armentières, la douzième partie d'une maison rue du Plat à Armentières à l'encontre de l'acheteur qui en a cinq parts à cause de Jacquemine CHARLET sa femme et du vendeur et ses enfants qui ont les autres six parts.

A.M.Armentières - FF60 acte 100 du 06/08/1627 (191)

Pierre et Jeanne CORNILLOT enfants et héritiers de feu Jean CORNILLOT et de feu Péronne RENBIUS (REMBUIS) d'Armentières déclarent que Marguerite BENNET veuve d'Adrien LE PIPPRE d'Armentières a acquis droit et hypothèque sur les deniers nantissés en purge à la Gouvernance de Lille par Josse DE LINDE touchant l'achat par lui fait d'une choque de maisons des comparants et consorts venant de leurs dits parents rue d'Arras à Armentières, ayant ladite veuve acquis l'hypothèque pour sûreté de son indemnité de 42£ de gros en quoi ledit LE PIPPRE s'est obligé avec Péronne OYZEL dernièrement veuve de Jean LARCHIER et Etienne POISSONNIER au nom de Jean LARCHIER le jeune, fils de ladite Péronne vers Jacques BROUCQSAULT alors marchand à Bruges par instrument devant André CHARLES, notaire, le 21 mars 1576, dont ladite Péronne et Etienne ont promis de décharger ledit André de sa pleigerie. A effet de quoi ledit feu Jean CORNILLOT a pris à charge de fournir des biens équivalents délaissés par ladite Péronne et par ledit Jean LARCHIER son fils mais n'y est pas encore parvenu et son encore en dispute et procès avec les héritiers dudit BROUCQSAULT devant le magistrat d'Armentières et de la Gouvernance de Lille. Néanmoins ladite BENNET a acquis ladite hypothèque sur lesdits deniers entre les mains du dépositaire qui sont apparents d'y demeurer encore longtemps sans aucun profit. Pour avoir main levée ils ont convenu avec ladite veuve LE PIPPRE ici comparante que moyennant autre sûreté elle leverait la main de justice sur lesdits deniers. Pour quoi ils hostigent une maison en plusieurs édifices à Armentières rue de Glatigny.

Rues du Chauffour et de la Briqueterie

Le chauffour (en flamand *Kalckoven*) est (comme sont nom l'indique) un four à chaux qui permet de transformer le calcaire en chaux qui sert ensuite à la confection d'enduits et de mortiers. On en trouve donc principalement à proximité des briqueteries et des fortifications.



Four à chaux près des remparts de Menin (Blaeu 1649)

A.M.Armentières - FF60 acte 101 du 06/08/1627 (193)

Antoine SCOOMACKER (SCHOEMACKER) procureur spécial d'Olivier CHIROULTRE l'aîné fils de feu Olivier par acte devant Simon BAUCHET, notaire le 5 Janvier 1627, en sûreté du paiement de 154£ de gros que ledit Olivier doit à Jean BOCQUILLON fils de Nicolas, il hostige une maison rue du Neuf Rivage à Armentières tenant à l'héritage de Nicolas CHARLES ayant épousé la veuve Jean DESREUMAUX.

A.M.Armentières - FF60 acte 102 du .././1627 (194)

Simon BAUCHET procureur spécial de Demoiselle Gillette HESPEL fille non mariée de Clément HESPEL vivant greffier d'Armentières et François, Josse et Catherine HESPEL enfants de feu François, ledit BAUCHET a substitué en son lieu la personne de Jean DE GHESTEM auquel il donne les pouvoirs donnés à la lui par ladite procuration.

A.M.Armentières - FF60 acte 103 du 26/08/1627 (195)

Pour éviter différent et difficultés entre Pierre DELEMONTAIGNE et les enfants de feu Pierre LEMAISTRE et de feu Catherine BLONDEL à raison de la maniance par le premier des biens desdits enfants compris 400£ reçues de François LE GILLON écuyer et argentier d'Armentières, ayant supporté plus de frais que revenus de 66£ dont il les décharge, lui-même est acquitté de sa gestion. Ledit DELEMONTAGNE a remis à Antoine SALOME et Jacques LENGART, tuteurs moderne desdits enfants deux lettres de rente héritières de 1150 due par Gaspard PATIN, hôte du *Lion d'Or* à Armentières depuis le 7 juillet 1623 devant les échevins d'Armentières et une de 600£ due par la veuve de François BOUCHER devant le bailliage de Lille le 15 octobre 1620.

A.M.Armentières - FF60 acte 104 du 27/08/1627 (196)

Jacques DEVOS fils de feu Pierre, marchand boucher à Armentières vend sur ses biens à la table des pauvres d'Armentières (Jacques HULLIN, Gilles DESMOTTES et Vincent LIENART, ministres de ladite table acceptant), 31£ 5s de lettre de rente héritière par an au rachat de 500£ dont les deniers procèdent du principal rachat d'une lettre de rente héritière léguée par Marguerite MOREL à ladite pauvreté, hypothéquée sur une maison paroisse Ste Catherine à **Lille**.

A.M.Armentières - FF60 acte 105 du .././1627 (198)

Jacques BRIDOU et Henri COUSTENOBLE, curateurs des biens délaissés par le trépas de Jeanne LECOMTE veuve de Noël JOURDAIN d'Armentières ayant obtenu lettre patente du roi le 18 août 1627 pour la vente d'une maison à Armentières et d'un lieu manoir sur 4b à Warneton tenu de Rabecque avant partage aux enfants dudit JOURDAIN avec l'accord de Mathieu DELAERE de Lille et Jean LIENART d'Armentières leurs tuteurs de Gabriel LEFEBVRE marchand à **Lille**. Entérinement devant la Gouvernance de Lille.

A.M.Armentières - FF60 acte 106 du 03/09/1627 (201)

Jacques HOCHÉPIED fils de feu Jean, âgé de 61 ans et Grard CASTEL fils de feu Georges, âgé de 56 ans environ échevins et laboureurs sous le district de la ghede (Gilde) de la Motte, affirment qu'il y a deux ans les gens de loi de la Salle d'Ypres ont demandé aux manants de la Srie et ghelde de la Motte proche d'Armentières à cette cause sujets des tailles et gabelles qui se doivent sur ladite Srie, de se munir d'armes convenables pour faire la garde et autres cas au besoin à péril de grosse amende, tellement que chacun desdits manants se montèrent d'armes tant épées qu'arquebuses et autres. Après quoi leur fut commandé de passer montre (être passer en revue) à Messines pardevant commissaire à cela délégué. A la St Barthélemy 1626 lesdits manants faisaient journellement la garde et ronde de jour et de nuit en armes. Savent que Betreumieux LENGART, laboureur en ladite Srie ou ghelde était dizainier à raison de quoi il faisait bien souvent la garde avec arquebuse et épée d'autant que lesdits tenanciers de ladite ghelde sont en petit nombre et néanmoins commandés de faire la garde journalièrement pour remédier aux mauvais garnements qui se trouvaient par deçà, causant intérêt au pays. Requis par ledit LENGART.

A.M.Armentières - FF60 acte 107 du 11/09/1627 (203)

Martin HENNART boulanger à Armentières moyennant avoir réception de certaine somme de Catherine ROUSSEL sa belle-sœur veuve de Jacques GODART d'Armentières qui le décharge de son achat par eux fait comme command de Jean PATERNEL d'une maison appartenant à Philippe LACHERY (?) et Marie ROUSSEL sa femme à Armentières rue d'Arras le 19 juillet dernier, ledit HENNART cède sa part à ladite ROUSSEL dans ladite maison.

A.M.Armentières - FF60 acte 108 du 17/09/1627 (204)

Antoine MAHIEU fils de feu Jean, et Marie BUISINE sa femme sœur et héritière de feu Marguerite BUISINE à son trépas femme d'Antoine DESPLANCQUES **morte de contagion** à Armentières, vendent à Claude BECOURS, marchand pannespesier à Armentières, une maison à ladite Marie par le trépas de son dit feu frère (sic) rue du Plat à Armentières baillée à Robert LECLERCQ, déduction faite de la livraison de pennespeche.

A.M.Armentières - FF60 acte 109 du 17/09/1627 (206)

Nicolas DEHANE fils de feu Jacob et Louise BOCQUILLON, maître charpentier à Armentières et ladite sa mère vendent sur leurs biens à Roland GAILLET, marchand à Armentières, 37£ 10s de lettre de rente héritière par an au rachat de 600£ avec hostigement de deux choques de maisons à usage de charpenterie et brasserie jus le pont de Flandre à front d'une ruelle menant de la rue des Tripiers à la Lys. Ajout en marge : Le 20 février 1665 par Chrétienne DELERUE épouse dudit Nicolas DEHENNE (sic) s'oblige.

A.M.Armentières - FF60 acte 110 du 01/10/1627 (208)

Jacques VANDEWALLE procureur spécial de Jacques BUENS fils de feu Guillaume (Willame) reconnaît la constitution en la lettre de rente héritière de 37£ 10s par an au rachat de 600£ mentionnée exécutoire à la charge dudit Jacques BUENS au profit de Nicolas SALENGRE, pour quoi il hostige une maison occupée par François BARBRY rue de la Court de Lassus à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 111 du 24/09/1627 (209)

Jacques BUENS fils de feu Guillaume (Willame) d'Armentières moyennant 600£ que Nicolas SALENGRE fils de Pierre, brasseur à Armentières a pris à sa charge pour lui vers François BARBRY, Jean DURETZ, Antoine COCQUEL hôtes et Jean COUSIN couvreur de tuiles et d'ardoises à cause de dépenses de bouche et réfections en sa maison, il lui vend sur ses bien une lettre de rente héritière de 37£ 10s par an au rachat de 600£ et donne procuration pour hostiger une maison.

A.M.Armentières - FF60 acte 112 du 24/09/1627 (211)

Antoine TESTIN et Dominique RACHEL tuteurs de Madeleine MOUCQUET fille mineure de feu Denis MOUCQUET et de Martine MILLE, vendent aux enchères à Pierre CHARLET, wantier au faubourg de la porte d'Arras d'Armentières, un charpentage et son héritage sur lequel il est édifié au faubourg tenu de l'échevinage d'Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 113 du 22/09/1627 (213)

Nicolas CHARLES lieutenant de bailli d'Armentières et Agnès DELEMONTAIGNE sa femme déclarent que naguère Denise CHARLES leur fille a été reçue à sa très puissante requête et prières au couvent des Sœurs Grises de l'Ordre de Monsieur St François à **Isenghien** en Flandres **pour y devenir**, moyennant la grâce de Dieu, **religieuse**, auxquelles fins on est en espoir de faire sa vêtition dans peu de jours. Désirant seconder les pieux besoins de leur fille et considérant que ledit couvent n'est guère doté de biens temporels et les religieuses pauvres, ils ont promis audit couvent que leur fille sera sans beaucoup de coût pour sa vêtition et professe moyennant 1200£ une fois ce qu'accepte Sœur Marie CLAYS, Mère dudit couvent en la somme de 75£ de lettre de rente héritière par an. Hostigement d'une choque de maisons et brasserie rue du Caufour à Armentières. Ajout en marge : Ladite Sœur CLAYS reconnaît avoir reçu les 1200£ de Roland GAILLET le 10 avril 1630.

A.M.Armentières - FF60 acte 114 du 01/10/1627 (215)

Thomas LHERMITTE l'aîné, bourgeois d'Armentières vend à Pierre LEMAIRE, couvreur d'étraine en l'échevinage d'Armentières hors la porte d'Erquinghem, une maison avec jardin en la grande rue vers le bac du Crocq.

A.M.Armentières - FF60 acte 115 du 01/10/1627 (217)

Pierre LEMAIRE couvreur d'étraine en l'échevinage d'Armentières pour faire solution de paiement à Thomas LHERMITTE, bourgeois d'Armentières de 1200£ pour la vente d'une maison et jardin, il vend une lettre de rente héritière sur ses biens de 75£ par an au rachat de ladite somme.

A.M.Armentières - FF60 acte 116 du 08/11/1627 (219)

Furent commis tuteurs de Jeanne DUCASTEL fille mineure de feu Pierre DUCASTEL qu'il eut de Catherine MARIAGE sa femme : Eloi DUCASTEL oncle paternel et Michel MARIAGE grand-père maternel de ladite mineure. Puis formature par ladite Catherine à sa fille de 50£.

A.M.Armentières - FF60 acte 117 du 15/10/1627 (221)

Pasquier LENGART de **Nieppe** vend à Antoine ELOY, cordonnier à Armentières, une maison ruelle Paris menant de la rue du Caufour à la Lys à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 118 du ../08/1627 (223)

Furent commis tuteurs de Catherine et Marguerite LEMAISTRE enfants mineurs de feu Pierre LEMAISTRE et de feue Catherine BLONDEL : Antoine SALOME et Jacques LENGART.

A.M.Armentières - FF60 acte 119 du 02/10/1627 (224)

Furent commis tuteurs d'Antoinette HOGHET fille de François HOGHET qu'il eut de feu Michelle TOULLET sa femme : Noël HOGHET oncle paternel et Pierre TOULLET oncle maternel de ladite mineure. Puis formature de 36£.

A.M.Armentières - FF60 acte 120 du 11/10/1627 (226)

Jean CHARLES et Thomas PRINGHEL tuteurs de Marie PLOUVIER fille mineure de feu Jean PLOUVIER et de feu Péronne DELEBECQUE, ont vendu aux enchères le 9 septembre dernier à Henri BRAME, marchand à Armentières, les 2/4 d'une choque de maison avec fournirie, usines et officines et 2/3 de deux autres petites demeures y appendant à l'encontre dudit Jean CHARLES rue du Brusle à Armentières. Le 16 novembre 1627 Jeanne GAILLET veuve dudit Henri BRAME déclare son command ledit Jean CHARLES.

A.M.Armentières - FF60 acte 121 du 08/10/1627 (228)

Jean HULLIN l'aîné, marchand à Armentières pour satisfaire à la caution qu'est chargé Jacques HULLIN le jeune, son fils, d'Armentières avant de mettre la commission de relief d'appel en exécution à cause de certaine sentence rendue par le Bailliage de Lille au profit d'Hans BRUIL (?) et Dierick THUYS (?) le 8 juillet dernier, il se constitue caution.

A.M.Armentières - FF60 acte 122 du 23/03/1627 (229)

Jacques LEFEBVRE père et tuteur et Lambert BOIDIN grand-père et tuteur seul à raison du trépas de ses cotuteurs de Mathis, François et Antoinette LEFEBVRE enfants dudit Jacques qu'il eut de feu Marie BOIDIN sa femme, ledit Jacques LEFEBVRE et Gilles DELEMOTTE tuteurs de Gilles et Marie BOIDIN enfants mineurs de feu Mathieu BOIDIN et de feu Jeanne DELEMOTTE à qui appartient par le trépas de Françoise BOUCHERY leur grand-mère, femme dudit Lambert BOIDIN, savoir aux enfants LEFEBVRE un tiers et aux enfants BOIDIN un tiers de 9c 10v de labeur à Armentières tenus de la Cazerie, 9c de labeur à Armentières tenus de St Simon ou Raisse à l'encontre d'Adrienne BOIDIN leur tante, femme de Pierre MOITURIER qui ont l'intention de vendre leur part. Obtiennent lettre patente du roi pour vendre les parts desdits mineurs.

A.M.Armentières - FF60 acte 123 du 02/08/1627 (232)

Jacques DELESTRE, Laurent LAMELIN, Michel et François HAZEBROUCK tuteurs de Jean, Guillaume, Anne, Madeleine et Marguerite DELESTREE enfants mineurs de feu Guillaume, Jacques COMMER (?), François HARDUIN, ledit Jacques DELESTRE et David DELEBOO tuteurs de Jean, Jacques, Marie et Madeleine DE GRUISSONS enfants mineurs de feu Philippe DE GRUISSONS qu'il eut de Marie DELESTREE sa femme. Par le trépas de Jean DELESTREE, grand-père, sont succédés aux dits mineurs des 2/6° parts de 4c de pré à **Steenwerck** tenus de Dampierre pour lesquels ils obtiennent lettre patente du roi de vendre pour payer les dettes de la succession.

A.M.Armentières - FF60 acte 124 du 23/04/1627 (233)

Jean CHARLES et Thomas PRINGHEL tuteurs de Marie PLOUVIER fille mineure de feu Jean PLOUVIER et de Péronne DELEBECQUE obtiennent lettre patente du roi pour vendre les 2/3 d'une maison à usage de fournerie et deux petites demeures y appendant étant fort caduque, à l'encontre dudit Jean CHARLES.

A.M.Armentières - FF60 acte 125 du 07/10/1627 (234)

Jacques DE MORONVAL, Adrienne DRUET sa femme, Jeanne SEUWIN (SUING) veuve de Jean DRUET (Rayé : Isambart DESBUISSONS fils de feu) d'Armentières et Jean DE MORONVAL père dudit Jacques de **Sainghin en Weppes**, vendent sur leurs biens à Adrien RICQUART, orfèvre à Armentières, 62£ 10s de lettre de rente héritière par an au rachat de 1000£. Hostigement par ledit DE MORONVAL d'une maison rue de Glatigny à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 126 du 07/10/1627 (236)

Jacques DE MORONVAL et Adrienne DRUET sa femme d'Armentières, reconnaissent que ce jour Jean DE MORONVAL, père dudit Jacques, Jeanne SEUWIN (SUING) veuve de Jean DRUET mère de ladite Adrienne se sont obligé avec eux dans une lettre de rente héritière de 1000£ sans que les autres en profitent, ils les en décharge pour quoi ils hostige une maison rue du Brusle à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 127 du 16/07/1627 (238)

Antoine SCHOONMACKRE (SCHOEMACKER) procureur spécial d'Antoine DARTHOIS fils de feu Josse par acte devant Jacques VANDEWALLE, notaire, le 17 février dernier, reconnaît l'obligation au profit d'Henri HARNE pour quoi il hostige une choque de trois maisons rue de la Briqueterie à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 128 du ../07/1627 (239)

Demoiselle Gillette HESPEL fille non mariée de feu Clément HESPEL greffier d'Armentières, François, Josse et Catherine HESPEL enfants âgés de feu François HESPEL vivant bourgeois de **Lille**, assistés de Demoiselle Catherine MIROUL veuve dudit, leur mère dont elle se fait forte. Suite au trépas de Demoiselle Jacqueline LHERMITE veuve du Sr Josse CUIGNET vivant demeurant à Lille, sœur utérine desdits feu François et Demoiselle Gillette HESPEL, advenu sans délaisser enfants, déclarent s'abstenir de l'hérédité de ladite Jacqueline, y renonçant, et donne pouvoir à Simon BAUCHET de ratifier devant qui conviendra.

A.M.Armentières - FF60 acte 129 du 24/07/1627 (240)

Jacques MANNET fils de feu Jacques, tisserand d'étamette à Armentières, vend à André HERBY fils de feu Jean, tisserand d'étamettes à Armentières, une maison rue des Bourges à présent dite des Capucins à Armentières à charge d'une lettre de rente héritière au profit de Jacques ROUZEE et d'une autre de Laurent LIEVIN fils de feu Martin. Mention de Jean HERBY, frère de l'acheteur.

A.M.Armentières - FF60 acte 130 du 23/07/1627 (242)

Jean SONDRE l'aîné, Jean et Antoine SONDRE ses fils qu'il eut de feue Jacquemine DEL WAULLE sa femme en premières noces, ledit Antoine non marié, autorisé par son père, reconnaissent que le 26 juin dernier devant Jacques VANDEWALLE, notaire, ils ont vendu à Thomas PERCHE, hôte à Armentières, une maison rue du Plat à Armentières à la charge du bail que ledit Jean SONDRE le jeune en a. Se déshérent.

A.M.Armentières - FF60 acte 131 du 20/07/1627 (244)

François VERDIERE marchand à Lille vend à Pierre LE PIPPRE, bourgeois d'Armentières, une petite demeure que le vendeur a acquis de Marguerite DELEPIERRE fille de feu Simon rue au Sac à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 132 du 25/07/1627 (245)

Henri DESRUELLES et Marie VANRAES sa femme d'Armentières qui sont reçus bourgeois d'Armentières après serment.

A.M.Armentières - FF60 acte 133 du 30/07/1627 (247)

Pierre MIGNOT fils de feu François, couvreur de tuiles et d'ardoises à Armentières, vend à Jean LHERMITTE fils de feu Guillaume, marchand et drapier à Armentières, trois pieds d'héritages en profondeur et sept pieds de large au bout de la demeure du vendeur tenant à l'héritage dudit acheteur rue de Glatigny à Armentières pour y ériger un retrait avec un goulocq souterrain pour servir de réceptacle des immondices dudit retrait et autres écoulements de la maison de l'acheteur et être conduits jusqu'au réceptacle des immondices de la maison du vendeur pour tomber au goulocq commun, à condition d'entretenir ledit goulocq particulier.

A.M.Armentières - FF60 acte 134 du 30/07/1627 (248)

Jacques ROUSSEL fils de Jean, tondeur de grandes forces à Armentières pour faire solution de paiement à Pierre et André ROUSSEL et Philippe FLAIEL époux de Marguerite ROUSSEL, lesdits trois derniers ROUSSEL enfants et héritiers de feu Jean ROUSSEL qui fut fils de Pierre d'Armentières, de 100£ qu'il leur doit comme caution d'André LECOMTE fils de feu Jean après modération à cause d'arriérages de rendage d'une maison qu'il occupe rue d'Erquinghem à Armentières, leur vend 6£ 5s de lettre de rente héritière par an au rachat de ladite somme et hostige une maison rue du Brusle à Armentières. En marge : Le 13 mai 1644 Mathieu FLAIEL fils et héritier de feu Philippe, fort de ses cohéritiers et André LEGRAND ayant droit par transport des héritiers de feue Jeanne PREVOST veuve de Jean ROUSSEL de la moitié de ladite lettre de rente héritière déclarent avoir reçu ladite somme de Jean DE CARNE époux de Marie ROUSSEL, fille et héritière avec autres de feu Jacques ROUSSEL obligé.

A.M.Armentières - FF60 acte 135 du 29/07/1627 (250)

Péronne ALLARD veuve de Simon FACON d'Armentières vend à Clément BOURSETTE fils de Jean d'Armentières, une maison rue des Doves à Armentières tenant à la maison dudit Clément acquise à la table des pauvres comme délaissée par Pierre VIENNE fils de feu Jacques et par derrière au jardin es Pères de la Compagnie de Jésus, don à Simon FACON fils de la vendeuse et paiement du principal par une lettre de rente héritière de 200£ par an

A.M.Armentières - FF60 acte 136 du 02/08/1627 (252)

Antoine BARLETTE voyageur à Armentières vend à Pierre LECLERCQ maître maçon à Armentières un pied et demi à prendre en la maison du vendeur rue Notre-Dame à Armentières et d'y établir séparation.

A.M.Armentières - FF60 acte 137 du 31/08/1627 (253)

Claude PECQUEUR procureur spécial de Jean WANTIER et Marie WILLEMS sa femme par acte devant Simon BAUCHET, notaire, le 14 avril dernier pour assurer le paiement de 235£ 2s qu'ils doivent à Philippe CORNILLLOT, ils hostigent différents meubles : un lit et parchevet, deux oreillers de plume, une couverture verte, une blanche, un métier d'escrigneurie à treillis etc.

A.M.Armentières - FF60 acte 138 du 31/07/1627 (255)

Clément BOURSETTE fils de Jean d'Armentières vend sur ses biens à Péronne AVALLART veuve de Simon FACON, 15£ 12s 6d de lettre de rente héritière par an au rachat de 250£ suite à l'achat d'une maison rue des douves à Armentières. En marge : Le 13 février 1636 Antoine DESTIEU fils de feu Antoine ayant droit par transport de ladite rente, reconnaît avoir reçu de Pierre CORNILLLOT l'aîné ayant acquis le bien hypothéqué, le principal rachat de ladite rente.

A.M.Armentières - FF60 acte 139 du 08/10/1627 (257)

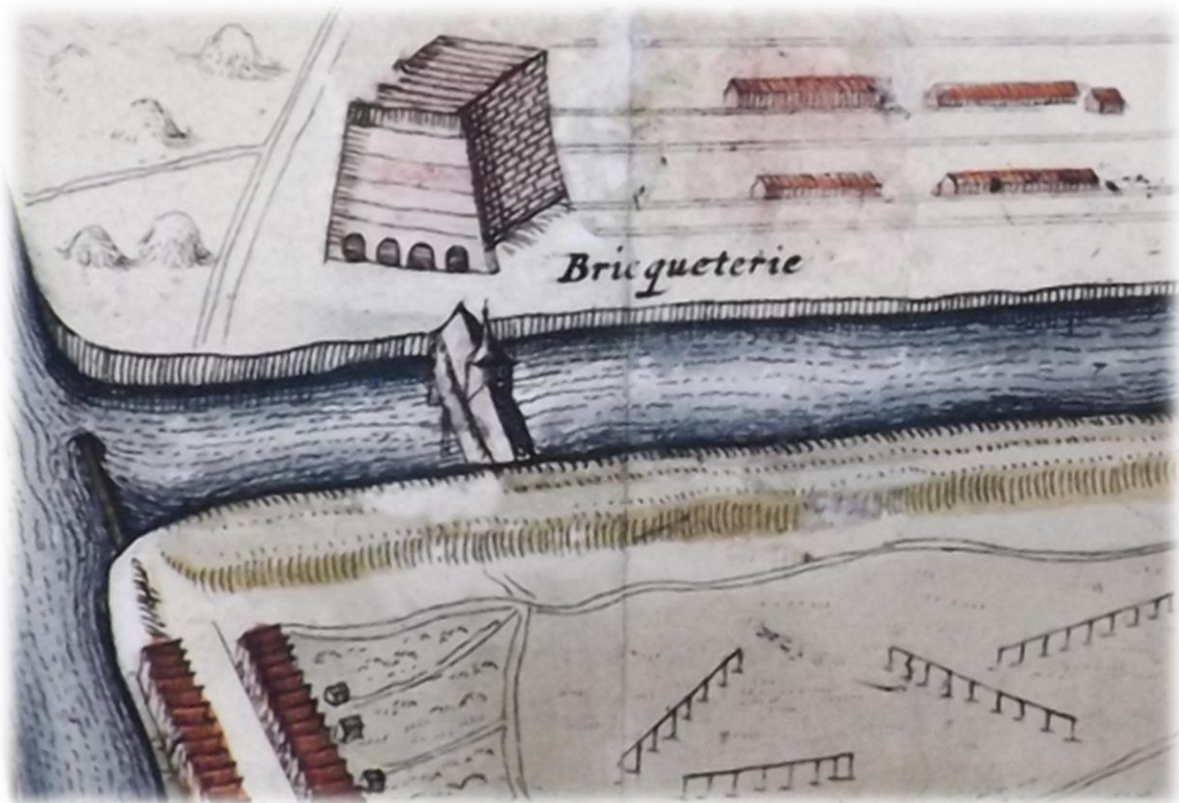
Furent commis tuteurs de Jeanne et Catherine PERCHE filles mineures de Philippe PERCHE qu'il eut de feu Jeanne CHIROULTE d'Erquinghem sur la Lys : Pierre PERCHE du côté paternel et Adrien CHIROULTE du côté maternel. Puis formature de 1000£ faisant 500£ chacune.

A.M.Armentières - FF60 acte 140 du 10/09/1627 (259)

Antoine DUCAMP veuve d'Hubert BOUCHIE d'Armentières, mue de charité et bon amour et affection vers Hubert DUCAMP fils de Jean et de Françoise DE HAPRE natif d'Armentières, son filleul et neveu, **ayant l'intention de se présenter aux Sts Ordres en l'état de prêtrise**, désirant le seconder en sa bonne intention et qu'à ces fins il soit pourvu de titre convenable et pertinent, elle donne audit Hubert (ledit Jean son père acceptant) 92£ de lettre de rente à vie par an au rachat 1472£ avec hostigement d'une choque de maisons rue des Glatigny à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 141 du 07/08/1627 (261)

Jacques DUBAR laboureur à Houplines, diocèse de Tournai d'une part, Chrétienne MEURILLON fille non mariée de feu Antoine d'Erquinghem sur la Lys, diocèse d'Arras, d'autre part. Se sont fiancés le 3 juillet en l'église d'Erquinghem mais **ils seraient très contents et mutuellement et réciproquement de se quitter desdites promesses de fiançailles**, ce qui est porté à la connaissance de l'official de Tournai.



Briqueterie d'Armentières – Blaeu 1649

Eloignée des habitations tout comme les chauffours en raison du risque d'incendie.

De l'autre côté : des piquets de séchage de draps, lin et autres matériaux.

A.M.Armentières - FF60 acte 142 du 13/11/1627 (262)

Marie VERSCHOTTE dernièrement veuve de Pierre ROUSSEL et auparavant de Clais DE HAENE (Nicolas DE HAENE) ayant enfants vivants de ses deux maris d'une part, Clais, Louise et Madeleine DE HAENE, Noël BOIDIN et Marie DE HAENE sa femme enfants de feu Jacques DE HAENE qui fut fils dudit feu Clais et de la comparante d'autre part. Tous demeurant en la ville Armentières sauf BOIDIN en la paroisse d'Armentières, lesdits Louise âgée de 19 ans et Madeleine âgée de 17 ans encore à marier non chargées de tutelle. Déclare que comme ladite VERSCHOTTE n'a fait aucun partage audit feu Jacques son fils ni à ces dits petits-enfants des biens dudit feu Clais leurs père et grand-père et afin d'éviter difficultés, ils procèdent au partage. Aux seconds auront la succession mobilière dudit feu Clais, savoir : 7c 1/2 de jardin au quartier du Crachet en l'échevinage d'Armentières, hors de l'enclos de la ville à condition que ladite VERSCHOTTE pourra y laisser paître gratuitement une vache. Les autres biens iront à ladite VERSCHOTTE à condition de les décharger de toutes dettes. Ce qu'elle délaissera à son trépas ira pour moitié aux seconds comparants et moitié à Jeanne COUSSEMACKER fille de feu Mahieu et de feue Jeanne ROUSSEL qui fut fille de ladite VERSCHOTTE, épouse de Gilles DESRUELLES. Renoncent au partage fait entre eux et ladite COUSSEMACKERE devant les échevins d'Armentières le 16 septembre 1620.

A.M.Armentières - FF60 acte 143 du 23/04/1627 (264)

Chrétienne PARTEUR veuve d'Antoine HANCQUART, Pierre et Claire HANCQUART, Jacques DELESTREE, Marie HANCQUART sa femme, Florent LAMBIN père et tuteur des enfants qu'il eut de feue Catherine HANCQUART sa femme et Thobie LEBLANCQ fils de feu Jean et de Chrétienne HANCQUART sa femme, lesdits HANCQUART enfants et héritiers dudit feu Antoine reconnaissent que le 31 octobre 1620 eux et Daniel FLEURY, Antoine HANCQUART sa femme et lesdits Jean LE BLANCQ et Chrétienne HANCQUART sa femme, se sont accordés avec Marie DENIS veuve de Pierre LESTIENNE pour être déchargés d'une lettre de rente héritière de 2600£ obligeant les dits Antoine HANCQUART et Chrétienne PARTEUR étaient obligés avec ledit feu Pierre LESTIENNE au profit de Pierre ROBETTE dont seul la première comparante et son mari avaient profités. Ils devaient payer 3100£ d'ici deux ans à ladite DENIS, moyennant quoi elle prenait la rente à sa charge. Le 3 décembre 1621 ladite DENIS a transporté ladite somme audit FLEURY marchand à qui ils vendent 200£ de lettre de rente héritière par an à la charge commune de la maison mortuaire dudit feu Antoine, au rachat de ladite somme, moitié à charge de ladite PARTEUR, moitié des autres en six têtes compris les enfants dudit Daniel. Ajout en marge : Le 9 juillet 1635 Daniel FLEURY reconnaît avoir reçu de Florent LAMBIN, père et tuteur des enfants qu'il eut de Catherine HANCQUART sa première femme, 2146£ tanmoins de ladite somme à charge desdits enfants par partage entre les héritiers dudit feu Antoine devant Jacques VANDEWALLE, notaire, le 15 novembre 1629.

A.M.Armentières - FF60 acte 144 du ../01/1627 (266)

Barbe FAUVARCQUE veuve de Pedro DEL RIO et auparavant de Michel DELEFORTRIE d'Armentières vend à Simon BAUCHET, notaire et Péronne ROUZEE sa femme d'Armentières, une maison rue de l'Atre à Armentières, deux couches, un banc à coffre et un passet qui s'y trouvent.

A.M.Armentières - FF60 acte 145 du 08/03/1627 (268)

Furent nommés tuteurs de Marie TAFFIN fille mineure de feu François TAFFIN et de feue Antoinette BEHAGLE : Michel BEHAGLE oncle et Louis POLLET oncle allié de ladite mineure du côté maternel après serment.

A.M.Armentières - FF60 acte 146 du 15/03/1627 (269)

Thomas PERCHE fils de feu Thomas, hôte à Armentières vend à Nicolas CHARLES, lieutenant de bailli d'Armentières, une petite demeure au quartier de la rue du Caufour à Armentières. Le 20 mars 1627 François MALLEBRANCQUE fils de feu Pasquier renonce à ses droits en ladite maison au profit au profit dudit Nicolas.

A.M.Armentières - FF60 acte 147 du 12/03/1627 (270)

Jacques ROUSSEL fils de feu Jean, tondeur de grandes forces à Armentières pour faire payement à Jean LEGRAND, bourgeois et marchand à Armentières de 100£ parisis Flandres qu'il doit audit LEGRAND en acquis de feu Pierre ROUSSEL son fils à cause du rendage d'une maison que ledit Pierre louait audit LEGRAND, lui vend sur ses biens une lettre de rente héritière de 6£ 5s par an en deux rachats de 50£ pour quoi il hostige une maison rue du Brusle à Armentières et une autre rue du Crachet.

A.M.Armentières - FF60 acte 148 du 15/03/1627 (272)

Jean DUTHOIT l'aîné, bourgeois d'Armentières vend à Bauduin HANNEBAUT, boulanger à Armentières, une maison rue de la Belle Croix à Armentières contre une lettre de rente héritière de 31£ 5s par an au rachat de 500£ dont ladite maison sera chargée.

A.M.Armentières - FF60 acte 149 du 16/03/1627 (274)

Betreumieux, Philippe et Jeanne LENOIR enfants et héritiers de feu Jean LENOIR et de feu Antoinette TASSART, et Martine LECOEUR veuve avec enfants de feu Pierre LENOIR qui fut fils et héritier des dits, tous d'Armentières, vendent à Chrétienne PARQUIER veuve de Mahieu PINCHON d'Armentières, une maison rue des Agneaux à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 150 du 17/03/1627 (275)

Jonas VANDAMME et Jean DURIETZ tuteurs de Jean et Josse FACE enfants mineurs de feu Jean qu'il eut de Marie VANDAMME sa femme présent à Nicolas CHARLES, lieutenant de bailli de la ville d'Armentières lettre patente du roi les autorisant à vendre aux enchères qui est enregistrée après interrogation de Charles CUENGIECLE (?) cousin issu de germain desdits enfants.

A.M.Armentières - FF60 acte 151 du 19/03/1627 (277)

Jacquemine COCQUEL veuve avec enfants de Toussaint TURPIN d'Armentières vend à Nicolas BOIDIN fils de feu Pierre, marchand drapier à Armentières, deux maisons rue des Agneaux à Armentières à charge d'une lettre de rente héritière de 400£ au profit de Georges DE WOORM époux de Demoiselle Marguerite GRENU, et un hostile à tisser étamette tanmoins de 506£ que la vendeuse et Antoine TURPIN son fils doivent à Philippe DOMINIQUE, Joachim BENNET et Jean CANDAELE, marchands à Armentières pour livraison de laines vers lequel ledit Nicolas BOIDIN s'est obligé avec ladite veuve et son fils.

A.M.Armentières - FF60 acte 152 du 20/03/1627 (278)

François MALLEBRANCQUE fils de feu Pasquier d'Armentières est reçu bourgeois après serment.

A.M.Armentières - FF60 acte 153 du 20/03/1627 (279)

François MALLEBRANCQUE marchand à Armentières vend à Nicolas CHARLES, lieutenant de bailli d'Armentières, une portion d'héritage au quartier de la rue du Caufour à Armentières tenant à une ruelle menant de ladite rue vers la rivière du Lys vulgairement appelée l'*allée de Luc DELERUE*.

A.M.Armentières - FF60 acte 154 du 05/02/1627 (280)

Fut commis tuteur de Marie PLOUVIER fille mineure de feu Jean PLOUVIER et de Péronne DELEBECQUE : Thomas PRINGHEL, cousin germain maternel de ladite mineure après serment. Puis Philippe DE GORRE et Jean LIENART sont commis curateurs des biens délaissés vacants par le trépas de maître François PLATEL et sa femme. Les mêmes sont commis curateurs de la maison mortuaire de Noël BILLAU.

A.M.Armentières - FF60 acte 155 du 23/03/1627 (281)

Furent commis tuteurs de Roland MARTIN fils mineur de Philippe MARTIN qu'il eut de feu Chrétienne LEFEBVRE : Antoine LEBEL bel-oncle à cause de Marie MARTIN sa femme du côté paternel et Jacques DUTRIEZ bel-oncle à cause d'Hélène LEFEBVRE sa femme du côté maternel après serment. Ledit Philippe MARTIN, coutelier à Armentières et lesdits tuteurs procèdent à la formature : 5^{ème} part de la moitié d'une choque de maison en la rue menant de la vieille porte d'Houplines vers la Lys et pareille part de 5v de pré à deux herbes à Armentières tenu de La Motte dont l'autre moitié appartient à Jean SANDRE et Antoinette DESAINS sa femme suite au partage entre eux avec les hoirs de feu François LEFEBVRE qui fut le premier mari de ladite DESAINS et grand-mère dudit mineur, ayant ledit mineur le dit 5^{ème} par partage devant Jacques BARBRY, notaire, le 19 janvier 1627, aussi la 6^{ème} part de 200£ que lesdits conjoints sont soumis de payer par ledit partage et 60£ de sa dite feu mère.

A.M.Armentières - FF60 acte 156 du 08/02/1627 (283)

Mathieu HELBAU veuf de Marguerite BOUTRY d'Armentières d'une part, Philippe DE GORRE, Jean LIENART et Pierre DESAINS ministres de la table des pauvres d'Armentières ayant l'administration des biens de François CHARLES fils mineur de feu Antoine CHARLES qu'il eut de feu Jeanne HELBAU sa femme et de Chrétienne ERNOULD (ARNOULD) fille mineur de feu Henri ERNOULD qu'il eut de feu Agnès HELBAU sa femme, lesdites feues Jeanne et Agnès HELBAU enfants dudit Mahieu qu'il eut de ladite BOUTRY sa première femme et par aussi ledit François CHARLES et Chrétienne ERNOULD neveu et nièce en ligne directe (petits-enfants) et héritiers du chef de leurs mère décédées avant leur grand-mère d'autre part. Pour entretenir paix et amour entre ledit Mahieu et ses neveu et nièce et pour éviter procès à propos de la succession de ladite BOUTRY, grand-mère dudit mineur, ledit Mahieu promet de payer aux seconds au profit de la table des pauvres 30£ de gros Flandres en une fois dont reste 5£ de gros à payer à la St Jean Baptiste prochaine, le surplus des biens ira audit HELBAU à charge des frais et dettes.

A.M.Armentières - FF60 acte 157 du 08/02/1627 (285)

Mahieu HELBAU maître foulon à Armentières vend sur ses biens à la table des pauvres d'Armentières, ce acceptant Philippe DE GORRE, Jean LIENART et Pierre DESAINS ministres de ladite table, une lettre de rente héritière de 18£ 15s par an au rachat de 300£ qu'il reconnaît avoir reçu de ladite table provenant de la donation par Martin BLANCHAN à la charge d'un obit annuel, hostigeant une maison rue de la Briqueterie à Armentières à côté de la maison de Nicolas FLOOR à cause de sa femme. Ajout en marge : Le 22 mai 1638 André LEGRAND et Gilles CHAV... ministres de la table et charité des pauvres d'Armentières reconnaissent avoir reçu de Nicolas FLOOR ayant acquis la maison hypothéquée, le principal rachat et arriérage de ladite rente.

A.M.Armentières - FF60 acte 158 du 05/02/1627 (287)

Isabeau STROBBE veuve de Robert LENGART d'une part, Henri LENGART et Pierre VANDENBERGHE époux de Marie LENGART pour eux et forts de Jean LENGART, lesdits LENGART frères et sœur dudit feu Robert et ses héritiers en ligne collatérale d'autre part, tous d'Armentières. S'accordent concernant la succession dudit Robert : les seconds auront 1/4 d'une maison rue du marché à Armentières et le 1/4 d'une choque de maisons et blanchisserie derrière rue des Espagnars à charge du quart des rentes seigneuriales et du quart d'une lettre de rente héritière obligeant ledit feu Robert pour lui et comme héritier de feu Antoine LENGART son frère, 36£ que ledit VANDENBERGHE devait audit Robert. A ladite STROBBE une maison à elle appartenant hors de pont de Flandres à Armentières, les biens meubles et dettes passives et à charge des rentes, du partage que ladite Isabeau a fait à ses enfants qu'elle eut de feu Antoine PUISSOT son premier mari et des dettes actives.

A.M.Armentières - FF60 acte 159 du ../02/1627 (289)

(Partiellement détruit) Jean LAMBIN marchand à Quesnoy, Julien LELONG époux de Jeanne LAMBIN d'Houplines, Eloi PARCQUET de Deûlémont, Pierre DUMONT époux d'Antoine PARCQUET de Vormezele et Antoinette PARCQUET fille non mariée de feu Mahieu PARCQUET de Frelinghien, ledit Julien pour lui et comme procureur spécial de Florent LAMBIN d'Houplines, déclarent que le 8 décembre 1626 comparurent Florent LAMBIN, Julien LELONG, Pierre DUMONT pour eux et forts desdits Jean LAMBIN, Eloi et Marguerite devant Jacques VANDEWALLE, notaire, ils ont vendu aux enchères à Jean LECLERCQ, marchand à Armentières, une choque de deux maisons rue du Plat à Armentières moyennant un don à Jean LAMBIN fils naturel dudit feu [... prob. Mahieu]. Ajout en marge : Le 15 décembre 1628 (?) Julien LELONG, Eloi PARCQUET [...] ont reçu de Jean LECLERCQ le prix principal de la vente.

A.M.Armentières - FF60 acte 160 du 07/02/1627 (291)

Eloi PARCQUET, charpentier à Deûlémont, Pierre DUMONT de Vormezele, époux d'Antoinette PARCQUET, Marguerite PARCQUET fille non mariée à Frelinghien et Jean LAMBIN marchand drapier à Quesnoy, Julien LELONG drapier à Houplines, époux de Jeanne LAMBIN, ledit Julien aussi procureur spécial de Florent LAMBIN d'Houplines (Rayé : tous héritiers de feu Jacques LAMBIN qui fut fils et héritier de feu Philippe LAMBIN et de Marie PARCQUET ses père et mère vivants drapiers à Houplines), vendent à Charles CAUDRON, tavernier au Dauphin à Lille, une petite maison rue du Plat à Armentières occupée par Thomas ROSVICK avec don à Jean LAMBIN.

A.M.Armentières - FF60 acte 161 du 24/03/1627 (293)

Furent commis tuteurs de Jean et François CORNILLON enfants mineurs de feu Jean qu'il eut d'Adrienne BOLDIN sa femme : André CORNILLON oncle paternel et Jacques LEFEBVRE, bel-oncle maternel dudit mineur. Puis Pierre MONTURIER et Adrienne BOLDIN sa femme auparavant veuve avec enfants de feu Jean CORNILLON et lesdits tuteurs procèdent à la formature : 200£ faisant 100£ chacun.

A.M.Armentières - FF60 acte 162 du 26/03/1627 (295)

Chrétienne LENOBLE veuve de Pierre LEBLANCQ d'Armentières d'une part, Antoine DESTIEU l'aîné et Maillard BERNARD tuteurs de Pierre DESTIEU fils mineur de feu Antoine DESTIEU et de feu Catherine DELABIE d'Armentières d'autre part. Déclarent que par la vente du 8 juillet 1613 par ledit Pierre LEBLANCQ audit feu Antoine DESTIEU d'une maison hors la porte de Flandres, ledit feu Antoine a été chargé de 6£ 5s par an de lettre de rente héritière et pour paiement de 600£ il a pris à sa charge une lettre de rente héritière de 37£ 10s par an en laquelle ledit LEBLANCQ était obligé au profit d'Antoine HANCQUART dont Guy DUBIEZ en avait droit par transport. Lesdites DELABIE ayant vendu devant les échevins d'Armentières le 20 mars 1623 à Chrétienne LENOBLE une portion de ladite maison lors de laquelle il a été convenu que les 64£ de la rente serviraient à ladite Catherine de paiement vers ladite Chrétienne tanmoins du principal rachat d'une lettre de rente héritière de 700£ dont ledit feu Antoine DESTIEU était obligé vers ledit Pierre LEBLANCQ bien que ledit Antoine DESTIEU n'était pas véritablement obligé vers ledit LEBLANCQ comme le confesse ladite Chrétienne mais ledit DESTIEU était obligé pour son dit achat es susdites rentes de 6£ 5s par an due au Sg de cette ville et autre de 37£ 10s par an de laquelle ledit DUBIEZ avait droit. Le trouble ainsi advenu parce que ledit LEBLANCQ et sa veuve ont plusieurs fois payé le cours annuel desdites deux rentes audit Sr et audit BIEZ puis sa veuve et en satisfaction de ce que reçu aussi

dudit feu DESTIEU et sa veuve annuellement petites sommes à quoi montait le cours desdites rentes. Ladite Chrétienne a présupposé et pensé abusivement que ledit feu DESTIEU et sa veuve s'étaient portés cautions au profit dudit LEBLANCQ d'une rente de 700£ en principal. Redressent l'abus inscrit dans la vente du 20 mars 1623.

A.M.Armentières - FF60 acte 163 du 05/03/1627 (297)

Antoine BEHAGLE et Jacques BOCQUILLON tuteurs de Jean BEHAGLE fils mineur de feu Jean BEHAGLE et Marie DELEBECQUE présentent à Nicolas CHARLES, lieutenant de bailli d'Armentières une lettre patente du roi autorisant à vendre aux enchères des biens dudit mineur. Après interrogation de Jacquemine et Catherine DELEBECQUE, tantes maternelles dudit mineur, ledit lieutenant l'entérine.

A.M.Armentières - FF60 acte 164 du 08/03/1626 (299)

Lettre patente du roi autorisant Jonas VANDAMME et Jean DURIETZ tuteurs de Jean et Josse FACE enfants mineurs de feu Jean qu'il eut de Marie VANDAMME sa femme de vendre aux enchères une maison rue du Sac à Armentières fort caduque et débile trop onéreuse à réfectionner, tenant à Michel GAMACQ (HAURICQ ?) ayant épousé ladite VANDAMME, tisserand d'étamette étant la plus grandie partie de l'an sans ouvrage à raison de la calamité du temps qui va vendre son bien en même temps que celui desdits mineurs.

A.M.Armentières - FF60 acte 165 du 06/03/1627 (301)

Jacques BARBRY procureur spécial de Marguerite DELEPIERRE fille et héritière de feu Simon DELEPIERRE de Gosnay lez Béthune qui se déshérite de la maison vendue à François VERDIERE, marchand à Lille. Puis acte de vente par ladite Marguerite et procuration.

A.M.Armentières - FF60 acte 166 du 22/02/1627 (304)

Le Sr Bernard DE MORIN écuyer, Sr de Groenstraete etc. d'Armentières déclare que le 20 novembre dernier il a acheté aux enchères une maison rue de Glatigny à Armentières vendue par décret de justice à la Gouvernance de Lille comme appartenant à Gilles DELEMOTTE pour laquelle il est adhérité.

A.M.Armentières - FF60 acte 167 du 13/02/1627 (305)

Marguerite DESWEZ fille non mariée de feu Jean DESWEZ, Olivier et Philippe DESWEZ tuteurs de François et Marie HOCHÉPIED enfants mineurs de feu François qu'il eut de Jacquemine DESWEZ sa femme en premières noces, Nicolas DELEBECQUE veuf de Jacquemine DESWEZ, sa femme en secondes noces se faisant forts de Michel DUBOIS tuteur des enfants de feu André DUBOIS qu'il eut de Jeanne SEGARD sa femme ont vendu aux enchères le 14 janvier dernier devant Jacques VANDEWALLE, notaire à Armentières à François FLOOR, marchand brasseur à Armentières les revenus pour cent ans un jour d'une choque de maisons rue de la Belle Croix à Armentières. S'en déshéritent.

A.M.Armentières - FF60 acte 168 du 01/03/1627 (307)

Anne ACAUCHE veuve d'Antoine ACCART d'Armentières vend sur ses biens à Pierre HENNIART, marchand drapier à Armentières, 6£ 5s de lettre de rente héritière par an au rachat de 100£, hostigeant une maison rue du Plat dite du Molinet.

A.M.Armentières - FF60 acte 169 du 27/02/1627 (309)

Roland FAUCQUENOIT fils de feu Gabriel d'Armentières vend à Nicolas CHARLES, lieutenant de bailli de la ville d'Armentières, une maison en la rue vulgairement appelée l'*allée Bourdon* à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 170 du 25/02/1627 (310)

Gilles DELATTRE fils de feu Thomas, cordonnier à **Carnin** reconnaît devoir à Pierre COUSTENOBLE, marchand tanneur de cuirs à Armentières, 608£ 19s de reste à cause de vente de cuirs tannés en plusieurs fois, avec Françoise DURIEZ veuve de Jean COUSIN, sa belle-mère d'Enneulin (**Annœullin**) qui se porte caution, à rendre la moitié à la St Rémy prochaine et l'autre moitié un an après. Ajout en marge : Ledit Pierre reconnaît avoir été remboursé par ledit Gilles le 14 octobre 1636.

A.M.Armentières - FF60 acte 171 du 05/03/1627 (312)

Antoine DARTHOIS fils de feu Josse, monteur de cardons à Armentières vend sur ses biens à Philippe CORNILLLOT fils de feu Bauduin d'Armentières, 15£ 12s 6d par an de lettre de rente héritière au rachat de 200£ pour quoi il hostige une choque de maisons rue de la briqueterie à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 172 du 06/03/1627 (314)

Philippe DE GORRE et Jean LIENART (Rayé : et Pierre DESAINS), ministres de la table et charité des pauvres de cette ville d'Armentières, vendent à Clément BOURSELETTE fils de Jean d'Armentières, une maison rue Notre-Dame à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 173 du 06/02/1627 (316)

Lettre patente du roi autorisant une vente aux enchères accordée à Antoine BEHAGLE et Jacques BOCQUILLON, tuteurs de Jean BEHAGLE fils mineur de feu Jean et de feu Marie DELEBECQUE à qui appartient par le trépas de Marie BENNET sa grand-mère, à son trépas veuve de Jacques DELEBECQUE, le tiers du revenu pour cent ans un jour d'un lieu manoir sur 12c et 11c de labour en la paroisse d'Armentières tenus de St Simon et Raisse rue Fleurie occupée par Noël LESPILLET à l'encontre des cohéritiers dudit mineur qui ont l'intention de vendre leur part, jugeant qu'il y aura grand profit à vendre la sienne en même temps.

A.M.Armentières - FF60 acte 174 du 06/02/1627 (318)

Lettre patente du roi autorisant une vente aux enchères accordée à Gilles LAGACHE, Antoine SCHOOMACKERE curateurs commis aux biens laissés vacants par le trépas de Jean CAULET vivant drapier à Armentières dont 6c de labour à **Santes**, ladite maison mortuaire étant chargée de dettes passives pour lesquelles les crédateurs demandent paiement. La veuve dudit CAULET ayant renoncé à la succession trop onéreuse.

A.M.Armentières - FF60 acte 175 du 25/01/1627 (319)

Pierre MIGNOT fils de feu François, couvreur de tuiles à Armentières pour faire solution de paiement à Pierre LEFEBVRE, maître foulon à Armentières de 1100£ restant de l'achat d'une maison, vend sur ses biens 68£ 15s de lettre de rente héritière par an au rachat de ladite somme et hostige ladite maison rue des Glatigny à Armentières et une autre en la même rue que ledit MIGNOT occupe à côté de la taverne de la Tête d'Or.

A.M.Armentières - FF60 acte 176 du 05/03/1627 (321)

Marie BOCHART veuve d'Emmanuel BOIDIN d'Armentières vend à Gabriel, Péronne et Jeanne BOIDIN enfants non mariés de feu Antoine BOIDIN d'Armentières, une maison rue des Agneaux à Armentières pour 269£ tanmoins de 257£ pour le capital et arriérages d'une lettre de rente héritière de 16£ de gros en principal en quoi ledit feu Emmanuel était obligé au profit de Madeleine WILLEBERT par acte devant les échevins d'Armentières le 23 septembre 1613 dont lesdits acheteurs ont acquis droit par transport des héritiers de feu Guy DUBIEZ auquel ladite rente avait été transportée par François CORNILLE époux de ladite WILLEBERT.

A.M.Armentières - FF60 acte 177 du 12/02/1627 (323)

Jacques LEFEBVRE fils d'Antoine d'Armentières vend à Antoine BOULANGER fils de feu Antoine, tisserand d'étamettes à Armentières, une maison rue du Plat à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 178 du 08/02/1627 (325)

Le 25 octobre 1594 devant les échevins de la ville d'Armentières et Philippe HERTS homme de fief de la Srie des pairies d'Armentières emprunté pour l'absence d'autres échevins. Jacques LECOMTE, carlier à Armentières pour faire solution de paiement aux ministres de la table des pauvres d'Armentières de 900£ à lui délivrés par eux, il vend sur ses biens une lettre de rente héritière de 56£ 5s par an à trois rachats égaux faisant ensemble 900£ pour quoi il hostige trois maisons avec 5c de jardin en l'échevinage d'Armentières. En 1627 Jean DESTIENNE reconnaît ladite rente comme ayant acheté le bien hypothéqué. Au verso : Aux ministres des pauvres d'Armentières sur l'héritage vendu par Marie DENIS veuve de Pierre LESTIENNE à (Rayé : Philippe BEGHIN) Jean LESTIENNE, brasseur le 25 octobre 1594.

A.M.Armentières - FF60 acte 179 du 17/02/1627 (329)

Antoine DARTHOIS fils de feu Josse, monteur de chardons à Armentières reconnaît devoir à Henri BRAEM, marchand à Armentières 300£ pour la vente de draperie et autres à rendre d'ici deux ans pour quoi maître Pierre DARTHOIS prêtre, maître de chant en l'église paroissiale d'Armentières se porte caution et hostige une choque de trois demeures rue de la briqueterie à Armentières. Témoins François BARBRY, hôte et Jean HENNART fils de feu Henri, parmentier à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 180 du 11/02/1627 (331)

Devant échevins de la ville d'Armentières et Jacques VANDEWALLE homme de fief de Srie de Pairies d'Armentières emprunté à raison d'absence d'échevins. Maître François DEROCQ prêtre à Armentières vend sur ses biens à Jean DUTHOIT l'aîné, bourgeois et marchand à Armentières, 5£ de lettre de rente héritière par an au rachat de 400£ qu'il lui doit pour l'achat d'une choque de maisons rue du Plat qu'il hostige.

A.M.Armentières - FF60 acte 181 du 11/02/1627 (333)

Jean DARTHOIT l'aîné, bourgeois et marchand à Armentières vend à maître François DEROCQ prêtre à Armentières, une choque de maisons rue du Plat à Armentières avec don d'un ducat à Marguerite DUTHOIT, fille du vendeur.

A.M.Armentières - FF60 acte 182 du 15/02/1627 (335)

Pierre LECLERCQ maître maçon à Armentières, époux d'Antoinette COCQUELARE fille et héritière de feu Gilles COCQUELARE et de feu Marguerite GOSSART vend à Antoine COCQUEL, lingier à Armentières, la moitié d'une maison rue des Agneaux à Armentières avec un ouvroir de tisserie derrière à l'encontre de Michel COCQUELARE, frère de ladite Antoinette, tenant à la maison de Jacques COCQUELARE et à celle d'Antoine CORNILLLOT fils de feu Noël, ladite maison occupée par Michel COCQUELARE.

A.M.Armentières - FF60 acte 183 du 15/02/1627 (337)

Jean POTTIER fils et héritier de feu Roland POTTIER d'Armentières reconnaît que le 26 janvier dernier devant Nicolas CORNET, notaire, assisté du conseil de Claude LEFEBVRE son oncle demeurant à **Neuve Eglise**, il a vendu à André LEGRAND, brasseur à Armentières, une maison rue du Sac à Armentières à lui venue par le trépas de son dit père, tenant à la maison de Jacquemine VANDEWALLE veuve d'Hans MALLE, moyennant 12£ pour un service pour la défunte mère du vendeur, tanmoins d'une rente au profit de Jacques DEVOS, boucher. Se déshérite.

A.M.Armentières - FF60 acte 184 du 19/02/1627 (339)

Josse DEVROU fils de Clais (Nicolas) d'Armentières vend sur ses biens à maître Pierre BRUSEELS (ou BRUNSEELS ou BRUYSEELS ou BRUXSEELS - surcharge) prêtre et chanoine de l'église Notre-Dame à **Courtrai**, 30£ de lettre de rente héritière par an au rachat de 480£ pour quoi il hostige une choque de deux maisons rue du Caufour et une autre maison en ladite rue.

A.M.Armentières - FF60 acte 185 du 19/02/1627 (341)

Jacques COCQUELARE fils et héritier de feu Gilles COCQUELARE et de feu Marguerite GOSSART d'Armentières vend à Pierre HENNIART fils de feu Jean, marchand drapier à Armentières, une maison rue des Agneaux à Armentières tenant à la maison de Michel COCQUELARE et Pierre LECLERCQ à cause de sa femme avec une couche d'Allemarche étant en ladite maison à charge d'une lettre de rente héritière due à la veuve Jean DE HARDUIN.

A.M.Armentières - FF60 acte 186 du 24/02/1627 (342)

Devant Nicolas CORNET, notaire à Armentières a été présenté un contrat donné de Joachim CORNET, notaire du 8 octobre 1607 par lequel Jacques SIX fils de feu Guillaume, marchand à **Calais**, époux de Madeleine OIZEEL auparavant veuve d'Hugues DELANNOY d'une part, et Omar DELANNOY (Omaert) âgé de 34 à 35 ans, fils de ladite d'autre part, ont fait compte ensemble à Armentières à cause d'argent prêté plusieurs fois au second et trafic de marchandises ensemble et autres négoces après quoi ledit Omer se trouve redevable de 100£ de gros faisant 600fl carolus qu'il promet de payer à la première demande dudit Jacques SIX. Copie requise par Jacques SIX se disant neveu et héritier de feu Jacques SIX son oncle demeurant à **Mark lez Calais** pour lui et ses cohéritiers.

A.M.Armentières - FF60 acte 187 du 22/02/1627 (344)

Jacques WELLECOMME fils de feu Jean, marchand à Armentières pour faire solution de paiement au Sr Bernard DE MORIN écuyer, Sr de Groenstraete d'Armentières de 1200£ restant de la vente ce jour d'une maison rue de Glatigny à Armentières, vend sur ses biens 75£ de lettre de rente héritière par an au rachat de ladite somme. En marge : Ledit Bernard reconnaît avoir reçu le montant de ladite rente par ledit Jacques le 28 mars 1628.

A.M.Armentières - FF60 acte 188 du 22/02/1627 (346)

Gilles LAGACHE, Antoine SCHOOMACKERE, curateurs commis aux biens délaissés par feu Jean CAULET vivant drapier à Armentières présentent à Nicolas CHARLES, lieutenant de bailli de la ville d'Armentières, lettres patentes du roi autorisant la vente aux enchères des biens dudit défunt. Après interrogatoire d'Antoine et Jean CAULET frères dudit feu Jean, l'autorisation de vente est entérinée.

A.M.Armentières - FF60 acte 189 du 22/02/1627 (348)

Le Sr Bernard DE MORIN écuyer, Sr de Groenstraete demeurant à Armentières vend à Jacques WELLECOMME fils de feu Jean, marchand à Armentières, une maison rue de Glatigny à Armentières que le vendeur a acquis à la Gouvernance de Lille comme appartenant à Gilles DELEMOTTE.

A.M.Armentières - FF60 acte 190 du 25/01/1627 (350)

Pierre LEFEBVRE maître foulon à Armentières (marié) vend à Pierre MIGNOT, couvreur de tuiles à Armentières, une maison que ledit LESAGE a acquis de Jean ZANDRE et Antoinette DESAINS sa belle-mère rue de Glatigny à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 191 du 05/02/1627 (352)

Pierre BEHAGLE fils de feu Jacques, veuf de Marie VISIN, marchand passementier à Armentières reconnaît devoir à Françoise MARTIN fille non mariée de feu Georges qu'il eut de ladite feu Marie VISIN avec l'accord de Pierre BARBAISE son tuteur, 200£ à cause du partage de ladite Marie VISIN à sa fille des biens dudit feu Georges MARTIN son père portant 100£ et du partage fait par le comparant des biens de ladite Marie VISIN sa mère à donner à sa première demande ou celle de son tuteur, pour quoi il hostige une maison rue de la Belle Croix à Armentières.

A.M.Armentières - FF60 acte 192 du 25/01/1627 (353)

Antoine DE VARENNES chevalier, Sr de Bois Grenier etc. et notre confrère en loi demeurant à Bois Grenier pour faire solution de paiement à Madame Marguerite MAISNIL, abbesse du couvent des Dames de Roesbrugge à présent à Ypres de 1000fl restant de la somme convenue pour la dot de Demoiselle Catherine DE VARENNES fille dudit Sr qui y est religieuse, vend sur ses biens 62fl 10p de lettre de rente héritière par an au rachat de ladite somme. Ajout en marge : Simon BAUCHET procureur spécial de vénérable dame Madame Marguerite DU MAIGNY, abbesse du monastère du Pont Roart à présent à Ypres reconnaît la rente acquittée le 12 octobre 1633.

A.M.Armentières - FF60 acte 193 du 26/01/1627 (355)

Philippe DE GORRE, Jean LIENART et Pierre DESAINS, ministres de la table et charité des pauvres d'Armentières vendent à Jean DESOBRY, monteur de chardons à Armentières, une maison rue du Caufour à Armentières à ladite charité par le trépas de Chrétienne CARE veuve de Philippe DONZE parce que ses enfants sont à charge de ladite pauvreté.

A.M.Armentières - FF60 acte 194 du 06/05/1627 (357)

Furent commis tuteurs de Jean et Josse FACE, enfants mineurs de feu Jean qu'il eut de Marie VANDAMME sa femme : Jonas VANDAMME, oncle maternel desdits mineurs et Jean DURIETZ ami acquis après serment.

A.M.Armentières - FF60 acte 195 du 19/01/1627 (358)

Furent commis tuteurs de François, Jeanne et Antoinette JOURDAIN, enfants mineurs de feu Noël JOURDAIN et de feu Jeanne LECOMTE sa femme : Mahieu DELARE, François VANOYE, Philippe COLPART et Jean LIENART après serment.

A.M.Armentières - FF60 acte 196 du 25/01/1627 (359)

Fut commis tuteur de François et Marie LE PIPPRE enfants mineurs de feu François qu'il eut de Péronne GHESTEM : Guillaume ROTRU ami acquis audit feu et parrain dudit François mineur après serment.

A.M.Armentières - FF60 acte 197 du 23/01/1627 (360)

Furent commis tuteurs de Théodore, Jacques, Georges et Agnès BARBRY, enfants mineurs de Jacques BARBRY qu'il eut de feu Agnès GROUZET sa femme : François et Nicolas BARBRY du côté paternel et Jean GROUZET et maître Charles BURIER oncle et bel-oncle desdits enfants du côté maternel, après serment.

A.M.Armentières - FF60 acte 198 du 22/03/1627 (361)

Philippe CORNILLLOT veuve de Jeanne WILLEMS qui fut sœur consanguine et héritière à portion de feu Antoine WILLEMS et feu Antoinette WILLEMS morts à Armentières sans délaisser hoirs en ligne directe, ayant ledit CORNILLLOT acquis de Gilles WILLELS, frère germain et aussi héritier à portion desdits défunts, l'hoirie mobilière et héréditaire succédés audit Gilles par le trépas dudit Antoine, et de Jean WANTIER et Marie WILLEMS sa femme aussi sœur germain desdits de sa part de même, Jacques LELEU et Robert BOUCHERY tuteurs de Jean et Péronne WILLEMS aussi frère et sœur germains et héritiers à portion desdits défunts, et Antoine BEHAGLE tuteur de Philippe WILLEMS fils mineur et héritier unique de feu Vincent WILLEMS qui fut aussi frère germain et héritier à portion desdits, ayant ledit feu Vincent acquis dudit Gilles sa part de l'hoirie de ladite Antoinette, lesdits CORNILLLOT pour lui et comme père et tuteur de Marie CORNILLLOT qu'il eut de ladite feu Jeanne WILLEMS, demeurant lesdits CORNILLLOT et Antoine BEHAGLE en la ville d'Armentières, lesdits LELEU et BOUCHERY en la paroisse d'Armentières, faisant partage des biens de feu Grard WILLEMS et feu Péronne BOUCHERY sa femme et de Guillaume WILLEMS leur fils, il a été assigné auxdits Antoine, Jean, Antoinette et Péronne WILLEMS enfants dudit feu Grard et sa femme, plusieurs biens en indivis. Procèdent au partage. A Philippe CORNILLLOT 3c de labour en 3c 1/2 dont le reste est échut à ladite Marie sa fille pris en 7c 3q en la paroisse d'Armentières dont le reste est échut à ladite Péronne WILLEMS, 1c de pré à deux herbes, une cuisine sur un jardin de 9c 16v, François DUMOULIN lui donnera 37£ qu'il doit pour l'achat de bois et 51£ pour deux années de rendage de 5c 1v de jardin qu'il occupe et 36£ pour deux pommiers qu'il a achetés et 165£ que ladite Jeanne lui donnera etc.

Abbaye d'Anchin

biens en la châtellenie de Lille

Aussi – Bien que n'étant pas située dans la châtellenie de Lille, l'abbaye d'Anchin y avait plusieurs propriétés dont certaines seigneuriales soumises aux reliefs ou droits de succession.

Relevé des reliefs apparaissant dans les comptes de l'abbaye d'Anchin sur Emmerin, Templeuve, Fretin, Ennetières en Weppes, Cappelle en Pévèle, Nomain et Tourmignies de 1591 à 1675 :

1H1549 de 1591 jusqu'en 1592

1H1550 en 1593

1H1551 en 1593

1H1552 jusqu'en 1594

1H1553 jusqu'en 1594

1H1554 jusqu'en 1595

1H1555 jusqu'en 1595

1H1556 jusqu'en 1596

1H1557 jusqu'en 1597

1H1558 jusqu'en 1598

1H1559 jusqu'en 1599

1H1560 jusqu'en 1600 rendu par Guillaume DE WARENGHIEN fils de feu François au monastère Saint Sauveur d'Anchin

1 H 1561 jusqu'en 1601

1 H 1562 depuis 1610

1 H 1563 Rendu par Pierre DE WARENGHIEN fils de feu Pierre

1 H 1564 jusqu'en 1613

1 H 1565 depuis 1618

1 H 1567 jusqu'en 1621

1 H 1568 depuis 1625

1 H 1569 jusqu'en 1626

Sauf mention contraire l'information reste la même jusqu'au 1 H 1569 en 1625-1626.

1 H 1549 Depuis St Rémy 1591, finissant le dernier jour de septembre 1592

- Hubert HEDDEBAUT pour la maison, prés, dîmes, terrage et 10c de labeur à Emmerin et autres biens qui sont la moitié de 49b 2c à l'encontre de Noël HEDDEBAUT son frère... **en considération de la diversité du temps et que par les guerres et hostilités présentes, lesdits héritage n'ont pu être labourés.**

- Laurent DENGLOS d'Emmerin 3b en 49b 2c ci-dessus

1 H 1562 Repris par les précédents

Arrentements d'Emmerin :

- La veuve et hoirs Melchior DELECROIX 2c où est assis un moulin à weddes, 10c avec maison
- 1 H 1564 Les hoirs seuls

Fretin :

- Mathieu DURIEZ ayant épousé la veuve Mathieu MOLLET, laboureur et censier à Fretin 4b 2c
- 1 H 1562 Robert MOLLET beau-fils de Mathieu DURIEZ, laboureur à Fretin

Templeuve en Pévèle :

- Martine DUGARDIN veuve de Denis MOLLET et Grard MOLLET son fils à Templeuve 28b, moitié de 56b à l'encontre dudit Grard et Jean CHUFFART
- 1 H 1562 Grard MOLLET de Templeuve à cause du trépas de Martine DUGARDIN sa mère pour 42b pris en 56b
- 1 H 1565 Isabeau HEDDEBAUT veuve de Grard MOLLET
- 1 H 1568 Alexandre MOLLET au lieu d'Isabeau HEDDEBAUT veuve de Grard MOLLET, sa mère pour 42b pris en 56b
- Grard MOLLET et Jean CHUFFART au lieu de feu Philippe BERNARD, chacun par moitié 28b, moitié des 56b ci-dessus
- 1 H 1563 Pierre CHUFFART au lieu de feu Jean CHUFFART son père pour 14b pris en 56b
- Guillaume DE Vlieghe écuyer, Sr de la Grurie pour les dîmes des Bruynières
- 1 H 1564 Pierre HEDDEBAUT au lieu de Monsieur de la Grurie
- 1 H 1568 Jean LEMESRE au lieu de Pierre HEDDEBAUT
- Louis WARTEL pour les dîmes des Haut Cousart
- 1 H 1569 Disparu
- Martine DUGARDIN veuve de Denis MOLLET et Grard MOLLET son fils pour les dîmes d'Ardompret et de Capelle, menues et vives dîmes et la maison où était la cense de 12c de pré
- 1 H 1569 Disparu
- Grard DE DAMPS pour les dîmes Desquesnoit (Ajout : accordé audit Grard et Marie DESTOMBES sa femme)
 - François DE MONTMORENCY écuyer, Sg des Wattines, Bersée etc. pour mes dîmes dudit Wattines
- 1 H 1562 Nicolas DE MONTMORENCY au lieu de François son père
- 1 H 1565 Les héritiers de Nicolas DE MONTMORENCY
- 1 H 1568 Le comte d'Estaires, Sg de Bersée
- Pierre et Nicolas COCHET (COGET) frères pour les dîmes de Tourmignies
- 1 H 1555 Olivier BATTELER de Mons en Pévèle au lieu de Pierre et Nicolas COCHET, frères, depuis 1595
- 1 H 1566 Pierre BATELER au lieu de feu Olivier BATELER son père
- Les hoirs Hugues DESMONS pour le manoir où était la cense qu'ils tiennent en arrentement
 - Guillaume DE WARENGHIEN, présent compteur au lieu de ses feus père et mère pour 19c de pré en arrentement perpétuel, le grand et petit logis de Messieurs à Lille, les menues rentes des dits lieux
- 1 H 1563 Pierre DE WARENGHIEN, présent compteur, au lieu de feu Guillaume DE WARENGHIEN son oncle pour les logis et rentes, les héritiers Pierre CORNET et Marguerite DE WARENGHIEN sa femme pour le reste
- 1 H 1568 Les héritiers dudit CORNET et sa femme et ledit Pierre DE WARENGHIEN
- Grégoire et André DETROYE père et fils à Rumes en Tournais 8b ½
- 1 H 1562 Lesdits avec Pierre MATHON leur caution
- 1 H 1565 André DETROYE et Pierre MATHON
- 1 H 1568 Pierre MATHON et Jean DETROIE
- Robert DE SAILLY fils de feu Antoine pour les terres, dîmes, prés et prairies en Flandre près de Dixmude
- 1 H 1562 Jean OUDOLF ayant épousé la veuve Vincent DE HERRE ayant repris au trépas de son mari
- 1 H 1565 Hercule LEMESRE
- 1 H 1568 Marie DASSONNEVILLE veuve d'Hercule LEMESRE
- 1 H 1562 Nouveauté : L'abbaye de Loos pour un droit de Dîme à Templeuve par accord fait avec Messieurs d'Anchin
- Vente et décharge de blé, de soie, d'avoine...
- Dépenses... dont au pasteur d'Emmerin Pierre DE MAZINGHEM pour une année d'augmentation de portion canonique.

Dépenses extraordinaires...

1 H 1588 Droits seigneuriaux depuis le dernier jour de 1583 jusqu'au dernier jour de septembre (sic) 1585.

Rendu par François et Guillaume DE WARENGHIEN père et fils

- Hubert et Noël HEDDEBAUT et Laurent DENGLOS, censiers à Emmerin
- Philippe BERNARD et la veuve Denis MOLLET, censiers à Templeuve

Ventes et reliefs :

- Les Dames de Flines pour plusieurs parties d'héritages à Nomain par le trépas de Nicolas SIGNIER leur censier vivant commis homme vivant et mourant
- Philippe DE REGNAUCOURT pour l'achat de 3c à Templeuve de la veuve et hoirs Michel HAUWET
- Jean MINET 4c à Nomain acquis de Jacquemine MARTINACHE
- Les hoirs Jeanne DE BOURS veuve d'Arnould HOVINE relief de 7c à Englos par le trépas de ladite
- Gilles WAUCQUIER 2c à Templeuve acquis de Martin DELEZENNES
- Roger GARRIN 4c à Templeuve acquis de Noël CAUDRELIER
- Grard BILLOUET 4c à Capelle acquis des hoirs Etienne COURTECUISSÉ
- Fremine GAHIDE 2c 1/2 à Nomain achetés par décret de justice comme laissés vacants par le trépas de Louis WARTEL et sa femme
- Pasquier LEFEBVRE pour un lieu manoir sur 1c à Herlies acheté à François DUBOIS
- Noël BRIDOU, procureur, 2b de fief à Capelle achetés par décret comme vacants par le trépas d'Arnould CARLIER
- François MALLEBRANCQUE 9c à Emmerin achetés à Thomas DELESALLE
- Toussaint DELEFOSSE 4c à Emmerin achetés 2c à Thomas DELESALLE et 2c à Jean MOREL
- Renée et Catherine DE LE DOUVE filles et héritières de feu Bernard DE LE DOUVE Sg du village de Sainghin en Weppes, relief de 18c de viviers et labeurs en fief audit Sainghin
- Maître Bauduin WARLOP, docteur en médecine à Lille, relief de 6c à Ennetières en Weppes par le trépas de Catherine BRAEM sa femme
- Maître Guillaume PETITPAS relief de plusieurs parties d'héritages à Ennetières en Weppes par le trépas de sa mère
- Pierre DELECATHOIRE 4c 1/2 à Templeuve achetés de (blanc)
- Macquellau DE WATTIGNIES d'Haubourdin pour un lieu manoir sur 7c à Emmerin acheté à Pierre DURIEZ
- Betreumieux GOVELIN (surchargé) pour un lieu manoir sur 1 quartron à Emmerin acheté aux hoirs Thomas DUBOIS
- La veuve Charles LESCHEVIN tiers de 11c à Fretin acheté de (blanc)
- Jean ROHART tiers de 2b à Thumesnil acheté par décret de justice comme vacants par le trépas du curé d'Armentières
- Jean BEUDART 3c à Emmerin achetés à (blanc)
- Vaast PRANGIER 2c à Herlies achetés de Pierre DUBOIS

Dépenses...

1 H 1589 Droits seigneuriaux du premier octobre 1588 au dernier de septembre 1591

- Hubert et Noël HEDDEBAUT frères et Laurent DENGLOS, censiers à Emmerin
- Martine DUGARDIN veuve de Denis MOLLET et Grard MOLLET son fils, censiers à Templeuve
- Jean CHUFFART et ledit Grard MOLLET de Templeuve

Ventes et reliefs :

- Thomas HAUWET fils de feu Nicolas 2c de pré à Templeuve achetés à Gardine DENETIERES veuve de Pierre DE SYON
- Jean DUPONT 3c à Templeuve achetés à Pierre HEDDEBAUT fils de feu Nicolas
- Catherine ROGIER veuve de Quentin MAHIEL 1c 1/5c à Templeuve achetés à Jean et Agnès MINET enfants de feu Mahieu MINET
- Jean DELEBASSEE 18c à Nomain achetés à Piat DELECOURT et Marguerite CARLIER sa femme
- Balthazar CROMBET, bailli du Sg de la Grurie 1c à Templeuve acheté à Thomas LAUWET

- Gabriel WARTEL (Gabry WARTIEL) 6c achetés à Pasquier HACHIN et Marie LEURIDAN sa femme fille de feu Jean à Templeuve
- Jean WAUCQUIER 3c 1q 1/3q à Templeuve achetés à Simone HACHIN
- Allard BARBIEUR 9c à Capelle achetés à Hubert CAULLIER
- Jean FIEVE 1c 1q à Nomain achetés à Luc BRUYNE, Jeanne SIMON sa femme, Marie SIMON et Aliénore VINCENT fille de Jean, et 2c 1q à Nomain achetés à Jean et Pierre VINCENT enfants et héritiers de feu Christophe VINCENT
- Chrétien BECQUART relief de 1c 1/2 manoir à Englos par le trépas de Jean BECQUART son frère
- Betreumieux DESNOULLET 1c 1/2 de manoir à Englos acheté à Jacques BECQUART
- Bernard MARTIN 2c au hameau d'Ennequin, paroisse de Loos achetés à Pierre MARTIN
- Noël HEDDEBAUT moitié d'un lieu manoir sur 2c acheté à Jean CABIT à Emmerin
- Jean et Mahieu DE VENDEVILLE frères 3c de jardin et 9c 1q labeur à Nomain achetés à Antoine CASTELAIN
- Jean DE GRUISSONS moitié de 11c à Englos en 22c acheté des hoirs Pierre LECAT
- Jaspine ESCAMELOT par les mains de Pierre DELEDEULE relief de 6c à Nomain par le trépas d'Amand ESCAMELOT et le droit Srial des dits 6c vendus à Antoinette LORTHIOIR veuve de Pierre ROTY de Lille
- Gilles DELESPIERRE bourgeois et marchand à Lille 4c à Nomain achetés à Jacques DE LINSELLES
- Mathis DATTICHES clerc d'Englos 7c 1/2 à Englos achetés des enfants et héritiers de feu Philippe DE NOYELLES
- Grard GRAVELIN 2c 3q à Emmerin achetés à Jeanne GRAVELIN veuve de Jean RICHARD, Pierre RICHARD fils de feu Jean, Louis FACHES, Rose et Péronne RICHARD sa femme et Martin LEDUC en trois marchés
- Jean FIEVE 5c 1q à Nomain achetés de la veuve Joseph STRUPART
- Martin CASTELAIN 3c, moitié de 6c achetés à Jeanne CASTELAIN sa soeur, femme de Jacques BIGODE à Templeuve
- Jean ESCAMELOT fils de Jacques 4c à Capelle achetés à par son feu père à André BENOIT
- Martin DESRUMAUX de Lille 2c 1/2q de pré à Templeuve achetés à Jean HEDDEBAUT dit Ringot
- Jean CROMBET fils de Louis 1c de jardin acheté à Antoine DUPONCHEL et Michelle MADOUl sa femme à Templeuve
- Monsieur Charles DE LANDAS Sg d'Ivergny demeurant à Douai 11c 1/2 à Nomain achetés à Gauthier BERNARD
- Monsieur Pierre DE POISVRE massard de Valenciennes 4c, 3c 1/2 et moitié de 1/2q de pré et 2c à Nomain achetés de Pierre DU CHASTELET fils de feu Guillaume. Et par les mains de Jean LIETART son censier relief pour ledit DU CHASTELET des dits parties.
- Bauduin DE LA CHAPPELLE Sg de Rupilly 8c à Templeuve achetés à certains du nom SALEMBIEN et 6c achetés à Antoine LEMESRE, 2c à Léon MADOUl de Mouchin et 4c à Allard BARBIEUR à Capelle
- Jean DE HENNIN, laboureur à Beaucamps 11c 3q à Beaucamps achetés à Robert DAUSSY
- Du dépositaire de la Gouvernance de Lille 17c à Nomain vendus pas décret de justice comme appartenant à la veuve Simon LANSEL et ses enfants demeurés à François TONNEAU

1 H 1590 (Partiel mais le 1 H 1591 est identique et entier) Droits seigneuriaux du 1^{er} octobre 1591 jusqu'au dernier jour de septembre 1594

- Hubert et Noël HEDDEBAUT frères et Laurent DENGLOS, censiers à Emmerin
- Martine DUGARDIN veuve de Denis MOLLET et Grard MOLLET son fils, censiers à Templeuve
- Jean CHUFFART et ledit Grard MOLLET de Templeuve

Ventes et reliefs :

- Pierre COURTECUISSÉ 1c 1/2 8v à Nomain achetés à Jacques COURTECUISSÉ
- Le dépositaire de la Gouvernance de Lille 4c à Templeuve vendus par décret de justice à Jean BONNIER
- Simon WAUCQUIER et Jean DESTROIFFAUX et Marguerite WAUCQUIER sa femme relief de 4c de manoir et 1c 1/2q 1/3q de marais à Templeuve par le trépas de Jeanne VINCENT veuve de Jacques WAUCQUIER dit Gauette, leur mère
- Gaspard DELATTRE 11c au hameau de Thumesnil, paroisse de Fâches achetés à Jean DUVIVIER
- Pierre DESGREMONT 3c 3q à Templeuve achetés à Péronne CROMBET veuve de Jean DESGREMONT
- Toussaint DE BEAUPRET 2c 20v à Beaucamps achetés à Martin BUISINES

- Thomas BROUTIN 7c à Nomain achetés par décret de justice
- Michel SIGIER 2c achetés à Philippotte DEVIENNE
- Jacques PLANCHON 3c 1/2 à Nomain achetés à Grard WAUCQUIER et Marguerite FIEVE sa femme
- Nicolas LE MIEUVRE, receveur du roi à Lens, relief d'un fief de 5b 4c au gros à Emmerin par le trépas de maître Jacques LE MIEUVRE son frère vivant écolâtre de Sr Amé en Douai
- Mathieuette HEDDEBAUT 1/5° d'un lieu manoir à Templeuve acheté à Jean MINET et Catherine HEDDEBAUT sa femme
- Philippe HOVART relief de 4c à Templeuve par le trépas de Jeanne CAUDRELIER sa femme
- Roger GARRIN 4c à Capelle achetés à Michel CARON
- Jean RICQUIER relief du tiers de 2b à Thumesnil, paroisse de Fâches par le trépas de Marie MARCHAND sa femme
- Simon PILLOT 6c de terre et pré à Capelle achetés à Marguerite OLIVIER fille de feu Jean dit Quougnet, veuve de Jean DE REGNAUCOURT
- Pierre WARTEL fils de feu Martin 20c à Capelle achetés à Jean COURTECUISSÉ et Antoinette WARTEL sa femme
- Antoine BLONDEL, sergent du bailliage de Lille, 12c à Nomain achetés à Jean MIRLIER
- Jean DELEZENNES dit Bourguignon 8c 1q à Templeuve achetés à Michel DELEVAL et Martine DUGARDIN sa femme
- Thomas MOREL 7c à Nomain achetés aux hoirs Amand ESCAMELOT
- Jean SEGON 4c à Herlies achetés à Jean DE FACHES
- Jean HERMAN deux pleins reliefs de 6c à Nomain par les trépas de Jacques HERMAN et Jean MEURISSE
- Pierre MIRLIER 6c ci-dessus à Nomain acheté audit Jean HERMAN
- Adrien DE SION 2c de jardin à Englos en 8c achetés à Monsieur Claude DE LA CAUCHIE écuyer
- Antoine BLONDEL, sergent du bailliage de Lille, 3c achetés à Jean WARTEL dit Cocquelet
- Nicolas CHAVATTE 1/2 relief de 3c à Herlies par le trépas de sa femme
- Gilles LEFEBVRE relief de terres à Herlies par le trépas de sa femme
- Georges DELEPIERRE relief de 2c 1/2 à Herlies par le trépas de Péronne MALLEBRANCQUE sa femme
- Nicolas ROGIER relief de 4c 1/2 et 2 parts d'un quartron à Templeuve par le trépas de Marie LEKEUX à son trépas femme d'Antoine OLIVIER dit Martoul
- Pierre DELECATHOIRE 1c 1/2 acheté à Michel DELEVAL et sa femme
- François DEDEUXVILLE fils de feu Hercules 4c 1/2 à Bersée achetés à Jacques DUBAR et Jacquemine DU BOSQUIEL sa femme
- Etienne, Jean, Roland, Antoine, Toussaint, Péronne et Charlotte DESNOULLETES frères et sœurs 5c de manoir à Englos achetés à François et Jean LECAT
- Jean BROUTIN 4c à Capelle acheté à Madeleine HEDDEBAUT
- La veuve Mahieu WARTEL fils de feu Collard WARTEL relief de 2c 1q et 3c à Templeuve par le trépas dudit Mahieu
- Nicolas ROGIER relief de 3c à Templeuve par le trépas d'Antoine OLIVIER dit Martoul vivant son beau-père
- Jean CAULLET 82v 1/2 de jardin à Englos achetés à Jean CAULLET fils de feu Jacques, son neveu et pour relief dudit bien par le trépas dudit Jacques
- Jean DENNETIERES 1/2c et 2c 1/2q de jardin à Templeuve achetés à Jean MADOUL et Madeleine DENNETIERES sa femme
- François POLLET, Marie PRUS sa femme, Thomas DELEMER et Marie PRUS sa femme de Lille 1/2 relief d'un lieu manoir à Ennetières en Weppes par le trépas de Jacqueline PRUS leur soeur
- Mathis DATTICHES, clerc d'Englos, 2c 1/2 à Englos achetés à Grard LEROY
- Ambroise DUBOIS époux de Catherine WAUCQUIER et Jean FRANQUET époux de Marie WAUCQUIER filles et héritières de feu Nicolas WAUCQUIER dit Lenfant, relief de 5c 1/2 et 7c 1/2 à Templeuve par le trépas dudit Nicolas leur père
- Vincent WILLOT dit de Pernes de Lille 6c à Emmerin achetés à maître Gilles COUSTURE

1 H 1592 Droits seigneuriaux epuis St Rémy 1594 jusqu'à la veille St Rémy 1598

- Hubert et Noël HEDDEBAUT frères et Laurent DENGLOS, censiers à Emmerin
- Martine DUGARDIN veuve de Denis MOLLET et Grard MOLLET son fils, et Jean CHUFFART censiers à Templeuve
- Jean CHUFFART et ledit Grard MOLLET de Templeuve

Ventes et reliefs :

- Antoine DUFLOT 1c à Templeuve acheté à Léon DESPREZ et Catherine MINET sa femme
- Jean DE MORTAGNE de Lille 1c 1/2 à Thumesnil, paroisse de Fâches donné par feu Marguerite LEHERRE à prendre à son trépas aux enfants dudit DE MORTAGNE et de Guillaume BERTOULT
- Maître Gilles COUSTURE par les mains de Nicolas PARENT son receveur pour 13c 1q à Emmerin par lui vendus à charge de payer à la femme et curatrice de Jean DOUCHET
- Simon PILLOT, maréchal à Pont à Marcq en Pévèle 3/4 ayant été quitté de l'autre quart du droit de 2c 1/2 pris en 5c à Capelle achetés à Michel ALAVOINE et Marie OLIVIER sa femme
- Le dépositaire de la Gouvernance de Lille, la moitié d'un lieu à Capelle judiciairement vendu comme appartenant à Jacquemine DENNETIERES dernièrement veuve de Quentin CAUDRELIER
- Nicolas et Jean DUBOIS, frères, 2c 1/2 à Templeuve à eux donnés par la veuve Jean DESGREMONT leur tante
- Anne DESMONS veuve de Michel OLIVIER relief de 12c 1/2 labour et pré à Templeuve par le trépas dudit son mari
- Jean DE DEUXVILLE de Bersée 11c à Bersée achetés aux hoirs Roland DE DEUXVILLE
- Martin WATTRELOS, maçon à Lille, 3 quartrons de jardin en 4c à Emmerin achetés aux hoirs Jean BRAEM et 1/5° d'un cent à Emmerin acheté à (blanc)
- Jean ZEENBOURGH (?), receveur des annotations de Béthune, 3c à Thumesnil, paroisse de Fâches achetés à Jean DUVIER de d'Aire
- Au présent compteur 3c achetés dudit Jean ZEENBOURGH
- Le veuve Jean DELEZENNES dit Bourguignon relief de 4 parties à Templeuve par le trépas dudit Jean
- Philippe DESPLANCQUES, bourgeois et marchand à Lille 1/4 de 11c 3q à Emmerin achetés à Jacques DESPLANCQUES son neveu
- Les hoirs Jeanne DE REGNAUCOURT relief de 1c à Capelle par le trépas de ladite
- Hélène PASQUIER la jeune, fille à marier, relief 4c à Templeuve par le trépas de Marguerite PASQUIER sa mère (sic)
- Michel DUBURG relief de 7c à Templeuve par le trépas de Mahieu DUBURG son père
- Louis CROMBET dit Boyet relief de 3c à Templeuve par le trépas de Jean CROMBET son père
- Grard BILLOUET 3c à Capelle achetés aux hoirs Jacques DELEMER
- Demoiselle Jeanne LE DRUT veuve de Regnaud BRAEM vivant greffier criminel de Lille, relief de 6c à Ennetières en Weppes par le trépas dudit
- Martin VALENDUCQ époux de Madeleine DE NOYELLES, relief de 7c à Ennetières en Weppes par le trépas de Jeanne LONGUEPEE veuve de Philippe DE NOYELLES, sa mère
- Vincent DE FRANCE 3c à Capelle achetés à Robert FOUBERT et 5c achetés à Pierre BILLOUET
- Antoine DELECATHOIRE fils de feu Pierre 3/4 de 4c de manoir à Templeuve achetés à Jean et Hélène PASQUIER
- Michel LEHEU moitié de 5c acheté à Nicolas LEHEU son frère à Nomain
- Balthazar DE NOYELLES 6c 1/2 à Ennetières en Weppes achetés à Antoine TURPIN et Jeanne DE NOYELLES sa femme à prendre au trépas de Jeanne LONGUEPEE veuve de Philippe DE NOYELLES leur mère, depuis advenu
- Noël CARPENTIER 3/4 du droit de 2c à Templeuve achetés à Gourdain DELEBASSEE (ou Jourdain) et Catherine BERNARD sa femme
- Simon BATAILLE, bourgeois de Lille 1c 1q à Emmerin acheté des hoirs Roger DELEPLANCQUE dit Hattenier (?)
- Jean PASQUIER époux de Jeanne CROMBET relief de 6c à Templeuve par le trépas de Jeanne CROMBET veuve de Mahieu CROMBET, mère de ladite Jeanne
- Martin WATTRELOS, maçon à Lille, 6c à Emmerin achetés à Vincent WILLOT dit de Pernes de Lille

- Anne DELEDEULE veuve de François TONNEAU d'Orchies, relief par le trépas de son mari de 13c fief à Nomain faisant 7 et 6c
- Allard BARBIEUR, marchand de grains à Douai 4c 1/2q pré à Templeuve achetés par échange (sic) avec Samuel DESPREZ à Nomain
- Jean BROUTIN, carlier à Bersée, 2c à Capelle achetés à Balthazar CROMBET, bailli du Sg de la GRurie
- Monsieur David DESMONS, chapelain moderne de la chapelle Notre-Dame de la Treille en l'église collégiale St Pierre de Lille, relief de 4c 3 quartiers de ladite chapelle à Thumesnil, paroisse de Fâches par permutation par maître Jean MOREL de ladite chapelle audit DESMONS
- Sire Antoine CHUFFART prêtre, naguère pasteur de Templeuve moitié de 14c 19v achetés à Paul SPELDRE fils de Betreumieux, et Marie DELATTRE sa femme, pour l'autre moitié achetée par décret et exécution de justice de Messieurs d'Anchin à Templeuve comme appartenant à Pierre HEDDEBAUT et sa femme, 2c 1/2 pris en 20c d'arrentement de 100 ans 1 jour achetés à Jacquemine DENNETIERES veuve de Quentin CAUDRELIER, 3c achetés à la veuve Jean DESCARNIERES et pour la moitié de 6c 3q achetée des hoirs Louis DE MONCHY
- Romain FRUIT, marchand à Lille et avant à Douai 4b 14c 1/2 à Bersée achetés à noble homme Messire Louis DOIGNIES chevalier, Sg de Chaulnes, baron de Briots, Sg de Saint Christ Maigny, Mery etc.
- Monsieur maître Robert DUBUS, conseiller assesseur de la Gouvernance de Lille 10c à Fretin achetés à Jean TREZEL

1 H 1563 Droits seigneuriaux 1611-1612

Ventes :

- Jean DE REGNAUCOURT de Bersée 5c à Capelle par lui achetés à Roger GARIN et 2c à Anne FOUBERT veuve de Martin DE REGNAUCOURT et Louis DE REGNAUCOURT son fils
- Nicolas DE REGNAUCOURT de Bersée 3c à Capelle par lui achetés à Nicolas DUBAR et Marguerite DELEMER sa femme
- Jean DUBRUSLE maître chirurgien à Templeuve 5c 1/2 avec manoir et 2c 1/2 à Templeuve par lui achetés à Philippe et Jean DE REGNAUCOURT frères
- François DUHEM hôte à Capelle 14c à Capelle par lui achetés à Jean DUBUS fils de Jacques et Michelle DUBUS sa femme fille d'Antoine
- Philippe POUTRAIN 2c à Templeuve par lui achetés à Hubert DELEBASSEE et Catherine CROMBET sa femme
- Jean WAUCQUIER fils de feu Bauduin 3c à Templeuve achetés à Louis CROMBERT
- Jacques DUBUS fils de feu Isaac 1c 1/2 à Capelle acheté à Jacques DUBUS fils de feu Michel
- Thierry DE REGNAUCOURT de Fretin 1c de manoir à Frelin acheté à Simon JACQUART et autres
- Antoine PINTE fils de feu Jean de Lambersart 3/4 de 7 quartrons à Beaucamps achetés à Madeleine CARPENTIER veuve d'André BUISINES et André BUISINES son fils de Beaucamps
- Jean MINART censier de Belambre à Coutiches 5c 1/3 à Nomain achetés à Nicaise DUMONT
- Demoiselle Marie LE VASSEUR veuve d'Antoine DE THIEFFRIES vivant marchand à Lille, un fief à Emmerin acheté à Antoine LE MIEUVRE
- Bartholomé CANBET (ou CAUVET), laboureur à Aix 10c 1/2 achetés à Guillaume MARTIN fils de feu Pierre
- Nicolas PIEDANAS 7 quartrons de pré à Templeuve achetés à Jean WARTEL et (blanc) DELEZENNES sa femme
- Balthazar CROMBET de Templeuve 3c à Templeuve acheté à Jean CAUDRELIER
- Mahieu DUBOIS laboureur à Templeuve 4c à Souaste à Fretin achetés à Jean DURETZ fils de Denis
- Thierry DUBAR de Capelle 2c achetés à Jacques LAIGNEL
- Nicolas CARDON marchand jullier à Lille 1/4 de 2/3 de 2b à Thumesnil, paroisse de Fâches achetés à Jean DASSEDOUK et Demoiselle Marie RICQUIER sa femme
- Arnould MOUCQUE laboureur à Mouchin 2c 1/2 à Nomain achetés à Léon DELEMOTTE et sa femme et 5c pris en 10c achetés de la veuve Antoine BRUYNE~ et ses enfants
- Monsieur maître Arnould MIROUL écuyer, Sr de Chanteraine de Lille 4c à Fretin achetés à Pierre DURETZ de Fretin
- Charles FICHEL (FECHIEL) laboureur à Capelle 8c manoir et jardin à Capelle achetés à Monsieur maître Pierre WALLON, conseiller d'Anchin et naguère bailli et receveur des Dames de Flines dont partie achetée par ledit WALLON à Chrétien HEDDEBAUT et Jean WARTEL son neveu, héritiers avec autres de feu Denis WARTEL

Reliefs :

- Thomas DELEMER fils de feu Martin vivant époux de Marie WAUCQUIER vivante fille de Marie FOUBERT qu'elle eut de Jean WAUCQUIER 1/2 de 6c à Capelle par le trépas de ladite FOUBERT sa mère
- Jean DUBUS pour l'autre moitié ci-dessus par le trépas de ladite FOUBERT sa belle-mère
- Balthazar CROMBET fils de feu Louis 2c à Templeuve par le trépas de son père
- Les hoirs de feu Demoiselle Catherine DUQUESNOY veuve de Robert DESMULLIERS vivant Sg du Maresquel 11c de 6 et 5c à Ennetières en Weppes par le trépas de ladite
- Marie WATTRELOS veuve de Guillaume LEPEE 6c de manoir à Emmerin par le trépas dudit
- Les hoirs Gaspard DELATTRE pour les biens par lui délaissés à Thumesnil, paroisse de Fâches
- Jean LEVEQUE de Menin, époux de Jeanne DE FIVES fille et héritière de feu Pierre DE FIVES 1/2 relief de 14c 1/2 à Englos par le trépas dudit Pierre
- Les hoirs Péronne GILLES veuve de Balthazar PIETIN 1/2 relief 3c 1q de manoir et 2c 1/2 à Templeuve par son trépas et 1/2 relief pour deux parties de 2c à Templeuve, 1/2 relief de 2c de manoir à Templeuve et 4c à Capelle
- Louis WAUCQUIER 3c à Templeuve par le trépas de Gaspard DUBURG son beau-père succédés à Jean, Jeanne et Marie WAUCQUIER ses enfants qu'il eut de feu Françoise DUBURG
- Thomas HEDDEBAUT époux d'Agnès WAUCQUIER par le trépas de Pierre WARTEL fils de feu Jean qu'il eut de Jeanne DUBOIS sa femme, fille de feu Ambroise DUBOIS 5c 1/2 et 4c 1/2 à ladite Agnès par le trépas dudit Pierre WARTEL
- Catherine WARTEL veuve de Jean WAUCQUIER 2c 1/2 à Templeuve par le trépas de son mari et succédés à Nicolas et Marguerite WAUCQUIER ses enfants
- Denis DELECATHOIRE 1/2 de 1c 1/2 10v 1/2 à Templeuve par le trépas de Marguerite BENOIT sa femme et succédés à ses enfants tels que Philippe, Marguerite, Marie et Jeanne DESCATHOIRE (sic)
- Anne COURTECUISSÉ veuve de Laurent DUBUS par le trépas de son mari 12c à Capelle
- Les hoirs Jacques DE FRANCHE 1/2c pris en 5c et 1c 1/2 en 3c à Capelle par le trépas dudit Jacques
- Les veuve et hoirs Thomas BROUSTIN 1/2 relief de 7c à Nomain par le trépas dudit
- Pierre DASSONNEVILLE, laboureur à Genech 1/2 relief par le trépas d'Antoinette FAUCONNIER sa femme 4c à Nomain
- Les hoirs feu Jean SIRET 1/2 relief de 12c 6v de madure à Nomain par le trépas dudit
- Isabeau DUTHIL veuve de Jean MINET fils de Pierre 1/2 relief de 1/2b à Nomain par le trépas dudit Jean
- Les hoirs Marguerite LOBGEAIS veuve de Jean DABELAING une rasière faisant le tiers d'un bonnier à Coutiches par le trépas de ladite

1 H 1564 Droits seigneuriaux 1612-1613

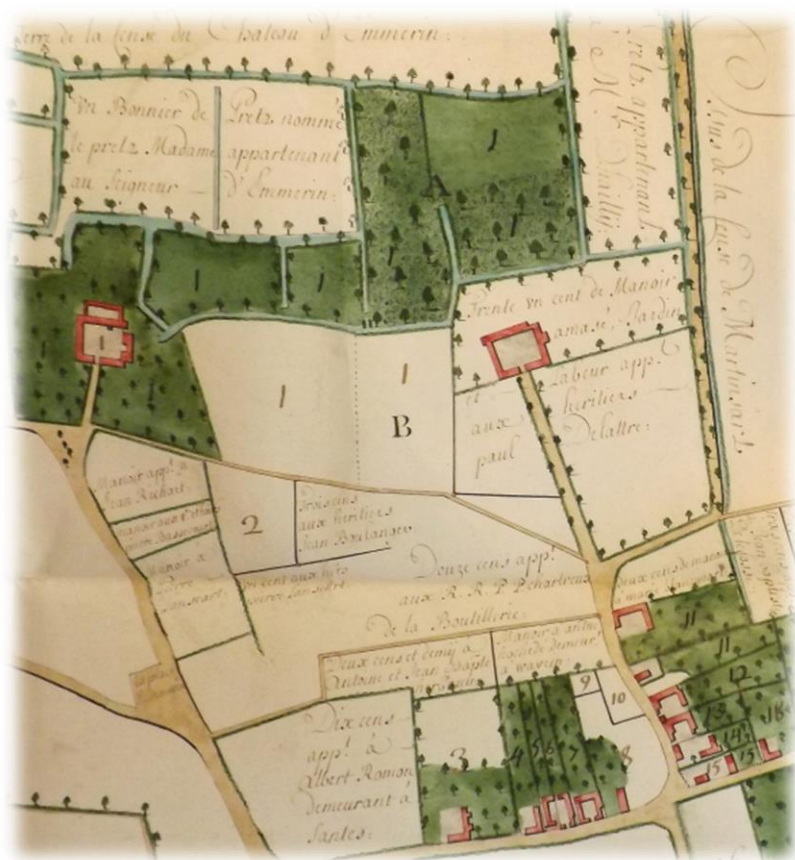
Ventes :

- Pierre HOURIER laboureur à Emmerin deux petits lieux manoirs sur 4c en 5c à l'encontre d'Hubert CORMORANT à Emmerin achetés à Pierre DELEVALLEE
- François DESCHIROT blatier à Nomain 2c de manoir à Nomain achetés à Michel CUIGNET et Catherine MOREL sa femme
- Thomas HAUWET hôte à Templeuve 7c à Templeuve achetés à Pierre NOEL et Péronne DUPONT sa femme
- Hugues DESQUENNES procureur à Lille 1c 67v de jardin à Emmerin achetés à Médard THOREL et Anne CRETON sa femme de Lille
- François CASIER fils de feu Gilles, laboureur à Ennetières achetés à Wallerand RAMERY
- Jacques CASTELAIN laboureur à Templeuve 4c et deux parts de 1/2c à Templeuve acheté à Jacques DUBURG fils de feu Michel
- Nicolas PIEDANAS de Templeuve 5c 1/2 à Templeuve achetés à Jean BONNIER fils de Jean de la Hardinyère
- Jean BILLOUET de Capelle 3c en 7c à Capelle achetés à Jean CAUDRELIER et Françoise OLIVIER sa femme
- Antoine DELEBASSEE de Genech 5c moitié de 10c achetés à Marie HOYEAU fille de feu Nicolas, veuve de Germain DE TOURMIGNIES à Nomain
- Martin DULIEU de Péronne 1c à Fretin acheté à Jean LEMOISNE fils de feu Jean
- Barbe DELEZENNES veuve de Mahieu MARTINACHE de Genech 3c moitié de 6c à Nomain achetés aux enfants et héritiers de Pierre LAMBERT
- Pierre DE NOIREUL de Coutiches 1c 1/2 à Coutiches acheté à Jacques TREZEL

- Monsieur le doyen de l'église St Pierre à Douai 12c pris n 17c 1/3c à coutiches achetés de Noël HOUZET
- Maître Jean DUBRUSLE chirurgien à Templeuve par achat à Jacques DUBURG fils de feu Michel de 7c à Templeuve
- Piat DESMONS de Nomain 12c 6v de mesure à Nomain acheté par décret

Reliefs :

- Mathieu DUBUS par le trépas de Pasque DELEMER sa femme pour plusieurs héritages à Capelle
- Les hoirs Barbe HEDDEBAUT veuve de Jean BECQUART, tanneur à Lille, 14C par le trépas de ladite
- Anne BARRATTE veuve de Jean DUBUS 2c 1q de manoir à Capelle par le trépas dudit
- Jacques FICHEL fils de feu Jacques (FECHIEL) par le trépas de son père 7c 1q à Capelle
- Jean DELESAUCH, procureur à Lille et Demoiselle Catherine LEMAHIEU sa femme 2b 1/2 et 22c fiefs à Emmerin par le trépas de Mahieu LEMAHIEU vivant marchand à Lille et 5c audit lieu
- Les Pères Jésuites de collège de Tournai ont obtenu du prélat d'Anchin 109£ 14s 6d pour 4 années de rentes seigneuriales pour un lieu manoir à Englos pour double rente de relief par le trépas de Pierre DE FIVE (ou Pierre DE FINE) homme vivant et mourant



Un fief à Emmerin (Lassus)
B.M.Lille – Ms 734

1 H 1565 Droits seigneuriaux 1618-1619

Ventes (généralement quittes d'1/3 du droit seigneurial par missive du prélat d'Anchin) :

- Josse DESMONS de Nomain 3/4 du droit de 4c 3q à Nomain achetés de Nicolas SIGIER
- Jean DUQUESNE ayant épousé Marguerite DELEZENNES veuve de Thomas HENIOT 3/4 du droit de 7c à Nomain que ledit Thomas avait achetés à Michel HOYEAU
- Anselme LEROY 3/4 du droit de 6c 1q de manoir à Herlies acheté à Laurent LEFEBVRE
- Jacques DELERUE 3/4 du droit de 5 quartrons de manoir à Templeuve achetés à Jean DELECATHOIRE
- Mahieu DUBOIS 3/4 du droit de 4c de pré à Templeuve achetés à Antoine DUPONCHEL
- Simon DUROT 3/4 du droit de 1c 1/5 et 5° partie de 3c 1/3 achetés à Mahieu DUHEM
- Adrien PEMIER (PEUNIER ?) 3/4 du droit de 9c à Templeuve achetés de Jude BARBIEUR
- Monsieur Andrias DE FOURMESTRAUX, marchand à Lille 2/3 du droit de 5b 2c 1/2 à Emmerin achetés à Madame DE HARNES et ses enfants

- Philippe POULET 3/4 du droit de 2c à Fretin par achat à Barbe JACQUART veuve de Thierry DE REGNAUCOURT
- Christophe DE DAMPS 3/4 du droit de 1c 1/2 à Templeuve acheté à la veuve Louis DUVAL

Reliefs :

- Philippe et Jean DESTROIFFAUX enfants de feu Mahieu DESTROIFFAUX 4c de manoir à Templeuve par le trépas de Valérienne DE VRENAY leur mère
- Jean MARTINACHE dit MARIAGE 8c à Nomain par le trépas de sa femme
- Jean DUQUESNE ayant épousé la veuve Thomas HENNOT 18c à Nomain par le trépas dudit Thomas
- Michel et Pierre LANSEL enfants de feu Pasquier ANSEL 1/2b de manoir à Nomain par le trépas de leur père
- Les hoirs de feu Antoine DESNOULLETS moitié de 6c de manoir à Englos pat le trépas dudit
- Laurent LEFEBVRE 6c 1q de manoir à Herlies par le trépas d'Oste SPERIL
- Les hoirs Jean BONNIER fils de feu Antoine 1c à Templeuve par le trépas dudit
- Françoise OLIVIER veuve de Nicolas ROGIER 4c 1/2 1/2q à Templeuve par le trépas dudit
- Jean WARTEL fils de feu Louis 2c à Templeuve par le trépas de Marie DELEZENNES sa femme
- Jean DENNETIERES fils de feu Michel 12c 1q à Templeuve par le trépas de Marie FRANQUET sa femme
- Antoine DUBURG Sr de Bonnanche 5c 1/2 à Templeuve par le trépas de Jacquemine MAHIEL sa femme
- Grard PASQUIER 1c 1/2 à Templeuve par le trépas de Marie DELEZENNES sa femme
- Les hoirs Cornille RAERT 7c à Templeuve par le trépas de Jacquemine WAUCQUIER vivant femme dudit Cornille, leur mère
- Philippe WARTEL 1c 1/2q de pré et 4c à Templeuve par le trépas de Marguerite DARRAS sa femme
- Michelle OLIVIER veuve de Gilles LETHELIER 3c à Capelle par le trépas de Jean LETHELIER son fils
- Madeleine OLIVIER veuve de Philippe BENOIT 19c à Capelle par le trépas dudit
- Jean DU CHASTELET 1c à Fretin par le trépas de Charles DU CHASTELET son père

1 H 1566 Droits seigneuriaux 1619-1620

Ventes :

- Jacques BEGHIN moitié du droit de 1c à Emmerin acheté à Noël BILLAU et Marie CORMORANT sa femme
- Adrien PANNIER de Lille 3/4 du droit de 9c à Capelle achetés des veuve et hoirs Antoine DESPREZ
- Amand BONNIER de Templeuve 3/4 du droit de 2 1/2 à Templeuve achetés à Catherine DUBURG veuve de Pierre HEDDEBAUT
- Pierre DESBUISSONS, marchand à Lille 3/4 du droit de 7c à Nomain fief achetés d'Antoine LANSEL
- Catherine PINCHON veuve de Michel HECQUINNE d'Herlies 3/4 du droit de 8c 1/2 à Herlies achetés par son mari à maître Charles PINCHON de Lille
- Péronne DUTRIEU veuve de Mathieu CASTELAIN 3/4 du droit de 4c à Capelle achetés à Noël HENNOT
- Demoiselle Catherine AU CHAUSSES (AUX CAUCHES) veuve de Charles WARESQUIEL de Lille 3/4 du droit de 2c à Fretin achetés aux héritiers de Mathieuette DE HELLIN veuve de Michel TREZEL
- Pierre HEDDEBAUT de Templeuve 3/4 du droit de 2c 1/2 à Templeuve achetés à Antoine GRUMELLIER
- Jacques DE FOURMESTRAUX de Lille 3/4 du droit de 3c à Emmerin achetés aux hoirs Jean BEUDART
- Louis DASSONNEVILLE de Genech 3/4 du droit de 2c à Nomain achetés à Allard BARBIEUR et de 3c à Nomain achetés à Mathieu DULIEU
- Philippe NIOT de Douai par les mains de Jean WION son beau-fils moitié du droit de 4c à Capelle achetés à Nicolas BILLOUET
- Les enfants du Sr de Noyelles 14b 1/2 à Capelle donnés par Monsieur Jean DU BOSQUIEL vivant écuyer, Sr des Plancques et pour le fief des Macquet à Templeuve donné par ledit

Reliefs :

- Thomas HAUWET 1b 4c à Templeuve et Capelle par le trépas de Valérienne CORMORANT sa femme
- Jean DE LA CAPPELLE 1b 7c à Capelle par le trépas de Georges ESCOUFLE son beau-père
- Marguerite LESAFFRE veuve d'Antoine PINTE moitié de 5c et 7 quartrons à Beaucamps par le trépas de son mari
- Les héritiers d'Allard POUPART 19c 1/2 à Nomain par le trépas dudit
- Les héritiers de Mathieuette DE HELLIN veuve de Michel TREZEL 2c à Fretin par le trépas de ladite

- Jacques WARESQUEL, receveur des enfants de feu Jean DUGARDIN 15c 3q à Templeuve par le trépas de Demoiselle Jeanne DE MONS femme dudit DUGARDIN
- Jacques DE FOURMESTRAUX marchand à Lille en l'acquit des héritiers de feu Mgr Messire Michel DESNE vivant évêque de Tournai 5c à Emmerin par le trépas dudit
- Nicolas CABIT 3c 1q à Templeuve par le trépas de Catherine PIETIN sa femme
- Simon PILLOT 12c de pré à Capelle par le trépas de Marie OLIVIER sa femme
- Catherine PINCHON veuve de Michel HECQUINNE d'Herlies 8c 1/2 à Herlies par le trépas de son mari

1 H 1567 Droits seigneuriaux 1620-1621

Ventes :

- Adrien PANNIER de Lille 3/4 du droit de terres à Temple achetées des tuteurs des enfants de feu Jean DENNETIERES en 4 parties dont 2 fiefs
- Louis DASSONNEVILLE de Nomain 3/4 du droit de 7c à Nomain achetées à Samuel DEFFERETZ et de 5c à Nomain achetées à Nicolas HOYEAU
- François DISLERE marchand à Lille 3/4 du droit de 9 et 5c à Emmerin achetées des hoirs Jean BEUDART
- Adrien PANNIER de Lille 3/4 du droit de 1c en 4c à Templeuve acheté à Antoine DELEZENNES et Gabrielle DENNETIERES sa femme
- Jean DE LA CAPPELLE 3/4 du droit de 3c 1/2 à Capelle achetées à Nicolas BILLOUET et de 9c achetées à Jean LE LIEVRE
- Antoine DE BOULOGNE de Fretin 3/4 du droit de 1c 2v 1/2 à Fretin achetées à Adrien DELEMARRE
- Honoré CABIT de Templeuve 3/4 du droit de 3c de manoir à Templeuve achetées à Gilles HEDDEBAUT
- Mathieu POUPART de Nomain 3/4 du tiers de 1/2b à Nomain acheté à Philippe MONNART
- Jean DUFOUR 3/4 de 3c à Capelle achetées à Pierre DUBUS

Reliefs :

- Jean CHUFFART 1/2 relief par le trépas de sa femme de 3c 1/2 à Templeuve
- Toussaint MAS de Lille par le trépas de Jacques HEDDEBAUT son beau-frère moitié de 6c de pré à Capelle et moitié de 5c à Templeuve
- Jean BONNIER par le trépas d'Antoine BONNIER son frère 2c à Templeuve
- Pierre WAUCQUIER par le trépas de Marguerite PIETIN sa femme 4c à Templeuve
- Jean LEFEBVRE par le trépas de Chrétien HEDDEBAUT son beau-père deux fiefs à Templeuve de 3 quartrons et 4c et 2c 3q de jardin à Templeuve
- Jeanne WAUCQUIER veuve de Philippe DESCATOIRE 1/2 relief par le trépas de son mari de 2c de pré à Templeuve
- Jean CASTELAIN par les trépas de Jacques CASTELAIN et de Martine MINET ses père et mère 4c et 2/3c à Templeuve et par le trépas de Pasque CASTELAIN sa soeur 1/5° de ladite partie de 4c et 2/3c
- Antoine CROMBET par le trépas de Mahieu CROMBET son oncle 5c à Templeuve
- Mathieu HAUWET 1/2 relief par le trépas de sa femme 26c à Templeuve
- Marie MAHIEL par le trépas de Gaspard MAHIEL son frère 1/3 d'un lieu manoir à Templeuve sur 9c et 1/3 de 3c 3q à Templeuve
- Les héritiers de Laurence CAUDRELIER veuve de Michel LEDUC 1/2 relief par son trépas 1/2b à Nomain
- Nicolas COURTECUISSE 1/2 relief par le trépas de Philippe COURTECUISSE son frère 7c 1/2 8v à Nomain
- Jacques PLANCHON par le trépas de Jacquemine LAGACHE sa femme 4c à Nomain
- Jean DE VENDEVILLE par le trépas de Marguerite CASTELAIN sa femme 4c de manoir à Nomain
- Jeanne DESTIEUX veuve de Martin WATTRELOS 1/2 relief par le trépas dudit 3c à Emmerin et de 3c 1q de manoir à Emmerin

1 H 1568 Droits seigneuriaux 1625-1626

Ventes :

- Adrien PENNIER (PANNIER) 3/4 du droit de 4c 1/2 à Templeuve achetées à Jean CASTELAIN
- Maître Charles PINCHON 3/4 du droit de 3c à Herlies achetées par décret venant de Jacques PINCHON
- Jean WILLEMET 3/4 du droit de 1/2c de manoir à Emmerin acheté à Jean DE BAUVIN et Isabeau CRESPIEN sa femme

- Floris HORNET 3/4 du droit de 12c à Bersée achetés au siège de la Gouvernance de Lille comme appartenant à François DEDEUXVILLES
- Jean CROMBET 3/4 du droit d'un lieu manoir sur 4c à Emmerin acheté à Laurent DEFFONTAINES
- Antoine DE BOULOGNE 3/4 du droit de 3 quartrons à Fretin achetés à Péronne JACQUART fille de Michel
- Olivier PASQUIER 3/4 du droit de 3c 1q à Templeuve achetés à Guillaume CROMBET et Louise DELEZENNES (Luse) sa femme
- Louis DE MALDRE receveur de Cysoing 3/4 du droit de 6s à Templeuve achetés à Jacques DU BOSQUEL
- Jean MOLLET 3/4 du droit de 7c à Templeuve achetés à Isabeau HEDDEBAUT veuve de Grard MOLLET et ses enfants
- Jean WARTEL fils de Thomas 3/4 du droit de 3c à Templeuve achetés à Hubert LIBERT et Vinchenette DE BOUVINES sa femme
- Thomas HEDDEBAUT 3/4 du droit de 1 quartron 1/2 à Thumesnil acheté de Michel DE NOYELLES

Reliefs :

- Jean CHUFFART par le trépas de Sire Antoine CHUFFART prêtre, 14c 19v à Templeuve
- Julien VILLETTE 1/2 relief par le trépas de sa mère 4c à Templeuve
- Les enfants et héritiers de feu Mathieu DARRAS par son trépas 2c 1/2 de pré à Templeuve
- Robert LHOIR 1/2 relief par le trépas de Jeanne LALLEMAND sa mère pour un lieu manoir à Emmerin sur 1c
- Quentin GAPPAN 1/2 relief par le trépas de sa femme 6c à Templeuve
- Les héritiers Marie DE DAMPS veuve de Jean PIETIN 2c à Templeuve
- Les héritiers de Denis VANACKERE 1/2 relief de 7c à Templeuve
- Jean LANDRIEU 1/2 relief par le trépas de sa femme 2c à Templeuve

1 H 1569 Droits seigneuriaux 1626-1627

Ventes :

- Toussaint PREVOST 3/4 du droit du tiers d'un lieu manoir sur 1c à Emmerin acquis de Pierre MAHIEU et Marie ADRIEN sa fiancée
- Simon JACQUART 3/4 du droit de 2c à Fretin acquis de Jean, Gérard et Pierre DE REGNAUCOURT enfants de feu Thierry DE REGNAUCOURT et de Barbe JACQUART
- Pierre GRUIGNON 3/4 du droit de 6c 1q de manoir à Beaucamps acquis de Allard DESRUIELLES et Jeanne PINTE sa femme
- Mahieu DUBOIS 3/4 du droit de 4c à Templeuve acquis à Mahieu POTTIER fils de feu Gaspard
- Louis DELEZENNES moitié du droit de 11c à Nomain acquises de Philippe et François DELEZENNES ses frères
- Jean BUSCAILLE 3/4 du droit de 4c de manoir à Nomain acquis de Gédéon LE MAYEUR
- Jean DUQUESNE 3/4 du droit de 3c à Nomain vendus par la justice des Messieurs d'Anchin comme appartenant à Antoine LANSEL
- Demoiselle Isabeau VANDERWOUDE veuve de Jean DE POILLON vivant procureur à Lille 3/4 du droit de 4c à Capelle acquis de Quentin DE REGNAUCOURT
- Noël DELERUE receveur de Demoiselle Marie CARLE veuve de Gilles DELESPIERRE 3/4 du droit de 10c à Englos acquis de Jean DATTICHES
- Jean GILLES procureur à Lille 3/4 du droit de 3c à Capelle acquis de Pierre DUBUS
- Jean WARTEL 3/4 du droit de 1c 1/2 10v à Templeuve acquis d'Antoine DU PONCHEL
- Jean MOLLET 3/4 du droit de 3c à Templeuve acquis de Betreumieux DUBOIS
- Jean WARTEL 3/4 du droit de 3c 1q à Templeuve acquis d'Antoine BERNARD et autres
- Amand BONNIER 3/4 du droit de 2c à Templeuve acquis d'André CAUDRELIER
- Simon CABIT 3/4 du droit de 4c à Templeuve acquis de Mahieu WAUCQUIER
- Pierre DE WARENGHIEN, présent compteur, 11c 33q à Beaucamps acquis de Jean HAERS et 19c 1/2 à Nomain acquis des héritiers de feus Philippe COURTECUISSSE et Gillette MONART sa femme

Reliefs :

- Mahieu DUBURG 1/2 relief par le trépas de Jean BONNIER son beau-père 2c 1/2 1v 1/2 à Templeuve
- Jean DELESAUCH par le trépas de Demoiselle Catherine LEMAHIEU veuve de Jean DELESAUCH, sa mère, moitié de 10c et 22c à Emmerin

- Maître Gaspard DUBUS par le trépas d'Henri ESPAGNOL son demi-frère 4c 1q à Nomain
- Hubert LEBACRE par le trépas de Catherine DE REGNAUCOURT sa femme 3c à Nomain
- Pierre BUSCAILLE par le trépas de Judith HENNOT sa belle-mère 9c à Nomain
- Mathieu BONNIER 1/2 relief par le trépas de Jean BONNIER son père 4c à Templeuve
- Jeanne NATIER veuve de Pierre PESQUER 1/2 relief par le trépas dudit 1c 1/2 à Nomain
- Jean BROCQUART par le trépas de Gillette CROMBET sa femme 12c 1/2 et manoir à Templeuve
- Les héritiers Adrien WAGON 1/2 relief par le trépas dudit 4c à Capelle
- Pierre CORNET par le trépas de Marguerite DE WARENGHIEN sa femme 19c de pré à Templeuve et 33c à Templeuve et Capelle
- Nicolas BILLOUET par le trépas de Jean BILLOUET son père 4c à Capelle
- Les héritiers de feu Simon PILLOT 1/2 relief de 12c à Capelle

1 H 1593

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1620 [EXISTE DEJA PLUS HAUT]

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1621 [EXISTE DEJA PLUS HAUT]

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1622

- Philippe DARRAS fils de feu Allard plein relief par le trépas de Marguerite BONNIERE veuve dudit Allard, sa mère, pour 2c 3q à Templeuve
- Antoine CONSTANT relief par le trépas de Mathieu CROMBET son beau-frère pour 3c à Templeuve
- Chrétienne HOVART veuve de Jean PIETIN relief par le trépas dudit Jean de 3c de manoir et 1c de pré à Templeuve
- Nicolas PIEDANA 1/2 relief par le trépas de Jeanne GRUMILLIER sa femme pour 7 quartrons de pré et 5c 1/2 de labour à Templeuve
- Michel HEDDEBAUT 1/2 relief par le trépas de sa femme pour 1c 1q à Templeuve
- Jean MOLLET 1/2 relief par le trépas de sa femme pour 4c 1/2 1/3 et 1/3c en deux pièces à Templeuve
- Laurence CAUDRELIER veuve de Michel LEDUC 1/2 relief par le trépas de par le trépas dudit Michel de 1/2b à Nomain
- Marguerite FIEVE veuve de Roger CARDON plein relief par le trépas dudit pour 5c à Nomain
- Les héritiers de Jean LAIGNIEL par les mains de Pierre DASSONNEVILLE leur censier, 1/2 relief par le trépas dudit de 1/3b à Nomain
- Jean DE VENDEVILLE 1/2 relief par le trépas de Marguerite CASTELAIN sa femme pour 27c 4v en six pièces à Nomain

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1623

- Les tuteurs de Marie GRAVELIN fille de feu Hubert relief par le trépas dudit Hubert d'un fief de 4c à Emmerin
- Pierre PIETIN 1/2 relief par le trépas de Pasque BIGODE sa femme de 3c 3q à Templeuve
- Venette (?) MAHIEL veuve de Michel DESCARNIERES 1/2 relief par le trépas de son mari pour 1c 1/2 à Templeuve
- Pierre WAUCQUIER plein relief par le trépas de Marguerite PIETIN sa femme pour 2c de manoir à Templeuve
- Marie MAHIEL plein relief par le trépas de Gaspard MAHIEL son frère pour la motte où était le moulin à huile de Templeuve en 3c
- Jeanne SIMON veuve de Jacques MARTINACHE relief par le trépas de son dit mari pour 1/2b à Nomain
- Les héritiers André DELATTRE par les mains de Pierre DASSONNEVILLE leur censier, relief par le trépas de Marguerite LAIGNEL femme dudit DELATTRE pour 1/3b à Nomain
- Toussaint MAES relief par le trépas de Julien MAES son père pour 1/2 de 6 coupes de pré à Capelle et 1/2 de 5 coupes de labour à Templeuve
- Madeleine POTTIER veuve de Vincent DE WAVRIN 1/2 relief par le trépas de son mari pour 6 coupes de manoir et 6 coupes de labour à Nomain
- La veuve Michel FIGUER relief par le trépas de son dit mari pour 2c à Nomain
- Louis DELEZENNES relief par le trépas de Jeanne HEDDEBAUT veuve de Louis DELEZENNES, sa mère, pour 11c à Nomain

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1624

- Jacques WARESQUIEL, receveur des enfants de feu Jean DUGARDIN vivant demeurant à Lille, plein relief par le trépas dudit de 1b 1c 3q à Templeuve
- Denis DUMETZ double rente de relief par le trépas de Marie LIETART sa femme pour 4c 1/2 de mesure et 2c 1/2 de manoir à Emmerin
- Les héritiers Jeanne HESPEL vivante femme d'André LE VINCENT, plein relief par le trépas de ladite Jeanne de 3c 1/4q manoir à Templeuve et 5c à Templeuve
- Mathieu DUBOIS relief par le trépas de Marie CASTELAIN veuve de Marie CROMBET (sic), sa belle-mère pour 7c 1q à Templeuve
- Jean MURLIER (sic - MIRLIER ?) et Vincent BERNARD héritiers de Marie BUSCAILLE veuve de Jean BERNARD plein relief par le trépas de ladite de diverses parties à Nomain
- Raphaël FICHEL (FECHIEL) relief par le trépas de Marie RUGUER (?) sa femme pour 4c à Nomain et 2c de manoir à Nomain
- Pierre LE BAILLY relief par le trépas de Gilberte BOUCHER (1ère lettre surchargée : FOUCHIER ?) veuve de Michel LE BAILLY pour 2 ... [MANQUE DEUX PAGES ?]
- Les héritiers Nicolas DASSONNEVILLE plein relief par le trépas dudit pour 4c à Nomain
- Hubert LE BACRE plein relief par le trépas de Marguerite SIGIER (FIGIER) sa mère pour 6c à Nomain

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1625

- Les héritiers de Balthazar CROMBET plein relief par le trépas dudit de 6c à Templeuve et 13c à Templeuve
- Les veuve et hoirs Grard MOLLET plein relief par le trépas dudit pour 8c et 2 parties d'un cent à Templeuve et 1/2 relief d'une taverne Lis Oiseaux sur 3c, 3c 1/2 de pré, 7c de labeur à Templeuve
- Les veuve et hoirs Charles WAUCQUIER plein relief par le trépas dudit de 15c 1/2q en trois parties à Templeuve
- Hubert DUMETZ double rente de relief par le trépas d'Hubert PUICH (?) pour 1c à Emmerin
- Michel DASSONNEVILLE plein relief par le trépas de Marie WARTEL sa femme pour 4c 1/2 à Templeuve
- Philippe CROMBET plein relief pour 1/5° et 1/10° de 1/2b à Templeuve par le trépas de Jeanne HEDDEBAUT son beau-frère
- Jean COMBLET pour plein relief par le trépas de Catherine HEDDEBAUT sa femme de 20c à Templeuve
- Pierre DESCATOIRE double rente de relief par le trépas de Toussaint BOULANGER son beau-père d'1c 3q à Templeuve

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1626 [EXISTE DEJA PLUS HAUT]

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1627 [EXISTE DEJA PLUS HAUT]

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1628

- Mathieu PIETIN plein relief par le trépas de Jeanne WAUCQUIER veuve de Pierre DELECATHOIRE sa belle-mère de 4c 1q à Templeuve
- Les héritiers Michelle OLIVIER veuve de Gilles LE THELLIER demi relief par le trépas de ladite de 5c de manoir à Capelle
- Les enfants et héritiers de Mathieu CARLIER demi relief par le trépas de leur père de 8c à Capelle
- La veuve Machel DUBUS demi relief par le trépas de son marie de 4c à Capelle
- Pierre OLIVIER plein relief par le trépas de Simon FOUBERT son beau-père de deux parties à Capelle
- Jean DE REGNAUCOURT fils de feu Michel demi relief par le trépas de quatre parties à Capelle
- Jean DE CORDES demi relief par le trépas de sa femme de 19c 1/2 à Capelle
- Pierre OLIVIER beau-fils d'Antoinette HUART veuve d'Antoine DUTRIEZ demi relief par le trépas de ladite Antoinette de 6c à Capelle
- Martin MARTINACHE plein relief par le trépas de Jacquemine LELEU veuve de Noël MARTINACHE de 12c à Bersée
- Les enfants héritiers de feu Suzanne DELEPLANCQUE veuve de Louis HORNET plein relief par le trépas de ladite de 5c à Bersée
- Les héritiers Denis CASTELAIN demi relief par le trépas dudit de 5c à Capelle

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1629

- Melchior DUBOIS relief par le trépas de Pierre DUBOIS son père de deux fiefs à Emmerin sur 10c 1/2
- Les héritiers Olivier LAMBERT relief par le trépas de sa femme de 6c à Nomain
- Charles WAUCQUIER demi relief par le trépas de Thomasse SALLE veuve de Jacques WAUCQUIER sa mère de 3c à Nomain
- Anne DUBURCQ veuve de Charles WAUCQUIER plein relief par le trépas de son mari de 3c
- Jacques DUPIRE demi relief par le trépas de David DELEBASSEE son beau-père de 4c à Nomain
- relief par le trépas de relief par le trépas de - Adrien LADAM plein relief par le trépas de Marguerite MARTINACHE veuve de Roland DESREUX sa belle-mère de 2c de manoir à Nomain
- Sébastien BRANDOUE demi relief par le trépas de Catherine CARLIER veuve de Sadocq BRANDOUE sa mère 2c à Nomain
- Adrien DEMONS demi relief par le trépas de son mari de 4c à Nomain
- Pierre DUPISRE demi relief par le trépas de Jeanne FLORY veuve de Jean DUPISRE sa mère d'un lieu manoir au faubourg d'Orchies
- Guillaume CASTELAIN plein relief par le trépas de Demoiselle Marie DELABRANDE veuve de Clément BAVE sa belle-mère de 4b 14c à Coutiches
- Les héritiers Nicaise BUTIN plein relief par le trépas dudit Nicaise de 3c moins 18v de jardin à Beaucamps
- Martin MOLAGIER plein relief par le trépas de Martin MOLAGIER son père pour deux parties à Beaucamps
- André BUSAINES demi relief par le trépas de Marie HERVAL sa femme de 8c à Beaucamps
- Jean MOLAGIER plein relief par le trépas de Martin MALAGIER son père de 3c à Beaucamps

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1630

- Pierre DASSONNEVILLE demi relief par le trépas de sa femme de 4c à Nomain
- Toussaint DUGAVRE plein relief par le trépas de Jeanne DE BEAUPREZ veuve d'Olivier DUGAVRE sa mère de 20c à Beaucamps
- Maître Philippe DELESAUCH plein relief par le trépas de Demoiselle Marie VERDIERE sa femme de la moitié de 15c 1/2 à Radinghem et moitié de 10c 3q à Ennetières en Weppes et le trépas de Philippe DELESAUCH son fille de 8c
- Mathieu DUBURCQ demi relief par le trépas de Jeanne DE BUCHY veuve de Jean BONNIER sa belle-mère 2c 1/2 à Templeuve
- Jean WAUCQUIER plein relief par le trépas de Marguerite DARRAS sa femme de 2c 1/2 à Templeuve
- Allard DARRAS plein relief par le trépas d'Anne HAUWET veuve de Michel DELEZENNES sa belle-mère de 5c 1/2 à Templeuve et le trépas de Marguerite DELEZENNES sa femme et 1/4 par le trépas de Françoise DARRAS sa fille
- Mathieu ROUSSEAU plein relief par le trépas de Martine DENNETIERES veuve de Philippe DARRAS sa belle-mère de 4c à Templeuve
- Josse HOCHART (HACHART) plein relief par le trépas d'Allard HACHART son fils de la moitié de 3c à Templeuve

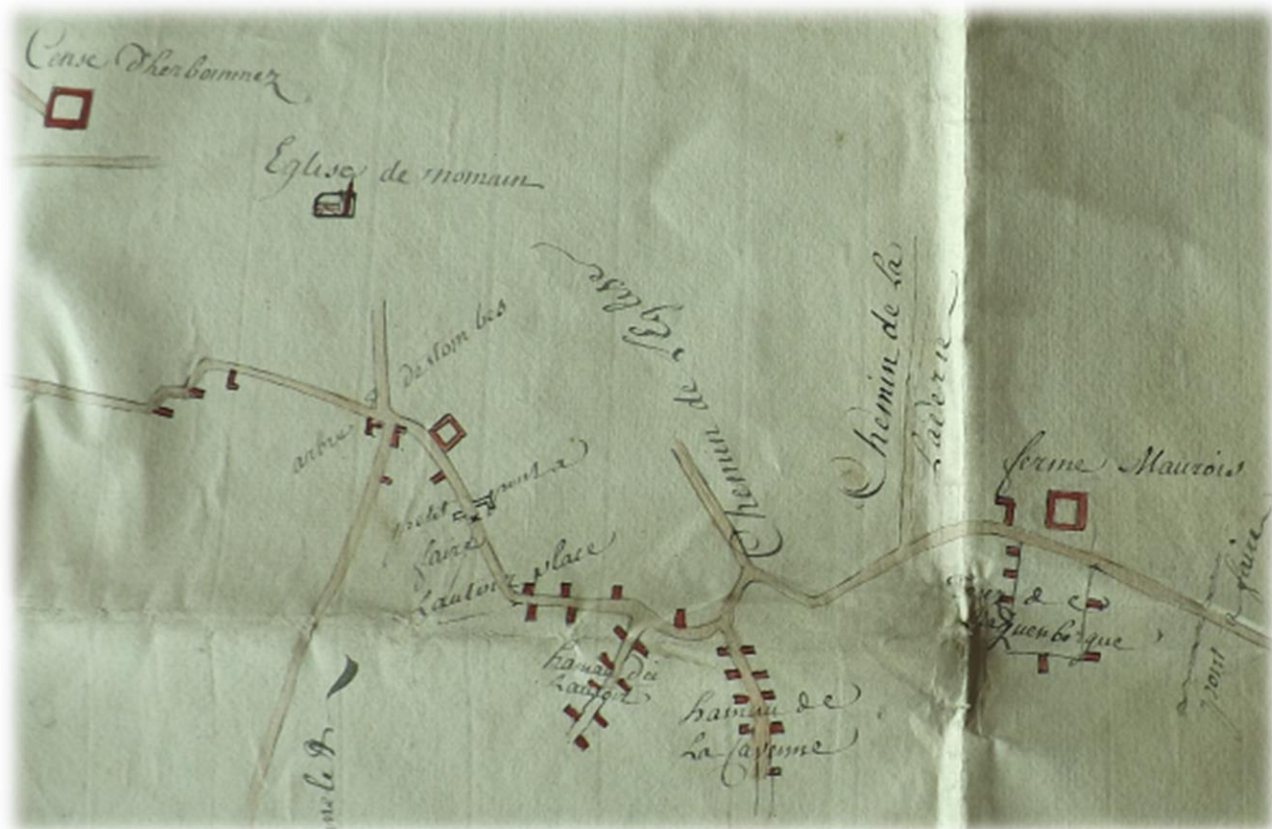
Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1631

- Etienne GIMBERT (IMBERT ?) écuyer, Sr de Lespierre, double rente de relief par le trépas de Jean DESMULLIERS son beau-père de 13c 1/2 à Ennetières en Weppes
- Les hoirs de Jean HOCHÉDE demi relief par le trépas de dudit de 6c 1/2 à Ennetières en Weppes
- Les hoirs André VALENDUCQ plein relief par le trépas dudit André de 7c à Ennetières en Weppes
- Etienne JIMBERT (IMBERT ?) écuyer, Sr de Lespierre, plein relief par le trépas de Jean DESMULLIERS son beau-père, moitié de 2b 1/2 à Ennetières en Weppes
- Demoiselle Jeanne PETITPAS veuve de Philippe DE FION (DE SION ?), licencier es lois, plein relief par le trépas de son mari de 2c de mesure à Englos
- Isabeau LEFEBVRE veuve de François ACCOLET demi relief par le trépas de dudit de 6c 87v à Herlies
- Adrien MASELOT demi relief par le trépas de Catherine PINCHON veuve de Michel HECQUINNE sa belle-mère de 2c 20v à Herlies
- Les héritiers Josse HOCHART (HOCHART ?) demi relief par le trépas de dudit de 3c à Templeuve
- Les héritiers Nicolas PIEDANA demi relief par le trépas dudit de 7 quartiers de pré et 5c 1/2 à Templeuve

- Martin DU DURETZ plein relief par le trépas de Marie DU DURETZ sa tante de 2c 1q à Templeuve
- Marie CROMBET veuve de Philippe POUTRAIN demi relief par le trépas de dudit de 3c 1q à Templeuve
- Jean DESRUMAUX demi relief par le trépas de Marguerite BOUREL sa mère de 2c 1/2 et 1/2q à Templeuve

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1632

- Jean DUMETZ fils de feu Jean plein relief par le trépas de son père de 8c à Radinghem
- Les héritiers de Louis DELECAMBRE plein relief par le trépas dudit Louis de 2/3 de 27c à Ennetières en Weppes
- Henri LELEU demi relief par le trépas de Jacques FOURNIER son beau-père de 4c à Herlies
- Catherine SEGON veuve de Charles LEFEBVRE plein relief par le trépas de son mari de 4c à Herlies
- Jacques LESTIENNE (LESTIANNE) demi relief par le trépas de sa femme de 3c 17v à Herlies
- Arnould DEBARGE demi relief par le trépas de sa femme de 4c de manoir à Herlies
- Les héritiers de Martin DU DURETZ plein relief par le trépas dudit de 2c 1q à Templeuve
- Les hoirs Philippe WARTEL plein relief par le trépas de Pasque WARTEL veuve de Martin CASTELAIN, sa belle-mère, de 27c à Templeuve
- Jean WARTEL plein relief par le trépas de Barbe DUBOIS veuve de Jacques WARTEL sa mère de 3c 3q à Templeuve
- Jacques OLIVIER demi relief par le trépas de Jeanne MARTINACHE veuve de Pierre MARTINACHE sa belle-mère de 7c à Nomain
- Thomas CASTELAIN plein relief par le trépas de Claudine HORDEAU (?) sa femme de la moitié de 10c à Nomain
- Les héritiers Jeanne SIMON veuve de Jacques MARTINACHE demi relief par le trépas de ladite veuve de 1/2b à Nomain
- Le Catherine BERNARD veuve de Jean MIRLIER demi relief par le trépas de son mari de 7c 1/2 à Nomain
- Les héritiers de Vincent BERNARD plein relief par le trépas dudit de trois parties à Nomain
- Maître Toussaint MONART plein relief par le trépas de Philippe MONART son père de 6c à Nomain
- Michel HENNOT demi relief par le trépas de Catherine DEGAND sa belle-mère de 2c à Nomain



A.D.59 – 56 Fi 489

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1633

- Les héritiers de Jeanne COURTECUISSSE veuve Henri DUTHE (?) demi relief par le trépas de ladite veuve de trois parties à Nomain
- Les héritiers Philippe COURTECUISSSE plein relief par le trépas de Gillette MONART veuve dudit Philippe de quatre parties à Nomain
- Les héritiers de David DECOSMANS plein relief par le trépas dudit de 15c à Nomain
- Les héritiers de Pierre DASSONNEVILLE plein relief par le trépas dudit Pierre de 6c 1/2 à Nomain
- Les héritiers Marguerite MARTINACHE relief par le trépas de de ladite de la moitié de 6c de manoir à Nomain
- Les héritiers de Marguerite DASSONNEVILLE veuve de maître Pierre WALLON plein relief par le trépas de ladite de diverses parties à Nomain
- Demoiselle Catherine DUVERLIER veuve d'Hugues DESQUINNE, procureur, demi relief par le trépas de son mari de 1c 77v à Emmerin
- Simon HOUSART (?) plein relief par le trépas d'Isabeau RIDDE de deux parties à Emmerin
- Les héritiers Hubert HEDDEBAUT demi relief par le trépas dudit Hubert de diverses parties à Emmerin
- Les héritiers de Marie WATTRELOS veuve de Guillaume LEPLAT (?) demi relief par le trépas de ladite de 6c de manoir à Emmerin
- Claire DARRAS veuve de Pierre WACRE (?) plein relief par le trépas de son mari de 2c à Templeuve
- Allard DARRAS plein relief par le trépas de Marie DESGREMONT veuve de Simon WAUCQUIER sa belle-mère de 5c à Templeuve
- Laurent HARDY plein relief par le trépas de Antonie CAUDRELIER sa femme de la moitié de 3c 1q
- Jean CAUDRELIER plein relief par le trépas de Marguerite DELEZENNES sa mère de 3c à Templeuve
- Olivier PASQUIER plein relief par le trépas de Marguerite DE VRENAY sa mère de deux parties à Templeuve
- Catherine MINET veuve de Michel DEGREMONT demi relief par le trépas de Jacquemine CAMPENAIRE veuve de Mathieu MINET sa mère de 2c à Templeuve
- Les hoirs Catherine DUBURCQ veuve de Charles WAUCQUIER plein relief par le trépas de ladite de diverses parties à Templeuve
- Grard PASQUIER plein relief par le trépas de Jacquemine WAUCQUIER sa femme de 3c à Templeuve
- Martin CASTELAIN en l'acquit des hoirs Philippe CROMBET plein relief par le trépas dudit CROMBET de 4/5° de 1/2b de manoir à Templeuve

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1635

- Gilles WAUCQUIER demi relief par le trépas de Marie DESGREMONT veuve de Simon WAUCQUIER, sa mère, de 7c 1/2 à Templeuve
- Louis MALLART plein relief par le trépas de Marguerite DE REGNAUCOURT sa femme de 3c 1/2q moins de manoir à Templeuve et par le trépas de Jacquemine MALLART sa fille
- Jacques DU BOSQUEL plein relief par le trépas de Péronne GODIN veuve de Jacques BERNARD, sa belle-mère de 6c de manoir à Templeuve
- Mathieu BONNIER plein relief par le trépas de Jeanne DESCATOIRE sa femme de 4c à Templeuve
- Jean DESREMONT plein relief par le trépas de Pasquier MINET son beau-père de 4c 1/3c à Templeuve
- Noël CARPENTIER demi relief par le trépas de Michelle BONNIER sa femme de 6c à Templeuve
- Noël FICHEL demi relief par le trépas de Grégoire BATAILLE son beau-père de 3c de manoir à Capelle
- Denis DUVAL demi relief par le trépas de Louis DUVAL son père de deux parties à Capelle
- Jean DUPONT demi relief par le trépas de Marie FOUBERT (FOMBERT) sa femme de 1c à Capelle
- Les héritiers Jean DELACAPPELLE plein relief par le trépas dudit 1/5° et 1/12° d'un cent à Capelle

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1636

- Gilbert CARPENTIER demi relief par le trépas de Noël CARPENTIER son père de 6c à Templeuve
- Les héritiers Philippe POUTRAIN demi relief par le trépas de Philippe (sic) de 2c à Templeuve
- Michel WARTEL plein relief par le trépas de Michel DUBURCQ son oncle de 4c à Templeuve
- Simon CROMBET demi relief par le trépas de Sainte WAUCQUIER sa femme de 2c à Templeuve
- Françoise GODIN veuve de Thomas HAUVET (HAUWET - HAVET d'après le suivant) plein relief par le trépas de son mari de trois parties à Templeuve

- Pierre HAUVET (HAUWET ou HAVET) plein relief par le trépas de Marie HAVET fille dudit Thomas, sa nièce des dites trois parties à Templeuve
- Jeanne CHARLETTE veuve de Christophe DE DAMPS plein relief par le trépas de son mari de 5 parties à Templeuve
- Vincent DE VRENAY plein relief par le trépas d'Henri DE VRENAY son père de 3c à Templeuve
- Catherine WAUCQUIER demi relief par le trépas de Jeanne DARRAS veuve de Jean WAUCQUIER sa mère 3c
- Antonie CAUDRELIER relief par le trépas de Françoise GODIN sa belle-sœur du quart de 5c 1q à Templeuve
- Jean BONNIER plein relief par le trépas de Marie DESGREMONT veuve de Philippe DUBOIS de 3c 1/2 à Templeuve
- Les héritiers Jeanne DE WARENGHIEN veuve de François DANIEL plein relief par le trépas de ladite de 2c à Templeuve
- Les veuve et hoirs Honoré LEMESRE demi relief par le trépas dudit de 10c à Capelle

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1637

- Les veuve et hoirs Jean BLAUWART demi relief par le trépas dudit de 18c 3q à Capelle
- Mathieu FICHEL (FEHEL) plein relief par le trépas de Nicolas DE REGNAUCOURT de 4c 1/2 à Capelle
- Pierre LEGROUL plein relief par le trépas de Michelle HEDDEBAUT sa femme de 2c à Capelle
- Catherine MOLLET veuve de Jean WARTEL plein relief par le trépas de son mari de six parties à Capelle
- La veuve Simon DE FRANCE plein relief par le trépas de son mari de 6c à Capelle
- Pierre OLIVIER plein relief par le trépas de Catherine FOUBERT sa femme de 2c à Capelle
- Jean HEDDEBAUT demi relief par le trépas de son père de 2c à Capelle
- La veuve de Grard DE DAMPS demi relief par le trépas d'Isabeau DESTOMBES sa soeur de 2c à Templeuve
- La veuve de Pierre COUVREUR demi relief par le trépas de son mari de 4c à Templeuve
- Jeanne VINCENT veuve de Pierre LEMAIRE plein relief par le trépas de son mari de 3c 1/2 de manoir à Templeuve
- Pierre DUBOIS relief par le trépas de Melchior DUBOIS son père de deux fiefs à Emmerin de 15c 1/2 14 petites verges et 4c 14 petites verges
- Noble homme Fery DE LA HAMAIDE Sr du Fay, d'Augimont relief par le trépas de Messire Robert DE LA HAMAIDE vivant prévôt de l'église Notre-Dame en Cambrai pour deux fiefs à Emmerin

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1638

- Claire MARTINACHE plein relief par le trépas de Martin MARTINACHE son père du tiers de 19c à Bersée
- Antoinette DE DEUXVILLE veuve Roger DUTRIEZ plein relief par le trépas de Suzanne DELEPLANQUE veuve de Jean BLAUWART sa mère de 5c à Bersée
- Hippolyte BRIDOUL relief par le trépas de Noël BRIDOUL son père de 2b fief à Capelle
- Nicolas CALLONGNE demi relief par le trépas de sa femme d'un lieu manoir à Templeuve
- Pierre DARRAS plein relief par le trépas de Marguerite WAUCQUIER sa mère de 3c 1/2 à Templeuve
- Pierre CAUDRELIER demi relief par le trépas de la veuve Pierre CARPENTIER sa belle-mère de 3c
- Les héritier Nicolas ROGIER plein relief par le trépas dudit du quart d'un lieu manoir à Templeuve
- Richard HEDDEBAUT plein relief par le trépas de Vincent HEDDEBAUT de 5c à Templeuve
- Marie WAUCQUIER veuve d'Allard WAREL (WARTEL ?) plein relief par le trépas de 2c à Templeuve et le trépas de l'un des six enfants dudit Allard de 1/6° desdits 2c
- Les héritiers d'Artus DE REGNAUCOURT demi relief par le trépas dudit de 2c de pré à Templeuve
- Louis WAUCQUIER demi relief par le trépas de Venette MAHIELLE veuve de Michel DESCARNIERES sa belle-mère de 1c 1/2 à Templeuve
- Mathieu DUBOIS plein relief par le trépas de Catherine DUBOIS sa fille de 28c à Templeuve
- Les héritiers de Mathieu REMY plein relief par le trépas dudit de 5c 1/2 à Nomain
- Michel COURTECUISSSE plein relief par le trépas de Barbe DE MESSINES sa mère de 14c 1/2 à Nomain
- La veuve Michel DASSONNEVILLE plein relief par le trépas de son mari de 8c 1/2 à Nomain
- Les héritiers de Pierre DESBUISSONS demi relief par le trépas dudit de 19c 1/2 à Nomain

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1643

- La veuve Jean BONNIER plein relief par le trépas de 2c à Templeuve et 1/2 relief de 2c à Templeuve
- Les héritiers de François DELEZENNES pour 3 parties de terre qu'il a achetées des administrateurs des biens de feu Jean DE BRABANT à Templeuve
- Les hoirs Michel OLIVIER et de sa femme plein relief de 2c 1/2 acquis de Charles ROGIER à Templeuve
- La veuve de Jean WARTEL fils de feu Gabriel (Gabry) demi relief par le trépas dudit Jean de 3c 1/2 de pré à Templeuve et 2c 1/2 à Templeuve
- Les hoirs Antoine HOVART demi relief par le trépas de dudit Antoine de 3c
- Pierre WARTEL plein relief par le trépas de Péronne MINET sa femme de moitié de 4c 1/3 de 1/2c à labour à Templeuve
- Les hoirs WARTEL fils de feu Jacques, demi relief par achat de 6c 3q et 3c, 3q et 5c 3q, et plein relief 3c 1q à Templeuve, demi relief par le trépas dudit Mathieu WARTEL de 3c 3q à Templeuve et plein relief par le trépas dudit de 3c 3q à Templeuve et demi relief par le trépas dudit de 4c et 1/3c et 4c
- Les hoirs Pierre HEDDEBAUT demi relief par le trépas dudit pour deux parties par achat de 2c 1/2 et 7 quartrons de pré à Templeuve
- Les hoirs de Mathieu BERNARD fils de feu Guillaume demi relief par le trépas dudit de 4c de pré à Templeuve
- Les hoirs Martine FOURMENT plein relief par le trépas de ladite de 3c 1/2 à Templeuve
- Les hoirs Jean BONNIER fils d'Amand demi relief par le trépas dudit de la moitié de 6c 1/2 et 1/2q à Templeuve
- Les hoirs Adrien PEUNIER plein relief par le trépas dudit et sa femme de six parties à Templeuve et 4c à Templeuve
- Les hoirs Richard HEDDEBAUT plein relief par le trépas dudit de 4c 1q de manoir à Templeuve et demi relief de 5 quartrons 1/2 à Templeuve
- Les hoirs Simon PIETIN plein relief de la moitié de 4c de manoir à Templeuve et plein relief de la moitié de 4c pris en 7c 3q à Templeuve
- Les hoirs et la femme de Jean HERBAUT plein relief par le trépas de Marguerite DUBURCQ sa femme de 2c de manoir à Templeuve et de 2c 1/2 et 1/2c et 1/5° de deux parties
- Nicolas HERBAUT plein relief par le trépas de Jeanne WARTEL sa femme de 2c à Templeuve
- Les hoirs Barbe DUBURCQ plein relief par le trépas de ladite Barbe de 2c à Templeuve
- La veuve de Jean BONNIER demi relief par le trépas dudit de 1c 3q et 5c 1q à Templeuve et demi relief de 2c 1/2 à Templeuve
- La veuve Vincent VRENAY plein relief par le trépas dudit de 4c 1q à Templeuve et demi relief de 1/2c pris en 3c 1/2 à Templeuve
- La veuve Jean DOUCQUEMETZ plein relief par le trépas dudit de 4c à Templeuve et 1/5° de ladite partie par la mort d'un enfant de ladite veuve nommé Martine
- Les hoirs Jean ANDRE demi relief par le trépas dudit de 2c à Templeuve
- Les hoirs Mathieu BONNIER plein relief par le trépas dudit de 4c à Templeuve
- Les hoirs Mathieu ROUSSEAUX plein relief par le trépas dudit de 3c à Templeuve
- La veuve Libert CARPENTIER plein relief de la moitié de 6c à Templeuve
- Les hoirs Mathieu et Anne DARRAS plein relief de 2c à Templeuve
- Les hoirs Jean DELEZENNES demi relief par le trépas dudit de 5c 3q 1/2 à Templeuve
- La veuve Philippe WAUCQUIER fils de feu Mathieu demi relief de 1c et 3c 1q 1/2 à Templeuve
- Philippe DE DAMPS demi relief par le trépas de Julienne DURIEZ sa femme de 14c 20v à Templeuve
- Les hoirs Pierre HERBAUT demi relief par le trépas dudit de 5c 1/2 à Templeuve
- Les hoirs de la veuve CRAMET de Douai plein relief par le trépas de ladite veuve de 1c 1/2 à Capelle
- La veuve Jean CABIT plein relief de 3 quartrons et demi relief de 2c 1/2 par le trépas dudit à Templeuve
- Les hoirs Péronne MAUROIT demi relief par le trépas de ladite de 2c 1q et 3/4 d'un de 2/3 d'un quartier à Templeuve
- Les hoirs Thomas CASTELAIN plein relief par le trépas dudit de 4c de manoir à Nomain
- Jean DUQUESNE demi relief de 10c à Nomain
- Les hoirs Catherine BERNARD veuve de Jean MIRLIER plein relief par le trépas de ladite de 5c, 8c de manoir, 9c, demi relief de 2c 1/2, 1/2c et 1/2b, le tout à Nomain

- Les hoirs Antonie DORCHIES demi relief par le trépas dudit (sic - Antoine DORCHIES ?) de 5 quartiers et 1c de manoir à Nomain
- Les hoirs Mathieu POUPART plein relief par le trépas dudit de 2c 1/2 pris en 4c 1/2 à Nomain
- Jean MARTIN plein relief payé en l'acquis de Monsieur de NEUVILLE VITAS de 4 parties qu'il tient dudit Sr à Nomain
- Les hoirs Catherine DASSONNEVILLE plein relief par le trépas de ladite de 4c 1/2 à Nomain et moitié desdits (sic) 7c 15v
- Jean DUQUESNE demi relief par le trépas de sa femme de 4c à Nomain
- Les hoirs Hubert HEDDEBAUT plein relief par le trépas dudit de 5c de manoir à Emmerin
- Les hoirs maître Jean BUISINES demi relief par le trépas dudit de 5c à Beaucamps
- La veuve Jean BUISINES demi relief par le trépas dudit de 3c 3q à Ennetières en Weppes et moitié de 5c de manoir à Radinghem
- Les hoirs Jean HOCHEDÉ plein relief par le trépas de la moitié de 6c 1/2 à Ennetières en Weppes
- Les hoirs Jacques BOUSMART plein relief par le trépas dudit de 7c 1/2 à Englos
- Les hoirs Isabeau LEFEBVRE veuve de François ACCOLLETTE demi relief par le trépas de ladite de 4c 20v à Herlies
- Les hoirs Michel POTTIER demi relief par le trépas dudit de 3c 1/2 de manoir à Herlies
- Les hoirs de la veuve Anselme LEROY demi relief par le trépas de ladite de 18c 3q de manoir et 6c 1q à Herlies
- Les hoirs Arnould DEBARGE demi relief par le trépas dudit de 4c de manoir à Herlies
- Les hoirs de ladite Isabeau LEFEBVRE veuve de François ACCOLLETTE demi relief par le trépas de ladite de 2c 65v en 15c à Herlies

Extrait d'un compte par Jean LEMESRE fils de feu Mathieu pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1644

- Les hoirs Charles CORNETTE plein relief de la moitié de 19c de pré au pré du pont du Quint et moitié de 28c pris en 2b 13c 1q tenant au chemin qui mène autrefois au placcart et le Borgne prairie et moitié de 5c 1/2 entre l'église de Templeuve et le Haize, moitié de 3c 1/2, moitié de 7c 1/2 pris en 9c à l'encontre de Pierre CARPENTIER derrière le Quièze en la campagne des Molliers
- Les hoirs de la femme Philippe CAUDRELIER plein relief par le trépas de ladite de 1c de pré à Templeuve
- Les hoirs Amand BONNIER plein relief par le trépas dudit de 5 quartrons, plein relief de 6c 1/2 1/2q et 3 quartrons 1/2 à Templeuve
- Les hoirs Mathieu BONNIER plein relief de 2c à Templeuve
- Les hoirs Alexandre HEDDEBAUT demi relief de 2c à Templeuve
- Les hoirs Marie MAIHELLE demi relief de 9c moins, 4/4 de 5c et 3c et 1c de plein relief à Templeuve
- Les hoirs Antoine DENNETIERES demi relief de 3c 1/2 à Templeuve
- Les hoirs Jeanne MOLLEZ plein relief de 12c 1/2 à Templeuve
- Les hoirs de la femme de Gilles CARTIER plein relief de 2c 1/2 et 1c 1/2 à Templeuve
- Les hoirs de la femme de Jean DESCATOIRE plein relief de 2c à Capelle
- Les hoirs Jean PLOUVIER demeurant à Valenciennes, demi relief de 1/2b et 4c à Nomain
- Les hoirs Louis DELEZENNES demi relief de 5c à Nomain
- Les hoirs de Thomas DE VENDEVILLE de 2c 3q 1/2 de manoir à Nomain
- Les hoirs François LE BOUCHER demi relief d'un cent de manoir et de 3c de manoir à Nomain
- Les hoirs Betreumieux COUVÉE (?) plein relief de 10c 1/2 à Nomain
- Les hoirs Jérôme PORE plein relief de 2/3 de 8c et 3c à Nomain
- Les hoirs Jean MARTIN, maréchal, demi relief de 5c à Nomain
- Robert LEROY en l'acquis des hoirs Vincent PLANCQUE, plein relief par la mort dudit Vincent de 5c à Beaucamps
- Les hors François CASIER demi relief de 12c 1/2 à Ennetières en Weppes
- Charles LEFEBVRE en l'acquis des hoirs Jean PRANGIER, plein relief de 8c à Herlies
- Les hoirs Claire POTTIER femme de feu Antoine DELEBASSEE demi relief de 9c, 4c 1/2, 10c, 4c et 1c à Nomain

Extrait d'un compte pour trois ans de la St Rémy 1644 jusqu'à la veille St Rémy 1647

- Demoiselle Marguerite FOURNESTRAUX veuve de Pierre DE WARENGHIEN plein relief par le trépas dudit de 2c, 5c 1q qu'il a acquis de Marie FRETIN, 4c de pré acquis de ladite Marie, 14c de manoir acquis des Révérends Pères Jésuites de Louvain, 3c 1/5^c par achat comme dessus, 7c 3q par achat comme dessus, 2c acquis des hoirs Roland CAMPION de Douai à Templeuve, 4c de manoir par décret comme appartenant à Vincent BERNARD à Nomain, 6c 1/2 acquis des héritiers Philippe COURTECUISSÉ, 5c par achat comme dessus, 5c 1/2 par décret comme appartenant à Vincent BERNARD à Nomain, 8c par achat des héritiers de Philippe COURTECUISSÉ, 12c de pré par achat de Mathias VIENNE, 9c 1/2 par achat de la veuve Arnould PROUX, 11c 1/2 par achat de la veuve Pierre PELUS, 4c 1/2 par achat de la veuve Philippe DARRAS, 4c de manoir pris en 12c par achat de Martin MELLANGER, 6c de manoir par achat comme dessus, 8c 3q par achat de Jean HARSES (?) et 3c par achat comme dessus à Beaucamps
- Les hoirs Antoine VANACKERE plein relief de 3 quartrons pris en 2c 1q 1/2, 3c 1/2, 3c et 1c à Templeuve
- Jean DE GENAY plein relief de la moitié de 3c à Templeuve par le trépas de Marguerite DEESCATHOIRE sa femme et d'un cent de pré
- Les hoirs Michel OLIVIER plein relief de 1/6^e de 2c à Templeuve
- Les hoirs François LEROY plein relief de 8c 2/3c à Templeuve
- Les hoirs Louis DE MALDRE demi relief de 6c à Templeuve par achat à Jacques DU BOSQUIEL
- Les hoirs Antoine CROMBET plein relief de 1c de manoir à Templeuve par la mort dudit
- Gilles DESGREMONT plein relief de 6c à Templeuve par le trépas de Jeanne CROMBET sa femme
- La veuve Louis WARTEAUX (WARTEL) plein relief de 6c, 14c 1/2 13v de jardin et 1/2b de pré à Capelle par le trépas dudit
- Nicolas (pas de nom) plein relief de 7c 1q à Capelle par le trépas de Marie FICHEL sa femme
- Les hoirs Bastien COURTECUISSÉ (Sébastien) plein relief par le trépas dudit de 2c, 1c à Nomain, demi relief de 2c 1q par achat de la veuve Adrien DEFFERET à Nomain et 3 quartrons 1/2 par achat de Noël BENOIT à Nomain
- Les hoirs Michel COURTECUISSÉ plein relief par le trépas dudit de 4c de manoir, 2c 1/2 pris en 6c à Nomain
- Les hoirs de la femme de Léon DE MARTINACHE (Lion) demi relief de la moitié de 1/2b à Nomain
- Les hoirs Antoine DU VINAGE demi relief de 3c 3q à Nomain
- Les hoirs Pierre PIVRE plein relief de 3c 3q 1/2 et moitié de 1/2q de pré à Nomain et 4c
- Les hoirs de Madeleine MARTINACHE plein relief de 6c de manoir à Nomain
- Les hoirs Augustin HENNOcq plein relief de 5c à Nomain par le trépas dudit, 7c, 1c 1/2 et 2c à Nomain
- Les hoirs Pierre SIEGEZ plein relief de 5c de manoir à Nomain
- Les hoirs Michelle VENDEVILLE plein relief de 4c de manoir à Nomain par le trépas de ladite
- Les hoirs Anne COURTECUISSÉ demi relief de 2c à Nomain par le trépas de ladite
- Les hoirs Simon BRIET plein relief par la mort dudit Simon d'1c 1/2 à Fretin
- Les hoirs Simon HEDDEBAUT plein relief de 3c 1q 1/2 et 2c à Fretin
- Les hoirs Etienne JUNBERT (IMBERT ?) plein relief de 12c 1/2, 6c et 7c à Beaucamps
- Les hoirs Pierre GHESQUIERE demi relief d'1c, 7c et 10c à Beaucamps
- Les hoirs Gaspard DELECROIX demi relief par le trépas de sa femme pour 2/3 de 4 parties à Beaucamps
- Les hoirs Henri LEFEBVRE plein relief par le trépas dudit de 8c à Herlies

Extrait d'un compte pour quatre ans de la St Rémy 1671 jusqu'à la veille St Rémy 1675

- Laurent DARRAS double rente de relief par le trépas de Marie WARTEL sa femme de 4c de pré et demi relief de 2c 1q par achat à Gilles DESGREMONT
- Les hoirs du Sr DE COURCELLES double rente de relief par le trépas de Demoiselle Jeanne Catherine DE NOYELLES leur mère de 1b 1c 1/2, 1/2b, 3c 1q et 3c à Capelle
- La veuve GAHIDE demi relief par le trépas de Jean GAHIDE pour la taverne sur le bourg de Templeuve sur 3c 1/3 de demi cent
- Les héritiers de Guillaume WAUCQUIER par le trépas dudit et Marie HEDDEBAUT sa femme, double rente de relief d'un lieu manoir, 2c 1/2 et 2c à Templeuve
- Les veuve et hoirs Jean OLIVIER double rente de relief par les trépas de Jean OLIVIER de 9c en 13c et de 2c à Templeuve

- Jean WARTELLE double rente de relief par le trépas de Marguerite OLIVIER sa femme de 2c de manoir à Templeuve et 6c
- Les héritiers de Martine HEDDEBAUT veuve de Philippe WAUCQUIER double rente de relief par le trépas de ladite de 5c à Capelle et 1c 1/2 à Templeuve et demi relief de 4c 1q et achat aux hoirs Claude CARBON
- La veuve Robert DUBUS demi relief par le trépas dudit de 3c à Capelle par achat de Toussaint HENNET (ou HEUVET – HENNOT ?)
- Les tuteurs des enfants d'Alexandre Floris LEFEBVRE DE LATTRE écuyer, Sr du Mortier, la Fresnoy double rente de relief par le trépas dudit de 7c à Herlies

1 H 1594

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1620 [EXISTE DEJA PLUS HAUT]

Extrait d'un compte pour un an jusqu'à la veille St Rémy 1621 [EXISTE DEJA PLUS HAUT]

Recette pour un an finissant à la St Rémy 1622 (droits seigneuriaux seuls. Les reliefs sont ci-dessus)

- Vincent DUBUS de Capelle 3/4 du droit de la moitié de 3c 3q à Capelle achetés à Pierre BILLOUET
- Adrien PANNIER de Lille 3/4 du droit de 2c 1/2q de jardin à Templeuve acquis à Adrien DULIEU et Catherine DENNETIERES sa femme
- Jean DE LA CAPPELLE 3/4 du droit de 3c 1q à Templeuve acquis des hoirs Péronne PRONNIER veuve de François DUHEM
- Louis LIBERT de Templeuve 1c 1/2 à Templeuve acquis à Jean DESTROIFFAUX et sa femme
- Jacques FOURMESTRAUX, marchand à Lille, 3/4 du droit de 5c de pré à Emmerin acquis de Messire Michel DE ROISIN chevalier, baron de Selles, Sr de Rougyets et Messire Robert DE LA GLIFFEULLE chevalier, Sr de Saint Martin et Dame Anne Marie DE ROISIN sa compagne, héritiers de Michel DESNE vivant évêque de Tournai
- Jean DESCAMPS d'Ennetières en Weppes 3/4 du droit de 2/3 d'un lieu manoir sur 19c à Ennetières acquis des hoirs Regnaud CASIER
- Jean BLAUWART, tondeur à Lille 3/4 du droit



Testaments et actes olographes conservés à Lille

Paul DENIS du Péage

Encore – Dans un ancien Bulletin de la Société d'Etude de la Province de Cambrai Paul DENIS du Péage listait une sélection de 530 actes olographes conservés aux Archives Départementales du Nord. Y ayant trouvé quelques documents concernant mes recherches, je me permets de publier ici à nouveau cet inventaire, espérant qu'il sera utile à certains.

Publié dans le *Bulletin de la Société d'Etude de la Province de Cambrai* – Tome XX 1920

Faisant suite au tabellion, il se trouve aux archives départementales du Nord plusieurs liasses d'actes divers : testaments, contrats, baux, ventes, partages. Ces liasses, au nombre de huit, se divisent ainsi : six sont appelées actes et testaments olographes, la cinquième a trait aux actes sous seings privés, la dernière comprend les testaments passés devant curés. Il en existe une table manuscrite, mais comme elle ne donne que les noms des personnes intéressées et le numéro de la pièce, elle n'est pas d'une grande utilité ; nous avons eu l'occasion pour nos recherches généalogiques de relever toutes les pièces offrant quelque intérêt, soit par leur étendue, soit par le nom du signataire. En voici la liste donnée par ordre alphabétique.

N. B. — Dans l'indication des sources, sauf avertissement contraire, il s'agit des liasses de Testaments olographes ; le premier chiffre (en romain) désigne la liasse ; le second chiffre (en arabe), le numéro du document. Exemple : IV, 78 signifie : Quatrième liasse, n°78.

La liasse correspond à la cote suivante :

I – 2 E 3 / 4282, II – 2 E 3 / 4283, III – 2 E 3 / 4284, IV – 2 E 3 / 4285, V – 2 E 3 / 4286, VI – 2 E 3 / 4287

1. — ADVIELLE, curé d'Hantay ; testament, **Hantay** 15 janvier 1782. (IV, 78).
2. — D'ANGEVILLE, Nazaire Joseph, Sr et vicomte de Lompnes ; contrat de mariage avec Marie Anne Antoinette Joseph D'HANGOUART, passé au château des Enclos à **Péronne**. 2 décembre 1692 (II, 54).
3. — D'ANDREUL, Marie Angélique ; testament, Lille, 27 septembre 1774. (IV, 48).
4. — ARONIO Jean Jérôme, écuyer, Sr de le Vigne, et son épouse Marie Jeanne Joseph PLAETVOET, partagent avec Charles Simon Joseph LE THIERRY et Marie Thérèse Désirée LE THIERRY, épouse de Thomas JOIRES, les biens délaissés par Agnès DE FLANDRES, veuve de Jean François SCRIECK, Sr du Thilleul. Lille, 30 septembre 1732 (V, 131).
5. — D'AULNOY, Joseph Michel Lucas, prêtre ; testament, **Comines**, 6 mars 1779 (IV, 123)
6. — BAILLIET, Marie Catherine, veuve de Pierre Albert SOIL ; testament, Lille, 22 novembre 1757 (I, 123)
7. — BAQUAERT, Louis Joseph, fils de feu Guillaume et d'Antoinette BODEIN (BOIDIN ?), natif de **Quesnoy** ; contrat de mariage avec Marie Rose LOTIGIER, fille d'Alexis et de Jeanne Thérèse ROUSSEL, native de **Wambrechies** ; **Zillebeke**, 16 novembre 1769. (VI, 59).
8. — BARBAZE, Charles Isidore, fils de feu Charles et d'Isabelle POTTIER ; testament, Lille, 19 juillet 1755 ; codicille (I, 89).
9. — BARBION, N ; testament, **Armentières**, 2 août 1760 ; codicille du 21 février 1761 (I, 132).
10. — BATTELET, Pierre François, avocat au conseil provincial d'Artois ; testament, **Annœullin**, 11 octobre 1756. (II, 2).

11. — BAUDUIN, Allard François, fils de feu Jean François et de Marie Catherine DE SANTE ; contrat de mariage avec Marie Joseph VOSSART, Lille, 22 novembre 1734 (I, 39).
12. — DE BAYNAST, Marie Françoise, fille des feus Maximilien Bernard, chevalier, et de Marie Madeleine Dorothee PAYEN ; testament, Lille, 11 juin 1770. (IV, 6).
13. — DE BAYSER, Charles Emmanuel, avocat en Parlement et greffier du bailliage de Lille ; testament, Lille, 1^{er} janvier 1776 ; codicille 5 juillet 1779 (IV, 50).
14. — DE BEAUFFREMEZ, N. ; testament, Lille, 25 mai 1768. (II, 93).
15. — DE BEAUFFREMEZ, Françoise Caroline Joseph, fille unique de Charles Alexandre, marquis, et de Louise Françoise DE CROIX ; testament, Lille, 12 mars 1768 ; plusieurs codicilles. (III, 24, 25 et 26).
16. — BEAURAIN, Jean François, prêtre, coute de la paroisse de Roubaix, confesseur des religieuses hospitalières de Roubaix ; testament, Roubaix, 25 janvier 1779, codicille le 25 février suivant. (IV, 81).
17. — BECQUART, Théodore Joseph, notaire à Lille, natif de Bas-Warneton, fils des feus André et Marguerite CROSTE ; testament, Lille, 20 juin 1777, codicilles 15 septembre 1786, 27 janvier 1787, 16 et 28 septembre 1789, 21 décembre 1789 et 12 août 1790. (VI, 91).
18. — BEGHIN, Etienne Joseph, manufacturier de draps ; testament, Lille, 14 août 1793. (VI, 129).
19. — BELLEGARDE, François Claude, receveur principal des fermes du roi ; testament, Lille, 19 octobre 1761. (II, 77).
20. — BENOIT, Marie Jeanne, fille de feu Maillard ; testament, Lille, 27 décembre 1751. (I, 81).
21. — BERNARD, Barbe, veuve de Floris DUHAMEL ; testament, Lille, 13 novembre 1771. (II, 121).
22. — BERNARD, Jean, raffineur de sucre ; testament, Lille, 18 mai 1739. (III, II9).
23. — DE BERTEAU, Marie, veuve de Charles HUBERT, écuyer, Sr de St Quentin ; testament, Lille, le 16 avril 1672. (IV, 33)
24. — DE BETTE, Jean François Nicolas, marquis de Lede, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de 1^{ère} classe ; testament, Bouvines, 10 septembre 1722 (I, 20).
25. — BEUVET, Jacques Philippe et Marie, enfants de feu M^e Jacques ; testament, Lille, 13 déc. 1691 (Actes sous seings privés, n°99).
26. — BEVIER, Jeanne Henriette, épouse de Nicolas Guillaume IMBERT, écuyer, Sr de la Phalecque ; testament, Lille, 2 novembre 1762. (VI, 2).
27. — BEVIER (la même), testament, Lille, 13 janvier 1781. (IV, II6)
28. — BIGOT, Wallerand, licencié en médecine ; testament, Lille, 16 mai 1724. (I, 42).
29. — BLANCQUART, Hubert, notaire, fils de feu Guillaume et de Madeleine Pauline PELLE ; testaments des 17 mai 1727 et 6 juillet 1733. (I, 37 et 48).
30. — BLAUWART, A. F ; testament, Mons en Pévèle, dernier février 1769. (IV, 24).
31. — DE BLONDEL, Maximilienne Barbe ; testament, Lille, 13 avril 1733. (Actes sous seings privés, n°16).
32. — BLUYSEN, Joseph ; testament, Lille, 21 septembre 1778. (IV, 92 et 93).
33. — DU BOIS DE FIENNES, Charles, écuyer ; codicille du 12 mai 1698. (I, 5).
34. — DU BOIS DE HOVES, Wallerand François Joseph, époux d'Isabelle Thérèse DU GROSPRE ; testament, 8 octobre 1707. (I, 25).
35. — DE BONCOURT, Emmanuel, écuyer, conseiller du Roi, chevalier de St Louis, commissaire ordinaire des guerres à Lille ; testament, Lille, 16 août 1772. (III, 12).
36. — BONNIER, Charles François ; testament, Lille, 4 juin 1779. (V, 19).
37. — BONNIER DU METZ ; acte de donation de la charge de trésorier de France par Ignace Bernard Joseph, chevalier, sr du Mets, à son fils aîné, Hyacinthe Ignace Joseph ; Lille, 18 mars 1788. (V, 150).
38. — BONNIER, Pierre Joseph ; testament, Lille 20 ou 29 août 1776. (IV, 131).
39. — BONNIER ; partage fait entre Marie Catherine LESAGE, veuve de Jacques BONNIER et ses enfants, 7 mai 1760. (I, 139).
40. — BONNIER, Charles François ; contrat de mariage avec Anne Joseph DRUON, fille de Claude Louis, marchand à Saint Amand, et d'Anne Françoise DUMOULIN, Lille, 2 mars 1753. (II, 8).
41. — BONTEMPS DE BIENNES, N ; codicille, Lille, 5 mai 1784, (V, 167).
42. — DU BOSQUIEL, François Joseph Clément, Sr de Bondues ; testament, Lille, 10 mai 1773. (IV, 128).
43. — BOSQUILLON, Marie Brigitte, épouse de Noël CORNILLON, marchand et échevin d'Armentières ; testament, Armentières, 5 février 1684. (V, 155).
44. — BOSQUILLON, Théodore, Jésuite à Valenciennes ; testament, 28 septembre 1683. (I, 2).

45. — BOSSAERT, Eugène Louis ; testament, Lille, 7 janvier 1769. (II, 102).
46. — BOSSELMAN ; Marie Thérèse Joseph LE COCQ, veuve de Pierre Engelbert Joseph BOSSELMAN, sr de Billemont ; testament, Lille, 28 mai 1777. (V, 123).
47. — BOUCHE, Pierre Joseph, né à **Ennevelin**, fils de Jean Baptiste et de Marie Elisabeth DURANT ; contrat de mariage avec Marie Guillaume HERRENGUEZ, née à **Estaires**, fille de feu Jacques et de Marie Joseph LE ROY ; Lille, 14 septembre 1793. (VI, 13).
48. — BOURGEOIS, Marie Thérèse ; testament, **Tourcoing**, 16 juin 1787. (V, 172).
49. — DE BOURGOGNE, Philippe, écuyer, époux d'Isabeau LE CANDELE ; testament au château d'Herbamez, 27 avril 1630. (Testaments devant curés, n°52).
50. — BOUSSEMAER, Marie Angélique, fille de Jacques et de Jeanne Françoise Stanislas GAILLET ; testament, **Armentières**, 23 septembre 1772. (IV, 2).
51. — BOUVIER, N., prêtre ; testament, **Tourcoing**, 7 décembre 1775 ; codicille du 30 septembre 1776. (III, 99).
52. — BOUVRY, Michel Louis François, maître d'hôtel du marquis d'Ossun ; testament, Madrid, 11 avril 1772. (III, 34).
53. — DE BRABANT, Gilles, fils de feu Jean, procureur ; testament, Lille, 12 novembre 1633 ; autre du 6 mars 1634 (Actes sous seings privés, n°48.)
54. — BRECKVELT, Barbe Thérèse, fille de feu Antoine et de Barbe Michelle DU HAMEL ; contrat de mariage avec Jean Chrysostome LESAFFRE, avocat au Parlement de Flandre ; Lille, 16 septembre 1730. — Diverses dispositions complémentaires (V, 125, 126, 127).
55. — DE BRIOIS DE SAILLY, Antoine Joseph, chanoine de St Pierre ; testament, 23 octobre 1715. (II, 131).
56. — DE BRIOIS, Marie Elisabeth Claire, fille de Charles, chevalier, et de Françoise Madeleine LE MERCHIER ; testament, Lille, 7 février 1774. (III, 120).
57. — DE BRIOIS, Pierre François, chevalier, sr du Coulombier, fils de Charles, Sr de **Sailly** ; testament, Lille, 16 juin 1790. (V, 170).
58. — DE BROIDE, N. ; testament, 25 mai 1764. (III, 75).
59. — BROUTIN, Marie Joseph ; testament, **La Bassée**, 8 février 1784. (V, 58).
60. — BRULLOY, Ignace Séraphin Joseph, maître apothicaire ; testament, Lille, 6 août 1782. (V, 52).
61. — BUCQUET, François Louis Joseph ; testament, Lille, 7 novembre 1770 ; plusieurs codicilles. (III, 84).
62. — BUISINE, Louis Joseph, prêtre et chapelain de la collégiale de St Pierre de Lille ; testament, Lille, 18 novembre 1758 (IV, 75)
63. — DE BUISSET, Jean Etienne Albert, Sr d'Hantes ; testament, 7 décembre 1769 (II, 84).
64. — CABILLAUX, N... ; testament, Lille, 19 mai 1792 (VI, 151)
65. — CABY, Marie Marguerite, veuve de Bauduin TIRANT ; testament, Lille, 23 mars 1735 (IV, 31).
66. — CAILLET, Marie Antoinette, fille de feu Jean, veuve de Cornil VANTOUROUT, notaire ; testament, 11 février 1730. (II, 127).
67. — CALBERNE ; François Joseph, prêtre et chapelain du St Sépulcre à **Roubaix** ; testament, Roubaix, 5 septembre 1776 ; codicille du 18 septembre suivant (III, 116).
68. — CANNE, Catherine ; testament, 17 septembre 1725, (I, 16).
69. — CAPRON, Ignace Joseph, fils de Pierre et de feu Marie Anne LORIDAN ; contrat de mariage avec Marie Françoise DUPONT, fille de Denis et de Marie Catherine DE TOURMIGNIES ; Lille, 13 juillet 1726. (I, 92).
70. — CAPRON, Jean François, marchand manufacturier de drap, et sa femme Marie Marguerite MUISSART ; testament conjonctif, 21 février 1726 (I, 83).
71. — CARDON, Jacques, fils de feu Charles et de Suzanne LIENARD ; testament, **Wazemmes**, 23 septembre 1727. (V, 35).
72. — CARETTE, Louis Joseph, apothicaire ; testament, **Tourcoing** 1 octobre 1769, (II, 92).
73. — CARPENTIER, Anselme, époux de Marie Jeanne LE GENTIL ; testament, Lille, 15 décembre 1716. (V, 176).
74. — CARPENTIER, Isabelle Catherine, épouse de Gabriel Eubert SCHERER DE SCHERBOURG ; testament, Lille, 26 mars 1738. (V, 83).
75. — CARPENTIER, Pierre François, fils de feu Pierre François, veuf de Marie Madeleine Louise LE CLERCQ ; testament, Lille, 14 septembre 1780. (VI, 70).

76. — CARPEZA, Philibert, vicaire d'Herlies ; testament audit lieu, le 21 décembre 1784. (Testaments devant curés, n°82).
77. — CASTEL, Philippe Joseph ; testament, Roubaix, 18 décembre 1775 ; (Actes sous seings privés, n°92).
78. — CASTELAIN, Jean Baptiste, curé de Camphin ; testament audit lieu, le 28 février 1777. (Testaments devant curés, n°83).
79. — CASTELLAIN, Pierre, conseiller du Roi, procureur en la maîtrise des eaux et forêts ; testament, Lille, 12 mars 1759. (II, 3).
80. — CASTILLON DE SAINT VICTOR, Louis Auguste Félicien, baron, lieutenant général des armées du roi ; testament, Lille, 28 février 1788. (V, 124).
81. — CETERS, Jean Renaire, chanoine de Comines ; testament, Comines, 19 mars 1772. (IV, 84).
82. — CATTART, Louis François ; testament, Lille, 1^{er} décembre 1759. (IV, 63).
83. — CATTEAU, Marie Catherine Rose, veuve de Joseph BERNARD ; testament, Lille, 21 mai 1771. (IV, 69).
84. — DE CAULERS, Marguerite, fille de feu François l'aîné, béguine au béguinage situé paroisse St André à Lille ; testament, Lille, 15 juillet 1689. (Actes sous seings privés, n°24).
85. — CAULIER, Jacques Alexandre, écuyer, capitaine d'infanterie wallonne, né à Douai, fils de Pierre Paul, écuyer, procureur du roi à la gouvernance de cette ville, et de Jeanne WANTTER ; testament, Lille, 22 janvier 1776. (Il cite sa fille naturelle : Catherine Joseph DURIETCHON, baptisée à St André à Lille, le 7 mars 1762) (III, 97).
86. — DU CHAMBIGE, Josèphe Françoise Séraphine, veuve de Louis François Ghislain Victor DE LA PORTE, écuyer, Sr de Vaulx ; testament, Lille, 29 décembre 1787 ; codicille du 4 janvier 1788. (VI, 5).
87. — CHARLET, Catherine Brigitte, fille de feu Pierre et de Marie Françoise DELEBARRE ; testament, Armentières, 25 mai 1774. (V, 78).
88. — CHARLET, Marie Catherine ; testament, Armentières, 20 novembre 1773. (III, 118).
89. — DU CHASTEAU, Charles Louis Joseph, contrat de mariage avec Catherine Béatrix VANHOENACKER, 6 janvier 1748. (II, 33).
90. — DU CHASTEL DE PETRIEU, Marie Philippe Alexandre Albéric, colonel au service d'Espagne, capitaine de gardes wallonnes, nomme le Sr SCRIVE son procureur pour recueillir la succession d'Albert Albéric François Eugène Joseph DU CHASTEL, comte de Pétrieu, son frère, mort à Beaumanoir (Houplin) le 3 juillet 1776. Barcelone, 12 août 1776. (III, 103, 104).
91. — CHEVALIER, Charles Ignace, prêtre, horiste de la paroisse d'Armentières ; testament, Armentières, 27 février 1776. (IV, 51).
92. — CHOQUET, Alexandre Joseph, fils de Pierre Honoré et de Marie Louise PILLOT ; contrat de mariage avec Aimée Adélaïde Angélique VERNIER, fille de Jean Baptiste et de feu Angélique MONTAIS ; Templeuve en Pévèle, 17 frimaire an II. (VI, 81).
93. — CHOTEAU, Nicolas François Joseph, fils de feu Louis Bernard et de Marie Joseph MOREL, curé de Nomain ; testament, Nomain, 25 septembre 1789 (V, 168).
94. — CLARO, Catherine Thérèse Joseph, épouse de Jacques Ignace Joseph IMBERT, contrôleur des Etats de Lille ; testament, Lille, 22 septembre 1753 ; codicilles des 12 avril, 17 août et 26 novembre 1754 (III, 65).
95. — CLIQUENNOIS, Marie Anne Françoise, veuve de Jacques SAUVAGE, bailli de La Bassée ; testament audit lieu, 25 novembre 1775. (III, 95).
96. — CLIQUET, Marie Robertine Angélique ; testament, Lille, 22 mars 1773, (IV, 23).
97. — CLOUX, Nicolas Joseph, prêtre et doyen du clergé de St Etienne, testament, Lille, 20 février 1788. (V, 92).
98. — COCHET, Antoine Joseph, écuyer, Sr de Fauquetin, demeurant à Armentières ; testament, Lille, 14 juin 1755. (III, 23).
99. — COCHON, Balthazar Joseph ; testament, Lille, 25 juin 1771 (III, 37).
100. — CORDIER, Jean Baptiste ; testament, Lille, 11 décembre 1769. (III, 4).
101. — CORNIL, Charles ; testament, Lille, 1^{er} août 1767. (III, 122).
102. — CORNILLE, B., chanoine de St Pierre de Lille ; testament, 25 octobre 1723. (I, 106).
103. — CORNILLE, Jeanne Joseph ; testament, Lille, 11 juin 1772 ; codicille du 27 juillet 1775. (III, 112).
104. — CORNILLE, Marie Catherine Thérèse ; testament, Lille, 29 septembre 1786. (V, 162).
105. — COSPAIN, Jean Baptiste Joseph, curé de Sequedin ; testament, Sequedin, 14 décembre 1778. (IV, 109).

106. — DU COULOMBIER, Philippe Charles, 48 ans, né à **Tourcoing** ; testament, Port Dauphin, le 25 août 1762 ; partage du 28 octobre 1763. (III, 90,91).
107. — DU COULOMBIER, Marie Antoinette, fille de Philippe ; testament, Lille, 26 décembre 1765. (III, 89).
108. — DE COUROUBLE, Marguerite Aimée Marie ; testament, Lille, 11 mai 1787. (VI, 48).
109. — COUSIN, Antoine, fils de Jean, marchand ; contrat de mariage avec Jeanne COOLIE, fille de feu François et de Marie TASSEL ; Lille, 3 octobre 1672. (Actes sous seings privés, n°11).
110. — COUSTENOBLE, Louis François, notaire ; testament, Lille, 25 juin 1763. (II, 34).
111. — COUVREUR, Charles Adrien Joseph, notaire à Lille ; testament, Lille, 28 juin 1778. (V, 31).
112. — CREPY, Marie Barbe Thérèse ; testament, Lille, 17 avril 1778. (IV, 41).
113. — DE CROIX, rectification de plusieurs actes d'état civil de **Frelinghien**. (II, 20).
114. — DE CROIX, Alexandre Maximilien François, marquis d'Heuchin, fils d'Alexandre François et de Madeleine Françoise DE TIENNES ; testament au château des Prévôtés (**Frelinghien**), 20 mars 1757 ; codicille du 12 novembre 1770. (III, 77).
115. — DE CROIX ; la veuve du précédent, Marie Anne Françoise, comtesse de Groesbeeck ; testament au château de Franc Waret près **Namur**, 11 août 1760. (II, 24).
116. — DE CROIX, Bauduin, chevalier, Sr de Heuchin, la Prévôté, **Frelinghien**, etc., et sa femme Anne DE LOCQUENGHIEN ; testament, Lille, 9 juillet 1637. (IV, 28).
117. — CROMBET, Etienne François Joseph, fils de feu Pierre Philippe et de Rosalie COUVREUR ; contrat de mariage avec Catherine Angélique Joseph VERNIER, fille de Jean Baptiste et de feu Angélique MONTOIS ; Lille, 26 décembre 1793. (VI, 138).
118. — DANIEL ; Euphrosille Françoise Joseph BACQUART, Veuve de Liévin André DANIEL ; testament, 22 avril 1754. (II, 15).
119. — DEBAUDRENGHIEN, Jean Baptiste, curé de **Wavrin** ; testament, audit lieu, 22 juillet 1774. (Testaments devant curés, n°62).
120. — DEBOULOGNE, Marie Angélique, veuve de Jean Baptiste **Desobry**, fille de Vaast et de Marie Angélique MANIER ; testament, 15 mai 1747. (I, 66).
121. — DEBOULOGNE, Pierre François, fils de feu Albert ; testament, Lille, 4 mars 1730. (I, 110).
122. — DEBRAS, Jean Baptiste, bourgeois de Lille 3 testament, Lille, 31 octobre 1788, (VI, 103).
123. — DECRESME, Marie Joseph, fille de feu Ferdinand et de Marie DELECLUSE ; testament, Lille, 6 octobre 1783. (V, 3).
124. — DEFREN, Marie Catherine, veuve d'André BRIXY ; testament, Lille, 18 avril 1770. (III, 113).
125. — DEGRISE, Roger ; testament, Lille, 1^{er} juillet 1767. (III, 50).
126. — DEHANNE, Marie Anne Joseph, fille des feus Nicolas François et de Marie Joseph ROMON, veuve d'Elie Nicolas Joseph PEUCELLE ; testament, **Armentières** 26 septembre 1776 ; codicilles des 28 octobre 1785 et 19 mai 1786. (VI, 69).
127. — DEHAS, Alexandre François, curé de **La Madeleine** ; testament, 28 février 1774. (III, 67).
128. — DELABBY, Philippe, fils de Georges et de Marie Angélique BRIENNE ; contrat de mariage avec Marie Rose LOMBART, 13 février 1765. (IV, 8).
129. — DELACROIX, Pierre Nicolas ; testament, **Armentières**, 26 mars 1742. (I, 135).
130. — DELAGRANGE, Robert, fils de Louis, prêtre de la congrégation de la mission ; testament, Rome, 10 mars 1705. (II, 128).
131. — DELATTRE, Nicolas ; contrat de mariage avec Norbertine CARBON, 20 novembre 1723. (I, 35). Leur testament conjonctif, Lille, 22 juin 1729. (I, 36).
132. — DELAU, Théodore et Marguerite, enfants de Dierick ; disposition de leurs biens entre vifs en faveur l'un de l'autre, Lille, 23 décembre 1655 (Actes sous seings privés, n°102).
133. — DELECAMBRE, Jeanne Marguerite Joseph ; testament, Lille, 18 mars 1777. (IV, 1).
134. — DELEFORTERIE, Anne Catherine, fille de Jacques et de Catherine SIMON ; testament, Lille, 22 août 1769. (III, 43).
135. — DELEFORTERIE, Marie Anne Joseph, fille de feu Pierre Antoine ; testament, **Roubaix**, 7 juillet 1780. (IV, 37).
136. — DELEFORTERIE, Pierre Louis, fils de feu Pierre Louis, demeurant à **Frelinghien** ; testament, 11 juin 1769. (IV, 105).

137. — DELEFOSSE, Pierre Joseph, fils de feu François et de Marie Madeleine MALLOUEZ ; testament, Lille, 18 février 1729. (I, 27).
138. — DELEPLANCQUE, Jean Baptiste ; testament, **Comines**, 8 mars 1731. (I, 38).
139. — DELEPLANCQUE, Pierre, curé de St André à Lille ; testament, Lille, 5 juillet 1750. (I, 91).
140. — DELESPAUL, Isabelle Florence, veuve de Romain Philippe GOUDEMAN ; testaments et codicilles des 18 septembre 1737, 24 août 1756, 21 novembre 1759 et 4 janvier 1760. (III, 78).
141. — DELFOSSE, Anne Thérèse Bonaventure, fille de feu François Dominique et de Catherine Thérèse DISCART, novice à **Wevelghem** ; testament audit lieu, 8 janvier 1733. (II, 42).
142. — DELFOSSE, Nicolas, baron d'Espierre, Sr de Caloquerie, époux de Marie Françoise BAYART, dame de le Prêt ; testament à Tournai, 2 mai 1731. (I, 52).
143. — DELIOT, Eléonore François Joseph, Sr de Basenghien, chevalier de St Louis, ancien capitaine au régiment de Dauphin infanterie ; testament, **Armentières**, 15 octobre 1768 ; codicille du 30 décembre 1778. (IV, 17).
144. — DELLAIN, Jean Baptiste ; testament, Lille, 5 novembre 1770. (II, 112).
145. — DELOBEL, Marie Joseph, épouse de Jean Baptiste SCHEPPERS ; testament, Lille, 26 février 1777 ; codicille du 16 oct. 1781. (IV, 77).
146. — DELOBEL, Marie Madeleine ; testament ; 1729. (IV, 134).
147. — DELOIGNE, Louis Joseph, négociant, veuf de Catherine Julie Natalie CASTEL ; testament, Lille, 17 décembre 1783. (IV, 111).
148. — DELOS, M. ; testament, **Roubaix**, 5 mars 1779. (IV, 43).
149. — DE MOUVAUX, Marie Jeanne Robertine, fille des feus Matthieu et Jeanne Louise CALCAN ; testament, Lille, 2 avril 1773. (III, 39).
150. — DERAT, Michel ; testament, Lille, 3 décembre 1787 ; plusieurs codicilles. (VI, 72).
151. — DERODE, Philippe Edouard ; testament, Lille, 27 octobre 1785. (V, 6).
152. — DERVAUX, Jean Baptiste, curé d'**Ennetières en Weppes** ; testament audit lieu, 18 décembre 1772. (IV, 19).
153. — DESBUISSONS, Louis Joseph ; testament, 3 février 1779. (IV, 61).
154. — DESBUISSONS, Marie Anne, épouse d'Eugène Marie INGILIARD ; testament, 13 décembre 1748. (I, 114).
155. — DESCAMPS, J. Lambert, pasteur de **Ligny** ; testament, 2 avril 1766 ; plusieurs codicilles. (III, 106).
156. — DESCAMPS, Marie Elisabeth ; testament, Lille, 3 août 1772 (III, 100).
157. — DESCAMPS, Marie Rose, fille de Simon Pierre et de Marie Barbe DELEPORTE ; testament, Lille, 12 septembre 1761. (III, 30).
158. — DESCAMPS, Philippe Albert Joseph, fils de feu Philippe Joseph ; testament, Lille, 22 octobre 1789. (VI, 99).
159. — DESCHAMPS née ZOUCHE DE LA LANDE ; testament, 18 mai 1754. (II, 64).
160. — DESFOSSEZ, André Joseph, prêtre, licencié en théologie ; testament, Lille, décembre 1778. (IV, 36).
161. — DESNEULIN, Barbe, fille de feu Pierre ; testament, Lille, 22 août 1726. (III, 59).
162. — DESPRETZ, Jacques ; testament, Lille, 6 décembre 1771 (II, 119)
163. — DESPRETZ, Marie Anne, fille de Frédéric ; testament, **Armentières**, 17 novembre 1782 (IV, 112).
164. — DESRUELLES, Marie Catherine Françoise, veuve d'Ernest Joseph CARDON, Sr du Rotoy ; testament, Lille, 5 mai 1783 ; plusieurs codicilles. (V, 185 à 204, 222).
165. — DESTREZ, Marie Thérèse, veuve de Pierre Calixte DEMONCEAUX ; testament, 8 novembre 1728. (I, 29).
166. — DEZOBRY, Hippolyte Théodore Joseph, prêtre et chanoine de St Piat à **Seclin** ; testament à Seclin, 5 mai 1778. (V, 59).
167. — DIEDEMAN, Marie Claire Charlotte Augustine, veuve de Jacques François BUISSET, chevalier, Sr de Thiennes ; testament, Lille, 1^{er} février 1762. (II, 17).
168. — DISCART, Bonaventure, receveur ; testament, Lille, 29 septembre 1764. (II, 57).
169. — DISENBECQ, Robert Fulgence, curé de **Genech** ; testaments, 30 janvier 1729 et 2 juin 1736. (I, 43, 44).
170. — DOBIGNIES, Etienne, fils de Guillaume, marchand, et de feu Marie Catherine LALLAU ; contrat de mariage avec Marie Thérèse GOMBERT, fille d'Antoine et d'Hélène Marie RECQUET ; Lille, 22 juin 1723. (I, 40).

171. — DORCHIES, Pierre Félix ; testament, **Pérenchies**, 16 février 1749. (I, 136).
172. — DUBOIS D'HARNONVALLE, Marie Brigitte Joseph ; testament, Lille, 19 février 1762 ; divers codicilles dont le dernier du 8 juin 1782. (IV, 100).
173. — DUBOIS, Marie Jeanne, fille de feu Antoine et de Claire LEFRANCQ ; testament, 20 septembre 1710. (I, 28).
174. — DUBOIS DE HOVES, Wallerand François Joseph, et sa femme Isabelle Thérèse DU GROSPRE partagent leurs biens entre leurs enfants. (I, 25).
175. — DUBUISSON, Catherine Thérèse Françoise, fille de feu Jean Baptiste et de Jeanne DOMIS, née à **Saint Amand** ; testament, Lille, 21 septembre 1759. (V, 44).
176. — DUCOURANT, Jean Baptiste, né à Steenwerck, prêtre horiste de St Etienne ; testament, 8 avril 1772. (III, 93).
177. — DUGARIN, Antoine Joseph ; testament, Lille, 6 octobre 1788 ; codicille du 2 août 1790. (V, 223).
178. — DU HAYON, Marie Jeanne, épouse d'André MATTELIN ; testament, **Aubers**, 28 mai 1737. (I, 41).
179. — DUMVALT, Isabelle Claire, veuve de Lambert LOYENS et de Jean Baptiste VANDERESPT ; testament, Lille, 6 octobre 1752. (I, 90).
180. — DUPONT, Marie Catherine ; testament, Lille, 8 novembre 1776. (IV, 79).
181. — DUPRET, Pierre François, pasteur de St Maurice ; testament, Lille, 28 février 1735. (I, 69).
182. — DUPUICH ; Eugène Joseph, écuyer, Sr de Mesplau ; testament, à Molpas (**Mérignies**), 18 août 1770. (III, 79).
183. — DUPUICH, Louis Ignace Joseph, négociant à Lille ; accord avec son beau frère, Philippe Joseph DESCAMPS, Sr de Barsonval, conseil 1^{er} rapporteur du point d'honneur, veuf de Rosalie Anne Joseph DUPUICH ; 25 juin 1779. (IV, 38).
184. — DUPUICH, Louis ; testament, Lille, 15 septembre 1772 (III, 88).
185. — DURIETZ, Pierre Joseph ; testament, Lille, 22 mai 1750 (I, 84).
186. — DURIEZ, Adrien Joseph, notaire à **Seclin** ; testament, Seclin, 10 septembre 1762. (III, 18).
187. — DURIEZ, Jacques Joseph ; testament, Lille, 14 avril 1767. (II, 117, 118)
188. — DUROT, L. F. ; prêtre ; testament, Lille, 4 janvier 1785. (V, 37).
189. — DUTOIT, Jeanne Thérèse, fille de feu Benoît ; testament, Lille, 2 novembre 1758. (I, 121).
190. — DYSERIN, Marie Agnès, fille des feus Nicolas et Catherine PETIT ; testament, 19 avril 1728. (I, 32).
191. — ELINGA ; testament, 27 mars 1742. (II, 125).
192. — EMPIS, François, négociant à Lille ; testament, Lille, 13 juillet 1769. (IV, 30).
193. — FABRICY, Pierre Charles Joseph ; testament, Lille, 12 août 1793. (VI, 148).
194. — FALLIGAN, Marie Joseph, fille de feu Antoine ; testament, Lille, 11 avril 1778. (IV, 73).
195. — FARVACQUE, Charles Auguste Joseph, rentier ; testament, Lille, 15 mai 1774. (Testaments devant curés, n°53).
196. — FARVACQUE, Charles François, marchand à **Roubaix** ; testament, Roubaix, 4 novembre 1774. (III, 45).
197. — FARVACQUE, Hélène, fille de feu Pierre ; testament, **Roubaix**, 3 mars 1770. (II, 115).
198. — FAUCILLE, Louis François Joseph, prêtre ; testament, Lille, 29 juillet 1786. (V, 110).
199. — FAVIER, Pierre Ignace Eloy, prêtre, fils de Mathieu Florent et de Marie Elisabeth Rose WAYMEL ; testament, Lille, 5 juin 1758. (II, 38).
200. — FERVACKE, Marie Anne, veuve de Marc Jean GOMMERS ; testament, faubourg de **Comines**, 17 mars 1764 ; codicille du 28 mai suivant. (III, 46).
201. — DE FIBVRE, Pierre Nicolas, fils de Thomas et de feue Marguerite MAHIEU ; contrat de mariage avec Anne Marie CASTEL, fille de feu Jean François et de Jeanne DEFFONTAINE ; Lille, 2 novembre 1789. (IV, 85).
202. — FITZ GERALD, ancien capitaine au régiment de Dillon ; testament, **Hellemmes**, 6 février 1788. (V, 99).
203. — FLAMANT, Françoise Thérèse, épouse de Jacques François Joseph LESAFFRE ; testament, Lille, 22 juillet 1765. (IV, 40).
204. — FLAMBERMONT, Marie François Joseph ; testament, Lille, 9 janvier 1760. (IV, 71).
205. — DE FLANDRES, Marguerite, veuve de Charles LE THIERRY ; testament, Lille, 30 novembre 1728 ; codicille du 7 août 1730. (V, 135).
206. — FLORY, Pierre Adrien Joseph, notaire ; testament, Lille, 26 février 1774. (III, 45).
207. — FONDEUR, J. D., ancien chanoine d'**Harlebeke** ; testament, Lille, 15 mai 1727. (I, 21).

208. — FONDEUR, Marie Françoise, veuve du Sr HUYS ; testament, 15 mai 1727. (I, 22).
209. — FONTAINE, Gabrielle, fille de feu Thomas François et d'Anne Marie VALBROUCK, enterrée le 22 mai 1782 ; testament, **Armentières**, le 2 janvier 1781 ; codicille du 5 septembre suivant. (IV, 101).
210. — DE FONTAINE, Gilles, Sr des Sarteaux, avocat en Parlement ; testament, Lille, 31 octobre 1731. (III, 10).
211. — DE FONTAINE, Robert François, Sr de Manduez ; testament, 7 février 1763. (II, 110).
212. — FOUCQUETTE, Henriette, veuve de Jean François CLIQUENNOIS ; testament, **La Bassée**, 17 septembre 1783. (V, 139).
213. — DE FOURMESTRAUX DE LE VAL ; testament, 11 mars 1746, (IV, 10).
214. — FOURMY, Marie Anne Joseph, veuve d'Henri LIBERT ; testament, Lille, 24 décembre 1751. (III, 54).
215. — DE FRANCE, L., prêtre, vicaire d'Houplines ; testament, **Houplines**, 17 septembre 1783. (IV, 103).
216. — FRANS, Angélique Caroline Joseph, veuve HUVINO ; testament au château de la Chapelle à **Bas Warneton**, 30 juin 1789 ; autre du 25 juin précédent. (V, 158, 159).
217. — FRANS, Jean Baptiste Joseph, écuyer, Sr de la Chapelle à **Bas-Warneton** ; testament, 1^{er} janvier 1756. (I, 100).
218. — FRUICT, Catherine Françoise, épouse de Jean Baptiste POTTEAU ; testament, 2 septembre 1751 ; codicille, 5 octobre 1752. (III, 96).
219. — GABRIEL, Marie Joseph, veuve de Joseph Alexandre MIENSON, conseiller référendaire en la chancellerie près le Parlement de Flandre ; testament, Lille, 4 septembre 1747 ; codicilles des 26 juillet 1751 et 14 mars 1754. (V, 53).
220. — DE GHERBODE, Jean Philippe, écuyer, Sr d'Espaing, époux d'Eléonore DE MAILLY COURONNEL ; testament à **Espaing**, 4 mars 1729. (II, 49).
221. — GHINS, Marie Anne, veuve d'Hubert LE CLERCQ ; testament, Lille, 24 décembre 1760. (II, 31).
222. — GHINS, Marie Catherine Ursule, veuve d'Arnould Fulbert POLLET ; testament, Lille, 21 avril 1759 ; codicille du 11 mai 1759. (II, 12).
223. — DE GILLEMAN, Marie Ignace, épouse DU BOIS DE HOVES ; testament, Hérignies, 1^{er} février 1742. (I, 71).
224. — GODEFROID, Marie Thérèse, fille d'Antoine et de Pasque LEBRUN ; testaments des 2 septembre 1749 et 26 octobre 1751. (I, 75, 76).
225. — GOSSELLIN, Jean Baptiste, marchand à Lille ; testament, Lille, 15 juillet 1762 ; codicilles. (II, 76).
226. — GOUDEMAN, Marie Joseph, veuve de Placide Félicien Louis FLAMEN ; partage de ses biens après décès 20 septembre 1777. (V, 141).
227. — GRAPPAN, Marie Brigitte Pélagie, fille de Pierre et de Marie Catherine Philippine BOUCHERY ; testament, **Armentières**, 18 avril 1774 ; divers codicilles. (IV, II 7).
228. — GRENET, Jérôme Joseph, écuyer, fils de Jean Jérôme, écuyer, Sr de Coucy, et de feue Marie Marguerite BOURDON ; contrat de mariage avec Marie Joseph DE HOVE ; Lille, 15 septembre 1714. (I, 77).
229. — GRENET, Jean Jérôme, écuyer, Sr de Coucy ; partage de ses biens, 8 janvier 1735. (1, 50).
230. — GRUSON, Nicolas François, vicaire de **La Bassée** ; testament, audit lieu, 19 décembre 1743. (Testaments devant curés, n°5).
231. — GRUSON, Pierre François ; testament, Lille, 1^{er} mai 1742. (I, 55).
232. — GUELLE, époux de N. LONGUE ; testament, Paris, 17 janvier 1777 ; codicilles. (V, 153).
233. — HACHIN, Guillaume Joseph, prêtre, curé de **Neuville en Ferrain** ; testament audit lieu, 18 juin 1760. (V, 73).
234. — D'HAFFRENGHES, Charles Hippolyte Marie, époux de Marie Catherine Florence VAN ZELLER ; testament, 21 juin 1787 (Testaments passés devant curés, n°94).
235. — D'HAFFRENGHES, Marie Thérèse, veuve d'Henri Ignace HERRENG ; testament, Lille, 10 janvier 1768 ; codicilles du 15 janvier suivant et du 30 août 1773. (III, 29).
236. — D'HAFFRENGHES, arrangement entre Philippine Isabelle Suzanne, épouse d'Henri Louis DE SURMONT et Marie Catherine Florence VAN ZELLER, épouse de Charles Hippolyte Marie D'HAFFRENGHES et ses enfants ; Lille, 28 janvier 1789. (VI, II7).
237. — D'HAFFRENGHES DE LA BRIQUE, époux de Françoise Augustine DURSEN ; testament, Lille, 26 juin 1760. (V, 39).

238. — HALLE, Philippe, fils de feu Philippe, auditeur du souverain bailliage de Lille ; testament, 13 juillet 1687 ; codicille du 19 juin 1693. (I, 109).
239. — HANGOUART, Catherine, épouse d'Antoine DE LOGENHAGEN, écuyer, Sr d'Ingheland ; partage de sa succession, Lille, 19 septembre 1641. (Actes sous seings privés).
240. — HANGOUART, Antoine Félix, chevalier, Sr d'**Avelin** ; testament, Lille, 17 mai 1751. (I, 125).
241. — D'HANGOUART ; partage entre Antoine François Joseph, comte de **Seclin**, et sa sœur, Madame de Coupigny, des biens de leur mère ; Lille, 14 octobre 1743. (II, 62).
242. — DE HANGRE, Henri, chevalier, Sr de Contalmaison, commandant de bataillon au régiment de Cambis infanterie ; codicilles, La **Chapelle d'Armentières**, 1^{er} avril 1752 ; Péronne, 13 janvier 1758, (I, 104, 105).
243. — HATTU, Marguerite Charlotte, veuve de Pierre Louis Joseph DE BUISSY et de Pierre Albert HESPEL de Pernes ; testament, Lille, 31 mai 1748 ; divers codicilles dont le dernier du 11 décembre 1778. (IV, 26).
244. — HAUBURSIN, Claire Monique, veuve de Gilles Joseph DE CROIX ; testament, 7 novembre 1741. (I, 59).
245. — HAUBURSIN, Henriette Thérèse, fille des feus Jacques et Marie Marguerite DE WITTE ; testament, Lille, 2 août 1767. (II, 113).
246. — DE HAUDION, Nicolas Alexandre Antoine, baron ; testament, Lille, 22 février 1757. (IV, 4).
247. — HAVOT, François, fils de Charles et de Marie GALOT ; contrat de mariage avec Marie Hélène ALEXANDRE, fille d'Adrien, M^e chirurgien, et de Pétronille DU BOSQUET, Lille, 25 octobre 1724. (I, 130).
248. — DE HAYNIN, Marie Julie Joseph épouse de Charles Joseph Alexis Albert FRANS ; testament, **Ronchin**, 1^{er} septembre 1787. (V, 84).
249. — DE HAYNIN, Jean Baptiste, époux de Jeanne DU BUS, partage ses biens entre ses enfants, 20 novembre 1673. (I, 131).
250. — DE HAYNIN DE LAYENS, M. ; testament, Lille, 9 juillet 1717. (III, 126).
251. — HEDDEBAULT, Noël François, premier clerc de la grande chapelle du roi ; testament, **Haubourdin**, 30 juin 1752. (I, 72).
252. — HEDDEBAULT, Pierre François Joseph, prêtre ; testament. **Hallennes**, 19 Janvier 1782. (IV, 129).
253. — HELIE, Elisabeth, veuve de Jean François CAPRON ; testament, **Haubourdin**, 8 mars 1785. (V, 177).
254. — HENDRIQUES, Valentin Joseph, prêtre directeur des Sœurs de la Madeleine ; testament, Lille, 12 avril 1792. (VI, 119).
255. — HENNEUSE, Marie Madeleine Joseph ; testament, Lille, 24 janvier 1785. (V, 94).
256. — HENNION, Anne Thérèse Joseph, veuve de François Joseph DELANNOY ; testament, Lille, 6 juillet 1785. (V, 50).
257. — DE HENNION, Marie Françoise, veuve de Louis François DE LANCRE ; testament, Lille, 19 juillet 1750. (1, 104).
258. — D'HENNIN, André ; testament, Lille, 18 août 1763. (III, 57).
259. — HENRY, Angélique ; testament, Lille, 11 septembre 1747 ; codicille du 28 mars 1754. (I, 87).
260. — HENRY, Jean Baptiste ; testament, Lille, 17 octobre 1747. (I, 86).
261. — HERRENG, Henri Ignace, procureur syndic de Lille ; testament, Lille, 30 décembre 1735. (V, 182).
262. — HERTS, André François Joseph, écuyer, sr des Mottes, conseiller pensionnaire des Etats ; testament, Lille, 17 janvier 1778. (IV, 52).
263. — HESPEL, Marie Thérèse Caroline, fille de François Joseph, écuyer, Sr de la Vallée ; testament, 14 avril 1758. (I, 108).
264. — HESPEL, Hyacinthe Ursule, fille de feu François Séraphin, Sr de la Vallée, et de Marie Elisabeth VANLAER ; testament, 8 mars 1755. (I, 88).
265. — HESPEL DE LECTOCQUOY, N. ; testament, Lille, 11 août 1745. (II, 13).
266. — HESPEL DE PERNES, Marie Caroline, fille de François Séraphin, Sr de la Vallée ; testament, Lille, 12 mars 1765 ; codicille du 11 mai 1767. (III, 63.)
267. — HESPEL, Pierre Clément, écuyer, Sr d'Hocron ; et sa femme Marguerite Henriette FRUICT ; testament, Lille, 6 avril 1736. (V, 54).
268. — HESPEL, Pierre François Séraphin, écuyer, Sr de Frémicourt ; contrat de mariage, Lille, 14 avril 1714, avec Isbergue Albertine ROUVROY. (V, 61).

269. — HOCEDEZ, Marie Scholastique, fille de feu Jacques, greffier de **Sailly** ; testament, Lille, 24 août 1759. (II, 46).
270. — DE HOUCHIN, Isabelle Claire Eugénie, marquise, veuve d'Alexandre Maximilien François DE CROIX ; testament, **Frelinghien**, 1^{er} mars 1777. (IV, 9).
271. — DE HOUCHIN, Jean Joseph Aimé Marie, marquis, vicomte d'**Haubourdin** ; testament, Lille, 15 juin 1776. (IV, 136).
272. — HUBERT, Antoine, négociant ; testament, Lille, 20 juin 1773. (III, 98).
273. — HUVINO, Pierre Robert Martin, écuyer, Sr de **Bourghelles** ; testament, Lille, 9 juin 1771. (III, 64 et V, 160).
274. — IMBERT, Marie Anne, veuve de Nicolas IMBERT, Sr de Beaurepaire ; testament, **Ypres**, 27 octobre 1719. (Actes sous seings, n°93).
275. — IMBERT, Nicolas Guillaume, écuyer, Sr de la Phalecque ; testaments, Lille, 8 février 1763 et 23 août 1770 ; codicille du 1^{er} avril 1772. (III, 43, 44).
276. — IMBERT, Philippe Augustin, Sr des Fiévets ; testament, Lille, 4 juin 1767. (III, 117).
277. — INGILIARD, Edouard, chevalier, Sr de la Mairie ; testament, Lille, 6 juillet 1743. (II, 10).
278. — INGILIARD, Eugène Marie, chevalier, Sr des Wattines ; testament, Lille, 3 mars 1776 ; codicille du 12 janvier 1778. (IV, 13).
279. — JACQUART, Marie Anne Joseph ; testament, **Armentières**, 12 mars 1788. (V, 147).
280. — JACQUEZ, Florent Joseph, marchand libraire ; testament, Lille, 6 novembre 1781. (VI, 100).
281. — JAQUINOD, Marie Catherine, Ve de Pierre François DELECLUSE ; testament, Lille, 23 janvier 1764. (IV, 25).
282. — DU JARDIN, Philippe Josèphe, veuve de Ferdinand DUTHOIT ; testament, **Roubaix**, 18 avril 1780. (IV, 54).
283. — JOIRES, Thomas François Joseph ; contrat de mariage avec Marie Désirée LE THIERRY ; Lille, 19 août 1724. (V, 138).
284. — JOIRES, Thomas François Joseph ; testament, 12 avril 1754. (I, 78, 79).
285. — JOLY, Rosalie ; testament, Esquermes, 3 juillet 1772. (IV, 20).
286. — JUHE, Jacques ; testament, Paris, 3 avril 1757. (VI, 104).
287. — DE LA FONTEYNE, Pierre François Gaspard ; testament, 6 avril 1709 ; celui de sa femme M. A. MIROUL, 15 juin 1689. (II, 36, 37).
288. — LAGACHE, Barbe Antoinette, épouse de Louis Jean Baptiste FRANCQUET ; testament, **Orchies**, 10 mai 1755. (II, II6).
289. — LAIGNEL, François Joseph, prêtre, bénéficiaire de la chapelle de Molimont à **Houplines** ; testament, Houplines, 24 juillet 1781 ; codicilles des 8 et 13 août suivants. (V, 77).
290. — LAILLIER, Jeanne Françoise, veuve de Pierre Antoine PATFORT, apothicaire ; testament, Lille, 29 novembre 1749. (I, 70).
291. — LALLOU, curé de Wazemmes ; testament, 11 mai 1790. (V, 157).
292. — LALOY, Pierre François, licencié es lois ; testament, Lille, 2 janvier 1761 ; codicille du 19 août 1763. (II, 58).
293. — LAMBERT, Louis Ghislain, négociant ; testament, Lille, 2 septembre 1779 ; codicille du 9 mars 1787. (V, 169).
294. — LANIEZ, Catherine Augustine ; testament, Lille, 12 janvier 1776. (III, 94).
295. — DE LANNOY, André, chevalier, Sr d'**Esplechin** ; transaction entre ses héritiers, 19 septembre 1663. (Actes sous seings privés, n°19).
296. — DE LANNOY, Antoine, notaire à **Genech** ; testament, 12 mai 1723. (I, 12).
297. — DE LANNOY, Charles Borromée, rentier, fils de feu Dominique Albert et de Marie Catherine DUVIVIER ; contrat de mariage avec Catherine SAUVAGE, fille de feu Louis et de Jacqueline BOLDIN ; Lille, 23 novembre 1730. (I, 46).
298. — DE LANNOY, Mathieu François Joseph, prêtre, bénéficiaire de St Nicolas en la chapelle de la Trinité et de St Thibaut en l'église St Sauveur ; testament, Lille, 25 août 1778 (IV, 62).
299. DE LANNOY ; transaction entre Pierre Maximilien, comte, baron de Wasme, Sr de Maufait, et Charles François, comte DE LANNOY, Sr de Rinval, frères et héritiers de Robert Lamoral, comte DE LANNOY ; Lille, 15 janvier 1735. (III, 27).

300. — DE LANNOY, Nicolas, écuyer ; testament, la **Chapelle d'Armentières**, 18 janvier 1635. (III, 72).
301. — DE LANNOY, Marie Elisabeth, veuve d'EECHAUTE ; testament, 25 octobre 1757. (II, 56).
302. — DE LANNOY, Pierre Maximilien, comte ; testament, 10 juin 1749. (I, 73).
303. — LASSON, André ; testament, Lille, 8 août 1763. (II, 109).
304. — LAURENT, J. A ; testament, Lille, 15 janvier 1770. (III, 80).
305. — DE LA VICHTE, Jean, fils de feu Antoine, chevalier, Sr de Nieuwenhove ; testament, 20 juillet 1612. (I, 64).
306. — LE BOULANGER, Marie Anne Charlotte ; testament, Lille, 25 septembre 1792. (III, 149).
307. — LE BRUN, Adrien Joseph ; testament, Lille, 10 juin 1772. (III, 85).
308. — LE CAMPS, Guillaume François, rentier ; testament, Lille, 4 octobre 1770. (V, 18).
309. — LE CAT, Joseph Augustin, fils de François Joseph et de Marie Augustine Angélique SPELDER, contrat de mariage avec Marie Françoise Joseph DELAHAYE, fille de Joseph et de Marie Thérèse DUQUESNE ; Lille, 14 septembre 1723. (I, 62).
310. — LE CAT, N., pasteur de St Sauveur ; testament, Lille, 15 octobre 1772. (III, 6).
311. — LE CAT, Pierre, époux de Catherine DES BUISSONS ; testament, Lille, 20 mai 1693. (Actes sous seings privés, n°32).
312. — LE CLERCQ, Antoine Joseph, fils de Bruno Joseph et de Jeanne Françoise BARBIER ; contrat de mariage avec Marie Thérèse DESPRET, fille de feu Jacques et de Marie Marthe THIEDRE ; Lille, 1^{er} avril 1728. (V, 114).
313. — LECLERCQ, Jean Baptiste, prêtre ; testament, Lille, 17 mars 1767. (III, 20).
314. — LE CLERCQ, Catherine Joseph, fille de Joseph et de Jeanne Robertine LE BARBIER ; testament, Lille, 5 décembre 1785. (V, 2).
315. — LE CLERCQ, Jean Baptiste Joseph, fils de Thomas François ; testament, Lille, 5 juillet 1768. (III, 42).
316. — LE COUVREUR, François Louis et sa femme Marie Cécile VAN ZELLER ; testaments, Lille, 30 septembre 1751 et 5 juillet 1756. (III, 61).
317. — LEFEBVRE, Augustin Albert, fils de feu Martin ; testament, Lille, 25 mars 1750. (I, 68).
318. — LEFEBVRE DE MIROMONT, Elisabeth ; testament, 6 janvier 1749 ; codicille du 8 septembre 1754. (II, 7).
319. — LEFEBVRE, la veuve L. F. ; testament, Lille, 25 mai 1723, 1 (V, 112).
320. — LEFEBVRE, P. J., pasteur de **Pérenchies** ; testament, 25 mai 1764 ; codicille, Pérenchies, 26 décembre 1766. (IV, 15).
321. — LEFEBVRE, Pierre Jean J., chevalier, Sr de Molinel, conseiller au Parlement de Flandre, grand bailli de **La Bassée** ; testament, La Bassée, 10 octobre 1744. (Testaments passés devant curés, n°2).
322. — LEFEBVRE, Pierre François, Sr de Schoonvelde à **Comines**, fils de feu Pierre et d'Elisabeth BISSCHOP, époux en 2^{èmes} noces de Louise Catherine LE PREVOST DE BASSERODE ; testament du 16 août 1759 ; celui de sa mère le 19 décembre 1741. (I, 128 et 129).
323. — LE GRAND, Marie Agnès ; codicille du 12 octobre 1742. (III, 62).
324. — LE JEAN, Anne Rose, veuve de Jean Baptiste Michel POTTIER, conseiller du roi, procureur syndic des Etats de Lille ; testament, Lille, 19 juin 1770 (V, 88).
325. — LELEU, Augustin Joseph, prêtre, clerc de la paroisse St Maurice ; testament, Lille, 4 août 1783. (V, 42).
326. — LEMERRE, Marie Michelle, fille de feu Mathieu et de Jeanne Catherine CORNILLE ; testament, Lille, 24 juillet 1749. (I, 122).
327. — LE MESRE, Anne Thérèse Françoise, épouse de Pierre Romain Joseph GOUDEMAN ; testaments conjonctifs, 24 mai 1746, (I, 112, 113).
328. — LE MESRE, Charles François, Sr du Quesnil, époux d'Anne Françoise Joseph DU RETZ ; testament, Lille, 6 janvier, 1751. (IV, 107).
329. — LE MESSIER, Marie Michelle ; testament, Lille, 16 juillet 1768, (II, 97).
330. — LEMIEUVRE, Constantin Benoît ; testament, 6 octobre 1769. (II, 91).
331. — LEMOINE, Yves Pierre, né à **Paris**, fils des feus Pierre et de Geneviève DELASSU, contrat de mariage avec Marie Rosalie COQUELLE, née à **Cambrai**, fille des feus Jean Thomas et Rose ROMAN, le 14 mars 1796. (VI, 28).
332. — LENGART, Marguerite, fille de feu Guillaume ; testament, Lille, 26 septembre 1740 ; codicille. (III, 48 et 49).

333. — LENGART, Marie Thérèse, épouse de Théodore Antonin TAVIEL ; testament, Lille, 15 février 1758. (II, 132).
334. — LENGART, Pierre, chapelain de Bois Grenier ; testament, à Erquinghem sur la Lys, 12 décembre 1778 ; codicille du 24 décembre 1779. (IV, 83).
335. — LEPERRE, Catherine Joseph, veuve de Pierre Nicolas Joseph BEAUSSIER ; testament à Seclin, 4 juin 1784. (V, 10).
336. — LE PREVOST DE BASSERODE, Eustache Ignace, écuyer ; testament, Lille, 23 novembre 1751 ; codicille du 23 décembre. (IV, 125).
337. — LE PREVOST DE BASSERODE, Marie Thérèse Alexandrine ; testament, Lille, 11 septembre 1769. (III, 87).
338. — LE PREVOST DE BASSERODE, Sébastien Ferdinand Joseph, fils célibataire de Jean Ferdinand Guillaume, Sr d'Haugrenier, et de Marie Thérèse PETIT ; testament, Lille, 27 mars 1779. (IV, 94).
339. — LERNOULD, A, curé de Noyelles, testament, Noyelles, le 25 mars 1762. (IV, 42).
340. — LERNOULD, Jeanne Rose Louise ; testament, Lille, 19 mai 1787. (V, 62).
341. — LE ROY, Philippe Théodore, pasteur de Genech ; testament, 11 juillet 1771. (III, 16). Autre testament, 3 avril 1764. (III, 15)
342. — LE SAFFRE, Jean Chrysostome Joseph, avocat au Parlement ; contrat de mariage avec Barbe Thérèse BRECKVELT, le 16 septembre 1730. (V, 125, 126, 127).
343. — LE SAFFRE, Jean Chrysostome Joseph ; testament, Lille, 14, mai 1778 ; plusieurs codicilles dont le dernier le 29 avril 1789. (V, 129).
344. — LE SAFFRE, Pierre Joseph, maître charpentier ; époux en 2^{èmes} noces de Marie Barbe MAILLARD ; testament, Lille, 9 mars 1759. (III, 40).
345. — LESCAILLIEZ, Denis Joseph ; testament, Lille, 30 juillet 1774. (III, 81).
346. — LESPAGNOL, Henri, marchand à Templeuve en Pévèle ; partage et donation à ses deux filles ; Henriette Joseph et Marie Anne Joseph ; Templeuve, 10 avril 1792. (V, 219).
347. — LESTOCART, Dominique, rentier ; testament, Lille, 17 octobre 1788. (V, 108).
348. — LE THIERRY, Charles Simon Joseph, Sr d'Ennequin à Loos, fils des feus Charles et Marguerite DE FLANDRES ; contrat de mariage avec Marie Françoise Gabrielle PREVOST ; Lille, 9 juin 1731. (V, 130).
349. — LE THIERRY, Charles Simon Joseph ; partage avec son beau frère, Thomas François JOIRES, la succession de ses parents ; Lille, 30 septembre 1730. (V, 136).
350. — LE THIERRY, Charles Simon Joseph, négociant ; testament, Lille, 19 juillet 1743. (V, 133).
351. — LE THIERRY, Jacques Charles Joseph, Sr d'Ennequin à Loos, conseiller du roi, garde marteau des eaux et forêts de la maîtrise de Lille ; testament, Lille, 7 septembre 1768. (IV, 91).
352. — LE TROTTEUR, Françoise, fille de Denis, né à Paris, et de Françoise PARENT, née à Bruxelles, veuve de François DE JUCHEREAU, écuyer, Sr de Vaulezar, officier dans la marine de sa majesté très chrétienne, habitant aux Annonciades de Lille ; testaments des 14 février 1757 et 6 janvier 1761. (I, 134).
353. — LEVESQUE, Pierre Elie Joseph ; testament, Lille, 15 février 1755. (I, 85).
354. — LIBERT, veuve GODTSCHALCK ; testament, Lille, 3 janvier 1746. (II, 16).
355. — LIBERT, Marie Françoise Michelle, épouse du comte DE SAINTE ALDEGONDE de Genech ; testament au Molinel à Halluin, 13 mars 1751. (III, 56)
356. — LIBERT DE PERENCHICOURT, Pierre ; testament, Lille, 19 février 1763 ; plusieurs codicilles, le dernier du 27 janvier 1774. (III, 36)
357. — DE LILLE, Marie Catherine ; testament, Lille, 20 août 1773 ; codicille du 26 novembre 1775. (III, 108).
358. — DE LISLE, Marie Madeleine Françoise, fille des feus Charles Adrien et Marie Madeleine Alexandrine POITIER ; testament, Lille, 28 juin 1771. (V, 74).
359. — LOISE, Alexandre Joseph, chanoine de St Pierre de Lille ; testament, 1^{er} juin 1786 ; codicille du 5 mai 1787. (V, 63).
360. — LOISE, Pierre Joseph, chapelain de St Pierre ; testament, Lille, 25 mai 1786. (V, 64).
361. — LORTHIOY, Antoine ; testament, Lille, 2 mai 1753. (II, 22).
362. — LUYTENS, Michel Maximilien, écuyer ; contrat de mariage avec Marie Albertine IMBERT, 16 avril 1730. (I, 56).
363. — MAC MAHON ; convention du 19 juillet 1736 entre Térance MAC MAHON de Clenagh, et Henri MAC MAHON. (I, 54).

364. — MACQUART, Louis Joseph, écuyer, Sr de Terline ; partage avec ses enfants, Lille, 27 juin 1773. (III, 13).
365. — DE MADRE, Denis Joseph ; codicille du 30 mai 1772 à Lille. (III, 33).
366. — DE MADRE, Louis Joseph ; testament, Lille, 30 décembre, 1784. (V, 11).
367. — MAES, Antoinette Joseph, fille de feu Mathias et de Marie Antoinette VANYMERSELLE ; testament, Lille, 1^{er} août 1757. (V, 68).
368. — MAHIEU, Claire Joseph, fille de feu Pierre et de Marie Jeanne CASTELAIN ; testament, Lille, 25 mai 1756. (II, 55).
369. — MAHIE, Henri Joseph, fils de feu Pierre et de Marie Jeanne CASTELAIN, veuf de Marie Anne BILLAUX ; testament, 18 septembre 1755. (I, 93).
370. — MAHIEU, Marie Thérèse ; testament, Lille, 12 septembre 1763. (II, 43).
371. — DE MAILLY DE BUIRE, Louise Bernarde Ursule ; testament, 31 mai 1746 ; codicilles. (I, 115 à 120).
372. — MALLEBRANCQ, Marie Joseph, fille de feu Marc et de Christine FOLLET ; testament, Lille, 4 février 1768. (V, 179).
373. — MALLET, curé de **Bachy** ; testament et codicilles en 1778. (IV, 29)
374. — MALUS ; donation de l'office de procureur du roi au bureau des finances par François MALUS, chevalier, chevalier de St Louis, à son fils aîné, Jean Marie François ; Lille, 2 mars 1789. (V, 151).
375. — MARISSAL, Marie Barbe Joseph, veuve de Gilles DE FONTAINE, Sr des Sarteaux ; testament, Lille, 3 juillet 1755 ; codicilles dont le dernier du 6 avril 1771. (III, 8).
376. — MARRE, Anne Françoise, veuve de Charles François Joseph D'HENNIN ; testament, Lille, 13 mai 1776. (IV, 115).
377. — MARTIN, Jacqueline, fille de feu Jacques ; testament, Lille, 30 avril 1656. (Actes sous seings privés, n°20).
378. — MARTINAGE, Nicolas François, curé de **Toufflers** ; testament, 7 février 1766. (IV, II).
379. — MAS, Marie Thérèse, veuve de Charles Antoine FARVACQUE ; testament, Lille, 5 octobre 1723. (V, 113).
380. — MASSIET, Henri ; contrat de mariage avec Marie Barbe MACQUART, à **Merville**, 9 février 1716. (II, 130).
381. — MASSIET, Philippe Joseph ; contrat de mariage avec Barbe Angélique MACQUART, Lille, 19 février 1740. (II, 129).
382. — MATHELIN, François Louis, curé d'**Herlies** ; testament à Herlies, 23 avril 1771. (V, 7).
383. — MATON, Antoine, et sa femme Angélique CAMEN ; testament conjonctif, 29 décembre 1727. (I, 45).
384. — MAUGARD, Jeanne Antoinette, veuve de Louis BINAUT ; testament, **Frelinghien**, 15 février 1777. (IV, 118).
385. — MAUROY, P., curé de **Maisnil en Weppes** ; testament audit lieu, 3 janvier 1760. (V, 9).
386. — DE MELUN, Marie Jeanne, marquise de Richebourg, veuve de Jacques MARQUARD, comte de Wartemberg, conseiller de l'électeur de Bavière, chevalier de la Toison d'Or ; testament. 31 juillet 1747. (I, 61).
387. — DE MELUN, Rufine, chanoinesse de Ste Waudru à **Mons** ; testament à Mons, 18 janvier 1747. (I, 60).
388. — MERTENS, Henri, Sr de l'Hermitage ; testament, Lille, 4 septembre 1716. (Actes sous seings privés, n°17).
389. — MES, Marie Claire, fille de feu Jean François et de Marie Claire DELANNOY ; testaments, 2 et 7 avril 1759. (II, 65, 66).
390. — MEURICE, Jean Baptiste Joseph ; contrat de mariage avec Marie Elisabeth QUENEULLE, veuve de Nicolas HUMEL, Lille, 21 avril 1724. (I, 23).
391. — MEURILLON, Marie Brigitte ; testament, 14 novembre 1771. (III, 22).
392. — MIQUELLE, Guillaume, veuf de Marie Joseph WATTEL ; testament, **Marcq en Barœul**, 4 août 1783. (VI, 74).
393. — MOLLET, Louis ; testament, Lille, 19 novembre 1762. (II, 59).
394. — MOLLET, M. F. A ; testament, 29 février 1760. (I, 137).
395. — MONET DE LA SALLE, Marie Charlotte, veuve d'Albéric François Joseph DU CHASTEL de Pétrieu ; testament, 10 septembre 1757. (I, 101, 102).
396. — MOTTE, Catherine Thérèse ; testament, Lille, 12 juillet 1783. (V, 51)
397. — MOTTE, Pierre François, curé de **Roubaix** ; testament, Roubaix, 8 août 1786. (V, 57).

398. — MOTTE, Pierre Joseph, chapelain de l'église St Maurice ; testament, Lille, 2 mai 1763. (II, 67).
399. — MOUCQUE, Marie Anne ; testament, 19 août 1757. (II, 30).
400. — MOURCOU, Nicolas Joseph, fils de Pierre, conseiller du Roi, receveur et payeur des gages des officiers du bureau des finances ; testament, Lille, 12 janvier 1756 ; codicille du 29 août 1761. (II, 6).
401. — MOUSSON, Anselme François, chevalier de St Louis, prévôt de la maréchaussée, époux d'Anne Isabelle Joseph D'ESPIENNES ; testament, Lille, 17 avril 1740. (I, 51).
402. — MOUSSON, Dominique Alexandre ; testament, Lille, 7 août 1769. (III, 47).
403. — MOUTON, Gilles Hubert ; testament, Armentières, 6 juin 1787. (V, 86).
404. — MULLE, Albert François ; contrat de mariage avec Marie Anne Joseph DELEBARRE, Lille, 15 novembre 1755. (IV, 120).
405. — DE MUYSSART, Henri Charles François, Sr de Steenbourg ; testament, **Marcq en Barœul**, le 1^{er} mai 1769 (son cachet est à 5 coquilles). (III, 121).
406. — MUISSART, Jacques Gérard, fils de feu Gérard et de Jeanne Thérèse CORDIER ; testament, Lille, 1^{er} avril 1744. (II, 52).
407. — MUISSART, Marie Elisabeth, veuve de Jean François LE PERRE ; testament, 24 avril 1751. (II, 32).
408. — NICOLE, J., chapelain de Notre Dame de Grâce à **Loos** ; testament, 18 juin 1740. (IV, 67).
409. — NICOLE, Nicolas Dominique, fils d'Antoine et de Jeanne BARBRY, notaire à Lille, et sa femme, Michelle Archange Catherine Robertine TAVERNE ; testament, Lille, 24 décembre 1732. (IV, 70).
410. — NOIRET, Catherine Henriette ; testaments, Lille, 12 janvier 1753 et 5 mars 1756. (II, 40).
411. — NOIRET, J., prêtre, chapelain de St Etienne ; testament, Lille, 13 août 1743. (V, 8).
412. — NOIRET, Marie Catherine, veuve de Nicolas DESREUMEAUX ; testament, 18 mars 1711. (1, 26).
413. — NOIRET, Françoise Romaine, fille des feus François et Marie Catherine Michelle PREVOST ; testament, 17 février 1739. (I, 80).
414. — OVRELACQ, Charles Joseph, curé de **Wazemmes**, né le 16 février 1705 ; testament, 19 juin 1775 ; divers codicilles dont le dernier du 20 septembre 1779. (V, 27).
415. — OURSIN, François, capitaine de cavalerie au régiment de Montgeron à Lille ; testament, 1^{er} octobre 1749. (I, 126).
416. — PAJOT, Agathe Isabelle Bernarde, veuve de Jacques Joseph Marie VERGHELLE, écuyer, Sr de **Sainghin** ; testament, Sainghin, 10 juillet 1787. (VI, 7).
417. — PANCKOUCKE DEFFOSSEZ ; testament, Lille, 29 décembre 1785. (V, 5).
418. — PANCKOUCKE, Henri ; testament, Lille, 15 avril 1767. (II, 72).
419. — PARENT, Augustin Joseph, ancien négociant, fils de feu Jean Jacques et de Catherine DELEPORTE ; testament, **Armentières**, 25 mai 1782. (IV, 104).
420. — PARENT, Guillaume François, fils d'Adrien et de feu Marie DE MARCQ ; contrat de mariage avec Isabelle Rose POTTIER ; veuve de Charles BARBARE ; Lille, 21 mars 1705. (II, 4).
421. — PAYEN DESSART, Marie Catherine Eléonore, fille de Maximilien, écuyer, et de Marie Françoise DE LA CHAPELLE ; testament, 6 juin 1756 ; autre de 18 janvier 1757. (I, 98 et 99).
422. — PETITPAS, Charles Hippolyte, Sr de Walle ; testament, 3 janvier 1769 ; celui de sa femme, Jeanne Françoise BOURDON, 19 décembre 1768. (II, 89 et 90).
423. — PETITPAS, M. Jean Baptiste, Sr de **Belleghem** ; testament, Lille, 20 février 1763. (II, 21).
424. — PLANQUE, Charles Louis, trésorier de l'artillerie de Flandre ; testament, Lille, 9 février 1756. (III, 14).
425. — DE PONS RENNEPONT, Anne, comtesse douairière du Chastel de Pétrieu ; testament au couvent des dames hospitalières du Saint Esprit à Lille, 7 mars 1784. (IV, 130).
426. — DE LA PORTE, Marie Catherine Philippine, veuve de Wallerand Albéric DE MADRE ; testament, Lille, 6 mai 1780. (IV, 57).
427. — POTTEAU, Jean Baptiste, greffier de la gouvernance ; testament, 2 septembre 1751. (II, 73).
428. — POTTIAUX, Claire Françoise, veuve sans enfants de Balthazar François CLAIS, marchand sellier ; testament, Lille, 24 novembre 1761 ; divers codicilles (III, 105).
429. — POTTIER, Jean Baptiste Joseph, fils de Jean Henri et de Marie Catherine DELEPLANCQUE ; testament, 14 juillet 1761. (II, 1).
430. — POUCHAIN, Augustin Mein, rentier ; testaments 5 juillet 1775 et 25 septembre 1782. (V, 79 et 80).
431. — POUCHIN DITE CATINO, Louise Colette, cy devant figurante dans les ballets de la comédie à Lille ; testament, Lille, 29 janvier 1764. (VI, 3).

432. — DE POUQUES, François Joseph, écuyer Sr du Puich ; testament, Lille, 7 mai 1784. (V, 14).
433. — POULLE, Jacques Antoine, Sr d'Hautgrenier, époux d'Antoinette TESSON ; testament, 18 mai 1719. (II, 132).
434. — POULLET, Joachim ; testament, Lille, 3 septembre 1773. (III, 82).
435. — PREVOST, Gabriel, fils des feus Honoré et Marie Françoise CARDON, et Jean Baptiste DE LANNOY, fils des feus Albert et Marie Agnès PREVOST, partagent les biens délaissés par Marie Françoise CARDON, leur mère et grand-mère ; Lille, 26 mars 1722. (V, 132).
436. — QUIEBE, Alexandre, fils de feu Jean ; testament, 10 novembre 1724. (I, 96).
437. — QUIEBE, Marie Françoise, fille de feu Alexandre ; testament, Lille, 15 septembre 1756. (II, 114).
438. — RAMERY, Marie Joseph ; testament à **Armentières**, 16 septembre 1771. (III, 92).
439. — DE RECALDE ; Marie DE CORCHES, épouse de Jérôme DE RECALDE, écuyer, Sr de Bois Gautier, demeurant à Lille, Jacques Jérôme DE RECALDE, curé de **St Germain le Vieux** ; Renée BUON, femme de BONAVENTURE DE RECALDE, demeurant à **Beaumont le vicomte**, Marie GONAU, épouse de Jérôme DE RECALDE, demeurant à **Moulins la Marche** ; transaction pour la terre de la **Chaux** en Normandie venant de leur père, Jérôme DE RECALDE, Sr de Boisgautier, 1^{er} Juillet 1744. (III, 2).
440. — REGNAULT, M. C, veuve de Pierre François DE BOULOGNE ; testament, Lille, 1^{er} mars 1752. (II, 14).
441. — REGNAULT, Pierre Dominique Joseph ; testament, Lille, 31 décembre 1745. (I, 65).
442. — DU RETZ, Anne Françoise Joseph, épouse de Charles François LE MESRE du Quenil ; testament, Lille, 6 janvier 1751. (IV, 108).
443. — Du RETZ, Etienne, écuyer, Sr de le Becque, trésorier de Lille et **Prévôt le comte** de Valenciennes ; testament 30 juillet 1703 ; codicilles, **Esquermes**, 19 juillet 1721 et 2 février 1722. (V, 115).
444. — DU RETZ, Louis François ; testament, Lille, 14 février 1733. (III, 53)
445. — DU RETZ, Marie Anne, veuve de Nicolas COURCOL et de Pierre Antoine CARPENTIER ; testaments, à **Erquinghem**, 30 octobre 1764. (Testaments devant curés, n°33).
446. — REVOIRE, Antoine, négociant ; testament, Lille, 16 juin 1775. (III, 73).
447. — RICOURT, Jean Baptiste, fils d'Hugues, et sa femme, Catherine Thérèse IMBERT ; testament, Lille, 21 avril 1725. (III, 9).
448. — RINGUIER, Marie Françoise Henriette ; testament, Lille, le 6 mai 1785. (V, 1).
449. — DE ROCOURT, Martin François Joseph, veuf de Marie Joseph SARAZIN, époux de Geneviève DE FAUCOMPRET ; testament, Lille, 4 décembre 1767. (II, 101).
450. — ROHART, J. Bte, curé de **Wambrechies** ; testament, audit lieu, 21 mai 1773. (III, 44).
451. — ROLAND, Marie Catherine Joseph, veuve de Alexis François PREVOST ; testament 1^{er} décembre 1768 ; codicilles des 27 juillet 1771 et 19 avril 1776. (III, 101).
452. — DE RONQUIER, Pierre Joseph, prêtre, chanoine de St Pierre ; testament, **Fives**, 25 juillet 1777. (III, 110).
453. — ROUSSEL, Anne Françoise ; testament, Lille, 9 septembre 1758. (II, 106).
454. — ROUSSEL, Jean Baptiste, fils de feus Jacques et Marie Joseph PORISSE ; testament, 25 avril 1761. (II, 47).
455. — ROUVEZ, François Dominique, prêtre ; testament, Lille, 28 juin 1779 ; codicille du 28 octobre 1780. (IV, 80).
456. — SABLON, L. V. J., curé de **Gondcourt** ; testament, audit lieu, 14 novembre 1788. (V, 105).
457. — DE SAILLY, Marie Catherine Françoise, veuve de Jean Baptiste CARDON du Fermont ; testament, 3 juin 1751. (II, 19).
458. — DE SAINTE ALDEGONDE, Balthazar Alexandre, veuf de Marie Jacqueline D'ENNETIERES, époux de Marie Françoise Michelle LIBERT ; testament, **Genech**, 29 juin 1753. (III, 55).
459. — SALADIN, Hélène Scholastique ; testament, **La Bassée**, 24 février 1748. (I, 111).
460. — SALENGRE, Marie Anne Joseph, fille des feus Pierre et Angélique BRAME ; testament, 20 novembre 1766. (Testaments devant curés, n°34).
461. — SAMIN, Marie Thérèse, veuve d'Allard BOUCHARD ; testament, Lille, 1^{er} février 1780. (IV, 64).
462. — SAMPART, Marguerite, veuve de Charles PICQUET ; testament, 22 janvier 1718. (I, 19).
- 4631 — DE SANTE, Jean Anselme Benoît ; testament, Lille, 11 août 1763 ; (III, 58).
464. — SCHEPPERS, Jean Baptiste, époux de Marie Joseph DELOBEL ; testament, Lille, 26 février 1777 ; codicille à **Wazemmes**, 7 août 1779. (IV, 76).

465. — SCHERER, Gabriel Eubert, Sr de Scherbourg, époux d'Isabelle Catherine CARPENTIER ; testament, Lille, 22 janvier 1738. (V, 79).
466. — SCHERER DE SCHERBOURG, Marie Henriette ; testament, 27 septembre 1768 ; plusieurs codicilles ; suit le testament de Marie Joseph SCHERER. (II, 54).
467. — SCRÈVE, Thérèse Joseph, veuve de Jacques DEPINOY et de Jean Baptiste POLET ; testament, Lille, 2 janvier 1751. (II, 108).
468. — SCRIECK, Jean François, avocat ; contrat de mariage avec Agnès DE FLANDRES, fille de Simon ; Lille, 13 février 1692. (V, 137).
469. — SCRIVE, Bruno Joseph ; testament, Lille, 29 mai 1759. (III, 19).
470. — SCRIVE, Marie Angélique ; testament, Lille, 11 juin 1768. (IV, 127).
471. — SIMON, Jean Baptiste, curé de **Mouvaux** ; testament audit lieu, 15 juin 1771 ; codicille du 15 janvier 1778. (IV, 7).
472. — SIX, Péronne, veuve de Dierick DE LAU ; cession d'entre vifs à ses enfants, Théodore et Marguerite ; Lille, 12 juillet 1651. (Aptes sous seings privés, n°101)
473. — SPILLIAERT, Marie Aimée Joseph, veuve de Pierre André Joseph FAUCOMPRES ; testament, Lille, 26 avril 1782. (V, 36).
474. — SUING, Nicolas Joseph, notaire à **Marcq en Barœul**, fils de feu Nicolas et de Marie Anne DELEBARRE ; testament, 16 février 1783. (IV, 124).
475. — DE SURMONT, Claude Joseph, chevalier, Sr des Mottes ; testament, Lille, 18 août 1757 ; codicille du 3 juin 1761. (IV, 55).
476. — DE SURMONT, Marie Michelle, veuve DE SURMONT ; testament, 18 juillet 1736. (I, 95).
477. — DE SURMONT, Marie Marguerite, veuve d'Arnould VANDERCRISSSE ; testament, 3 février et 22 août 1764. (II, 39).
478. — DE SURMONT, Robert François, chevalier, Sr de Fontaine ; testament, 18 août 1756. (I, 94).
479. — DE SURMONT, Pierre ; testament, 28 janvier 1727 ; autre testament, avec sa femme, 12 mai 1721. (I, 30, 31).
480. — SWYNGEDAU, Michel Albert, rentier ; testament, Lille, 15 mars 1776. (V, 145).
481. — TAMBRY, Marguerite, veuve de Jean PETIT ; testament, 6 novembre 1726. (I, 24).
482. — TARDIEU, Marie Claire Joseph, veuve d'Hubert Joseph François MAHIEU ; testament, Lille, 10 septembre 1770. (V, 95).
483. — TAVERNE, Michelle Thérèse, fille de feu Hippolyte, épouse de Joseph Evrard LE GILLON ; testament, 10 juillet 1743. (I, 74).
484. — TAVIEL, Lucien ; contrat de mariage avec Elisabeth Joseph LE PREVOST DE BASSERODE, 14 août 1736. (I, 53).
485. — TAVIEL, Lucien ; testament, 1^{er} mai 1755. (II, 74).
486. — TAVIEL, Théodore Antonin, maître des eaux et forêts ; testament, 5 novembre 1765. (II, 45).
487. — TELLE, Jeanne, veuve de Jean Baptiste LAUGIER ; testament, Lille, 24 décembre 1751. (III, 28).
488. — DE TENRE, Marie Angélique, veuve de Josse Lamoral HURE ; testament, Lille, 13 juin 1782 ; divers codicilles dont le dernier du 4 mai 1786. (V, 109).
489. — DE TENREMONDE, Marie Joseph Angélique Florentine ; testament, Lille, 21 mai 1785 ; codicilles des 26 novembre 1788 et 21 pluviôse an 2. (VI, 68).
490. — THERY, P. ; testament, **Seclin**, 17 juin 1772. (IV, 27).
491. — THEVELIN, Pierre François, prêtre, fils de Jean et de Marie Catherine DUQUESNE ; testament, **Armentières**, 27 juin 1768. (II, 71).
492. — THIBAUT, Marie Florence Joseph, fille des feus Michel François et Marie Thérèse WAIMEL ; testament, Lille, 6 décembre 1771. (III, 21).
493. — DU THOIT, Catherine Thérèse, fille de feu Jean, demeurant à **Malines** ; donation en faveur de son frère Henri Joseph ; Lille, 17. juin 1679. (Actes sous seings privés, n°97).
494. — TIRANT, Marie Louise Joseph, fille de Philippe, marchand, et de feu Marie Marguerite DESFONTAINES ; testament, Lille, 21 novembre 1757. Marie Marguerite Joseph, sœur de la précédente ; testament, Lille, 15 novembre 1757. Barthélemy Constant Joseph, frère des précédentes ; testament, Lille, 20 septembre 1757. Henri Joseph, frère des précédents ; testament, Lille, 6 décembre 1757. (IV, 87).

- 495 — TIRANT, Marie Marguerite, veuve d'Eugène Louis BOSSAERT, négociant ; testament, 19 mai 1775 ; codicilles dont le dernier du 1^{er} octobre 1782. (V, 71).
496. — DE TOURMIGNIES, Pierre Joseph, fils de feu Louis ; testament, Lille, 25 octobre 1769. (II, 82).
497. — DE VALORY, Jean, chanoine de St Pierre ; testament du 8 janvier 1752. (I, 124).
498. — VAN DEN EECHOUTE, Agnès Aldegonde, épouse de Pierre François LE PREVOST, écuyer, Sr de le Becque ; testament du 23 juin 1722. (I, 18).
499. — VANDERBECKE, G. F., curé de **Lambersart** ; testament audit lieu, 17 février 1761. (II, 25).
500. — VANDER CRUISSE, Arnould Hugues Joseph ; testament, Lille, 22 février 1792 ; codicille des 24 février, 28 février, 19 mars 1792. (VI, 145).
501. — VANDERLAEN, François Joseph ; testament, Lille, 15 avril 1756. (I, 127).
502. — VANGAVER, Jean François André, marchand ; testament, Lille, 28 mars 1768. (III, 41).
503. — VANGRAESSCHEPE DE CYSSAU, Joseph Servais, docteur en médecine et chirurgie de l'université de Montpellier, exerçant à Lille ; testament, Lille, 20 avril 1785. (V, 67).
504. — VANHOVE, Jean Baptiste ; testament, 21 juin 1763. (II, 78).
505. — VANLERBERGHE, Ignace, fils de Gérard, négociant ; testament, Lille, 5 novembre 1772. (III, 76).
506. — VAN LIERDT, Pierre François, prêtre ; testament, Lille, 17 janvier 1761. (V, 143).
507. — VANOYE, F. J., curé d'**Armentières** ; testament, 12 juillet 1768. (II, 100).
508. — VANTOUREOUT, Marie Agnès, veuve de Nicolas Ignace LAGACHE de Bourgies ; testament, Lille, 18 avril 1781. (IV, 135).
509. — VARLEY, Vincent François, prêtre ; testament, Lille, 8 mars 1727 (II, 123).
510. — VASSEUR, Marie Catherine, veuve de Jean Chrysostome ROGIER ; testament, Lille, 22 février 1724. (V, III),
511. — VERDIER, Maclou Joseph, prêtre, curé de la Madeleine à Lille ; testament, Lille, 5 août 1781. (IV, 60).
512. — VERGHELLE, Jacques Joseph Marie, écuyer, Sr de **Sainghin en Weppes** ; testament, Lille, 15 janvier 1781. (IV, 98).
513. — VERLY, Louis Bauduin, marchand ; testament, Lille, 21 février 1765. (II, 50, 51 ; III, 38).
514. — VERMEILLE, Marie, veuve de Gilles WARIN, tonnelier ; testament, Lille, 15 juin 1723. (II, 122).
515. — VILLETTE, Pierre, veuf d'Angélique MULLIER ; testament, Lille, 8 novembre 1764 ; et partage du 15 mai 1764. (III, 31, 32).
516. — VIRNOT, Dominique ; testament, Lille, 6 février 1761. (V, 24).
517. — DE VLEESCHAUWERE, Joseph Rogatien, curé de St Maurice à Lille ; testament, Lille, 23 janvier 1777 ; codicille du 30 novembre 1778. (IV, 16).
518. — WACRENIER, Marie Jeanne Françoise, épouse de François BOUTILLIER, écuyer ; testament, Lille, le 5 juin 1752. (III, 11).
519. — WACRENIER ; autre testament de la même, Lille, 22 mai 1765. (III, 35).
520. — WARESQUIEL, Jean Baptiste ; testament, Lille, 4 juillet 1768. (II, 85).
521. — DE WARTTEMBERG, Marie Jeanne Baptiste, née princesse DE MELUN EPINOY ; testament, 15 octobre 1719. (IV, 99).
522. — DE WAZIÈRES, Eugène François Dominique ; contrat de mariage avec Madeleine Françoise CUVILLON, veuve d'Albert François DE LANNOY, Lille, 1^{er} octobre 1721. (Actes sous seings privés, n°37).
523. — DE WAZIÈRES, Marie Isabelle, épouse de Jean Robert CUVILLON ; testament, Lille, le 13 août 1706. (Actes sous seings privés, n°22).
524. — WAYMEL, Jacques, époux de Marie Jeanne RASSEL ; testament, **Wavrin**, 1^{er} février 1709. (I, 14).
525. — WESTRELIN, André François, prêtre, horiste de la paroisse d'**Armentières** ; testament audit lieu, 11 avril 1780. (IV, 56).
526. — WESTRELOPPE, C. L. J., pasteur de **Santes** ; testament audit lieu, 2 août 1769. (II, 98).
527. — WICART, Marguerite Joseph ; testament, Lille, 10 novembre 1790. (V, 178).
528. — DE WIDEBIEN, Philippe, écuyer, Sr de Sus Saint Léger ; contrat de mariage avec Marie Françoise DELABARRE, 12 août 1697. (IV, 14).
529. — YON, Antoine Dominique, prêtre ; testament, Lille, 22 juin 1774. (V, 100).
530. — VAN ZELLER DE LANNOY, M. A ; testament, Lille, 30 décembre 1769. (IV, 35).

La Haye dite du Temple

à Lomme et environs

Procès – L'Ordre du Temple ou de St Jean de Jérusalem, à cause de sa commanderie de Castre, possédait plusieurs biens dans la châtellenie de Lille. Voici quelques actes le concernant.

164 H 5

18/08/1603 Devant François WALRAVE lieutenant bailli de la terre et Srie de la Haye dite du Temple. Louis DELEHAZE fils et héritier de feu Louis, vend à Jean MOREL, hostelain à Lille, un lieu manoir avec une obette de plaisance sur 18c au marais de Lomme.

20/03/1619 Devant François WALRAVE bailli de la Srie de la Haye du Temple à Lomme, Fâches, Radinghem, Ennetières en Weppes, Pérenchies et environs appartenant aux chevaliers de l'Ordre de St Jean de Jérusalem à cause de leur commanderie de Castre. Allard DESQUENNES fils de feu Philippe, sayeteur à Lille et demoiselle Simone DUFOSSE sa femme vendent à Michel PERCOURT, Jacques et Toussaint DEFFONTAINES, tuteurs de Jean et Philippote DEFFONTAINES enfants mineurs de feu Robert et de feu Louise PERCOURT, un lieu manoir sur 21c à Ennetières en Weppes.

17/05/1619 Michel PERCOURT, Jacques et Toussaint DEFFONTAINES tuteurs de Jean et Philippote DEFFONTAINES enfants mineurs de feu Robert et de feu Louise PERCOURT ont fait publié par Hubert TAHON, sergent de la Gouvernance de Lille à Ennetières en Weppes et au marché de Lille qu'ils ont acheté au nom des dits enfants d'Allard DESQUENNES fils de feu Philippe et de Simone DUFOSSE sa femme, un lieu manoir sur 21c à Ennetières tenu de Monsieur de commandeur de Castre de l'Ordre de St Jean de Jérusalem afin d'en obtenir la purge.

164 H 9

Briefs et cartulaire des rentes appartenant à la Srie du Temple à la Haye à Lomme des héritages qu'ils tiennent des discrêts seigneurs, messeigneurs les religieux de l'hôpital de St Jean Jérusalem, outre la mer, seigneurs de ladite Srie dépendant et membre de la haute Avesnes ressortissant de Beauquesne échéant à St Rémy et Noël.

Devant lesdits héritiers à la vente ou transport 4d d'entrée et 4d d'issue et 4d de relief à la mort de l'héritier et service en cour, ladite Srie a toute justice et l'avoir de bâtard, tonlieu et le service tout pleinement.

Avec bailli, lieutenant, sergent, messier et hommes héritiers, magistrats.

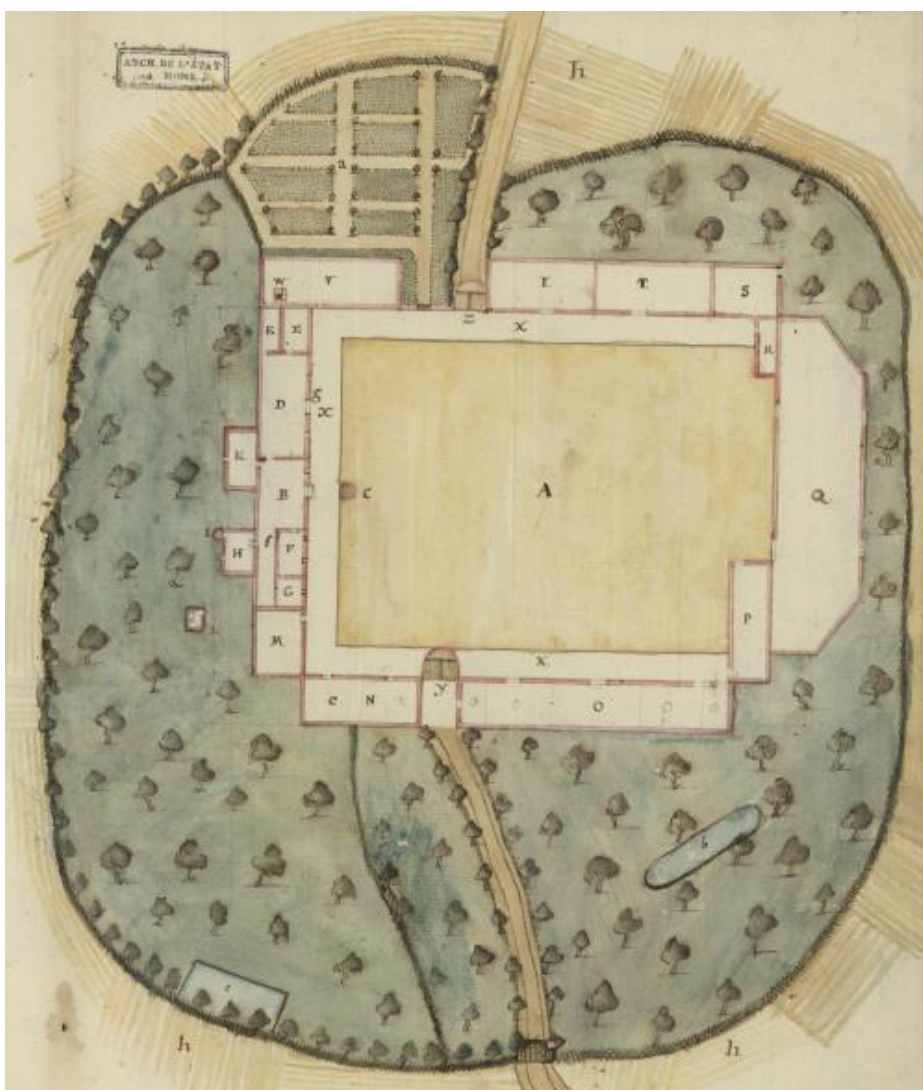
Renouvelés à la requête de Georges DE MASSIERES par le commandant de noble et puissant Sg frère Pierre HERTOGHE, chevalier de Jérusalem et commandeur de Haut Avesnes devant Nicolas LEGRAND, lieutenant de maître Guillaume ANGHOUART, bailli desdits Sgrs et hommes juges tels que Gilles PLANCQUELLE, Chrétien LE RIDDE et Allard CRESPEL le 25 octobre 1524.

- Adrien GARCETTE pour son lieu sur 13c pris en 18c contre Marion GARCETTE fille de feu Hubert
- Marion GARCETTE pour 5c pris en 18c
- Jean LEMAIRE pour 6c
- Gilles LEFEBVRE pour 4c
- La veuve Betreumieux BLANCQUART pour 4c, 6c
- Robert DEMAREST pour 4c, 9c, 12c

- Jean LOIR pour 10c, 3c tenant à Jacques LALLEMAND fils de feu Chrétien et aux hoirs Jacquemart LALLEMAND
- Bauduin RAINNE pour 7c
- Georges DESMASIERES pour 2c
- Jacques LALLEMAND fils de feu Chrétien pour 8c
- Les veuve et hoirs Jacquemart LALLEMAND pour 2c 1/2 qui furent à Jacquemart BARBERY

10/05/1782 Maître Guillaume Joseph DRION, agent général de l'Ordre de Malte aux Pays-Bas, administrateur de la commanderie de Castres baille à demoiselle Isabelle BEGHIN veuve de Pierre Joseph LEMESRE, fermière à Marcq en Baroeul, la cense nommée du Temple, Grand Maisnil à Radinghem occupée par la veuve GAHIDE avec maison manable et autres commodités servant au fermier, entourée d'eaux, fossés avec un pont en la bassecourt qui contient plusieurs autres édifices tels que grange, écurie, étables, bergeries, toirs à porcs, remise de chariots etc. sur 21b 2c 8v à Radinghem et 2/3 de la pleine dîme qui sont 6 gerbes de neuf à Radinghem, Maisnil, la Boutillerie, Ennetières en Weppes, Erquinghem, Prêmesques, Armentières et Wavrin. Jouissant des privilèges et exemptions attachés à ladite ferme et dîme. Moyennant 4000fl par ans et 42 rasières de froment le plus beau, mesure de Lille à livrer en la ville de Mons.

On consultera également les actes du procès avec le censier du Temple à Lomme page 93 de cette revue.



Ferme du Temple à Pérenchies – A.E. Namur

Plan des possessions de la commanderie de Castres dans le Franc de Bruges et les châtellenies de Bailleul, de Cassel, de Courtrai et de Lille après 1757
 Sur arch.arc.be ainsi que celle du Grand Maisnil à Radinghem

Archives privées et publiques partagées

Partage – Sur internet il arrive de tomber sur des documents anciens concernant la châtellenie de Lille. Généralement à vendre mais il faut avoir les moyens de les acheter. A défaut une image lisible permet au moins d'en reprendre les informations. Documents que des particuliers achètent donc. Certains d'entre eux ont accepté de m'en fournir copies afin de vous en faire profiter. J'ai joint les miens à ce premier dépouillement.

Genièvrerie à Ascq 03/12/1808

Pélagie Joseph BERNARD veuve d'Ignace Joseph DELEMER, cultivateur et fabricant de genièvre à Ascq ayant perdu par la Révolution française l'exploitation considérable de la ferme qu'elle occupait avec son mari ainsi que les mises et les dépenses qu'ils avaient faites, ils avaient dû à grands frais former l'établissement qu'elle a maintenant ; que le succès de cet établissement n'ayant pas répondu à son attente, elle se trouve dans l'impossibilité de remplir ses engagements. Pour éviter les poursuites et les frais énormes que les formalités à accomplir vont occasionner, elle propose à ses créanciers de leur faire l'abandonement et la cession volontaire de tous ses biens, droits, noms, raisons, actions quelconques, ce qu'ils acceptent. Mention de la fabrique de genièvre et d'un moulin à moudre blé. De sa fille et d'Isidore Joseph DELEMER cultivateur à Habancour, commune de Lachalade, canton de Varennes, département de la Meuse, son fils.

Achat de 3 quartrons 8 verges par M. DELESPAUL et ses sœurs de la cense de la Corbeille à Croix 27/02/1734

Reçu des demoiselles DELESPAUL 3£ 5s 6d pour le relief à cause de la mort de Jacques DELESPAUL leur frère décédé en 1710 pour son quart de 4c à Wasquehal tenus de Blanquerie.

Reçu de Monsieur DELESPAUL de 2£ 8s pour le relief de Pierre DELESPAUL son père arrivé en décembre 1690 à cause d'un quart de la moitié de 6c et 4c plus 6£ 7s 3d pour le relief à cause du trépas de Jacques DELESPAUL son frère à cause du quart. S.d.

Reçu de Mademoiselle la veuve Pierre DELESPAUL 500£ et une pistole pour la vente à elle faite de 2c 50v de jardin occupés par Jean LEPERS à Croix par Adrien ROUSSEL de Wattrelos assisté de Michel ROUSSEL d'Hem. 12/02/1710

Etat des léaucouts de la rente faite par Adrien ROUSSEL, laboureur à Wattrelos, à Damoiselle Elisabeth LADERRIERE veuve du Sr Pierre DELESPAUL, négociante à Lille de 2c 1/2 de jardin aux Augiers à Croix tenue de la Srie de la Corbeille dont le principal de la rente porte 500£. 12/02/1710

Terres à Croix occupées par Pierre LEPERS : un manoir avec 12c de jardin compris 2c 1/2 d'achat tenue de Corbeille, 4c au bout du jardin tenus de Blanquerie, 1c 1/2 de courtilage, 10c devant la maison, tenus de Croix, 2c tenus de Favreul et 1/3 de 8c tenu de Favreule. S.d.

Reçu du Sr Jacques DELESPAUL, marchand à Roubaix 12£ pour la médiation d'un marché de 8c ½ à Croix vendus par Jean ALLARD et Jeanne CORDIN sa femme. 16/06/1660 signé Gilles LEPE

Reçu de Jacques DELESPAUL fils de feu Jean 73£ 2s 6d pour ¾ du droit seigneurial de 8c ½ en deux pièces par lui acquis de Jean ALLARD à cause de Jeanne CORSIN sa femme tenus de Croix, le quart restant acquitté par le bon plaisir de Monsieur. 26/05/1660

Reçu de Jacques DELESPAUL, marchand à Roubaix 8 florins par le contrat de vente à lui faite par Jean ALLARD et sa femme de 8c ½ de labour à Croix le 26/05/1660. Signé PETIT.

Jean ALLARD, charpentier à Lille et Jeanne CORSIN sa femme, fille de feu Vincent et de feu Marie BARINNE, reconnaissent avoir reçu de Jacques DELESPAUL fils de feu Jean, marchand à Roubaix, la somme de 900£

tanmoins à 975£ à quoi porte la vente faite par eux audit DELESPAUL comme plus offrant de 8c ½ de labeur pris en 15c à l'encontre de Jean CORSIN, frère de ladite femme, gisants à Croix et tenus dudit Croix. 21/07/1660 devant LEFRANVRE, notaire à Lille en présence de Michel SOYER fils de Guillaume, laboureur au Maisnil en Weppes et de Jean TESSE fils d'Adrien, laboureur et hôte à Ascq. Les 75£ livres restantes furent payées le 24/09/1661.

Rapport et dénombrement que fait Jacques DELESPAUL, marchand à Roubaix à haut et puissant Sr messire Eugène DE NOYELLES, marquis de Lisbourg, comte de Croix etc. de 4c de labeur à Croix tenus de Croix et pour 6c de labeur qu'il a acquis de Jean ALLARD et Jeanne CORDIN sa femme, fille et héritière de Vincent CORSIN et de Marie BARINE tenant aux enfant Vincent CORSIN, item 2c acquis comme dessus tenus de Favreulle, item 2c 1/3 acquis de Gilles DELESCLUSE. 17/07/1660

31/08/1668 presure (sic – priserie) faite par moi Jacques DELESCLUSE de Roubaix et Toussaint LIBERT de Bondues à la requête de Jacques DELESPAUL de Roubaix, propriétaire et de Josse ESCROHART sensey (sic – censier) sortant pour y entrer Jean LEPERRES (LEPERS) à la Seinct (saint) Rémy prochain 1668 à les terres à labeur et au jardinage au mars suivant 1669 sur un lieu manoir à Croix contenant 30c avec, sur les terres, fève, rejets, raspe, trainnein et reste des herbes à pâture, carotte, navette, collet. Il convient de déduire à Jean LEPERS pour des planté de hallo et un hallo devant la maison et quatre pierres devant la maison.

Rapport et dénombrement par Marguerite Françoise DELESPAUL à Monseigneur Marie Louis Balthazar DE BEAUFFORT chevalier, vicomte de Beaufort, comte de Croix etc. de 6c ½ de labeur à Croix tenus de Croix et de 4c. 27/09/1751

Compte que rend Albert François MULLE, notaire royal à Marcq en Baroeul de ce qu'il a reçu de la vente de bois faite à Croix sur les héritages occupés par Antoine LEPERS le 14 octobre 1771 de la part de Monsieur DELAMAIRIE.

Vente de terre à Templeuve en Pévèle 1618

Maître Antoine BOUREL, licencier es lois, baille de la Srie d'Ardompret à Templeuve en Pévèle et environs appartenant à Messire Charles DE GLYMES vicomte de Jodoigne et de la Wastine etc. comme père et tuteur des enfants mineurs qu'il eut de dame Jeanne DE HOUTAIN vivant dame dudit Ardopret et Duremont etc. devant maître Maximilien DE HENNIN licencier es lois, Hugues DESQUENNES et Jacques DE FLANDRES hommes de fief de la salle de Lille empruntés par l'absence des hommes et juges rentiers de ladite seigneurie, comparut Jean CAUDRELIER fils de feu Jean, laboureur à Marcq en Pévèle (Pont à Marcq) a vendu aux enchères Philippe LE MIEUVRE, marchand cirier et épicier à Lille, 3c de pré gisants et tenus d'Ardompret en la paroisse de Templeuve moyennant 184£ pour quoi le vendeur a hostigé (mis en garantie) 6c tenus de ladite seigneurie tenant à la terre qui fut Pierre CAUDRELIER, à présent à Jérôme CUVELIER à cause de sa femme. 28/04/1618

Si vous possédez des documents concernant la châtellenie de Lille avant 1800 n'hésitez pas à me contacter afin de partager les informations qu'ils contiennent. christophe@lillechatellenie.fr
Une copie scanée ou photographiée suffit. Discrétion assurée.

Si vous avez acheté l'arbre généalogique PETITPAS en vente il y a un moment sur Ebay, je serai intéressé de savoir quelles informations sont données sur les premières générations.

Vente d'une maison à Lille 1562

Jean BARBIEUR, lieutenant de messire Maximilien LE CANDELE chevalier, Sr d'Herbame etc. prévôt et échevins de Lille, comparurent Wallerand HENNOcq, marchant à Lille qui vend à Jean DONAES, marchand, une maison rue des Sueurs à Lille occupée par Jean CRESPEL moyennant 1258 florins compris une lettre de rente héritière due à demoiselle Madeleine DELEFORTRIE veuve d'Alexandre DE FLERS vivant Sg de Rintoires. 10/10/1562

Gages au profit de l'Hôpital Général 1735

Maître Philippe DORCHIES, notaire à Lille comme receveur de l'hôpital général des pauvres invalides de Lille, donataire de Monsieur Alexandre MONNOIER prêtre, chanoine de la collégiale St Pierre de Lille reconnaît avoir reçu de maître Jean Simon Dominique DE PORCELET, conseiller du roi, receveur payeur des gages des officiers au bureau des finances à Lille, 26£ 9s 7d de France pour une année d'augmentation de gage que ledit MONNOIER a donné audit hôpital. 14/12/1735

Partage des biens d'un Père Augustin 1681

André et Martin LEBLAN, négociants à Lille, enfants et héritiers d'Antoine LEBLAN et de demoiselle Marie TAVERNE comme aussi héritiers et donataires de Pierre WALLOP, religieux profès au couvent des Pères Augustins de Lille, leur cousin germain, déclarent que par le trépas de leurs parents et profès dudit WALLOP leurs sont échus divers biens dont ils font partage : un lieu manoir sur 2b 15c, 25c de labour audit lieu, 30c ½, 4c 5v etc. à Ennevelin, un petit lieu manoir à Wambrechies, terre à Verlinghem, un lieu manoir à Lomme, la taverne des Ours à Péronne en Mélanthois, au marais de Landas à Templeuve, Fretin, Sainghin, un lieu manoir à Roncq, une maison rue des Récollets à Lille et une rue du Molinel. 23/05/1681 devant Bonaventure HERRENG et François WILLOT dit de Pernes, notaires royaux à Lille.

Famille TESSON XVII^{ème} siècle

Accord et partage entre maître Jacques TESSON prêtre au faubourg St Pierre lez Lille moyennant que Sires Gilles TESSON, licencier es droits, Jean Augustin ARONIO veuf de demoiselle Marie Madeleine TESSON et père et tuteur des enfants qu'il a retenu d'elle, demoiselle Catherine et Jeanne TESSON ses frère, beau-frère et sœurs lui ont assigné par forme de partage les biens à lui succédés par le trépas du Sr Wallerand TESSON vivant conseiller du Souverain baillage de Lille et demoiselle Anne CASTELAIN ses parents, savoir une rente de 2000 florins à la charge de la ville de Lille depuis 1623 affectée à son titre de prêtrise et 6000£ reçues desdits et la quittance de 150 florins, il renonce à ladite succession. 16/12/1658

08/01/1659 Testament de maître Jacques TESSON prêtre. Sépulture en l'église St André en la petite chapelle du Sépulcre. Quant au service, prières, messes et aumônes il laisse tout à la charité de son cher frère maître Philippe DES CLEPS comme il a fait de même avec lui au cas où il mourait le premier. Quant à 3000 florins, ses quelques habits, linges et livres il les donne aux pauvres. Ce qui resterait sera à diviser entre les pauvres hôpitaux et nommément celui des Bleuettes à Armentières.

21/03/1662 Testament de maître Pierre TESSON prêtre et chapelain de l'église collégiale St Pierre à Lille. Célébration de 50 messes de requiem à l'autel privilégié de ladite église, inhumation dans la chapelle paroissiale de St Pierre. Dons aux pauvres, aux Dominicains, Récollets, Capucins et Minimes, aux confrères de la charité St Jean, au pasteur de St Pierre, à Bauduin BEHAGLE son confrère, à son frère Hippolyte TESSON, Dominicain un bel habit complet et 30£, au Père Mathieu DE WARENGHIEN, Dominicain, son neveu, 60£, à la chapelle St Michel son missel et ses ornements d'autel. A Catherine TESSON et Marie Madeleine DE WARENGHIEN ses nièces et filleules 200£ chacune. A sa servante un habit de deuil et le reste, hormis la maison occupée par son neveu SEIGNOURY rue des Prêtres, il sera à partager entre Marguerite TESSON veuve d'Edmond DE WARENGHIEN, sa sœur, ou ses enfants et Gilles TESSON, Catherine TESSON, Jeanne TESSON femme de maître Jean SEIGNOURY et les enfants de feu Marie Madeleine TESSON qu'elle eut de Jean Augustin ARONIO, tous lesdits TESSON frère et sœurs et enfants de feu maître Wallerand TESSON son frère. Sont nommés exécuteurs testamentaires Monsieur maître Antoine DE DOUAY prêtre et chanoine de ladite église collégiale et maître Gilles TESSON, licencier es droits et avocat, son neveu à qui ils donne 50£ chacun.

Partage des biens de feu maître Pierre TESSON entre demoiselle Marguerite TESSON veuve d'Edmond DE WARENGHIEN, et les Srs Gilles TESSON licencier es droits, demoiselle Catherine TESSON, Jean Augustin ARONIO négociant à Lille veuf avec enfants de Marie Madeleine TESSON et demoiselle Jeanne TESSON épouse de maître Jean SEIGNOURY négociant, tous lesdits quatre derniers TESSON enfants de feu Wallerand TESSON vivant licencier es droits qui procède au partage des biens du frère de la première comparante et oncle des autres. A la veuve DE WARENGHIEN 9c de labour à Ennevelin, une rente héritière de 200 florins obligeant la ville de Lille au profit de Catherine CUVILLON veuve de maître Claude TESSON vivant licencier es droits depuis 1527 dont le maître Pierre a acquis droit par partage avec ses cohéritiers de ses parents, une rente de 1200 florins, autre de 1200 florins. A Catherine TESSON le quart d'une rente de 1000 florins,

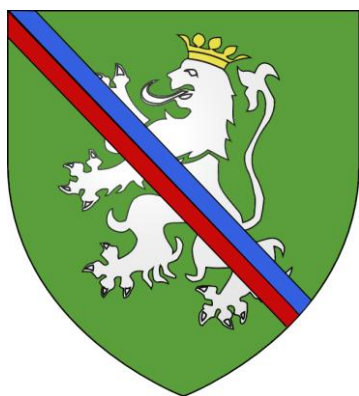
autre de 400 florins au profit de Jean DE WARENGHIEN de 1597 dont ledit maître Pierre a acquis droit par transport en 1648 de Sr Edmond DE WARENGHIEN frère et héritier de feu Catherine DE WARENGHIEN qui fut sœur et héritière de Françoise DE WARENGHIEN. A Jeanne TESSON 9c à Flers, une rente de 150 florins de 1603 au profit de Marguerite LEMESRE dont ledit maître a droit par partage des biens de ses parents et demoiselle Catherine CUVILLON sa mère en avait droit par transport de Claude Riquart neveu et héritier en ligne collatérale de ladite LEMESRE et aussi frère et héritier de Marguerite RICQUART aussi nièce et héritière de ladite LEMESRE en 1619. A Gilles TESSON une rente 1050 florins sur la ville de Lille au profit de Catherine CUVILLON veuve de maître Claude TESSON depuis 1626, autre de 200 florins au profit de Jeanne DE VERLOING veuve de Jean CUVILLON en 1590 dont ledit maître Pierre a droit par partage des biens de maître Claude TESSON son père et celui-ci par transport de ladite DE VERLOING en 1599, autre de 100 florins au profit de Marguerite TAVIEL en 1609 venant dudit Claude TESSON son père par transport de Pierre BOUSMART, bourgeteur et Marguerite TAVIEL en 1615, devant fournir audit ARONIO 750 florins pour son trop perçu. Devant Antoine COMER, notaire public à Lille, témoins Claude et Edmond DE WARENGHIEN, frères à Lille. 09/04/1666

Fondation d'une messe solennelle par an à perpétuité à célébrer en l'honneur de St Eubert le 1^{er} février dans la chapelle St Michel sur le cimetière de St Pierre et d'un obit annuel à perpétuité par feu maître Pierre TESSON prêtre et chapelain de ladite église par codicille sous sa signature le 21 mars 1662 ayant entrevenu trois fois comme secrétaire des vénérables Srs les doyen et chapitre de ladite église à l'ouverture de la fierté dans laquelle reposent les saintes reliques de St Eubert, évêque et confesseur, patron de ladite église, soit chantée une messe et, achevée, pardessus la distribution de plomb ordinaire, soit distribué à chacun des confrères à Kyrie Eleison jusqu'après l'ite missa est chanté, une miche blanche de 2 patards avec le grand luminaire. Et messe d'obit au jour anniversaire de sa mort qui fut le 26 juin 1665 pour le repos de lui, ses parents et amis avec distribution de pain à 12 pauvres à charge de distribution du plomb ordinaire. A donné 800£ à la charité St Jean l'évangéliste que les héritiers augmentent à 1000£ qui ont été reçu à employer en rente. Donné à Lille en l'assemblée de la communauté en ladite chapelle St Michel le 20/01/1666.

Testament de demoiselle Jeanne TESSON femme de Jean SIGNOURY sous seing manuel. Inhumation dans la chapelle Notre-Dame à St Etienne proche de ses parents, distribution de pain aux pauvres, messes, dons aux Dominicains pour messes à leur autel privilégié, aux Récollets, Capucins et Carmes, pauvres Clarisses, aux Clarisse d'Hesdin, la bourse commune des pauvres, orphelins de la Grange, au pauvre mont de piété érigé proche du jadis château de Lille. Son mari est nommé exécuteur testamentaire. 20/05/1663

Attestation donnée audit SIGNOURY du versement de la somme prévue aux Dominicains pour célébrer des messes et l'obit anniversaire pour sa mort qui fut le 18/01/1667. 21/01/1667.

Traité de mariage. Robert André POULLE écuyer, Sr du Vas, licencier es droits, conseiller pensionnaire de Lille, fils de Rémy POULLE écuyer, Sr des Rameaux et du Burcq etc. et de demoiselle Anne Marie WARLOP, assisté de ses dits parents, des Srs Jean POULLE écuyer, Sr de Barghes et Jacques Antoine POULLE écuyer, Sr du Haut Renier ses frères, du Sr Maximilien Victor WARLOP écuyer de Weltekeke, Hollebecque etc. son oncle maternel et du Sr Allard DEROUBAIX, licencier es droits, conseiller pensionnaire de Lille, son ami d'une part, demoiselle Anne Catherine Virginie ARONIO fille de Jean Augustin et de feu demoiselle Marie Madeleine TESSON, assistée de son père, du Sr Wallerand Augustin ARONIO, du Sr Jean Baptiste ARONIO ses frères, du Sr Gilles TESSON, licencier es droits, greffier civil de Lille, son oncle maternel d'autre part. Lui apporte la

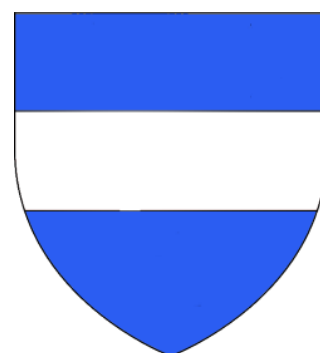


Aronio

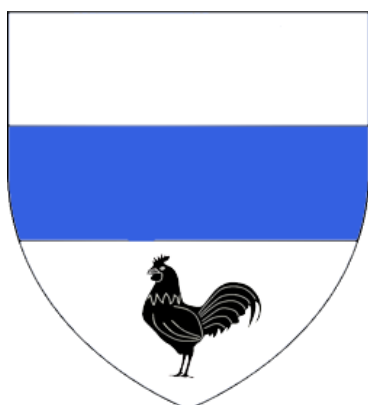
Srie du Vas tenue des Obeaux consistant en six rasières d'avoine à prendre sur des héritages à Wambrechies, une maison rue des Jésuites à Lille et une petite maison derrière abordant la rue de le Picquerie dont la veuve Jean POULLE a droit de jouissance sa vie durant, durant ce temps les mariés auront la jouissance d'une maison rue Esquermoise tenant à la maison à l'enseigne du Rabas d'Or, une lettre de rente de 2500 florins, autre de 2000 florins, une de 1200 florins, une de 2000 florins, autre de 1800 florins, le tout par ses parents et à lui une petite cense sur 7b ½ à Quesnoy sur Deûle. Elle apporte la terre et cense de la Passaigerie à Capelle Grenier, paroisse d'Armentières sur 16b 12c occupée par Henri BOLDIN, son dit frère lui donne 30000 florins en argent clair. 28/09/1680 devant Jean Baptiste DUBUS, notaire à Lille. Note ajoutée : ladite ARONIO mourut le 07/10/1687 délaissant deux enfants de son mariage.

Partage des biens délaissés par demoiselles Catherine et Jeanne TESSON, la dernière femme en son vivant du Sr SIGNOURY. Le Sr Gilles TESSON, licencier es droits, greffier civil de Lille et Jean Augustin ARONIO, négociant à Lille, veuf avec enfants de Marie Madeleine TESSON tels que Wallerand Augustin, Jean Baptiste, Anne Catherine Virginie et Marie Madeleine ARONIO procèdent au partage des biens de leurs sœurs et belles-sœurs et tantes desdits enfants. A Gilles la cense du Mortier à Flers occupée par Philippe DUBAR sur 2b 11c en plusieurs pièces appelé le fief du Mortier tenu de Croix, 18c de cotteries tenus de Croix et Lambersart, un lieu manoir sur 3b 10c à Lambersart, 5b 11c 15v ½ de terres cottières à Wervicq, une maison sur la grande chaussée, une rente de 400 florins au profit de Jean DE WARENGHIEN de 1597, autre de 150 florins au profit de Marguerite LEMER en 1603. Aux enfants dudit ARONIO un lieu manoir sur 16b 12c à Armentières et Erquinghem occupés par Henri BOIDIN dont 9b fief nommé la Passagerie tenue de Raisse et autre fief de 2b 10c 14v tenu comme dessus, une maison rue des Prêtres, une rente de 5000£, une de 4000£ au profit de maître Wallerand TESSON de 1635. Devant Antoine COMER, notaire public à Lille le 10/01/1680 témoin François FOURMESTRAUX carrossier et domestique dudit ARONIO.

Traité de mariage du 13/01/1685. Le Sr Jean François AULENT, conseiller du roi en la Gouvernance de Lille, assisté du Sr Pierre DUPRET, conseiller du roi, lieutenant premier de ladite Gouvernance, son cousin maternel d'une part, demoiselle Catherine Thérèse TESSON fille de Gilles, licencier es droits, greffier civil de Lille, assistée de son père, du Sr Jean Augustin ARONIO, négociant à Lille, son oncle allié, des Srs Wallerand Augustin et Jean Baptiste ARONIO, marchands, ses cousins germains, des Srs Robert André POULLE écuyer, Sr du Vas, licencier es droits, conseiller pensionnaire de Lille et Jacques DE ROUVROY, licencier es droits, ses cousins germains alliés paternels, du Sr Jean Baptiste DE CROIX, marchand, son cousin germain allié maternel, du Sr Wallerand DE WARENGHIEN prêtre, pasteur d'Annappes, son cousin issu de germain paternel et du Sr Pierre DESRUMAUX, receveur, son cousin issu de germain maternel d'autre part. Ils ne précisent pas leurs dots mais la mère de la fiancée est décédée. Puis précision des apports à part : Elle apporte une cense sur 3b 13c 7v à Houplines sur la Lys appelée le fief de Homel tenu de la Douve compris 22c 25v de terres cottières tenues du prieuré d'Houplines occupée par Pierre PLANCQUES fils de feu Guillaume, 1b à la Chapelle d'Armentières, 3000 florins en rente viagère, 9000 florins en argent clair Lui apporte 1/3 à l'encontre de ses frères et sœurs : une rente de 500 florins, une de 900 florins, le moulin de garance et deux maisons rue de Fives, 6c à Marquette, une cense



Tesson



Poulle

sur 3b à Tourcoing occupée par Jean DELESALLE, une cense à Wasquehal sur 7b 7c occupée par Henri WARTEL, la cense et fief du Fresnoy à Flers sur 15b 3c occupée par Jean Baptiste BEGHIN dont sont tenus 15b, le fief de Cazau au baillage de Tournai sur 6c de pré dont sont tenus 5b ½, une cense sur 5b à Laventie occupée par le veuve Philippe MARSY, 18c de pré à Nieppe, 2 mesures ½ à Bailleul, une cense à Bailleul sur 54 mesures occupée par Pierre DEVOS, une cense à Bailleul sur 43 mesures occupée par Gilles LECHERF, une terre de rente de 400£ de gros, une cense à Hondschoote sur 37 mesures occupée par Anselme GEORGE, 6 mesures à Hondeghem, une cense de 9b 5c à Wevelghem occupée par Adrien DEMAY et 3b à Pommereuil.

Traité de mariage. Jacques Antoine POULLE écuyer, Sr d'Haugrenier, avocat à Lille, fils de feu Rémy POULLE écuyer, Sr des Rameaux, assisté

d'Anne Marie WARLOP veuve dudit Sr des Rameaux et des Srs Robert André POULLE écuyer, Sr du Vas, licencier es droits, conseiller pensionnaire de Lille, Jean POULLE écuyer, Sr de Blangerie et Maximilien POULLE écuyer, Sr de Barghes, ses frères d'une part, Damoiselle Antoinette TESSON assistée des Srs Gilles TESSON licencier es droits et greffier civil de Lille son père, Jean François AULENTE, conseiller du roi à la Gouvernance de Lille, son frère allié et Wallerand DE WARENGHIEN prêtre, pasteur d'Annappes son cousin d'autre part. Ils ne précisent pas leurs dots mais la mère de la fiancée est décédée. Manque la dernière page avec la date.

Généalogie de la famille TESSON

On la retrouve dans les *Généalogies Lilloises* (GL) de Paul DENIS du Péage, tome II p 602-603 mais comportant des erreurs corrigées ici.

Claude TESSON x Catherine CUVILLON

- Pierre chanoine, chapelain de St Pierre de Lille teste en 1662, +26/06/1665, partage en 1666 (pas dans les GL ou en II-4-c ?)
- Hippolyte, Dominicain
- Marguerite x Edmond DE WARENGHIEN (Se trouve une génération avant dans les GL, en II -1-e)
- - Mathieu, Dominicain
- - Marie Madeleine
- Wallerand x Anne CASTELAIN
- - Marie Madeleine x Jean Augustin ARONIO
- - - Wallerand Augustin
- - - Jean Baptiste
- - - Anne Catherine Virginie +07/10/1687 x 1680 Robert André POULLE
- - - Deux enfants morts après 1687
- - - Marie Madeleine x Jacques DE ROUVROY
- - Jeanne +18/01/1667 x Jean SIGNOURY (xx Fulgence DUPONCELLE dans GL, ce qui est impossible)
- - Gilles (x Catherine MOREAU dans GL)
- - - Jean Antoine
- - - Jacques Philippe
- - - Catherine Thérèse x 1685 Jean François AULENT
- - - Antoinette x Jacques Antoine POULLE (frère de Robert André ci-dessus)
- - Catherine, célibataire
- - Jacques prêtre, faubourg St Pierre de Lille, reçoit de ses frère et sœur 1658, teste en 1659
- (- - Anne x 1647 Guillaume BUCQUET d'après GL)

B.M.Lille Ms 381 Cité dans *Scriptores insulenses* p11-12, Ms 343 (unité 625) *Miscellanea de Gilles TESSON* 674 pages, Ms 280, 282, 283 Recueils de questions et sujets de droit : livres B, C et D reposant chez le Sr TESSON.

Disposition de Gilles TESSON du 28/09/1682 sous seing privé. Considéré la beauté, grandeur, rareté et importance de l'amas des portraits que j'ai fait depuis le commencement de septembre 1644, que j'ai continué jusqu'aujourd'hui et qui est parvenu à tel point qu'il n'y a personne dans toute l'Europe qui saurait faire voir une œuvre si accomplie, composant une histoire qui porte le titre de "Théâtre de la renommée" dans lequel paraissent les portraits faits par les meilleurs maîtres qu'il a été possible de rencontrer, de tous les personnages fameux en bonne et mauvaise renommée, depuis plusieurs siècles, en bel ordre et suivant leurs dignités et professions. Laquelle œuvre comme je prétend de de continuer le reste de ma vie, pourvu que le bon Dieu m'en donne la grâce et les moyens, je désire aussi qu'elle demeure après ma mort à mes enfants, et ensuite à mes descendants en ligne directe, entier et sans séparation ou détachement d'aucune chose. Et comme cette œuvre m'a servie de grand divertissement et m'a fait passer beaucoup de temps innocemment, j'espère que mes successeurs auront la même inclination et en prendront autant de plaisir. D'autant plus qu'elle deviendra toujours plus rare et recherchée ci après, pour le grand nombre de pièces qui ne se rencontreront plus avec le temps, combien même que l'on n'y ajouterait plus rien. Avec plus forte raison cette œuvre se rendra t'elle considérable si ceux auxquels je le délaisserai prennent le plaisir de la continuer et l'augmenter, ainsi que je fais encore. Et comme ce recueil ne produit aucun fruit, ainsi au contraire de la dépense à l'entretenir et le continuer. Je donne toute cette œuvre consistant jusqu'à présent en septante sept grands volumes remplis de portraits, et ceux qui sont dans les portefeuilles qui n'ont encore trouvé de place, de plus tous les volumes de répétés cotés par l'alphabet, tous les cuirs pour faire titres où mettre des portraits au milieu et tous les beaux mémoires et annotés que j'ai recueillis au sujet desdits portraits, à mon fils aîné Jean Antoine et, au cas qu'il viendrait à me préterminer sans délaisser enfant mâle, à Jacques Philippe son frère, pour le posséder après ma mort. Défendant bien expressément à celui à qui lesdits portraits succéderont après mon trépas, soit Jean Antoine son fils ou Jacques Philippe,

d'en aliéner aucune chose fut par vente, donation ou autrement. Lui permettant néanmoins d'échanger ou troquer de ceux qui sont doubles et ainsi entre les répétés dans les volumes cottés A, B, C, D etc. et nul autre et ce pour des autres portraits qui ne se trouveront dedans l'œuvre principale. Le laissant aussi libre de pouvoir retirer de la même œuvre les portraits moindres, pour remplacer des portraits des mêmes personnages qu'il aura ôté, plus beaux, de meilleurs maîtres pour continuer la possession desdits portraits à mes descendants. Je les substitue l'un à l'autre après leurs morts en ladite succession en la manière suivante : savoir qu'après celle dudit Jean Antoine lesdits portraits avec la suite appartiendront à son fils et, au cas qu'il en délaisse plusieurs, appartiendront à l'aîné. Et n'en ayant aucun : audit Jacques Philippe ou à l'aîné de ses enfants mâles au cas de prédécès. N'entendant nullement d'appeler à ladite succession aucun de mes enfants ou neveux qui fut religieux, entre lesquels je comprends les Jésuites. Et au cas que quelqu'un ayant atteint ladite succession viendrait à se rendre Jésuite ou faire profession dans une autre religion, je veux et ordonne que lesdits portraits avec tout ce qui est ci-dessus spécifié, appartienne à son frère ou à l'aîné de ses neveux en ligne collatérale du surnom TESSON de mes descendants. Le tout avec la même prohibition d'aliéner que dessus, car telle est ma volonté que je désire être gardée inviolablement. Fait à Lille le vingt-huitième de septembre 1682.

Vente d'une maison à Lille 1649

11/11/1648 Devant les échevins de la ville de Lille Noël WACRENIER et Alexis DELARUELLE bourgeois et marchands de Lille comme exécuteurs testamentaires de feu Cornille SCHELTENS vivant aussi bourgeois et marchand à Lille, vendent aux enchères à demoiselle Catherine DUTHOIT veuve dudit Cornille, une maison rue des Cordeliers ou Récollets tenu de l'échevinage de Lille moyennant 3300 florins. Payée le 14/08/1649

Famille DE BAILLEUL 1654

Thomas SIX bourgeois et marchand à Lille, procureur spécial de Jean DU COUROUBLE d'Halluin, Louis DESCAMPS fils de feu Jean, Antoinette DU COUROUBLE sa femme nièce et héritière de Jean DE BAILLEUL, Pierre, Wallerand, Gilles, Marguerite, Marie et Catherine DE BAILLEUL, ledit Pierre à Bondues, Wallerand et Marguerite à Marcq en Baroeul, Gilles à Linselles, Marie à Tourcoing, Catherine à Esquermes, Henri DU COUROUBLE fils de feu Isaac, et Madeleine DE BAILLEUL sa femme à Wasquehal (plus loin : Marguerite DE BAILLEUL sa femme puis à nouveau Madeleine) sœur et héritière de feu Jean DE BAILLEUL par procuration devant Antoine LEFRANCQ, notaire, le 28 mai 1655 témoins Marc NOEL fils de Marc, manouvrier et Jean LEFRANCQ clerc dudit notaire. Jean, Hubert, Jean François et Jeanne DE BAILLEUL, laboureurs, tous à Lille fondés en procuration vers ledit SIX devant Gilles DUBOIS, notaire, le 17 mars 1654.

Ledit SIX procureur spécial de Pierre FREMAUT fils de feu François, Anne DE BAILLEUL sa femme de Lille fondé en procuration devant Valérien BLAUART, notaire, le 26 mai 1655 témoins Louis BRICQUERY fils de feu Guillaume, bourgeois et marchand de grains à Lille et Antoine MOREL fils de feu pasquier, laboureur à Vendeville, paroisse de Lesquin et accord de sadite femme devant le même notaire le 28 dudit mois témoin Michel WAGNE fils de feu Jean de Lille.

Ledit Wallerand DE BAILLEUL, laboureur à Marcq en Baroeul et Antoine ROUZET, bourgeois de Lille, tuteurs des enfants en bas-âge de feu Antoinette DE BAILLEUL, qu'elle eut de Pierre DESROUSSEAUX tels que Pierre, Jean Baptiste, Antoine et Anne Marie DESROUSSEAUX autorisés par lettre patente du 20 mai 1655. Après interrogation de Thomas SIX bourgeois de Lille, grand-oncle desdits enfants et Pierre DE BAILLEUL de Bondues, leur oncle.

Tous les susnommés frères et sœurs, neveux et nièces et héritiers de feu Jean DE BAILLEUL à propos de quatre maisons à Lille rue des Récollets, rue de Plat et deux maisons rue du Prés et autre ruinée au faubourg St Pierre ainsi que différentes rentes héritières portant en tout 6600£. Par disposition particulière ledit Jean DE BAILLEUL a donné ses biens meubles à Pierre, Wallerand, Gilles, Marguerite, Marie, Anne Catherine (sic), Madeleine DE BAILLEUL et aux enfants de Betreumieux DE BAILLEUL les $\frac{3}{4}$ à l'encontre des enfants de Jacques COUROUBLE et Marguerite DE BAILLEUL en la moitié de ses biens meubles et ceux de Catherine DUTHOIT sa femme contre les héritiers de ladite Catherine à qui l'autre moitié appartient.

Denis LEURIDAN et Jacques DE NOEULLY de Lille, en leurs noms et comme exécuteurs testamentaires de feu demoiselle Catherine DUTHOIT à son trépas veuve de Cornille SCHELTENS et auparavant dudit DE BAILLEUL, aussi tuteurs de Jacques DUTHOIT fils mineur de feu Jacques qu'il eut d'encre vivante demoiselle Catherine PARMENTIER à présent femme de Jacques MOTHEZ pour 1/10° d'une choque de maison dont la principale

à usage de potier à Lille, 1/10° d'autre poterie à présent démolie au faubourg de Courtrai, 1/5° d'un lieu manoir à La Madeleine, 1/5° d'un lieu manoir à Wambrechies à cause de son père, 1/10° de cinq maisons délaissées par Jean DUTHOIT son oncle par le trépas de Catherine DUTHOIT veuve en secondes noces de Jean DE BAILLEUL 1/100° des biens de ladite DUTHOIT et ledit DE BAILLEUL consistant en trois (sic) maison à Lille, rentes héritières et une portion d'héritage où il y eut une boulangerie au faubourg St Pierre de Lille par lettre patente du 28 avril 1655 avec vérification auprès de Jean Baptiste et Augustin DUTHOIT frères, Alexandre DUTHOIT oncle et François DESAINS ami dudit enfant.

Ensemble ledit Denis LEURIDAN fort de Jean DUTHOIT fils de feu Philippe et de Marie DUTHOIT veuve de François LEURIDAN mère dudit Denis, de Jean Baptiste, Augustin, Marie Catherine, Jeanne Françoise et Jacques DUTHOIT, enfants âgés dudit feu Jacques, d'Alexandre DUTHOIT fils de feu Philippe, de François WINCQUE et Catherine DUTHOIT sa femme, de Jean, Philippe et Marguerite DUTHOIT enfants âgés de feu Pierre DUTHOIT, de Pierre et Jeanne DUTHOIT enfants de Pierre, de Pierre DUTHOIT fils de feu Jean, de Louis CORNILLE et Marie DUTHOIT sa femme de Marcq en Baroeul, tous les autres de Lille, ledit CORNILLE fort de Jacques et Antoinette DUTHOIT ses frère et sœur, aussi leur procureur avec Jacques DE NOEULLY fondé en procuration devant Ghislain DE NOEULLY, notaire, le 20 avril 1654

Lesdits Denis LEURIDAN et Jacques DE NOEULLY procureurs spéciaux de Vincent, Julien LABBE et Jean VATIN époux de Jeanne LABBE de Lille héritiers de ladite Catherine DUTHOIT, par procuration pardevant François DESAINS, notaire, le 29 et dernier de mai 1655.

Ont vendu à Charles NOIRET une maison rue des Récollets à Lille tenue de l'échevinage de Lille moyennant 6200£. 31/05/1655.

En partant des informations contenues dans les registres de bourgeoisie de Lille dépouillés par Paul POVOAS on obtient :

DE BALLEUL Betreumieux, °Wambrechies, dmt à Marcq fils de feu Pasquier, marié, dont Mahieu, Isabeau et Marie achat 17/08/1565 f° 15 r°. Malheureusement cette cession des Magistrats n'est pas mentionnée dans le registre aux résolutions qui nous aurait donné l'identité de son épouse...

DE BAILLEUL Jean, °Marcq en Baroeul fils de Betreumieux, relief 07/01/1594 f° 78 v°. Autres Jean bourgeois en 1520 et 1542 soit presque 100 ans avant Jean et Betreumieux ! Il n'y a donc qu'un Jean possible et donc marié avec PINCQUET puis SIX puisque Jean et Betreumieux qui suivent deviennent bourgeois par relief et sont enfants d'un Jean.

DE BAILLOEUL Jean fils de Jean et d'Isabeau PACQUET (sic) x Catherine DU THOYT fille de feu Jean, relief 19/06/1625 f° 91 v°

BAILLEUL Betreumieux fils de Jean et d'Antoinette SIX x Jeanne FREMAULT fille de Pierre, relief 29/11/1626 f° 21 r°

DE BAILLOEUL Pierre fils de feu Jean et d'Antoinette SIX x Marie HOUQUIERE fille de feu Pierre, relief 20/04/1632 f° 148 v°

DE BAILLOEUL Wallerand, °Marcq en Baroeul, labourier fils de feu Jean et de feu Antoinette SIX, relief 12/05/1640 f° 189 r°

DE BAILLOEUL Jean fils de feu Barthélémy et de Jeanne FREMAULT x Anne PRUS fille de Pierre, relief 05/10/1650 f° 90 v°

Autres sources :

2 B 11 / 24A acte 458 du 03/10/1640 ... Jean, Hubert, Jean François et Jeanne DE BAILLEUL, enfants de feu Betreumieux et de Jeanne FREMAULT...

14 H 48 f°43v° Mahieu DE COUROUBLE fils de Pierre pour 3 cents de lieu tenant aux terres de Betreumieux DE BAILLEUL son beau-père et Marguerite DELEBECQUE sa mère. F°44v° Betreumieux DE BAILLEUL et Marguerite DELEBECQUE sa femme veuve de Pierre DE COUROUBLE.

14 H 53 f°78r° Bartholomé, Pierre, Wallerand, Gilles, Marguerite, Marie, Anne, Catherine, Antoinette et Madeleine enfants de feu Jean DE BAILLEUL pour 5 cents.

J 472 / 162 Jean DE BAILLEUL pour demi relief de 4 cents à Marcq à cause du trépas de Betreumieux son père advenu en décembre 1605.

J 472 / 162 du 30/09/1600 Mahieu DECOUROUBLE en son nom et pour Jean, Jeanne et Marguerite DEBAILLEUL, et les enfants mineurs d'ans de Jean LOUAIGE qu'il eut de feu Marie DECOUROUBLE, frères et sœurs, enfants de feu Marguerite DELEBECQUE à son trépas femme de Betreumieux DEBAILLEUL auparavant veuve de Pierre DECOUROUBLE pour le relief de 7c 3 quartrons... relief advenu l'an de ce compte par le trépas de ladite Marguerite DELEBECQUE.

14 H 49 f° 62r du 12/11/1610 François LEHOUCQ a cause de Marguerite DEBAILLEUL sa femme demeurant à Deûlémont pour 12 c de terre pris auxdits 3 bonniers 8 c à Marcq en Baroeul. Les autres propriétaires sont : Jean DEBAILLEUL pour 6 c 80 v, Mahieu COUROUBLE pour 19 c 53 v et les enfants de Jean LOUAGE et Marie COUROUBLE pour 17 c 67 v, ce qui donne bien un total de 3 bonniers 8 c.

2 B 11 / 59L acte 31 du 23/03/1676 Wallerand DE BAILLOEUL fils de feu Jean, laboureur à Marcq en Baroeul...
Ajout : le 22/4/1676, Françoise LEHOUCQ sa femme, s'est obligée.

On obtient finalement :

Pasquier DE BAILLEUL +/1565

- Betreumieux °Wambrechies, domicilié à Marcq en Baroeul x/1565, + décembre 1605 x Marguerite DELEBECQUE +1600, veuve de Pierre DE COUROUBLE (d'où Mahieu et Marie DE COUROUBLE)

-- Mahieu +1565/1600

-- Isabeau +1565/1600

-- Jeanne °/1565, +1600/

- - Marguerite +27/03/1652 Comines, x Jean LEWILLE xx /1610 avec François LEHOUCQ +24/09/1638 Deûlémont

-- Jean °1565/ Marcq en Baroeul +1626-1632 x1594 Isabeau PINCQUET xx Antoinette SIX sœur de Thomas*.

--- 1° Jean x 1625 Catherine DUTHOIT fille de feu Jean, xx 1643 Cornille SCHELKENS. Morts à Lille sans hoirs

--- 1° Marguerite x Jacques COUROUBLE censier d'Hausemberg à Halluin

---- Jean, censier d'Hausemberg à Halluin

---- Antoinette x Louis DESCAMPS

--- 2° Betreumieux x 1626 Jeanne FREMAUT fille de Pierre

---- Jean x 1650 Anne PRUS

---- Hubert

---- Jean François

---- Jeanne

--- 2° Pierre x 1632 Marie JONCQUIERE

--- 2° Wallerand °Marcq en Baroeul +1640/ (x Françoise LEHOUCQ)

---- Marguerite °1652, +21/02/1652 Marcq en Baroeul

--- 2° Gilles à Linselles

--- 2° Marguerite à Marcq en Baroeul

--- 2° Marie à Tourcoing

--- 2° Anne, censière de Langlée à Esquermes x Maximilien COUROUBLE xx 1648 (2 E 3 / 3913 acte 156) Pierre FREMAUX fils de François

--- 2° Catherine x 1654 (2 E 3 / 312 acte 164) Antoine ROUZET fils d'Antoine

--- 2° Antoinette x Pierre DESROUSSEAUX

---- Pierre, Jean Baptiste, Antoine et Anne Marie (Thomas SIX leur grand-oncle)

--- 2° Madeleine x Henri DU COUROUBLE fils d'Issac, censier de Laoutre à Wasquehal

* On trouve plusieurs Thomas parmi les bourgeois de Lille dont un par relief en 1575 natif d'Armentières, fils de Martin.

On peut tenter la même chose du côté DUTHOIT même si la multiplicité des porteurs de ce nom rend les choses plus compliquées. En voici une esquisse possible :

N. DUTHOIT

- N.
- - Jacques x Catherine PARMENTIER (xx Jacques MOTHEZ)
- - - Jacques
- - Catherine x 1625 Jean DE BAILLEUL xx 1643 (2 E 3 / 2790 acte 219 témoins : Jacques DUTHOIT bourgeois de Lille son cousin germain et Denis LEURIDAN son cousin issu de germain) Cornille SCHELKENS, marchand filetier
- - Jean
- - - D'où Pierre ?
- Philippe +/1625 x Jeanne LEMPEREUR xx Barbe FACON (xx Joachim DUPONT)
- - Alexandre +1642/
- - 1° Jacques +1643/ Bg de Lille par achat en 1619 de La Madeleine, fils de LEMPEREUR, x Jeanne ROUZET fille d'Abraham
- - - Nicolas Bg de Lille
- - - D'où : Jean Baptiste, Augustin, Marie Catherine, Jeanne Françoise et Jacques ?
- - Jean
- - Pierre +/1642 insolvent
- - - D'où Jean, Philippe et Marguerite ?
- - Marie x François LEURIDAN
- - - Denis
- - 2° Catherine x 1642 (2 E 3 / 2790 acte 163) François WINCQUE fils de Jean et Adrienne VARIS de La Madeleine

Jean LABBE Bg de Lille (plusieurs possibilités) x Marie DUQUESNE (On trouve un Jacquemart DUQUESNE qui épouse une Marguerite DUTHOIT à Marcq en Baroeul. Ses parents ?)

- Jean Bg 1622 x Marguerite STEVENE fille de Jean
- Vincent Bg 1629 x Isabeau LEMAHIEU fille de Toussaint
- Jeanne x Jean VATIN fils de Grégoire et Jeanne FOURLENIER, Bg 1629
- Julien, sayeteur, Bg 1639 x Jeanne AUBLEZ fille de Pierre

Vente en prison. An II

22 nivôse an II. Le citoyen Louis Eugène Camille DOVILLERS actuellement détenu dans la maison d'arrêt de Lille nommée le Petit Hôtel, vend au citoyen Charles Edouard DEMAUDE, marchand à Lille, une maison rue des tours à Lille occupée par la citoyenne DEVINCQ. Passé devant Isidore Bruno Joseph BOUTRY, notaire à Lille.



Achat de maison à Lille 1697

02/12/1697 Jean Baptiste LAGACHE, bourgeois de Lille, bailli général de l'abbaye de Phalempin ayant acheté le quart d'une maison rue de Fives à Lille à Antoine LERICHE, cordonnier, bourgeois de Lille. Lettre de purge.

Vente d'une maison à Lille 1674

11/10/1674 Marie PARSIS veuve de Mathieu DESROUSSEAUX vivant marchand bourgeteur et bourgeois de Lille a vendu à Charles Dominique WALLOP, sayeteur, la moitié d'une maison rue du Croquet à Saint sauveur tenue de l'échevinage de Lille occupée par la veuve BAILLY tenant à celle de Pierre DUBOCQUET, à prendre à l'encontre de Jacques COCQUEAU, verrièreur à Lille. Ledit COCQUEAU désirant avoir la dite moitié vendues à titre de frareuseté ce que ledit WAPPO a accepté.

Achat de maison à Lille 1689

08/08/1689 Théodore CHEVALIER, maître maçon a acheté de Marie Madeleine BERTHE veuve de Pierre DELOBEL, marchande toilière, une maison sur du Prich à Lille faisant le coin de la place de Comines tenue de la pairie du Breucq moyennant 6420£. Lettre de purge.

Quesnoysien aux biens saisis 1786

Mémoire pour vous M. LELONG demeurant au Quesnoy sur la Dhoueil (sic - Deûle) que je soussigné Louis Séraphin Joseph DEGROUVE, sergent royal du bailliage de Lille y demeurant rue du Nouveau Siècle, paroisse de St Etienne : en vertu de plante fondée audit siège à la requête de Jean Baptiste LEGRAND, tailleur au Quesnoy contre les enfants et héritiers de Bonaventure LEHOUCQ vivant demeurant au Quesnoy, ai saisi entre vos mains, de par le ROI notre sire, & mis sous celle de justice, tous tels deniers, or, argent monnoyé & non monnoyé ; meubles, marchandises & effets ; droits, noms, raisons & actions que vous devez & pourrez devoir à l'avenir ; que vous avez & pourrez avoir ci-après en vos mains, maison & puissance appartenant audit enfants et héritiers de Bonaventure LEHOUCQ vivant chirurgien audit Quesnoy, vous faisant défense par SA MAJESTE de vous en dégarnir, au préjudice de ladite saisie, à péril d'amende, de payer deux fois, & de tous dépens, dommages & intérêts, en votre nom privé. Vous délivrant le présent mémoire, afin que vous n'en puissiez prétendre cause d'ignorance, dont acte ce jourd'hui trente un d'août 1786.

Souterrain rue du Molinel à Lille 1710

12/05/1710 Courrier adressé au rewart, mayeur, échevins et conseil des huit hommes de Lille. Supplie humblement Jean Baptiste DE CROIX, bourgeois à Lille disant qu'il a acheté de vous, un souterrain au-devant de sa maison rue du Molinel et ne pouvant jouir de son achat parce que le fil d'eau qui passait au-dessus de sa cave penchait entièrement la monté. On s'est adressé à monsieur le rewart pour avoir permission d'éloigner un peu le fil d'eau de manière qu'il ne put incommoder le suppliant. Monsieur le rewart étant alors incommodé, donna à cet égard des ordres à Milan. On consulta le voisin qui donna son approbation et le clerc des ouvrages marqua la manière dont le fil d'eau pouvait être fait. Le paveur du suppliant travailla conformément à ce qu'on lui avait marqué. Quelque voisin apparemment qui cherche à causer du déplaisir au suppliant, sollicita le lieutenant du Monsieur le prévôt de lui faire un procès pour l'obliger à rétablir les choses dabs le premier état et le faire condamner en amende. Et le lieutenant de Monsieur le prévôt lui ayant fait donner assignation le cinq de ce mois à comparaître à la prochaine audience, le suppliant a proposé pour défense les raisons ci-dessus alléguées. A quoi on a répliqué que par ordonnance du mois de septembre 1702 il était défendu aux paveurs de toucher à l'avenir aux pavés des rues et fregards (sic) sans permission par écrit de monsieur le rewart. Mais en premier lieu s'il faut une permission par écrit ce ne peut point être lorsque Monsieur le rewart est incommodé. Un pareil accident dispense d'avoir la permission par écrit, d'autant plus que le clerc des ouvrages a marqué le travail qu'il fallait faire, ce qui est équipolle à un ordre par écrit. En second lieu outre que ladite ordonnance est surannée et peut être hors d'usage, c'est qu'elle n'est dirigée que contre le paveur et ceux qui touchent effectivement aux pavés. Le suppliant n'a donné aucun ordre, le paveur n'a fait que suivre ce qui était marqué par le clerc des ouvrages. Pouvait-on prendre d'autre précaution et qui est-ce qui ne se serait pas tenu en repos, les choses étant faites de la bonne manière ainsi qu'elles ont été ? En troisième lieu ledit DE CROIX doit jouir sans tenir un peu éloigné le fil d'eau, c'est une nécessité, il y a en cela personne d'intéressé, la rue est suffisamment large et pour rendre le fil d'eau plus régulier, le suppliant offre de faire virer à droite ligne à ses dépens le fil d'eau et pour témoigner qu'il ne demande que ce qui lui est absolument nécessaire, c'est qu'il offre d'abolir la cave et remettre le fil d'eau dans son premier endroit si on neut (?) lui restituer ce qu'il a payé pour le souterrain. Enfin il vous supplie Messieurs d'ordonner une visitation de lieu pour régler ce qui sera de justice et qu'il s'en remet à tout ce qu'il plaira à vos seigneuries d'ordonner. Ce faisant etc. était signé J.B.J. DUHAMEL. Ajout : le lieu sera visité le samedi suivant ce 15 mai.

Relief d'une terre tenue d'Hallennes 1709

27/04/1709 Reçu par le receveur de la comté et Srie d'Hallennes lez Haubourdin par le Sr SENECHAL en l'acquit des héritiers de Maître Albert IMBERT écuyer, Sr de la Phalecque, 9£ 10s pour le relief échu par le trépas dudit Sr leur oncle arrivé le 15 octobre 1708 à raison de sa moitié de 4c ½ quartron et 1/3 de ½ quartron et 5c à Hallennes.

Famille BINO 1715

15/12/1715 Jacques DELCAMBRE fils de feu Nicolas d'Aalbeke, tuteur de Julien BINO fils de feu Julien ici présent, ensemble Josse Denis DERVEAUX fils de feu Denis de Comines Nord, tuteur de Marie Marguerite BINO aussi fille dudit feu Julien ici comparante, cèdent par forme de vuytgrootynghe à Godefroid NOLF leur oncle et à Jean VANDENBERGHE et Jeanne BINO sa femme de Reckem, leurs droits par le trépas de Martine DESURMONT, mère-grande desdits mineurs dans une maison sur 4b à Reckem occupée par ledit Godefroid et Jérosine DELVOYE (sic) moyennant 280£ 10s pour 1/8° des terres que ledit Godefroid occupe qui lui appartiendront et 39£ par ledit VANDENBERGHE ou 1/10° dans les 23c occupés par ledit DELVOYE qui lui appartiendront. Ladite mineure a reçu dudit Godefroid en plusieurs fois pour argent, habits et nourriture 66£ et dudit VANDENBERGHE 6£ dont elle fournira quittance. Passé devant Maximilien VANOVERSCHELDE, notaire à Mouscron témoin Jean François VANOVERSCHELDE son fils.

Fief des Berthelin à Comines 1661

04/11/1661 Jean DUHO, trésorier de Lille ayant acquis de Gilles CAMBIER, bourgeois de Lille, le fief des Berthelins tenu de la Srie de Winhem juridiction de Flandre à Comines moyennant 3600£. Lettre de purge.

Rumegies (Belgique)

05/01/1633 Devant Julien DE BAILLET et Geoffroi DELARIVIERE tabellions etc. Damoiselle Barbe LUYTENS fille à marier de Charles demeurant paroisse St Piat à Tournai, baille à François LOUVET, laboureur à Rumegies, terre de Saint Amand 14c de labour à Rumegies et 11c à la couture du moulin.

04/04/1739 Devant Jean Joseph ISBECQUE, notaire impérial et royal à Tournai. Léon Antoine DE FOURMANOIR écuyer, Sr d'Archimont demeurant à Tournai, baille à Jacques François DEHAY fils de feu Jean Baptiste, laboureur à Rumegies, une maison, grange, étables, jardin et labour en trois parties de 22c, 9c et la couture du pont d'Hasnon, 2c, 1 quartier et 2c, 10c, 5c, 1b, 1/2b, 3 quartiers, 3 quartiers, 6c et 1/2b faisant 7b ½.

14/12/1700 Antoine Emmanuel Joseph D'AVESNES chevalier, Sr de Roncy, lieutenant colonel au service de S.M.C., chevalier de l'Ordre militaire de St Jacques etc. autorise le Sr Adriansens père demeurant sur la place de Tournai à donner en louage pour neuf ans la cense au village de Rumegies sur 9b environ audit Rumegies, Lecelles et Rongy occupée par Pierre Louis DELOBELLE.

20/12/1774 A Tournai. Le Sr Philippe Joseph ADRIANSSENS muni de la procuration de messire Antoine Emmanuel Joseph D'AVESNES, baille à Pierre Louis DELOBELLE, fermier à Rumegies, une cense, grange, écuries etc. sur 22c en trois pièces, 1b, 1q, 2c, 2c, 9c, 1q, 10c, 3q, 1/2b, 3q, 1b, 1/2b, 6c, 5c et 1/2b.

Eclissement de la seigneurie d'Hem

10/12/1606 Autorisation accordée par Mgr Lamoral prince DE LIGNE et du Saint Empire etc. et la princesse Marie DE MELUN, sénéchale de Hainaut, marquise de Roubaix, dame de la pairie du Breucq s'étendant à Flers, Croix, Hem, Marcq en Baroeul, Fives, Annappes et environs etc. à Messire Gilbert DE BASSENGHIEN, chevalier de l'Ordre de St Jacques, Sg d'Hem, Sailly, Forest, Drincham (plus loin : Drouchem), chef d'une compagnie d'ordonnance ordinaire du pays, pour éclisser 20b partie de la terre d'Hem comportant 72b tenue du Breucq, à condition qu'elle sera tenue en cotterie du Breucq.

27/10/1606 Vente par ledit Sg d'Hem desdits 20b (19b 7c 3/4v selon le détail lors de la vente) à Rémy POULLE, bourgeois et marchand à Lille.

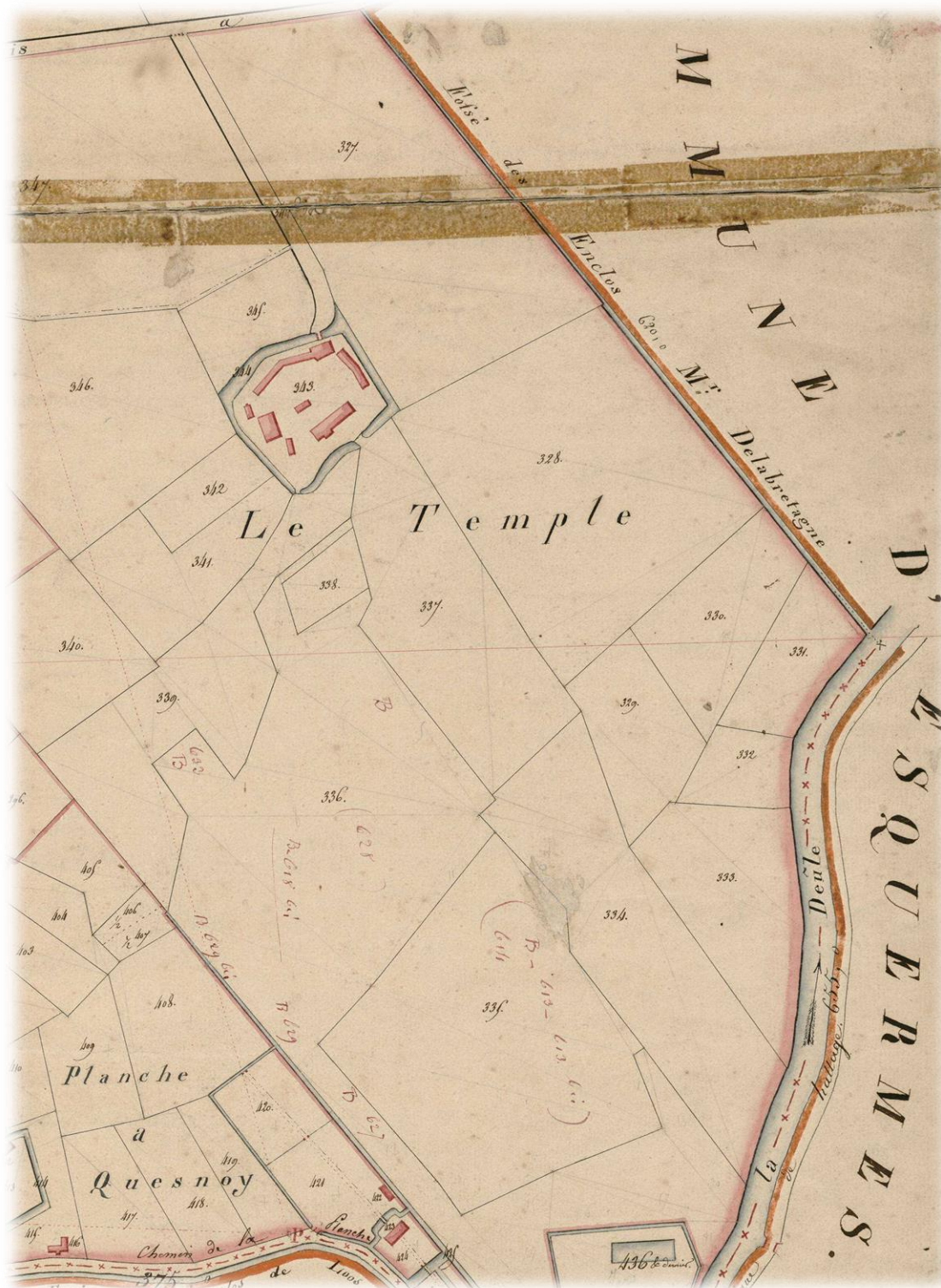
1714 Jacques Guillaume DAVESNE Sg d'Enneulin et Robert François IMBERT écuyer, Sg de Barlemont époux de dame Marie Antoinette DAVESNE, enfants et héritiers de dame Marie Catherine DE SAILLY, baillent à Nicolas MULLIER, laboureur à Hem, 5b 1c en deux pièces à Hem qui sont le quart de 20b à eux par partage entre le Sr d'Enneulin et la dame de Barlemont (Bairlemont) et demoiselle DUFERMONT le 5 novembre 1714, ledit (sic) DUFERMONT ayant les autres ¾ et les titres entre ses mains à cause de demoiselle Marie Catherine Françoise DE SAILLY son épouse [Manque la fin de l'acte].

06/05/1761 Dame Marie Albertine IMBERT veuve de Maximilien LUYTENS écuyer, Sg de Bossut à Lille, baille à Jean Baptiste DALLE, fermier à Hem, et Marie Anne PREVOST sa femme, 5b 1c à Hem occupés par un nommé MULLIER. Jean Baptiste DALLE, fermier à Hem se porte caution dudit Jean Baptiste son père. Demoiselle Marie Joseph ROGLE fille libre à Lille se porte également caution.

25/06/1768 Maximilien François Joseph LUYTENS comte de Bossut, baille au Sr Charles François MULLIER, lieutenant et fermier à Hem, 5b 1c à Hem. Nouveau bail au même le 10/04/1776.

La dame de Bretagne contre le censier du Temple à Lomme 1742

1741-1742 Procès entre Marie Anne DE FOURMESTRAUX douairière d'Eugène Marie DES BUISSONS écuyer, Sr de la Bretagne contre Gilles LAMBELIN, fermier de la cense du Temple à Lomme à propos d'un fossé venant de la haute Deûle entre leurs terres que ledit LAMBELIN s'est mis à remblayer (Pièces identiques en A.D.59 – 164 H 10)



Partie litigieuse – Cadastre de Lomme 1819 – A.D.59

08/07 ou 25/09/1741 A la requête de Joseph Marie DE BOUFFLERS pair de France, gouverneur de Flandres et Hainaut, [...SCEAU DE BOUFFLERS...]témoignages de Claude WALLART fils de feu Jean Baptiste, 46 ans, arpenteur juré de la ville et châtellenie de Lille y résident joint avec Jean Baptiste Joachim DE SAILLY âgé de 34 ans de Lille pour lever le plan du terrain litigieux à propos d'un fossé séparant les héritages de ladite dame qui sont de la ferme du Canteleu et ceux de la ferme du Grand Temple allant de la maladrerie à la Croix du Temple. Témoignage de Jean Baptiste FAVA fils de feu Robert, 60 ans, censier à Esquermes son père ayant occupé une petite ferme en 1699 proche de celle du Grand Temple appartenant au Sr BAYART occupant alors la ferme du Grand Temple. Témoin Hubert François SCRIVE fils de feu Jean, 61 ans, cabaretier à Lille ayant été charton chez PLANTEFEVE, censier de Canteleu à Esquermes depuis 1703 jusqu'en 1708. Témoignage de Jean Baptiste GOBERT fils de feu Philippe Charles, 60 ans, maître couvreur à Loos. Antoine PENNEL fils de feu Jacques, 62 ans, laboureur à Loos ayant été employé par ledit GOBERT à nettoyer ledit fossé qui va de la Deûle à la ferme du Canteleu. Pierre DUHAYON fils de feu Jean, 76 ans, censier à Loos ayant été employé il y a trente ans par le feu Sr DE LA BRETAGNE avec d'autres à nettoyer le fossé. Pierre François GADENNE fils de feu Pierre, 50 ans manouvrier à Canteleu, paroisse d'Esquermes. Jean François DELATTRE fils de feu Martin, 31 ans, domestique du Sr de Wattignies demeurant à Lille ayant demeuré il y a neuf ans en la ferme du Grand Temple alors occupée par LAMBELIN père comme charton pendant trois ans. Allard BOET fils de feu Pierre, 50 ans, fermier à Carvin Espinoy, son père ayant occupé la ferme de Canteleu depuis 1706 jusqu'à sa mort en 1711 après quoi il y est resté avec sa mère jusqu'en 1714. Joseph BOET fils de feu Pierre, 46 ans, censier à Wambrechies même témoignage mais est resté avec sa mère jusqu'en 1716. Joachim DESFOSSEUX fils de feu Joachim, âgé de 52 ans et Jacques ONRAET fils de feu Jacques, âgé de 29 ans, arpenteurs jurés des ville et châtellenie de Lille y demeurant ayant levé le plan des terres litigieuses. Denis LEMOISNE fils de feu François, âgé de 75 ans, boucher à Lomme allant fréquemment depuis sa jeunesse en la ferme de la Haye. Nicolas LEHU fils de feu Pierre, âgé de 70 ans, ouvrier à Lomme ayant vaqué audit fossé il y a vingt ans. François DUFLOT fils de feu Antoine, âgé de 48 ans, ouvrier à Lomme de même. Dominique HERRENG fils de feu Jean, âgé de 70 ans, fermier à Lomme. Allard LEPOUTRE fils de feu Pierre, âgé de 69 ans, fermier à Lomme. Jean Baptiste SCRIVE fils de feu Jean, 63 ans, échoppier et laboureur à Lomme ayant été charton dans la ferme de ladite dame de 1698 à 1700 mentionnant Antoine FREMAUX son beau-père décédé âgé de 80 ans environ en 1709 qui allait souvent en la ferme du Temple et a vu élargir le fossé. Antoine HOURIEZ fils de feu Gilles, 54 ans, marchand à Lomme ayant vu nettoyé le fossé il y a 38 ans. Hubert GOBERT fils de feu Philippe Charles, 62 ans, bucheron et marchand de bois à Loos. Charles DUTHOIT fils de feu François, 66 ans, censier à Loos ayant pêché avec Bruno LEROUX, laboureur à Lambersart, dans ledit fossé il y a 40 ans. Athanase BAILLON fils de feu Jean, 68 ans, manœuvre à Loos ayant enlevé la boue dudit fossé. Simon WAMBRE fils de feu Jean, 67 ans, cabaretier et laboureur à Ennetières en Weppes ayant servi de charton chez DUHAMEL, fermier du Grand Temple pendant 3 ans depuis 50 ans. Bruno LEROUX fils de feu Philippe, 63 ans, censier au pont de Canteleu, paroisse de Lambersart ayant servi comme maître charton chez BAYART Burgault, fermier du Grand Temple à Lomme pendant six ans finissants il y a 38 ou 38 ans. Louis GOUBE fils de feu Michel, 58 ans, marchand huilier au faubourg des Malades lez Lille ayant été domestique de BAYART de Burgault pendant 6 ans finissant à la mort de ce dernier à la fin de l'année 1710. Pierre DESAINS fils de feu Pierre, 70 ans, laboureur à Loos ayant été employé par ledit BAYART il y a 38 ans environ à nettoyer ledit fossé. Marie Agnès DESMADRIL veuve d'Arnould FORTRIE, manouvrière au marais de Lomme, 74 ans, depuis l'âge de 14 ans elle allait souvent à la ferme du Grand Temple dans laquelle son père travaillait à journée. Pasquier LESCROART fils de feu Antoine, 74 ans, censier à Esquermes dont le père était ouvrier boquillon au Grand Temple à qui il portait à manger et allait l'aider dans son travail. Pierre François DUHAMEL fils de feu Jacques, 65 ans, bailli d'Eecke, Westove et autres lieux demeurant à Eecke, châtellenie de Bailleul dont le père a demeuré dans la cense du Temple pendant 54 ans et dont il est sorti il y a 40 ans environs, lui déposant y est né.

Mention de la production de différentes pièces :

31/03/1555 Lettre d'achat par Allard DELANNOY fils de feu Nicolas, marchand à Arras du fief de Canteleu à Esquermes sur 13b 10c tenu de la Salle de Lille qu'il a acheté à Messire Antoine D'ASSIGNIES chevalier, Sr de Wannes etc. et Dame Jeanne LA CHER sa compagne dont il est adhérité le 31 mars 1555. Lettre de purge du 29 mai 1556.

17/08/1447 Rapport et dénombrement par Jean THIEULAIN fils de feu Gérard à noble homme Hubert GOMME (sic) écuyer, conseiller du duc de Bourgogne d'un fief à Canteleu.

31/12/1548 Rapport et dénombrement donné par Pierre DELESAULX, receveur de la Maillardrie à Messire Antoine D'ASSIGNIES chevalier, Sr de Wanes, de 1c avec la maison et chapelle de la Maillardrie.

04/10/1447 Rapport et dénombrement par Jean THIEULAIN fils de feu Gérard du fief de Canteleu sur 13b ½ au duc de Bourgogne.

30/12/1388 Rapport et dénombrement du fief de Canteleu donné par Pierre JOYE audit Sg de Bourgogne.

22/04/1564 Rapport et dénombrement par Allard DELANNOY fils de feu Allard au roi pour sa Salle de Lille du fief et seigneurie de Canteleu à Esquermes sur 13b ½.

14/05/1616 Rapport et dénombrement par Allard DELANNOY fils de feu Allard à Albert et Isabelle, archiducs d'Autriche du fief de Canteleu.

04/05/1679 Plan dressé par N. DELAVAL, géomètre assermenté de la Srie de Canteleu.

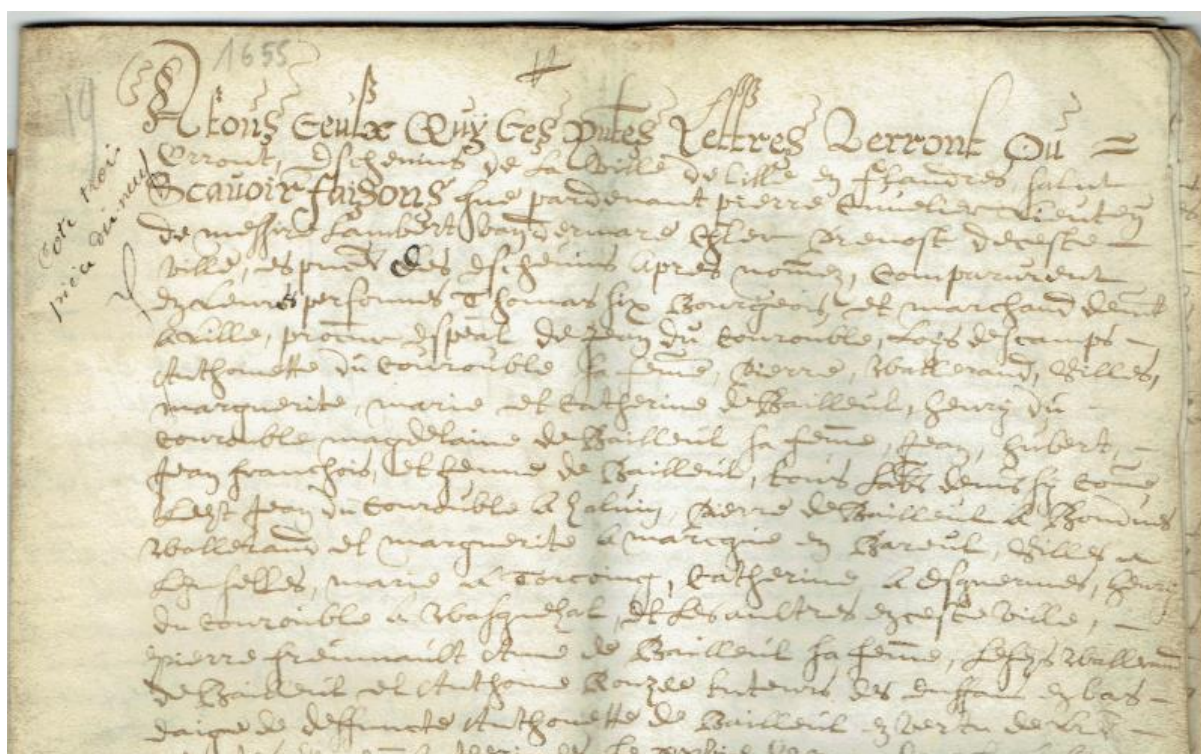
09/10/1714 Rapport et dénombrement par Eugène Marie DES BUISSONS écuyer, Sr de la Bretagne, de Blache etc. en action de Damoiselle Marie Anne DE FOURMESTRAUX son épouse, fille et héritière de Paul DE FOURMESTRAUX écuyer, Sr de Canteleu etc. dudit fief de Canteleu.

13/06/1741 Plan dressé par Claude WALLART et Joachim DE SAILLY, arpenteurs jurés de la terre, ferme, fief et Srie de Canteleu.

Ladite cense de la Haye dit le Temple faisant partie de la commanderie de Castre se joignant audit LAMBELIN via le Sr Henri Louis DE BEAUPOIL de Sainte Claire de Laumary chevalier profès de l'Ordre de St Jean de Jérusalem, commandeur de ladite commanderie de Castre ayant passé procuration à Orléans.

Nouveaux acquêts à Sainghin en Mélanthois, Deûlémont etc.

04/12/1585 Recette des nouveaux acquêts. Jean MARISSAL receveur et curateur des biens de demoiselle Marie COURCOUL veuve d'Antoine PARENT a reçu 725fl 11p taxée par les commissaires ordinaires sur la liquidation des nouveaux acquêts sur l'acquisition de six fiefs : 6c avec manoir tenu de Sainghin en Mélanthois, 2b 10c fief de Cavel (?) tenu dudit Sainghin, 4c de labour fief de Gobermont dont sont tenus 2c appartenant à ladite veuve, un droit de terrage sur 7b 2c ½ pour 4 rasières de froment tenu dudit Sainghin, 23c ½ de pré et bois nommé le fief de St Marul en Tournais tenu de l'évêché de Tournai et le fief de 7b de labour tenu de la Srie de la Fontaine. Et par autre partie de 737fl taxée pour l'acquisition de cinq fiefs : l'un en lieu manoir sur 9b, 4b 2c tous deux tenus du Bois la Ville, le fief de Hem sur 7 mencaudées tenu du châtelain de Lille, 2b 13c tenu de Fromelles, 1b tenu de Houdringhe et 72fl pour un fief de 3b à Deûlémont tenu de Martin CASTELAIN à cause de son fief d'Ascq.



Jugement contra-
dictoire contre un
Deserteur.

DE PAR LE ROY.



Vû par le Conseil de guerre, assemblé au Chateau de Guise
par ordre de M.^r *du faucre* Major Commandant
pour le Roy audit Chateau, le Procès extraordinairement
instruit au nommé Pierre Joseph Lecluse natif de Lille en
Flandre, Cheveux Noirs, et Barbe Noire, les yeux petits, et
enfoncez, le visage fort marqué de la petite verolle, une cicatrice
sur le front du nez, taille de cinq pieds cinq pouces Soldat de la compagnie
du S.^r Montmeat Capitaine au Regt des volontaires de Flandre
accusé d'avoir deserté de la Compagnie, et volé dudit lieu
de Montmeat au Regiment des volontaires de Flandre
l'information du Neuf du present mois, les recollemens
& confrontations des témoins desdits Jours
ensemble les interrogatoires subis par l'accusé les mêmes
Jours & les Conclusions du S.^r Jean
Pierre de Saint Amour aide Major audit Regiment
Ledit Conseil de guerre a déclaré & declare ledit Pierre
Joseph Lecluse d'icelle garde atteint & convaincu du crime
de desertion, et de vol;
Et pour reparation d'iceluy l'a condamné & condamne
à estre pendu, et étranglé tant que mort s'ensuivre
FAIT à audit Chateau le sixieme Jour
du mois de Jours 1731. *Après l'original conduit*
à la tête des troupes rangées en bataille signé en l'original
du Verger, d'Aulhulle d'Angel Bonhomme Sans Bonde de Lille
et du faucre

Le present Jugement executé ledit Jour deux heures de
Relevée, d'icelle conforme a l'original. Le vuy. aoust mil
Sept cent cinquante uni *JAM. VU*